CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

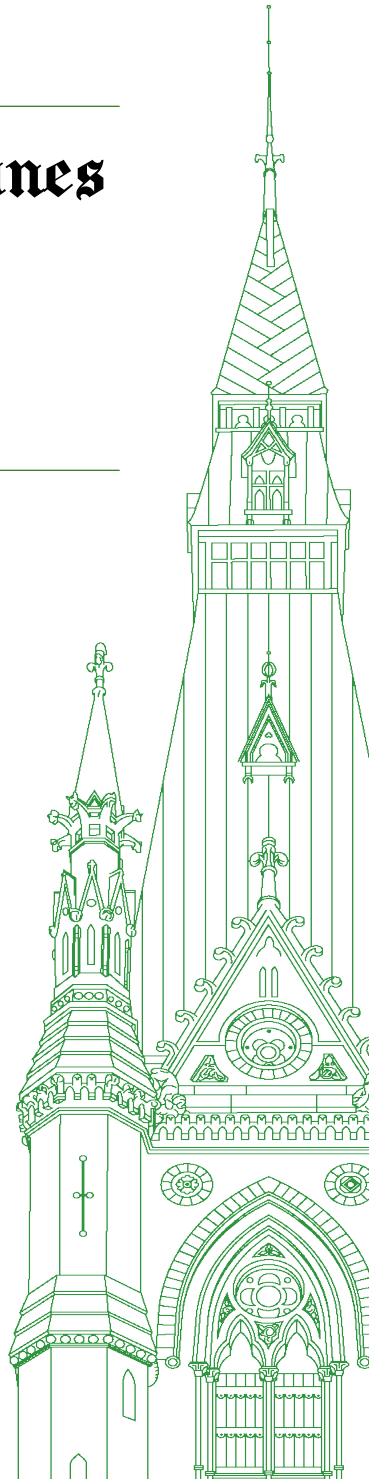
Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel

(Hansard)

Volume 152 N° 166

Le mardi 17 novembre 2026



Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 17 novembre 2026

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

● (1000)

[*Traduction*]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Le Président: J'ai l'honneur de présenter à la Chambre le rapport d'une délégation parlementaire canadienne concernant sa visite en République tunisienne du 10 au 12 mai.

* * *

L'IDENTITÉ ET LA CULTURE CANADIENNES

David Myles (secrétaire parlementaire du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles et de la secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 32(2) du Règlement et à la politique actuelle sur le dépôt des traités au Parlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, deux traités intitulés « Accord de coproduction cinématographique entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni de Grand-Bretagne et d'Irlande du Nord », conclu à Toronto le 13 septembre, et « Traité de coproduction audiovisuelle entre le Canada et le Royaume d'Espagne », conclu à Toronto le 13 septembre.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, conformément aux articles 104 et 114 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 37 e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, qui porte sur la composition des comités de la Chambre.

Si la Chambre donne son consentement, je proposerai l'adoption du 37e rapport plus tard aujourd'hui.

* * *

LOI SUR LE MOIS DU PATRIMOINE HELLÉNIQUE

Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.) propose que le projet de loi S-220, Loi désignant le mois de mars comme Mois du patrimoine hellénique, soit lu pour la première fois.

— Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole à titre de marraine à la Chambre des communes du projet de loi S-220, Loi sur le Mois du patrimoine hellénique, qui désignerait le mois de mars comme Mois du patrimoine hellénique.

[*Français*]

Le mois de mars revêt une profonde importance culturelle, historique et spirituelle pour la communauté grecque, puisque le 25 mars, jour de la grande fête de l'Annonciation, est aussi la journée de l'indépendance de la Grèce.

[*Traduction*]

Plus de 260 000 Canadiens d'origine grecque vivent au Canada. Depuis des générations, ils contribuent à tisser la trame de notre grand pays en bâtissant des entreprises, en créant des emplois, en renforçant nos institutions et en contribuant à l'épanouissement des collectivités d'un océan à l'autre. La communauté hellénique a enrichi notre pays d'un héritage profondément ancré dans la démocratie, la philosophie, l'éducation et le devoir civique, des idéaux qui ont façonné les assises mêmes du monde occidental. La désignation proposée constituerait une reconnaissance explicite de ces contributions.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, je propose que le 37e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non. Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

● (1005)

INSTRUCTION AU COMITÉ LÉGISLATIF CHARGÉ DU PROJET DE LOI C-39

Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD) propose:

Affaires courantes

Qu'une instruction soit donnée au Comité législatif chargé du projet de loi C-39 portant qu'il soit habilité, dans le cadre de son étude du projet de loi C-39, Loi concernant certaines mesures visant à renforcer l'économie, à se déplacer au Canada pour entendre les témoignages de parties intéressées et que le personnel nécessaire accompagne le Comité.

— Monsieur le Président, les néo-démocrates veulent réaliser de grands projets au Canada, tout comme le mouvement syndical à l'échelle du pays, mais nous ne pouvons y parvenir si cela implique de porter atteinte aux droits syndicaux ici. Nous devons protéger les droits syndicaux, nous devons respecter les droits des peuples autochtones et nous devons veiller à ce que les retombées du développement économique profitent aux Canadiens. On ne peut pas y arriver en accordant au Cabinet de vastes pouvoirs pour supprimer ou passer outre ces droits.

Je présente cette motion parce qu'il s'agit de l'un des projets de loi les plus importants que le Parlement ait jamais examinés, et les Canadiens méritent d'avoir leur mot à dire sur une mesure législative qui va profondément transformer notre économie. Le projet de loi C-39 a une portée exceptionnellement large et aura des répercussions sur les travailleurs et les collectivités partout au Canada. Le gouvernement a l'occasion de mener des discussions avec les Canadiens sur ce projet de loi. Il devrait avoir à cœur d'écouter ce que les Canadiens ont à dire partout au pays.

En tant que députée de l'Alberta, je peux dire à la Chambre qu'à l'extérieur d'Ottawa, il y a beaucoup de Canadiens frustrés parce qu'ils ont l'impression que des décisions les touchant sont prises sans que leurs voix soient entendues. La semaine dernière, des gens sont venus à mon bureau pour me parler du projet de loi C-39 et me faire part de leur vive opposition à ce dernier. Ces personnes n'ont pas la possibilité de se rendre à Ottawa ni d'assister aux réunions du comité concerné.

Ce comité a une obligation. Il dispose du potentiel et de la capacité nécessaires pour se déplacer partout au pays afin de rencontrer les Canadiens dans leur milieu. Compte tenu de la vaste portée de ce projet de loi et des énormes risques qu'il pose pour les droits des travailleurs, les droits des Autochtones et la protection de l'environnement au Canada, ce serait une grave erreur de l'adopter à la hâte sans consulter d'abord tous les Canadiens qui seront touchés par lui.

Je le dis très ouvertement: les néo-démocrates et leurs alliés syndicalistes tiennent à ce qu'on construise les infrastructures que le Canada et le gouvernement canadien négligent depuis des dizaines d'années. Nous voulons que les logements, les lignes ferroviaires, les ports, les infrastructures relatives aux énergies renouvelables et les projets qui accroîtront l'indépendance économique du Canada et des Canadiens se concrétisent. Il faut bâtir des réseaux de transport collectif et des hôpitaux ainsi que consacrer des fonds aux communautés culturelles. Ce sont là autant de domaines où les Canadiens appellent l'État à investir. Il faut réaliser ces projets porteurs.

Au Canada, les gens de métier syndiqués du milieu de la construction ont les compétences, l'expertise et la formation poussée nécessaires pour mener ces projets à terme. Il faut donc bien évidemment faire appel aux travailleurs canadiens, à l'acier canadien, à l'aluminium canadien et aux matériaux canadiens pour bâtir des infrastructures au Canada. Il faut investir dans l'apprentissage, dans la formation et dans la prochaine génération de gens de métier. Les grands projets devraient engendrer des retombées durables pour les travailleurs canadiens et les diverses régions du pays.

Nous n'arrêtons pas de répéter qu'il faudrait scinder le projet de loi. Il ratisse en effet tellement large que même si nous y adhérons en partie, pour protéger les droits des travailleurs, pour protéger les droits des peuples autochtones au Canada et pour protéger l'environnement, nous serons contraints de voter contre. Nous voulons que certains éléments du projet de loi aillent de l'avant.

Je tiens à être très claire. Les néo-démocrates se montrent très constructifs. Le comité siège aujourd'hui. Il a siégé hier soir jusqu'à minuit. Tous les partis, y compris le NPD, ont proposé des amendements. Ma collègue, la députée de Winnipeg-Centre, en a présenté plusieurs pour tenter d'améliorer ce projet de loi.

● (1010)

Nous ne cherchons pas à faire obstacle à l'aménagement d'infrastructures au pays. Nous cherchons à protéger les droits des travailleurs, les droits des Autochtones et le climat, et ce vaste projet de loi omnibus nous en empêcherait. Nous travaillerons avec le gouvernement pour y remédier, mais je souhaite que celui-ci prenne le temps de parcourir le pays pour écouter les préoccupations des Canadiens concernant ce projet de loi.

Je voudrais également dire quelques mots aux députés au sujet de l'opposition extraordinaire que manifestent les dirigeants syndicaux. Lorsque le gouvernement en place affirme que ce projet de loi est avantageux pour les travailleurs, mais refuse d'écouter tous les dirigeants syndicaux qui se disent profondément préoccupés et déçus par celui-ci, c'est un manque de respect flagrant envers les dirigeants syndicaux, les mouvements syndicaux et les travailleurs qui ont bâti ce pays.

Je pense à Bea Bruske, présidente du Congrès du travail du Canada, qui a parlé de l'intervention ministérielle qui mine le processus de négociation et encourage les employeurs à résister. Je pense à Lana Payne, présidente nationale d'Unifor, qui a déclaré que cette façon de faire porte atteinte à la nature libre et équitable des négociations collectives en pleine période d'incertitude économique. Marty Warren, directeur national du Syndicat des Métallos, affirme que le projet de loi donne aux entreprises encore plus de pouvoir sur les travailleurs. Mark Hancock, président national du Syndicat canadien de la fonction publique, affirme que cette attaque inutile contre les droits constitutionnels aggravera les relations de travail. Cette mesure n'améliorera pas les relations de travail; elle va les empirer.

Tom Doran, de l'ILWU, a déclaré que l'importance économique des emplois des travailleurs ne peut pas servir de justification pour leur retirer leurs droits. David Chartrand, vice-président général de l'Association internationale des machinistes, ou AIM, affirme que les employeurs ont peu de raisons de négocier s'ils s'attendent à ce qu'Ottawa intervienne. Sean Strickland, directeur exécutif du Syndicat des métiers de la construction du Canada, affirme qu'il appuie l'abrogation des dispositions de l'article 107 et qu'il se range du côté du mouvement syndical pour mettre fin à cette attaque contre la capacité de grève des travailleurs.

Le 15 octobre, des travailleurs se sont rassemblés à l'extérieur des bureaux des députés dans 21 collectivités partout au Canada, y compris à l'extérieur du bureau du premier ministre et de nombreux ministres. Le conseil exécutif national du Syndicat canadien de la fonction publique s'est engagé à l'unanimité à défier les restrictions de grève proposées si elles sont adoptées telles quelles. Le 29 octobre, les dirigeants syndicaux du Canada ont annoncé la création d'une cellule de crise nationale pour coordonner les efforts juridiques, politiques et de communication contre les restrictions prévues dans le projet de loi C-39. Des organisations syndicales internationales, y compris la Confédération syndicale internationale, IndustriALL et la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE, ont également exprimé des préoccupations au sujet de ce projet de loi.

Combien d'autres voix syndicales le gouvernement libéral doit-il entendre pour comprendre que le projet de loi C-39, dans sa forme actuelle, nuirait aux relations de travail au pays? Il nuirait aux travailleurs. Il minerait leur capacité de négocier. C'est un mauvais projet de loi, et le mouvement syndical n'a pas arrêté de dire au gouvernement libéral de le corriger. Que ce soit par l'entremise de comités, de conférences de presse, de mémoires ou de lettres, les syndicats ont été sans équivoque. Non seulement le projet de loi est dangereux, mais il entraînerait davantage d'interruptions de travail au Canada. Il ne nous aiderait pas à construire plus de choses et à les améliorer. Il ne ferait qu'empirer les choses. À cause de ce projet de loi, il serait plus difficile pour les travailleurs canadiens de construire les choses dont le pays a besoin en ce moment. C'est pourtant ce que nous voulons tous. Nous voulons tous voir cette souveraineté économique, cette indépendance économique et ces investissements dans les infrastructures canadiennes. Tout le monde veut voir cela, mais nous ne pouvons pas le faire si nous portons atteinte aux droits des travailleurs.

● (1015)

Aujourd'hui, c'est la journée sur la Colline du Congrès du travail du Canada. Des députés de tous les partis rencontreront des membres du mouvement syndical, qui soulèveront des préoccupations au sujet du projet de loi C-39. Ils rencontreront des députés pour leur faire part de leurs préoccupations. Cette motion est l'occasion pour le gouvernement libéral d'écouter ces travailleurs. C'est une occasion de ralentir, de présenter le projet de loi aux Canadiens et de parler aux Canadiens de tout le pays.

Je vais passer en revue une liste de mesures que le gouvernement pourrait également envisager. Si le comité devait se déplacer...

Une voix: Oh, oh!

Heather McPherson: Monsieur le Président, on m'interrompt, et je ne sais pas trop pourquoi.

Le Président: Je rappelle le député de Regina—Lewvan à l'ordre.

Heather McPherson: Monsieur le Président, c'est peut-être que les conservateurs ne veulent pas non plus que nous défendions les droits des travailleurs. Je ne sais pas trop à quoi correspondait cette réaction.

Le comité a l'occasion d'entendre les points de vue des Britanno-Colombiens: les travailleurs portuaires, les débardeurs, les collectivités côtières qui seront touchées et les Premières Nations. En Alberta, c'est l'occasion d'entendre les points de vue des gens de métiers de la construction, des travailleurs du secteur de l'énergie, des communautés autochtones et des municipalités. C'est l'occasion de recueillir leurs points de vue sur le projet de loi C-39. En Saskatchewan et au Manitoba, c'est l'occasion d'entendre les points de vue des producteurs agricoles, des collectivités minières et des cheminots. En Ontario, c'est l'occasion d'entendre les points de vue des métallurgistes, des travailleurs du secteur manufacturier et des travailleurs de l'automobile. Au Québec, on recueille les points de vue de la Confédération des syndicats nationaux, de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, d'autres organisations syndicales et des collectivités touchées. Dans le Canada atlantique, c'est l'occasion d'entendre les points de vue des pêcheurs, des travailleurs portuaires, des travailleurs du secteur de l'énergie et des collectivités côtières.

C'est une occasion à saisir. Le gouvernement a actuellement l'occasion de rencontrer les représentants des collectivités nordiques et des communautés autochtones dans le Nord du pays pour entendre leurs préoccupations et les raisons pour lesquelles elles s'opposent si farouchement au projet de loi C-39. C'est l'occasion de le faire. C'est l'occasion d'apporter des changements à ce projet de loi.

Le gouvernement devrait vouloir que le comité se déplace, en raison de quelques éléments importants. Les députés ministériels ont fait valoir qu'ils veulent que ce projet de loi crée une certitude économique. Le mouvement syndical canadien nous prévient qu'il entraînerait plutôt des années de conflits de travail et de contestations constitutionnelles. Les dirigeants autochtones nous préviennent que le projet de loi ne respecterait pas leurs droits, et l'adoption à la hâte d'un projet de loi au Parlement ne crée pas de certitude.

Nous avons déjà vu ce scénario: il prend fin devant les tribunaux. Une bonne consultation avant l'adoption du projet de loi prévient les retards, les litiges et les erreurs coûteuses. Écouter les Canadiens n'est pas un obstacle à l'édification du Canada. Si nous ne prenons pas le temps d'écouter les Canadiens avant d'adopter un projet de loi, combien de temps devrons-nous passer à gérer les conséquences d'une éventuelle erreur?

Tant les libéraux que les conservateurs ont voté en faveur du projet de loi C-39 à l'étape de la deuxième lecture. Tous les néo-démocrates, sans exception, ont voté contre. Je m'adresse aux députés libéraux: votre propre gouvernement affirme que ce projet de loi vise à renforcer l'économie canadienne, alors pourquoi diable s'opposeraient-ils à entendre les travailleurs qui font fonctionner cette économie? Si ce projet de loi vise à renforcer notre économie, les travailleurs doivent être au cœur de nos préoccupations. Ce sont les travailleurs qui doivent mener la charge. Aux députés conservateurs, vous dites régulièrement qu'Ottawa est déconnecté des Canadiens ordinaires. Voici...

● (1020)

Le Président: Je sais que la députée ne mentionne pas directement un député en particulier et qu'il s'agit en quelque sorte d'un « vous » de politesse, mais si elle pouvait s'abstenir d'utiliser ce terme, cela lui permettrait d'éviter d'enfreindre les règles.

La députée peut continuer.

Heather McPherson: Monsieur le Président, j'encourage les conservateurs à communiquer avec les Canadiens ordinaires pour appuyer ce projet de loi. C'est l'occasion pour le Parti conservateur de joindre le geste à la parole. Les députés n'ont même pas besoin de s'opposer au projet de loi C-39 pour comprendre l'importance d'écouter les Canadiens dans le cadre de ce projet de loi. Nous devons être à l'écoute des travailleurs, des communautés autochtones et des Canadiens d'un océan à l'autre. Il s'agit de donner au comité les outils nécessaires pour qu'il fasse son travail correctement.

Je veux réaliser de grandes choses dans ce pays. Les néo-démocrates veulent réaliser de grandes choses dans ce pays. Le mouvement syndical canadien veut réaliser de grandes choses dans ce pays. Il n'y a aucune raison pour que nous ne puissions pas y parvenir tout en protégeant les droits des travailleurs, en veillant à respecter les droits des Autochtones et en protégeant notre environnement. Scindons ce projet de loi. Les conservateurs devraient collaborer avec nous, examiner sérieusement nos amendements, s'engager à les prendre en compte, travailler avec le mouvement syndical canadien et, pour l'amour du ciel, prendre le temps de sortir d'Ottawa pour écouter les Canadiens. Ce sont ces gens-là qui ont bâti le Canada, et le moins que nous puissions faire est de leur donner voix au chapitre sur le chemin à suivre.

J'exhorte tous les députés à appuyer ma motion.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je pense qu'il est très important de réfléchir à la dernière élection générale, lorsque le premier ministre a promis de bâtir une économie et une société plus fortes et plus dynamiques, une économie avantageuse pour tous les Canadiens. Je repense à mon expérience à l'Assemblée législative du Manitoba à la fin des années 1980, où je me battais pour les travailleurs. Je ne partage donc absolument pas l'avis de la députée aujourd'hui. En ce qui concerne le débat sur le projet de loi C-39, par exemple, les gouvernements prennent des mesures qui stimulent l'économie et ils peuvent aussi appuyer les droits des travailleurs. La province du Manitoba et sa commission du travail ont ordonné à 350 travailleurs de la santé de retourner au travail avant même une seule journée de grève.

Selon moi, nous avons la possibilité d'adopter le projet de loi C-39 et de continuer à bâtir une économie plus forte et plus dynamique. Il n'est nullement nécessaire de scinder le projet de loi ni d'envoyer un comité se promener partout au Canada. Ce principe devrait être appliqué à pratiquement tous les projets de loi dont la Chambre est saisie.

Heather McPherson: Monsieur le Président, nous n'avons pratiquement jamais été saisis d'un projet de loi d'une portée aussi vaste; il modifierait fondamentalement notre économie. Il ne ressemble à aucun autre projet de loi et le député le sait parfaitement bien. Nous l'avons entendu s'exprimer à maintes reprises dans cette enceinte.

Je tiens également à souligner la présence de 100 dirigeants syndicaux à l'occasion de la journée du Congrès du travail du Canada sur la Colline. Pour chacun de ces 100 dirigeants syndicaux qui rencontrent leur député aujourd'hui, il y a des milliers, voire des dizaines de milliers de travailleurs qui n'ont pas eu le temps de se rendre à Ottawa ou qui n'en ont simplement pas les moyens. Le gouvernement a aussi l'obligation de les écouter. J'espère évidemment que le secrétaire parlementaire a pris le temps de rencontrer ces gens aujourd'hui ou qu'il prévoit le faire, mais n'oublions surtout pas que, pour chaque travailleur qui défend ici le droit de grève des travailleurs de tout le pays, il y a des milliers, voire des dizaines de milliers d'absents que le gouvernement a l'obligation de représenter.

● (1025)

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je félicite ma collègue pour son discours. Nous sommes d'accord sur la motion qu'elle a présentée. Le projet de loi C-39 comprend des mesures qui vont avoir un impact majeur et très négatif sur les droits des travailleurs, sur l'environnement et sur la démocratie, parce que ça va centraliser d'immenses pouvoirs au bureau du premier ministre.

Ma collègue pourrait-elle nous donner des exemples d'amendements ou de propositions qui pourraient surgir d'une consultation plus large comme elle le propose?

[*Traduction*]

Heather McPherson: Monsieur le Président, je suis heureuse d'entendre que le député appuie la motion. Je pense que c'est important. Les députés du Bloc se sont vivement opposés au projet de loi C-39, et je les remercie de leurs efforts en ce sens.

Le député a posé une question sur des amendements possibles. Les amendements que nous avons proposés en comité comprennent notamment l'abrogation de l'article 107 du Code canadien du travail, le retrait de la création de nouveaux pouvoirs ministériels pour mettre fin aux grèves légales, la protection de la négociation collective libre et équitable, l'interdiction pour les employeurs de déterminer la façon dont les travailleurs s'organisent par le biais d'accréditations régionales, la protection des congés de maladie payés ayant été négociés collectivement, le renforcement des mesures de protection contre la classification erronée des travailleurs et le vol salarial, le renforcement des droits du successeur afin de protéger les travailleurs contre le transfert des contrats, l'amélioration de l'accès à une première convention collective par voie d'arbitrage, le renforcement de l'application du Code canadien du travail, la protection des droits des Autochtones grâce à de véritables consultations, la garantie d'une évaluation environnementale rigoureuse et d'une participation publique, ainsi que la garantie que les grands projets apportent des avantages tangibles aux travailleurs et aux collectivités du Canada.

Nous avons présenté tous ces amendements. J'ai hâte de voir ce que le gouvernement libéral en fera.

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, la députée d'en face soutient que nous devons consulter les travailleurs. Or, le gouvernement a mené de vastes consultations auprès d'eux. Leur droit de grève est garanti par la Constitution, et le projet de loi C-39 n'y porterait aucunement atteinte. Cela dit, les travailleurs sont très frustrés de voir qu'alors que 95 % des termes d'une conventions collectives ont été convenus, les négociations peuvent néanmoins s'étirer pendant des années en raison de quelques questions qui demeurent en litige. Ils sont également frustrés lorsqu'une des parties ne négocie pas de bonne foi. C'est ce type de situation que le projet de loi C-39 cherche à régler.

La députée ne convient-elle pas que, pour permettre aux travailleurs de négocier une bonne entente et pour éviter que les Canadiens ne subissent continuellement les répercussions des grèves sur leurs entreprises en raison d'un manque de bonne foi dans les négociations, nous devons faire quelque chose pour améliorer la situation?

Heather McPherson: Monsieur le Président, je pense que c'est une vision très erronée de ce que ferait le projet de loi. Soyons honnêtes. Les dirigeants syndicaux ont dit très clairement que le projet de loi donnerait du pouvoir aux employeurs et en retirerait aux travailleurs. Selon moi, la députée évoque une solution à un problème qui n'existe pas. On risquerait de compromettre la capacité des travailleurs à négocier des salaires et des conditions de travail équitables.

Personne ne veut faire la grève. Les travailleurs ne veulent pas faire la grève. La grève est un outil dont ils disposent, et elle est censée entraîner des désagréments. C'est le but. Elle est censée entraîner des désagréments, car elle vise à forcer l'employeur à se présenter à la table de négociation pour négocier de bonne foi. Si le droit de grève est retiré, pourquoi l'employeur ferait-il ça? Pourquoi négocierait-il quoi que ce soit si un ministre peut faire pencher la balance? Nous avons vu les libéraux le faire à maintes reprises.

Nous ne pouvons pas être sûrs que le ministre ne négociera pas de mauvaise foi, qu'il ne conclura pas d'ententes en coulisses afin d'empêcher les travailleurs de négocier collectivement. Nous ne pouvons pas faire confiance aux libéraux là-dessus. Nous ne pouvons pas leur faire confiance en ce qui concerne le projet de loi.

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue d'Edmonton Strathcona d'avoir présenté la motion. Cette motion vise à soumettre le projet de loi C-39 aux collectivités de tout le Canada afin de recueillir leur avis. Or, ce qui s'est passé à la Chambre concernant le projet de loi C-39, c'est que le gouvernement l'a fait adopter à la hâte. Il est déjà renvoyé en comité, où le nombre de témoins sera limité.

Pourquoi ma collègue pense-t-elle que le gouvernement s'oppose à l'idée d'entendre réellement ce que les gens ordinaires de tout le pays ont à dire au sujet du projet de loi C-39?

● (1030)

Heather McPherson: Monsieur le Président, c'est une excellente question. Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement libéral agit avec tant de précipitation et d'acharnement pour ne pas écouter les travailleurs, les Canadiens et les dirigeants autochtones de tout le pays qui ont exprimé leurs préoccupations. C'est une occasion à saisir. Nous ne disons pas que le gouvernement devrait simplement s'arrêter. Nous lui demandons d'écouter et de prendre le temps d'écouter les Canadiens. Qu'il prenne le temps de parcourir le pays.

Qu'il y consacre du temps. Se précipiter et faire adopter le projet de loi à la hâte ne permettra pas d'aboutir à une bonne mesure législative. Cela ne nous permettra pas de bâtir l'économie et les infrastructures dont nous avons besoin. Cela donnera lieu à des poursuites, à des litiges, à des retards, à des grèves et à des actions insensées. Voilà ce qui va se passer. Faisons les choses correctement. Écoutons les Canadiens. Écoutons les syndicats. Faisons en sorte que cet énorme projet de loi soit bien conçu.

[*Français*]

Mario Beaulieu: Monsieur le Président, on sait que le projet de loi C-39 bouleverse la démocratie parlementaire, en matière d'environnement, par exemple. J'aimerais entendre davantage les commentaires de ma collègue à ce sujet. Ce n'est pas le Parlement qui va décider d'outrepasser certaines lois environnementales; c'est le bureau du premier ministre qui va décider qu'un projet est d'intérêt national et qu'on peut outrepasser des évaluations environnementales. Il n'y aura pas de limite de cinq ans. Ça va pouvoir continuer à perpétuité.

Qu'en pense ma collègue?

[*Traduction*]

Heather McPherson: Monsieur le Président, le député a tout à fait raison. Le projet de loi remet la protection de l'environnement entre les mains du pouvoir ministériel. C'est un problème.

Je pense à ma propre province, l'Alberta, où le gouvernement fédéral a l'obligation d'intervenir dans l'exploitation du charbon sur le versant est. Nous attendons depuis des années la mise en place d'un règlement sur le sélénium. Le gouvernement refuse de le faire. Nous ne pouvons pas faire confiance au gouvernement actuel, qui ne cesse de saper nos obligations environnementales, pour faire ce qui s'impose. C'est tout simplement impossible. Le député a tout à fait raison.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est primordial de reconnaître l'existence du droit constitutionnel de faire la grève. Les néo-démocrates ont une motivation cachée dans ce dossier. D'une part, ils disent vouloir bâtir une économie plus saine et plus forte, mais qu'ont-ils fait avec le projet de loi C-5 en ce qui concerne l'unité de l'économie canadienne? Ils ont voté contre. Qu'ont fait les néo-démocrates avec le projet de loi C-39 à l'étape de la deuxième lecture? Ils ont voté contre.

À l'issue des dernières élections fédérales, le premier ministre s'est engagé auprès des Canadiens à travailler en collaboration avec les différentes administrations et les nombreux intervenants, dont les syndicats, pour bâtir une économie et une société canadiennes plus fortes et plus saines, une économie qui fonctionne pour tous les Canadiens. Voilà l'objet du projet de loi C-39.

Sur ce point, je propose:

> Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

● (1035)

Le vice-président: Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Chris Warkentin: Monsieur le Président, nous demandons un vote par appel nominal.

Le vice-président: Convoquez les députés.

● (1115)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n^{o} 192)

POUR

Députés

Acan	Al Soud
Ali	Alty
Anandasangaree	Auguste
Bains	Baker

Bardeesy
Beech
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bittle
Caley
Casey
Champagne
Chartrand
Chenette
Church
Connors
Coteau
Dandurand
d'Entremont
Desrochers
Dhillon
Duclos
Dzerowicz
Ehsassi
Eyolfson
Fanjoy
Fisher
Fragiskatos
Fry
Gaheer
Gasparro
Gladu
Gould
Greaves
Hajdu
Harrison
Hirtle
Hogan
Iacono
Jaczek
Joseph
Kelloway
Klassen
Lambropoulos
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lattanzio
Lavack
Leitão
Long
Ma
MacDonald (Cardigan)
Malette (Bay of Quinte)
Martin
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Mendès
Miedema
Mingarelli
Myles
Nathan
Noormohamed
Oliphant
O'Rourke
Petitpas Taylor
Provost
Rana
Rochefort
Sahota
Sarai
Sawatzky
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Solomon
St-Pierre
Tesser Derksen
Turnbull
van Koeverden
Villeneuve
Weiler
Zahid
Zuberi– — 161

Battiste
Begum
Bendayan
Brière
Carr
Chagger
Chang
Chatel
Chi
Clark
Cormier
Dabrusin
Danko
Deschênes-Thériault
Dhaliwal
Diab
Duguid
Earle
El-Khoury
Fancy
Fergus
Fonseca
Fraser
Fuhr
Gainey
Gerretsen
Gobeil
Grant
Gull-Masty
Hanley
Hepfner
Hodgson
Housefather
Idlout
Jeneroux
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Lamoureux
Lapointe (Sudbury)
Lauzon
Lavoie
Lightbound
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacKinnon (Gatineau)
Maloney
McKelvie
McKnight
Ménard
Michel
Miller
Morrissey
Naqvi
Nguyen
Ntumba
Olszewski
Osborne
Powlowski
Ramsay
Robertson
Romanado
Saini
Sari
Schiefke
Shahnawaz
Sidhu (Brampton East)
Sodhi
Sousa
Sudds
Thompson
Valdez
Vandenbeld
Watchorn
Yip
Zerucelli

CONTRE

Députés

Aboultaif
Albas
Anderson
Arnold
Bailey
Barlow
Barsalou-Duval
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Bexte
Blanchet
Block
Bonk
Bragdon
Brunelle-Duceppe
Chambers
Cobena
Cooper
Dancho
Davies (Niagara South)
DeBellefeuille
DeRidder
Diotte
Dowdall
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Fortin
Gaudreau
Genuis
Gill (Brampton West)
Gill (Windsor West)
Gill (Abbotsford—South Langley)
Gourde
Guglielmin
Hallan
Ho
Holman
Jansen
Johns
Khanna
Kmiec
Kram
Kronis
Kusie
Lake
Larouche
Lawton
Lemire
Lewis (Essex)
Lloyd
Mahal
Mantle
Mazier
McKenzie
McPherson
Menegakis
Morin
Motz
Nater
Patzer
Poilievre
Reid
Reynolds
Roberts
Ross

Aitchison
Allison
Anstey
Baber
Baldinelli
Barrett
Beaulieu
Berthold
Bezan
Blanchette-Joncas
Bonin
Borrelli
Brassard
Calkins
Champoux
Cody
Dalton
Davidson
Dawson
Deltell
Deschênes
Doherty
Epp
Falk (Provencher)
Garon
Gazan
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Goodridge
Groleau
Gunn
Hardy
Hoback
Jackson
Jivani
Kelly
Kibble
Konanz
Kramp-Neuman
Kuruc
Kwan
Lantsman
Lawrence
Lefebvre
Leslie
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lobb
Majumdar
May
McCauley
McLean (Calgary Centre)
Melillo
Moore
Morrison
Muys
Normandin
Paul-Hus
Redekopp
Rempel Garner
Richards
Rood
Rowe

Ruff	Scheer
Schmale	Shipley
Simard	Small
Steinley	Ste-Marie
Stevenson	Strahl
Strauss	Stubbs
Thériault	Thomas
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vien
Viersen	Vis
Warkentin	Waugh
Williamson	Zimmer– — 150

PAIRÉS

Députés

Anand	Au
Blois	Carney
Duncan	Fortier
Gallant	Généreux
Godin	Joly
Lalonde	Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
McGuinty	Perron
Plamondon	Royer– — 16

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[*Traduction*]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 novembre, de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Scot Davidson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. En tant que whip en chef suppléant de l'opposition, je donne avis que, conformément à l'article 43(2)a) du Règlement, toutes les périodes d'intervention restantes du caucus conservateur seront partagées en deux.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, comme de nombreux députés le savent, quand on commence un discours — dans mon cas, le 6 novembre — et qu'on le reprend aujourd'hui, le passage du temps donne l'occasion de réfléchir à ce qu'on a dit et à ce qu'on n'a pas dit.

Dans ce premier effort, j'ai concentré mon attention sur une section du budget dont je pensais que beaucoup de députés n'avaient pas parlé. J'aimerais maintenant me concentrer sur une parenthèse que j'ai faite le 6 novembre et lui donner plus de substance aujourd'hui.

Dans mon discours du 6 novembre, j'étais d'accord avec le député de Wellington—Halton Hills-Nord pour dire que le gouvernement du Canada semble pouvoir insister pour que d'autres entités respectent des pratiques comptables généralement acceptables, mais qu'il ne croit apparemment pas qu'il est tenu de les respecter lui-même. J'aimerais en dire davantage à ce sujet.

Le mégadividende à la productivité a pris la succession du superdividende à la productivité du budget de l'année dernière.

Je ne sais pas quels enseignements les responsables des communications du Cabinet du premier ministre tirent de la Maison-Blanche, mais on assiste à une tendance à la surenchère, et là,

c'est encore plus énorme. Il y a d'abord eu la Loi visant à bâtir le Canada, puis la Loi visant à bâtir un Canada fort. J'imagine que, d'ici l'année prochaine, on aura la loi visant à bâtir un Canada vraiment fort au point où on ne l'avait jamais imaginé. C'est un énorme projet de loi, le plus vaste qu'on n'ait jamais vu.

Je voudrais me reporter à la page 363 du budget pour expliquer pourquoi j'ai dit que ce budget s'écartait de ce qui serait considéré comme des principes comptables généralement reconnus. Il s'agit de la définition du capital qui entre dans le calcul des amortissements immédiats à 100 % grâce au mégadividende. Ce n'est pas une mince affaire. Ce calcul alourdit les dépenses de ce budget et contribue à l'augmentation de la dette publique et du déficit. À elle seule, cette mesure représente 36 milliards de dollars de plus que si nous n'avions pas le mégadividende à la productivité.

J'aimerais développer ce point. Dans ce budget, le gouvernement a pris des libertés extrêmes quant à ses méthodes comptables. Toute dépense courante de toute organisation extérieure au gouvernement fédéral, qu'elle soit publique ou privée, nationale ou internationale, et de toute entité ayant pour objectif la constitution d'un capital, est considérée comme une dépense en capital. C'est pour le moins étonnant.

Je vois mes amis opiner du chef.

En général, je ne me tourne pas vers Google pour obtenir de l'aide, car j'aime bien considérer mon propre cerveau comme mon « Google » personnel. Cependant, Google qualifie ces normes de « définitions nationales souples » plutôt que de « normes comptables internationales strictes ». C'est vrai qu'elles sont souples.

Par exemple, si une société ouverte ou une institution financière, telle qu'une banque au Canada, présentait une dépense d'exploitation de telle manière qu'elle soit considérée comme une dépense en capital, je peux affirmer sans hésitation que la direction de cette société et ses vérificateurs seraient convoqués pour s'expliquer, voire congédiés. C'est tout à fait extraordinaire. Aucune organisation n'oserait recourir à une telle manœuvre financière en déclarant à une banque canadienne qu'il s'agit d'une dépense en capital. Les organisations pourraient classer la publicité dans cette catégorie, car elle vise à constituer du capital. Il est difficile d'imaginer quoi que ce soit qui ne pourrait pas correspondre à cette définition si souple.

Je le répète, c'est un élément essentiel, car la manière dont on définit le capital afin de le faire entrer dans le mégadividende à la productivité a une incidence sur les finances du Canada.

Il ne fait aucun doute que la population canadienne soutient l'approche du type « Équipe Canada ». Elle souhaite que le premier ministre s'oppose aux agresseurs étrangers, qu'il s'agisse de la Maison-Blanche ou de quiconque pense pouvoir nuire à l'économie canadienne ou nous faire perdre des emplois. La confiance et la bonne volonté du public sont immenses, et j'exhorte le premier ministre à ne pas les gaspiller dans de telles manœuvres. Nous voulons que de l'aide soit offerte aux entreprises canadiennes.

● (1120)

Comme je l'ai mentionné plus tôt, cette définition s'appliquerait à un mégadividende pour une entreprise. Nous en avons entendu parler plus tôt la semaine dernière, lors de la journée de l'opposition, parce que la motion présentée demandait pourquoi les Commissionnaires n'avaient pas obtenu le contrat pour assurer la sécurité des bureaux de l'Agence du revenu du Canada. Nous avons dit que nous voulions des entreprises canadiennes. La politique du « Canada d'abord » n'est-elle pas celle que nous défendons?

Dans ce contexte, il est important de noter que, lorsque l'on réexamine cette définition ainsi que la plupart des incitatifs à investir au Canada, rien n'indique que l'entreprise doive nécessairement être canadienne. D'ailleurs, lors du débat ce jour-là sur la motion de crédits, nous avons entendu des députés du gouvernement expliquer que la définition actuelle du terme « canadien » pouvait se résumer au simple fait d'avoir ouvert un bureau au Canada, ou d'avoir un guichet quelque part au pays, et de déclarer que l'on allait embaucher des Canadiens. À ce moment-là, on peut dire que c'est une entreprise canadienne.

Il existe partout au Canada des petites et moyennes entreprises qui ont réellement besoin d'accéder à des capitaux pour investir, et on pourrait espérer qu'un mégadividende de ce type soit défini et réglementé de manière à les aider tout particulièrement, mais en réalité, ce sera l'inverse. Ce sont surtout les investisseurs étrangers, les entreprises qui ne sont pas canadiennes, qui en profiteront.

Il y a beaucoup d'autres mesures dans ce budget dont je n'ai pas pu parler lors de ma première intervention le 6 novembre. Une de ces questions est celle que j'ai soulevée hier à la période des questions, à savoir: pourquoi sabrer le financement de Parcs Canada? Si on lit le budget sans trop faire attention, on voit qu'il prévoit 3,5 milliards de dollars sur 10 ans pour Parcs Canada. Ce chiffre peut certainement être utilisé dans des notes d'allocution, ce que les députés libéraux ont d'ailleurs fait pour dire qu'ils protègent nos parcs et qu'ils investissent 3,5 milliards de dollars sur 10 ans.

Il faut lire entre les lignes. Ces fonds visent les immobilisations proprement dites; on ne parle pas des investissements fictifs qui servent à alimenter le mégadividende. En fait, ils servent uniquement à la construction de routes, de ponts et de certaines infrastructures précises. Ce sont des investissements physiques dans des parcs, par exemple pour la reconstruction de Jasper. Ce sont ces projets qui bénéficient des 3,5 milliards de dollars.

Ce n'est pas grand-chose si l'on considère que cette somme serait étalée sur 10 ans, mais, en même temps, nous réaliserions une économie relativement modeste, à savoir 145 millions de dollars, alors que le mégadividende coûte 37 milliards de dollars. Nous parlons ici de 145 millions de dollars. À ce stade, le gouvernement a déjà informé les deux tiers des employés de Parcs Canada qu'ils risquaient d'être licenciés. Hier, pendant la période des questions, j'ai fait savoir à la ministre de l'Environnement que quatre gardes du parc national des Îles-Gulf, dans ma circonscription, avaient été informés que leurs postes étaient supprimés. La ministre m'a répondu que c'était possible et qu'on ne lui avait peut-être pas encore fait part de cette décision.

On a annoncé aux employés que le parc national des Îles-Gulf n'aurait plus de gardes à temps plein, mais qu'il faudrait compter sur un garde du parc national Pacific Rim. Certes, ce parc se trouve dans la même province, et certes, il est plus proche que certains autres, mais, à vol d'oiseau, il est situé à environ 130 kilomètres. Nous avons besoin de gardes à temps plein sur le terrain.

Je dis « à vol d'oiseau », mais en fait, la seule façon d'y parvenir en une journée serait de prendre l'avion, car cet endroit n'est pas accessible par voie routière. Il faudrait emprunter des traversiers. Le réseau de traversiers de la Colombie-Britannique fonctionne selon un horaire précis, et à moins que le budget ne soit revu à la hausse pour inclure un service d'hélicoptère disponible 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, il n'y a aucun moyen de faire venir rapidement sur place un gardien de parc pour éteindre un feu de camp illégal ou intervenir auprès d'un braconnier. Les gardiens de parc jouent un rôle essentiel dans l'application de la loi pour protéger les parcs nationaux et les visiteurs de ces parcs. Ils sont autorisés à porter des armes de poing. Ils sont habilités à faire respecter la loi, et on nous dit que ces quatre postes sont supprimés de manière définitive.

Ils n'ont pas reçu un avis de licenciement indiquant que leur poste pourrait être éliminé. Cette information a été communiquée au personnel du parc national des Îles-Gulf ainsi qu'aux résidants de l'île Saturna, située dans ma circonscription, qui est celle dont la plus grande partie de sa superficie appartient à un parc national, soit environ la moitié. Lors des négociations avec les habitants de l'île Saturna, Parcs Canada leur avait donné la garantie absolue qu'il y aurait toujours un gardien de parc résidant à temps plein sur l'île Saturna. Cette promesse est donc rompue.

● (1125)

J'adore Parcs Canada. J'ai eu l'honneur de travailler au cabinet du ministre fédéral de l'Environnement de 1986 à 1988, et, au cours de cette période, nous avons négocié la création de la réserve de parc national Pacific Rim. Aujourd'hui, on semble croire qu'un garde de parc affecté à cette réserve pourrait également assurer la couverture de la réserve de parc national des Îles-Gulf. Nous avons négocié la création de la réserve de parc national Gwaii Haanas, du parc national des Prairies, et d'autres parcs partout au pays. Je suis très fière d'avoir contribué, à titre de représentante du cabinet du ministre, même de façon indirecte, aux négociations ayant mené à la création de ces parcs dans le cadre des travaux de Parcs Canada. Cependant, j'ai honte de constater à quel point l'approche actuelle visant à protéger les parcs nationaux met en péril les écosystèmes ainsi que la santé et la sécurité des visiteurs.

J'en viens maintenant à l'un des éléments du budget que la plupart des Canadiens accueilleront favorablement. Je me réjouis du maintien du laissez-passer Un Canada fort, qui permet aux Canadiens d'accéder gratuitement aux musées. C'est une excellente initiative.

Quant aux tarifs réduits de VIA Rail, il faut vraiment investir davantage dans les services ferroviaires voyageurs. Je ne parle pas ici du projet Alto, qui nécessite encore beaucoup de travail. Les verts appuient sans réserve le développement du train à grande vitesse d'un bout à l'autre du Canada, mais nous avons déjà publié une déclaration détaillant les correctifs à apporter et les réformes nécessaires à l'approche retenue pour le projet Alto, sur lesquels je ne m'attarderai pas aujourd'hui.

Nous avons besoin de parcs nationaux et nous avons besoin de VIA Rail. Or, ce budget laisse les deux de côté. Pourtant, nous invitons les Canadiens à visiter gratuitement les parcs nationaux. Nous avons ainsi infligé un double coup à Parcs Canada. Depuis plus d'un an, ce qui est une excellente chose, nous encourageons les Canadiens et les visiteurs étrangers à découvrir la beauté de nos parcs nationaux. Toutefois, les visiteurs de Banff et de Jasper sont aujourd'hui moins en sécurité, puisque le gouvernement vient d'abolir le programme de recherche et de sauvetage qui faisait appel à 55 chiens spécialement entraînés à localiser des personnes, à participer aux opérations de sauvetage et à sauver des vies. Parallèlement, nous avons encouragé les Canadiens à visiter les parcs nationaux alors même qu'il n'y avait plus de gardes de parc dans des endroits comme l'île Saturna, le parc national des Îles-Gulf et le parc national Kejimkujik.

Les compressions imposées aux parcs nationaux se font sentir partout au Canada. Les Canadiens doivent comprendre que le gouvernement ne coupe pas dans le gras. Dans le cas de Parcs Canada, il coupe dans l'os. Je vois mal comment il sera possible de réparer les dégâts. Nous ne nous sommes jamais vraiment remis des compressions budgétaires de 10 % imposées à Parcs Canada en 2012 sous le gouvernement de Stephen Harper. Pourtant, ce dont nous parlons aujourd'hui est encore plus grave. C'est un manquement à l'obligation statutaire du gouvernement du Canada, prévue dans la Loi sur les parcs nationaux du Canada, de protéger l'intégrité et la pérennité de nos parcs pour les générations futures.

Je vois qu'il me reste environ 15 secondes. Je dirai donc que je ne voterai pas en faveur du budget. J'exhorte le gouvernement, à tout le moins, à ne pas faire de notre budget un objet de risée pour les comptables. C'est gênant.

● (1130)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais revenir sur les observations de la députée sur la mégadéduction à la productivité du Canada. Celle-ci permet aux entreprises de demander immédiatement une déduction pour leurs dépenses d'équipement admissibles. Je pense que c'est très positif. D'ailleurs, vendredi, j'ai eu l'occasion de visiter les locaux de Fort Garry Fire Trucks, une formidable entreprise établie à Winnipeg depuis 1919. Elle accomplit un travail remarquable. Je dirais qu'elle est la première de sa catégorie en Amérique du Nord pour ce qui est de la production de camions d'incendie et bien plus encore.

Ma question pour la députée est la suivante: croit-elle aux avantages de cette déduction?

Elizabeth May: Monsieur le Président, je vais lire à l'intention du secrétaire parlementaire un passage de la page 404, car, en effet, les dépenses en capital et les moyens d'accroître les investissements sont une excellente chose.

On dit:

> Dans ce cadre, les investissements en capital sont définis au sens large comme toute [...] formation de capital [...] qui [figure] directement au bilan du gouvernement ou à celui d'une entité du secteur privé [...]

Cette définition manque totalement de précision. Une entreprise pourrait s'adresser au gouvernement du Canada et affirmer que, bien qu'il s'agisse d'une dépense courante, elle la comptabilise comme une dépense en capital, car si elle l'investit dans la publicité, cela constituera un actif pour son entreprise à l'avenir. Nous devons veiller à ce que le gouvernement du Canada ne recoure pas à des artifices comptables qui mettraient le secteur privé dans l'embarras.

Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC): Monsieur le Président, des millions de Canadiens font la queue devant les banques alimentaires. Je souligne qu'hier, le premier ministre a accordé 560 millions de dollars au Brésil, une économie plus importante que la nôtre.

Ma collègue sait que je me bats ici, depuis 2019, pour le Fonds d'assainissement du lac Simcoe, un projet environnemental concret, ici même au Canada. Nous n'arrivons même pas à obtenir cela.

L'environnement est important. Il est important dans ma circonscription, et il est important pour les Canadiens ici même, chez nous. Je me demande si ma collègue pourrait nous dire ce qu'elle en pense.

Elizabeth May: Monsieur le Président, je remercie mon ami le député d'York—Simcoe-Sud. J'espère que je ne le décevrai pas trop relativement à l'exemple qu'il a choisi. L'an dernier, le premier ministre a rompu une promesse qu'il avait faite au président du Brésil. À mon avis, il a fait honte au Brésil sur la scène mondiale. Le premier ministre avait en effet promis d'assister à cet éminent sommet qu'est la COP30. Pour la première fois, des négociations relatives au climat allaient se dérouler en Amazonie, à Belem.

Quand on considère que le climat au Canada et dans le reste du monde dépend de ce qu'on appelle parfois les poumons de la Terre, c'est-à-dire l'Amazonie, le montant en question n'est pas très élevé. Je pense que la plupart des Canadiens seront ravis que nous consacrions 560 millions de dollars à protéger la forêt amazonienne, puisqu'elle a un effet sur notre atmosphère et notre climat. On en revient ainsi à ce qui explique que le premier ministre ait fait une promesse à un gouvernement étranger avec qui nous essayons d'ailleurs de conclure un accord. C'est une économie du BRIC. Le Brésil, c'est une économie considérable, la plus grosse d'Amérique du Sud. Nous pourrions intensifier nos activités commerciales.

Je sais qu'il y a quelqu'un parmi les collègues de mon ami qui a fait une sortie contre le président Lula. Le président vient de remporter une élection libre et démocratique. Il se trouve d'ailleurs que l'ancienne ministre de l'Environnement est une amie de longue date. Elle s'appelle Maria Silva. Je suis très heureuse que nous financions la protection de l'Amazonie, mais je trouve que c'est des miettes comparativement aux milliards de dollars qui vont aux multinationales étrangères.

● (1135)

[*Français*]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais demander à ma collègue ce qu'elle pense du fait que le gouvernement présente ce budget-là comme un budget vert. Il envoie même ses députés soi-disant verts, dont le député d'Honoré-Mercier, dire que c'est vraiment un budget révolutionnaire vert. La ministre de l'Environnement est à la conférence des Nations unies actuellement et elle brandit son budget en disant aux gens de regarder à quel point on est bon et ce qu'on fait dans la lutte contre les changements climatiques. En même temps, il y a d'anciens députés qui ont quitté ce parti et qui disent sur la place publique que la ministre ment, que ce n'est pas vrai qu'elle respecte l'engagement du Canada envers l'Accord de Paris.

C'est très évident que ce budget-là, selon notre compréhension, ne respecte pas l'Accord...

Le budget

[*Traduction*]

Le vice-président: Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre invoque le Règlement.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je ne sais pas s'il est acceptable de dire indirectement qu'un ministre ment. Je m'attends à ce que vous fournissiez la réponse.

Le vice-président: Je remercie le secrétaire parlementaire. J'ai entendu la même chose.

[*Français*]

Je veux juste rappeler au député qu'on ne peut pas faire indirectement dans la Chambre ce qu'on ne peut pas faire directement. On ne peut pas accuser un député de la Chambre d'avoir menti à quelqu'un. Le député de Repentigny pourrait trouver une autre façon de dire ce qu'il voulait dire. C'est juste un rappel, mais c'est un bon rappel au Règlement du secrétaire parlementaire.

Le député a la parole pour finir son commentaire.

Patrick Bonin: Monsieur le Président, c'est d'accord.

Donc, nous avons une ministre qui, sur la scène internationale, dit que son budget permet de respecter l'Accord de Paris alors qu'il fait exactement le contraire selon plusieurs personnes.

À quel point mon honorable collègue trouve-t-elle que, ce budget-là, c'est de l'écoblanchiment et c'est une tentative de verdissement d'un gouvernement qui se roule dans le pétrole et le gaz?

Elizabeth May: Monsieur le Président, je pense que mon collègue a raison. Les chefs de file du mouvement climatique canadien sont actuellement à la conférence des Nations unies.

[*Traduction*]

Catherine McKenna et Steven Guilbeault participent à la COP31, et ils appuient la lutte contre les changements climatiques. Ce budget fait le contraire. Comme je l'ai dit lorsque je suis intervenue au sujet du budget le 6 novembre, à la page 8, non seulement le gouvernement ne s'engage pas à respecter les objectifs de l'Accord de Paris, ce qui est scandaleux, mais il affirme également que nous sommes guidés par des objectifs depuis trop longtemps.

La communauté scientifique nous a prévenus que, si nous n'atteignons pas ces objectifs, il n'y aura plus de civilisation humaine, ce qui aurait une incidence directe sur notre économie, mais cela aurait une incidence particulièrement importante sur ma petite-fille. Cela n'arrivera pas tant que je serai là.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je vais revenir sur le principe de la mégadéduction à la productivité offerte aux entreprises. Je comprends ce que la députée veut dire, mais j'aurais cru qu'elle approuverait le principe. Si nous disposions d'un programme qui permettrait aux entreprises de déduire immédiatement le coût des investissements, nous pourrions, je l'espère, voir une grande adhésion à ce programme, ce qui créerait des emplois. À mes yeux, la création d'emploi est d'une importance capitale pour l'expansion de l'économie canadienne dans plusieurs domaines. C'est pourquoi je considère vraiment que la mégadéduction à la productivité du Canada représente un aspect très important du budget.

La députée appuie-t-elle le principe de cette déduction?

● (1140)

Elizabeth May: Monsieur le Président, je suis certainement d'accord avec le secrétaire parlementaire sur la grande importance de la création d'emplois et sur le fait que les petites entreprises en créent le plus au Canada. Or, les mesures prévues dans le budget ne visent pas les petites entreprises, mais plutôt les gros capitaux d'investissement de gouvernements et d'entreprises de l'étranger. C'est là un fait qui est passé sous silence.

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais aborder un autre sujet.

Au fond, le budget propose de diminuer l'indexation des transferts en santé de 5 % à 3 % en 2028. Si ça s'avère, ce sera vraiment catastrophique pour le Québec et pour les provinces. Ce sont les gens, les aînés, les malades qui vont vraiment en souffrir.

Qu'en pense ma collègue?

Elizabeth May: Monsieur le Président, je remercie mon cher collègue du Bloc québécois de sa question.

Je suis d'accord pour dire que la sécurité et la pérennité de notre système de santé publique sont essentielles.

En même temps, ce qui m'inquiète, c'est que la plus grande croissance des dépenses du gouvernement du Canada dans ce budget est attribuable au paiement des intérêts sur la dette. Je pense que, dès l'année prochaine, les sommes nécessaires pour payer les intérêts sur la dette dépasseront les transferts en santé publique, et ça, c'est un problème.

[*Traduction*]

Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC): Monsieur le Président, après une décennie de politiques libérales inefficaces, les Canadiens se sont fait dire que le nouveau chef du Parti libéral était un génie de la finance, un maître négociateur et un premier ministre qui était censé dépenser moins, investir davantage et bâtir l'économie la plus forte du G7. Au lieu de cela, ils ont eu droit au Magicien d'Oz, avec sa voix tonitruante, ses grandes annonces et son spectacle grandiose, le tout destiné à détourner l'attention du fait que la vie n'a fait que devenir plus difficile pour les familles canadiennes. Partout au pays, y compris dans ma circonscription, York-Sud—Simcoe, les gens ont du mal à payer leur épicerie, leur loyer et leur hypothèque. Les pertes d'emplois et le recours aux banques alimentaires atteignent des niveaux records, mais les libéraux n'ont rien d'autre à offrir dans le budget de 2026 que de la poudre aux yeux.

Si on lève le voile sur tout cela, on découvrira que le premier ministre tire les ficelles comme le Magicien d'Oz. Ce sur quoi il a une nouvelle fois misé dans le budget est la division des dépenses publiques en dépenses de fonctionnement et en soi-disant investissements en capital, ce qui permet aux libéraux de truquer les comptes en déplaçant les dépenses d'une colonne à l'autre. La directrice parlementaire du budget a jugé d'un mauvais œil cette comptabilité créative et de ces manœuvres. Selon son analyse, 94 milliards de dollars de ce que le premier ministre qualifie d'investissement constituent en fait des dépenses courantes.

Si le fait de dire qu'une dépense est un investissement la rend gratuite, pourquoi s'arrêter là? Si on suit leur logique, les factures astronomiques de repas servis durant les vols du premier ministre sont un investissement dans l'hôtellerie et l'agriculture. Les 60 milliards de dollars versés en intérêts sur la dette sont un investissement dans les marchés financiers. Dans le fond, les possibilités sont infinies. Si ces prétendus investissements sont si profitables, pourquoi se retenir?

Le budget promet un supercycle d'investissement qui mobilisera 400 milliards de dollars. Si les calculs sont si bons, pourquoi ne pas dépenser 1 billion de dollars pour toucher 3 billions? Après tout, si on en croit le gouvernement, ce n'est qu'un investissement en capital. Autant dire que c'est gratuit. Bien sûr, nous connaissons la vérité.

Lorsque les libéraux choisissent des projets chouchous ainsi que les gagnants et les perdants avec de l'argent emprunté, ce sont les contribuables qui finissent par payer la note. Nous l'avons vu dans le cas de Stellantis. Les contribuables ont accordé plus d'un demi-milliard de dollars pour aider à la modernisation de son usine. Pendant un an, le premier ministre et sa ministre de l'Industrie ont promis aux travailleurs de Brampton qu'ils obligeraient l'entreprise à respecter ses obligations au moyen de lettres de désapprobation et de menaces de poursuites judiciaires. La semaine dernière, Stellantis a vendu l'usine à un fabricant de véhicules blindés, une transaction que le premier ministre a qualifiée de trahison. Ce qu'il n'a pas dit aux Canadiens, c'est que son propre gouvernement s'est assis à la table de négociation pendant des mois, qu'il connaissait les modalités de l'accord et qu'il n'a rien fait pour l'annuler. Aussi incroyable que cela puisse paraître, la ministre de l'Industrie a réagi en offrant encore plus d'argent des contribuables à Stellantis afin qu'elle garde l'usine ouverte, au lieu de mettre en place les conditions qui permettraient à de telles entreprises de réussir par elles-mêmes ici, au Canada.

Si les travailleurs sont laissés pour compte sous les libéraux, il y a un groupe qui ne l'est certainement pas, et c'est celui des copains du premier ministre et des petits amis des libéraux. Les libéraux ont accordé un contrat de 2,3 milliards de dollars à un ami de longue date du premier ministre, 1,6 milliard de dollars à une entreprise d'intelligence artificielle liée à un donateur libéral qui dirige maintenant une agence fédérale, 2 milliards de dollars en remboursement par l'entremise de Brookfield, l'ancienne société du premier ministre, et des centaines de millions de dollars supplémentaires pour faire plaisir aux médias et les faire taire.

● (1145)

Voilà le véritable rendement des investissements des libéraux: des ententes désavantageuses et des pertes d'emploi. Ce sont les contribuables canadiens qui doivent payer la note, tandis que les proches du Parti libéral s'enrichissent. Pendant ce temps, le premier ministre colporte des demi-vérités et ne dit aux Canadiens que ce qu'ils veulent entendre.

Le premier ministre, tel le Magicien d'Oz, s'efforce de cacher la vérité, à savoir que ce sont les Canadiens qui paient pour toutes ces dépenses. Or, les Canadiens s'en rendent compte chaque fois qu'ils font le plein, qu'ils passent à la caisse ou qu'ils reçoivent leur chèque de paye. Au lieu de faire baisser le coût des aliments, de l'essence et du logement, les libéraux ajoutent 765 milliards de dollars à la dette, ce qui coûtera à la famille moyenne 6 000 $ en intérêts cette année seulement. Le gouvernement libéral consacre maintenant plus d'argent au service de la dette qu'aux soins de santé. C'est parfait pour les banquiers ou les détenteurs d'obligations, mais c'est désastreux pour ceux qui se retrouvent à l'urgence ou qui sont en attente d'une chirurgie.

Le premier ministre voudrait que nous ignorions tout cela et que nous mettions des lunettes teintées de vert, comme dans la Cité d'Émeraude. Il ne cesse de dire que nous n'avons jamais eu la vie aussi belle, que le coût de la vie n'a jamais été aussi abordable en 10 ans et que la Chambre est en ordre, pendant que ses valets parcourent le pays pour répéter le même message. Les libéraux disent qu'ils rendent la vie plus abordable en proposant un autre supplément au crédit pour la TPS, sauf que la plupart des gens de la classe moyenne ne peuvent pas en bénéficier, il réduit à peine les factures d'épicerie, qui ont augmenté de 33 % depuis 2020, et il est offert alors même que les libéraux rendent tout plus cher avec la taxe sur le carbone pour les industries et le rétablissement de la taxe d'accise sur l'essence.

Les petites entreprises sont elles aussi saignées à blanc. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a qualifié ce budget de très décevant, et l'optimisme chez les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprise n'a jamais été aussi bas.

Il n'y a pas d'endroit comme le Canada, mais la promesse du premier ministre de construire 500 000 logements par année ne figure même pas dans le budget de 2026. Ce n'est pas étonnant. Les mises en chantier ont diminué de 11 % par rapport à septembre dernier, et de 4 % depuis le début de l'année.

Malgré toutes les promesses du gouvernement de réduire l'immigration, le Canada pourrait accueillir plus de 600 000 nouveaux résidents permanents l'année prochaine, le nombre le plus élevé de son histoire, alors que nos hôpitaux, nos autoroutes, nos écoles et nos logements sont déjà au point de rupture et que le tissu social est sur le point de se déchirer en morceaux.

Si nous retirons nos lunettes, nous pouvons constater à quel point les promesses des libéraux sont déconnectées de la réalité que vivent les Canadiens dans tous les aspects de leur vie. Avec le budget de 2026, les libéraux affirment vouloir que nous soyons maîtres chez nous, mais de plus en plus de Canadiens ne sont maîtres de rien. Ils ne parviennent pas à trouver des emplois bien rémunérés ni à épargner pour réaliser les projets auxquels ils aspirent, comme fonder une famille, lancer une entreprise ou prendre leur retraite dans la dignité. Comment pourraient-ils avoir le sentiment de contrôler leur vie, et même leur destin?

Tout comme Dorothée, trop de Canadiens ont l'impression d'avoir été emportés par une tornade et déposés dans un endroit qu'ils ne reconnaissent plus: un Canada où le dur labeur n'est plus récompensé et où la promesse d'une vie meilleure pour la prochaine génération s'éloigne peu à peu. Malheureusement, ce budget ne fera qu'empirer les choses.

Je voterai contre le budget de 2026.

● (1150)

[*Français*]

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention mon honorable collègue. J'aimerais savoir si les conservateurs appuient le fait que, présentement, les dépenses en matière de défense s'élèvent à 2 % du PIB et que notre objectif est de nous rendre à 5 %, alors que, à l'époque de Stephen Harper, ces dépenses représentaient 1 % du PIB.

Le budget

[*Traduction*]

Scot Davidson: Monsieur le Président, j'ai assisté à un défilé du père Noël à Sharon la fin de semaine dernière, et les gens venaient me voir pour me dire à quel point ils étaient frustrés du fait que plus de 2 millions de personnes ont recours aux banques alimentaires. Rien n'a changé sur le terrain. Comme je l'ai dit, malgré tous les protocoles d'entente et les grandes annonces selon lesquelles le gouvernement fait ceci ou cela, rien n'a réellement changé pour les Canadiens dans la vie de tous les jours.

[*Français*]

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Monsieur le Président, dans le budget, on dit au Québec et à toutes les provinces que, à partir de l'année prochaine, il y aura une coupe dans le financement de la santé du fédéral vers les provinces. On sait que c'est actuellement à 5 %. Les provinces ont toutes demandé que ce soit à 6 %. Toutefois, le gouvernement reporte ça à 3 %, ce qui fait que le Québec et l'ensemble des provinces auront de la difficulté à faire vivre leur système de santé public.

Est-ce que mon collègue est d'accord avec moi pour dire qu'il s'agit d'un mauvais choix et que le gouvernement fédéral devrait mieux soutenir les provinces, afin qu'elles donnent des services en quantité et en qualité requises?

[*Traduction*]

Scot Davidson: Monsieur le Président, c'est justement ce qui est si frustrant. Je partage l'avis de mon collègue. Dans ma circonscription, il y a des gens qui n'ont même pas de médecin. J'ai reçu ce matin des courriels de gens qui veulent que le pays conserve les 560 millions de dollars destinés au Brésil. Des gens me disent qu'ils n'ont même pas de médecin. Nous n'arrivons même pas à obtenir de l'argent pour le Fonds d'assainissement du lac Simcoe, ici même au Canada.

Deux millions de personnes ont recours aux banques alimentaires au Canada. C'est scandaleux. Et voilà que le premier ministre annonce, en grande pompe, l'octroi de 560 millions de dollars au Brésil. C'est inacceptable.

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, comme tous les députés, je suis allé dans ma circonscription la semaine dernière. Je suis sûr que mon collègue aussi est retourné dans la sienne. Les députés savent-ils ce qu'on m'a dit au sujet du budget que le premier ministre vient de présenter? Rien. Il n'y a rien dans ce budget pour les gens ordinaires. L'épicerie coûte plus cher. Statistique Canada vient d'annoncer que l'inflation est à 3,1 %; le prix de l'essence a augmenté et le prix de l'épicerie a augmenté.

Je me demande ce que mon collègue a entendu dans sa circonscription. Moi, les gens m'ont dit que le budget ne les aidait pas. D'ici 2030, la dette du pays aura augmenté de 755 milliards de dollars. Le service de la dette va devenir l'une des dépenses les plus importantes du budget fédéral, dépassant même les dépenses en santé. Qu'est-ce que les concitoyens de mon collègue lui ont dit lorsqu'il était chez lui la semaine dernière?

● (1155)

Scot Davidson: Monsieur le Président, c'est exactement ce que mes concitoyens me disent. Ils sont de nouveau laissés pour compte avec ces protocoles d'entente et ces annonces. Il n'y a rien pour eux. J'ai dit la même chose au sujet des petites entreprises.

Il y a des travailleurs de l'automobile dans ma circonscription. Le premier ministre a lui-même déclaré que la Chine constituait la plus importante menace pour la sécurité du Canada. Mes collègues devraient y réfléchir. Or, voilà que le premier ministre fait cause commune avec ce régime autoritaire pour porter un dur coup à l'industrie automobile canadienne. C'est carrément inacceptable.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur et un privilège de prendre la parole à la Chambre au nom des formidables habitants du Sud-Ouest et du Centre-Ouest de la Saskatchewan.

Au cours de la dernière semaine, les députés étaient de retour dans leur circonscription. Je tiens à remercier toutes les légions, les écoles et les centres communautaires qui ont organisé des cérémonies du jour du Souvenir. Il est essentiel que nous nous souvenions des sacrifices consentis par nos anciens combattants, de ceux et celles qui ont payé le prix ultime, ainsi que des hommes et des femmes qui servent encore aujourd'hui au sein des forces armées. Nous avons le devoir de préserver leur mémoire, et j'ai eu l'honneur de participer à des cérémonies organisées pour l'occasion la semaine dernière.

Je tiens également à souligner tout particulièrement l'excellent travail de l'école secondaire Dinsmore. J'ai eu le plaisir d'assister à sa cérémonie du jour du Souvenir le 10 novembre. Les élèves et les membres du personnel ont organisé une cérémonie remarquable, à laquelle de nombreux membres de la collectivité ont également participé. Je félicite l'école secondaire Dinsmore, ses élèves et ses enseignants pour cette belle réussite.

La semaine dernière, j'ai aussi eu l'honneur de me rendre à Luseland, une petite localité située dans le Nord de ma circonscription. J'y avais été invité à l'occasion de la remise, par la caisse populaire de Luseland, d'un chèque de 400 000 $ destiné au fonds d'amélioration de l'aréna communautaire. L'aréna de Luseland est l'un des plus anciens de la Saskatchewan et il a grandement besoin d'être rénové et modernisé. La municipalité a élaboré un excellent projet d'environ 4 millions de dollars qui prévoit la démolition de l'ancienne piste de curling, la construction de nouveaux vestiaires, l'agrandissement des gradins ainsi que l'aménagement d'une nouvelle cuisine et d'autres installations. L'aréna offrira ainsi des locaux mieux adaptés aux besoins de la population, des jeunes et des programmes de hockey. Il pourra accueillir des parties, des tournois et l'équipe de hockey senior. Ce sera un véritable atout pour la région.

On m'a notamment interrogé, lors de mon séjour là-bas, sur la nouvelle initiative du gouvernement visant à augmenter le financement au moyen du programme pour les installations de loisirs et de sport. J'ai trouvé fascinant que, juste au moment où on m'a invité à l'aréna de Luseland, le gouvernement ait annoncé ce programme. D'une manière générale, je crains qu'une grande partie de cet argent ne soit allouée uniquement aux circonscriptions libérales et aux régions représentées par des députés libéraux. On observe ce phénomène assez souvent. En effet, des députés qui siègent actuellement dans cette enceinte ont dit avoir constaté une augmentation du financement alloué à leur circonscription après avoir traversé le parquet.

C'est exactement ce qu'a fait le gouvernement. Les libéraux l'ont admis. Ils l'ont dit sans détour. Ils ont dit haut et fort ce qu'on ne dit généralement pas à voix haute, c'est-à-dire qu'ils ne sélectionnent que les régions où siègent des députés libéraux pour y allouer des fonds. À mon avis, l'aréna de Luseland pourrait être le premier établissement à bénéficier de ce financement. Si le gouvernement compte distribuer des fonds aux arénas et aux installations de loisirs, l'aréna de Luseland mérite d'en recevoir une part équitable et d'obtenir de l'aide pour son projet.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner également que la Ville de Swift Current envisage de construire un nouveau centre aquatique et, espérons-le, un jour, un complexe sportif attenant, doté d'un terrain de soccer, d'une piste de marche et de tout ce genre d'installations. Pour l'instant, cependant, le centre aquatique demeure la priorité. Je sais que le maire et de nombreux organismes municipaux de la Saskatchewan sont venus ici pour rencontrer des représentants du gouvernement et faire du lobbying auprès d'eux afin que les collectivités de la province et de l'ensemble du pays aient un accès juste et raisonnable aux fonds prévus pour ce genre d'installations. Le centre aquatique de Swift Current serait l'un des divers projets que je demanderais au gouvernement d'envisager sérieusement lorsqu'il déterminera où les fonds de ce programme iront.

Je veux dire que, quand le gouvernement fait des dépenses, toutes les collectivités doivent avoir un accès égal aux fonds, quelle que soit la couleur politique de leur député. La raison pour laquelle je dis ça, c'est que, au cours du dernier trimestre, les entreprises ont publié leurs résultats trimestriels, entre autres, et qu'une entreprise en particulier a enregistré une augmentation massive de 500 % de ses bénéfices. C'était Brookfield. Nous continuons de constater que, quand le gouvernement choisit où il dépensera les fonds publics, l'argent semble toujours aller là où il y a un lien avec des proches du Parti libéral ou des personnes particulières qui ont des liens avec le gouvernement. Ensuite, nous voyons que la marée soulève ce bateau, mais ne soulève pas tous les autres bateaux. C'est un peu ridicule que, chaque fois que le gouvernement fait quelque chose, il semble que la firme Brookfield soit la seule à en bénéficier.

● (1200)

Le premier ministre a une phrase célèbre, à savoir que le Canada crée deux fois plus d'emplois que les États-Unis. Regardons les chiffres. En octobre, le Canada a perdu 4 700 emplois. Avant cela, de janvier à octobre, le Canada a perdu 45 900 emplois. Les États-Unis ont créé 861 000 emplois. Je n'ai pas le droit de dire que le premier ministre ment. Ce serait…

Le vice-président: Je me dois d'interrompre le député. Il ne doit pas faire indirectement ce qu'il est interdit de faire directement à la Chambre. Je l'invite à trouver une autre façon de faire valoir son argument, sans employer le mot qu'il a prononcé ni faire allusion à l'idée en question.

Je laisse le député poursuivre.

Jeremy Patzer: Je réfléchissais simplement à voix haute, monsieur le Président, en cherchant comment formuler les choses autrement. Parlons de mythe. Au chapitre de la création d'emplois au pays, le premier ministre aime s'exprimer par des mythes.

Remontons encore plus loin. Le premier ministre est devenu le conseiller économique spécial de son prédécesseur en 2020 ou 2021, dans ces eaux-là. Or, entre 2019 et 2024, le Canada n'a créé aucun emploi au sein du secteur privé. Lorsque les libéraux se mettent à parler d'emploi à la Chambre, il s'agit en fait souvent de ceux qu'ils ont créés dans la fonction publique. Nous avons entendu le ministre des Finances se péter les bretelles pour un taux de croissance annualisé de 3,5 %, sauf que c'était une hausse momentanée attribuable au programme Emplois d'été Canada. C'est de l'argent qui est sorti des coffres de l'État. Ces emplois ont disparu par la suite, et les chiffres se sont de nouveau effondrés.

Les libéraux ont une façon pour ainsi dire trompeuse de jouer avec les chiffres. En réalité, le taux annualisé est descendu à environ 1,5 % ou juste sous la barre des 2 % actuellement, et sa chute se poursuit. En conséquence, en juillet, en août et en septembre, c'est-à-dire au cours de la même période, le taux de croissance de l'économie a été de 0 %, de 0 % et de -0,1 % respectivement.

Revenons à la période de cinq ans de 2019 à 2024. Le nombre d'emplois par 1 000 habitants dans le secteur privé en Ontario a diminué d'environ 17,8 emplois au cours de cette période de cinq ans. Le Québec a perdu en moyenne 5,5 emplois du secteur privé au cours de cette période. La situation était pire en Colombie-Britannique, avec une moyenne de 35,7 emplois perdus dans le secteur privé pour 1 000 habitants. Les États-Unis ont créé en moyenne 7,6 emplois du secteur privé par tranche de 1 000 personnes en âge de travailler, alors que le Canada n'en a créé aucun.

Selon un article paru dans le *National Post*: « Si le Canada avait créé des emplois dans le secteur privé au même rythme que les États-Unis depuis 2019, le pays aurait compté 554 000 emplois de plus dans le secteur privé en 2024. » Au lieu de cela, une fois les gains et les pertes d'emplois pris en compte pendant cette période, le bilan net est de zéro.

Un rapport de l'Institut Fraser indique que le niveau de vie moyen des Canadiens s'est détérioré entre 2020 et 2024 malgré la croissance économique globale, et que la baisse du PIB par habitant est la plus grave observée sur une période de cinq ans depuis la Grande Dépression.

Je suis bien conscient que la pandémie a eu lieu, ce que le gouvernement ne manquera pas de répéter. Il s'en est passé des choses. Si l'Institut Fraser a choisi un échantillon de cinq ans, c'est précisément pour modéliser l'évolution de la reprise de l'emploi et des mesures économiques prises pour créer des emplois et insuffler un élan au Canada. Le premier ministre actuel, qui a été conseiller spécial du premier ministre précédent, a échoué lamentablement dans ce rôle. Nous savons à quel point l'ancien premier ministre était pathétique aussi.

Je tiens à soulever deux petits points avant que les libéraux ne m'accusent d'être toujours pessimiste. Je vais leur accorder un peu de mérite, car ils ont reconnu quelque peu l'industrie de l'hélium si importante maintenant en Saskatchewan. Cette industrie continue de croître. Sans vouloir faire de jeu de mots, cette industrie est la seule à se montrer à la hauteur. Les libéraux ont ajouté l'hélium à certaines mesures de traitement fiscal préférentiel, un peu comme le pétrole et le gaz. Ça fait plaisir à voir.

L'industrie en demandait davantage, à savoir qu'on confère à l'hélium le statut de minéral critique. L'hélium est déjà désigné comme un minéral critique, mais le code fiscal ne le traite pas de la même façon que tous les autres minéraux critiques, et c'est ce que l'industrie voulait. Le gouvernement a ajouté l'antimoine à la liste, mais pas l'hélium. Il aurait pu le faire, mais il ne l'a pas fait. De plus, l'industrie espérait construire une installation de liquéfaction d'hélium dans le Sud-Ouest de la Saskatchewan et a travaillé avec le gouvernement pour obtenir du financement à cette fin. Jusqu'à présent, rien n'a été fait à ce sujet.

Ce budget alourdit considérablement le déficit. En fait, au début de mon discours, je me suis rendu sur le site debtclock.ca et j'ai mis le chronomètre en marche dès que j'ai commencé à prononcer mon discours. Au cours de mon discours de 10 minutes à la Chambre, la dette a augmenté de 1 300 000 $. Le gouvernement dépense sans compter et il ajoute 756 milliards de dollars à la dette nationale, ce qui est absolument insensé. Les libéraux doivent mettre fin à leurs dépenses inconsidérées et, à tout le moins, tenter de rétablir l'équilibre fiscal à la Chambre.

● (1205)

[*Français*]

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention mon honorable collègue de la Saskatchewan. J'ai eu la chance de siéger au Comité permanent du commerce international et ce qu'on a entendu quand on a fait une étude sur le Mercosur, c'est que les gens veulent vraiment la potasse de la Saskatchewan pour améliorer la production agricole.

Je présume que mon collègue est en faveur d'exporter plus de potasse.

J'aimerais savoir ce que mon collègue et l'équipe du Parti conservateur pensent de la Mégadéduction à la productivité et de l'ensemble des incitatifs fiscaux bonifiés. Ça s'adresse aux grandes entreprises, mais aussi aux petites et moyennes entreprises.

Vont-ils appuyer la Mégadéduction à la productivité?

[*Traduction*]

Jeremy Patzer: Monsieur le Président, il est possible de rendre la mégadéduction à la productivité utile et bénéfique.

En fait, cette semaine, j'ai rencontré des représentants de Yara, une entreprise de production d'engrais de la Saskatchewan d'envergure mondiale. Le principal problème et le plus grand obstacle de cette entreprise, c'est la taxe sur le carbone pour les industries que le gouvernement fédéral impose aux entreprises de l'industrie lourde comme elle. Cette taxe coûte à Yara 1,32 milliard de dollars chaque année. Nous sommes le seul pays au monde à imposer ce type de taxe. Nous nous rendons non concurrentiels.

Oui, nous devons produire davantage et nous aimerions pouvoir exporter davantage. Ces objectifs pourraient faire partie d'un accord avec le Mercosur. Cependant, lorsqu'un gouvernement continue de mettre des bâtons dans les roues des producteurs, ceux-ci ne seront pas concurrentiels. Le gouvernement doit éliminer la taxe sur le carbone pour les industries.

[*Français*]

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Monsieur le Président, j'ai apprécié le discours de mon collègue, qui est très près de ses producteurs agricoles. Nous sommes aussi très proches de nos producteurs agricoles.

Dans ce projet de loi, un article retire les droits des producteurs, qui vont se faire enlever leurs terres pour le passage d'Alto.

Peut-il exprimer sa solidarité envers les producteurs ontariens et québécois qui vont perdre leur gagne-pain parce qu'ils vont se faire exproprier et retirer leur droit de contester leur expropriation?

[*Traduction*]

Jeremy Patzer: Je suis d'accord, monsieur le Président. Le projet Alto est l'un des plus grands gâchis de ce budget. Il implique de nombreuses choses vraiment terribles, comme l'expropriation des terres agricoles. C'est un projet qui finira par coûter plus de 100 milliards de dollars. Les agriculteurs seront en colère, tout comme les gens de l'Ontario et du Québec. Partout au Canada, les gens sont très en colère parce qu'ils voient combien d'argent le gouvernement gaspillera dans ce projet. Des primes ont déjà été versées à des cadres pour un projet qui n'a même pas encore commencé. Là encore, ça en dit long sur l'ampleur de la corruption au sein du gouvernement libéral.

Je suis d'accord avec la députée pour dire que le projet Alto doit être carrément abandonné, car c'est une catastrophe en puissance pour les contribuables canadiens ainsi que pour les agriculteurs et les propriétaires fonciers qui se trouvent le long du tracé du projet.

● (1210)

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, je veux me concentrer sur un point que je trouve très inquiétant et entendre l'avis du député là-dessus.

Actuellement, les libéraux dépensent plus pour les intérêts sur la dette que pour les transferts en santé: 60 milliards de dollars vont aux intérêts sur la dette, et 57 milliards de dollars sont consacrés aux transferts en santé. J'aimerais que mon collègue nous parle des répercussions de cette situation sur sa région, ou qu'il nous dise ce qu'il en pense de manière générale.

Jeremy Patzer: Monsieur le Président, c'est une excellente question, car les habitants de ma circonscription sont grandement préoccupés par l'état des soins de santé. Le personnel infirmier n'a pas eu d'augmentation de salaire depuis cinq ans. Le gouvernement fait grimper rapidement le déficit, ainsi que les paiements d'intérêts qui en découlent et qui ne cessent d'augmenter. D'ici 2030, le gouvernement consacrera 17 milliards de dollars de plus au paiement des intérêts sur la dette qu'aux soins de santé. L'écart se creuse et la situation échappe à tout contrôle. Je pense que le syndicat qui représente le personnel infirmier pourrait obtenir de bien meilleurs résultats pour les Canadiens avec ces 17 milliards de dollars que le fait le gouvernement en ce moment.

[*Français*]

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Don Valley-Nord.

Je suis vraiment contente de prendre la parole aujourd'hui. Lorsque je prends la parole ici à la Chambre, je pense d'abord aux gens que je représente chez nous, ces familles de Saint-Eustache, de Boisbriand, de Rosemère et de Deux-Montagnes. Je pense aux travailleurs qui se lèvent tôt et aux parents qui comptent chaque dollar. Les Basses-Laurentides sont une région où les gens travaillent et s'entraident, une région fièrement québécoise et profondément francophone.

Un budget, ce ne sont pas seulement des chiffres. Ce sont aussi des choix, et ces choix doivent améliorer la vie des gens. C'est tout le sens de ce budget qui porte un message fort: maîtres chez nous. Être maîtres chez nous, c'est pouvoir décider de notre avenir, investir ici et créer de bons emplois. C'est être souverains chez nous au Canada.

Aujourd'hui, la première inquiétude des familles est le coût de la vie. L'épicerie et le logement coûtent cher, et les coûts de transport pèsent lourd sur le budget. Dans notre région, la majorité des gens ont besoin de leur voiture pour aller travailler. Ils ont besoin d'un coup de pouce maintenant. C'est pourquoi le budget propose un supplément à l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Celui-ci serait versé au début de 2027 aux personnes admissibles. Une personne seule pourrait recevoir jusqu'à 339 $ de plus et un couple avec deux enfants jusqu'à 679 $ de plus. Cette somme s'ajouterait à la hausse de 25 % qui est déjà en vigueur. Cela règle-t-il tout? C'est sûr que non, mais, au moment de payer l'épicerie, chaque dollar compte. Le budget propose aussi de bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Environ 180 000 personnes pourraient y avoir droit. Travailler doit permettre de vivre, pas seulement de joindre les deux bouts.

Dans le budget, on trouve aussi quelque chose de très intéressant pour les familles: le laissez-passer Un Canada fort sera de retour l'été prochain, en 2027. Cela va faciliter l'accès aux parcs et aux musées nationaux ainsi qu'à certains voyages en train. L'entrée dans les musées nationaux deviendra gratuite toute l'année pour les jeunes de 25 ans et moins. Une famille, ce sont aussi des personnes qui prennent soin des autres. Je pense à une femme qui accompagne sa mère malade. Ces proches aidants donnent énormément, souvent sans faire de bruit. Le budget propose de rendre le crédit canadien pour proche aidant entièrement remboursable. C'est une excellente nouvelle. Cela aiderait aussi les personnes qui paient peu ou pas d'impôt. Environ 585 000 proches aidants pourraient en bénéficier. Pour certains, l'aide pourrait atteindre 1 260 $ par année. Prendre soin d'un proche ne devrait pas conduire à s'appauvrir. Nous devons aussi continuer à soutenir les soins à domicile avec le Québec. Nos aînés méritent de vieillir dans la dignité.

Un sujet qui me tient aussi à cœur est celui des femmes. L'égalité n'est pas seulement un principe, c'est une réalité à construire. Le budget propose 8 millions de dollars pour les organismes qui défendent les droits des femmes et près de 15 millions de dollars pour la recherche sur la santé des femmes. La santé des femmes n'est plus un sujet secondaire. L'égalité, c'est aussi pouvoir vivre sans violence. Le gouvernement a également annoncé 607 millions de dollars pour renouveler les ententes de prévention de la violence et le soutien aux victimes.

Un gouvernement doit rendre les démarches plus simples. Le budget propose une même échéance, soit le 15 mai, pour produire les déclarations de revenus et payer les impôts. Cette mesure viserait l'année 2027 et les suivantes. Le gouvernement lance aussi une consultation sur le Régime enregistré d'épargne-retraite, ou REER, qui deviendrait à vie. L'idée est simple: éviter de devoir changer ce régime à 71 ans. Les retraits minimaux prévus après cet âge seraient conservés. Une retraite devrait être plus simple à gérer, pas plus compliquée.

Je veux maintenant parler des emplois dans les Basses-Laurentides. À Saint-Eustache, l'entreprise Nova Bus contribue à la société avec son savoir-faire manufacturier. Mes collègues connaissent-ils les autobus électriques qui se promènent ici à Ottawa? Ils viennent de ma circonscription. Nous en sommes très fiers, dans les Basses-Laurentides.

● (1215)

À Boisbriand et dans les villes voisines, des entreprises créent des emplois chaque jour. Ces employeurs doivent composer avec les droits de douane, la concurrence et les coûts. Derrière chaque emploi, il y a une famille. Le budget prévoit du soutien pour les entreprises touchées par les tensions commerciales. Il aide à moderniser les équipements, à former les travailleurs et à ouvrir de nouveaux marchés. Le gouvernement doit mieux s'adapter aux programmes et aux besoins des régions. Les besoins de nos manufacturiers ne sont pas ceux des grandes villes.

Il y a une mesure qui va être mise en place et qui est vraiment très bien. Il s'agit de la stratégie nationale d'électrification du Canada. Pour les thermopompes, il va y avoir une remise unique qui pourrait aider jusqu'à 820 000 ménages à économiser un total de plus de 1 milliard de dollars par année. L'installation de thermopompes va aider à rendre l'environnement encore plus vert. Il y a aussi le mégaprojet de Churchill Falls. À échéance, ça va permettre de produire 25 % de capacité hydroélectrique de plus. Ça pourrait couvrir Vancouver, Toronto et Montréal. C'est un projet qui fait vraiment partie des mégaprojets que nous avons dans notre programme.

Une autre mesure que je trouve particulièrement intéressante, c'est la Mégadéduction à la productivité. C'est un nom technique, mais l'idée est simple: permettre aux entreprises de déduire immédiatement de leur revenu imposable la totalité du coût des nouveaux investissements admissibles. En termes comptables, on appelle ça des amortissements. Cela comprend notamment la machinerie, des équipements et des nouvelles technologies. La mesure couvre maintenant plus de 65 % des investissements en immobilisation contre environ 15 % auparavant. C'est une excellente mesure et ce n'est pas juste pour les grandes entreprises, c'est aussi pour les PME. La mesure va viser les biens admissibles à compter du 15 septembre 2026 et deviendrait permanente. Pour une PME de Boisbriand qui modernise sa production ou pour un fabricant à Saint-Eustache qui achète une nouvelle machine, cela peut réellement changer les choses. C'est plus de possibilités d'investir, d'innover et de créer de nouveaux emplois dans les Basses-Laurentides.

Je veux aussi parler de notre souveraineté et de la défense au Canada. La Stratégie industrielle de la défense a un impact énorme dans les Basses-Laurentides. Elle a été lancée cette année et vise à renforcer nos capacités et à donner davantage de place aux entreprises canadiennes dans les achats de la défense. L'objectif, quand on dépense dans la défense, c'est d'avoir un double usage, autant dans l'entreprise privée que dans la défense pour ce qui est de l'utilisation. Le budget propose 2,3 milliards de dollars sur cinq ans pour accélérer le développement et l'acquisition de drones et de systèmes de protection contre les drones. Nous avons quand même trois océans autour du Canada; il faut donc surveiller les côtes. Dans ma circonscription, il y a MHI RJ Aviation. Cette compagnie est en train de fabriquer un drone qui pourrait faire une longue durée. Cela permettrait de surveiller toutes nos côtes atlantique, pacifique et du Nord, ainsi que de surveiller tout l'Arctique. On le sait très bien: quand on dit « souveraineté canadienne », c'est surveiller ce qui nous appartient.

Par ailleurs, il faut protéger nos emplois, en créer et faire grandir notre savoir-faire. En même temps, il y a des mesures à l'intérieur du budget sur lesquelles nous allons travailler avec le gouvernement du Québec. Parlons de l'itinérance. Étonnamment, dans Saint-Eustache et dans les Basses-Laurentides, c'est une chose sur laquelle il faut se pencher depuis plus de 10 ans. Dans notre budget, en travaillant avec le gouvernement du Québec et les municipalités, c'est quelque chose dont nous allons nous occuper. Pour ça, nous avons aussi besoin de logements.

Enfin, je veux parler de la langue française. Dans les Basses-Laurentides, le français est la langue de nos familles. Nous allons investir dans la culture, nous allons investir dans les arts pour nous assurer que tout le monde peut contribuer et continuer à vivre en français au Québec, mais aussi dans le reste du Canada, car il y a 1 million de francophones à l'extérieur du Québec.

C'est un beau budget; c'est le budget « Maîtres chez nous ».

J'attendrai avec grand plaisir les questions de mes collègues.

● (1220)

[*Traduction*]

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Monsieur le Président, la députée d'en face a mentionné le projet Churchill Falls. J'aimerais lui poser une question concernant la partie terrestre de ce projet, soit le parc éolien du Labrador. La députée pourrait-elle préciser qui en est le promoteur, quel tracé est envisagé et à quelle date les travaux devraient commencer?

[*Français*]

Linda Lapointe: Monsieur le Président, la question de mon honorable collègue est très pointue.

Elle vient de Terre-Neuve-et-Labrador. Moi, je viens des Basses-Laurentides. Je suis très satisfaite de savoir qu'une entente est signée avec Terre-Neuve-et-Labrador pour s'assurer d'augmenter la capacité hydro-électrique.

C'est une électricité verte qui serait l'équivalent de toute l'électricité que Vancouver, Toronto et Montréal utilisent. Cela m'enchante énormément.

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, parlant de langue française, il y a vraiment un problème flagrant ou, du moins, quelque chose manque cruellement à ce budget. C'est un changement, parce qu'on sait qu'en matière de politique d'appui aux langues officielles fédérales, depuis le début, c'est 3,7 milliards de dollars qui ont été consacrés exclusivement à la promotion de l'anglais, au système d'éducation anglophone, ainsi qu'aux services de santé en anglais. Tous les groupes de pression anglophones du Québec reçoivent continuellement de l'argent. Le gouvernement répète qu'il va défendre le français et qu'il y aura des changements. Or on a regardé dans les comptes publics de 2023, 2024 et 2025, et il n'y a pas de changement. Ça se poursuit et c'est vraiment inacceptable. Même le budget des contestations judiciaires a été augmenté. Il devrait servir à affaiblir encore plus la loi 101.

Qu'en pense ma collègue?

Linda Lapointe: Monsieur le Président, les langues officielles sont un sujet qui me touche énormément.

J'ai eu la chance de siéger trois ans au Comité permanent des langues officielles. Le français, je le défends, mais, en même temps, nous vivons dans un pays bilingue. Ainsi, ce qui s'applique aux anglophones au Québec s'applique aux francophones hors Québec. Plus de 1 million de personnes reçoivent leur éducation et des services de santé à l'extérieur du Québec.

Ça sert donc à renforcer le français dans le reste du Canada.

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue a mentionné les autobus électriques qui sont fabriqués dans sa circonscription. Dans le budget de 2026, on a annoncé plus de 600 millions de dollars pour des bornes de recharge pour des voitures électriques.

Je suis donc curieux de savoir quel serait l'effet de cette mesure pour les citoyennes et les citoyens de Rivière-des-Milles-îles.

Linda Lapointe: Monsieur le Président, je sais que mon honorable collègue est très préoccupé par l'environnement. Je le suis aussi.

Quand on ajoute des bornes de recharge, ça incite les gens à avoir une voiture électrique pour parcourir le Canada. Il y aura donc moins de gaz à effet de serre. On va ajouter 55 000 bornes de recharge soutenues par le gouvernement fédéral pour les voitures électriques.

Il a fait référence à Nova Bus, dont je suis très fière. Tous les autobus électriques qu'on voit ici, à Ottawa, ou dans la région de Montréal, sont des autobus Nova Bus qu'on construit fièrement à Saint-Eustache et qu'on souhaite vendre aux États-Unis. En effet, ils en achètent.

● (1225)

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais qu'elle nous dise où se trouve, dans le budget, une mesure pour encourager l'électrification des camions lourds et des autobus.

Il n'y a plus de programme au gouvernement fédéral. Il n'y a rien dans le budget, à part de l'argent pour des bornes, j'en conviens.

Où la députée voit-elle cet argent, alors qu'il n'y en a pas du tout?

Linda Lapointe: Monsieur le Président, cette question est intéressante.

Présentement, on se focalise sur l'objectif de donner aux camions ou aux voitures la possibilité de se recharger, en ayant plus de bornes électriques. Cela dit, il ne faut pas oublier qu'on va investir dans le mégaprojet de Churchill Falls, qui va augmenter la capacité électrique du Québec, et de Terre-Neuve-et-Labrador aussi. C'est de l'hydro-électricité, c'est de l'énergie verte; il n'y a donc aucune émission de gaz à effet de serre.

[*Traduction*]

Maggie Chi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour appuyer le budget ambitieux présenté par le ministre des Finances. Ce budget fait exactement ce qu'il annonce sur sa couverture. Il nous met sur la voie qui nous permettra d'être maîtres chez nous.

Nous avons tous écouté avec beaucoup d'attention le discours budgétaire prononcé par le ministre des Finances. Nous avons pris connaissance des articles de presse très positifs concernant l'approche responsable adoptée par le gouvernement pour mettre en place des investissements dans des domaines clés, essentiels pour bâtir un Canada fort, résilient et indépendant pour tous.

La semaine dernière, en parcourant ma circonscription, Don Valley-Nord, j'ai pu constater la confiance que suscitent le leadership du premier ministre et l'orientation du gouvernement. Mes électeurs comprennent que le système commercial mondial est en pleine refonte. Nous sommes à un tournant de l'histoire de notre pays. Ils savent que les Canadiens se serrent les coudes et que leur gouvernement les soutiendra.

Le premier ministre a vu juste lorsqu'il a déclaré que notre plus grande force est quelque chose qui ne se trouve pas dans un bilan financier: la confiance. Le Canada possède ce dont le monde a besoin pour se nourrir, se chauffer et s'alimenter en énergie. Nous avons les moyens d'être maîtres de notre destinée. On nous considère comme un partenaire commercial fiable et stable dans un monde qui est tout sauf cela, et c'est pourquoi nous investissons dans ces domaines pour faire croître notre économie.

Le budget de 2026 prévoit la réforme la plus complète des mesures incitatives aux entreprises depuis des générations, afin qu'il soit plus facile pour les entreprises de choisir le Canada et que les travailleurs et les entreprises du Canada puissent prospérer ici même, chez nous. Grâce à un excellent bilan financier, le budget de 2026 rend la vie plus abordable. Les mesures d'abordabilité prévues dans le budget de 2026 pourraient sortir des centaines de milliers de personnes de la pauvreté en 2027. On s'attend à ce que le supplément de 50 % de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels sorte à lui seul 120 000 personnes de la pauvreté.

Au fur et à mesure que l'hiver s'installe, le chauffage deviendra l'une des principales dépenses des ménages. C'est particulièrement vrai pour les maisons chauffées au propane, au mazout ou avec des plinthes électriques, comparativement à celles ayant des thermopompes électriques modernes. Voilà pourquoi le budget de 2026 prévoit un investissement de plus de 2 milliards de dollars pour aider les Canadiens à effectuer la transition. Grâce au nouveau Programme national de remise pour les thermopompes, les ménages pourraient recevoir jusqu'à 10 000 $ pour l'installation d'une thermopompe moderne. Pour les familles qui laissent tomber le chauffage au propane ou au mazout ou le chauffage électrique, ce changement pourrait représenter une économie moyenne de plus de 1 400 $ par année.

Les investissements que nous faisons aujourd'hui façonneront la société de demain, et nous apportons notre soutien à ceux qui en ont le plus besoin. Le budget de 2026 prévoit un investissement de 2 milliards de dollars pour la construction d'établissements de santé mentale et de traitement des dépendances, afin d'aider les personnes à bénéficier d'une prise en charge précoce avant qu'elles n'atteignent un point critique. Cette approche permettra de s'attaquer aux problèmes qui contribuent à l'itinérance, à l'instabilité et à la pression croissante qui pèse sur les collectivités partout au Canada. Nous investissons également 5 milliards de dollars dans le cadre d'un nouveau fonds de soutien intégré visant à combiner le logement supervisé avec des services de santé mentale, de traitement des dépendances et de soutien social.

Inspiré de la Dunn House à Toronto, le modèle de logement avec services de médecine sociale, mis en place par le Dr Andrew Boozary du Réseau universitaire de santé, associe logement et soins de santé. Il a permis de réduire de 52 % le nombre de visites aux urgences et de 79 % la durée des hospitalisations. En rendant la vie plus abordable et en prenant soin les uns des autres, nous sommes maîtres chez nous.

Le budget

L'année prochaine, le Canada fêtera son 160e anniversaire. Les Canadiens se rassembleront pour célébrer notre remarquable pays. Nos histoires seront mises à l'honneur et racontées. Le budget de 2026 soutient les écrivains, les musiciens, les cinéastes, les journalistes et les artistes d'ici afin qu'ils puissent faire connaître nos histoires aux quatre coins du pays. Nous investissons dans les musées, les parcs et les sites historiques où les Canadiens découvrent notre histoire. Nous investissons dans les patinoires, les centres de loisirs et les piscines publiques qui sont au cœur de nombreuses collectivités, ces lieux où l'on apprend à patiner, où l'on organise des fêtes d'anniversaire et où l'on retrouve ses amis. Nous investissons pour bâtir des collectivités fortes.

En tant que députée du parti au pouvoir, c'est avec une grande fierté que je félicite le premier ministre et le ministre des Finances d'avoir présenté le budget de 2026, dans lequel ils proposent un plan ambitieux pour être maîtres chez nous. Avec ce budget, nous construisons à une vitesse et à une échelle sans précédent et nous rendons la vie plus abordable. Nous investissons pour faire du Canada le meilleur pays où vivre, et ce, à toutes les étapes de la vie.

● (1230)

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue est vraiment impliquée dans le domaine de la santé. J'ai entendu parler de l'Association canadienne pour la santé mentale, qui accueillait très favorablement certaines des mesures prévues dans le budget dans les domaines du logement et du traitement des maladies mentales.

Je me demande si ma collègue, la secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, pourrait nous en dire plus sur ces mesures issues du budget.

Maggie Chi: Monsieur le Président, ma collègue fait un excellent travail pour défendre les intérêts de sa collectivité. Elle soulève un très bon point. Nous investissons pour soutenir la santé mentale des Canadiens. Nous investissons dans les logements supervisés parce que nous savons tous que le fait d'avoir un toit au-dessus de sa tête a une grande incidence sur l'accès à des services de soutien et à des traitements médicaux adéquats. Comme je l'ai mentionné dans mon discours, la Dunn House, dirigée par le Dr Boozary du Réseau universitaire de santé, en est un excellent exemple. Ils ont créé ce modèle. Ils se sont regroupés autour de ce modèle qui soutient vraiment les personnes en situation d'itinérance. Cela a fait une énorme différence dans les résultats en matière de soins de santé pour les gens qui ont besoin d'aide.

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Monsieur le Président, j'ai remarqué que la députée d'en face n'a pas mentionné le montant total que le gouvernement dépense. À l'heure actuelle, nous prévoyons consacrer davantage au service de la dette qu'à ce que nous transférons aux provinces au titre des transferts en matière de santé.

Je me demande quelle sera la réponse de la députée.

Le budget

Maggie Chi: Monsieur le Président, examinons quelques chiffres. Nous affichons le ratio dette nette-PIB le plus bas du G7. Notre économie se classe au deuxième rang des pays du G7 pour son taux de croissance. Nous sommes un partenaire commercial crédible à l'échelle mondiale. Nous investissons dans la croissance à long terme du pays. Voilà pourquoi nous investissons dans de grands projets. Nous avons mis sur pied un bureau chargé d'en assurer la supervision. Nous investissons dans les travailleurs et les métiers spécialisés afin de bâtir un pays solide. Ce plan nous mettra sur la voie d'un avenir très prospère pour les jeunes ainsi que pour les aînés qui vieillissent chez eux. Dans le budget, nous avons prolongé les ententes conclues avec les provinces et les territoires en matière de santé mentale, de toxicomanie et de soins à domicile, ce qui permettra d'accompagner les gens tout au long du continuum des soins de santé.

[*Français*]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement va encore faire un énorme déficit cette année, et il faut regarder où vont ces dépenses. Parmi les dépenses, il y a les subventions à la séquestration et à la capture du carbone. Ça, c'est pour permettre aux pétrolières de produire plus de pétrole. Le gouvernement investit en moyenne 10 milliards de dollars par année dans les subventions aux énergies fossiles, incluant le pétrole et le gaz. Il a décidé d'enlever l'interdiction des exportations de charbon. Il veut s'ouvrir à l'exploration pétrolière et gazière dans l'Arctique et y investit même 11 millions de dollars. Toutes ces dépenses servent à aider l'industrie pétrolière et gazière; je ne parle même pas des 43 milliards de dollars d'argent public, essentiellement, pour un futur pipeline de sable bitumineux.

Ma collègue est-elle à l'aise avec l'idée de subventionner les compagnies pétrolières et gazières, alors que, lors de la Conférence des Nations unies sur le climat, le secrétaire général a dit qu'il fallait arrêter de financer ces compagnies, qu'il fallait sortir le pétrole et le gaz et qu'il fallait faire payer les compagnies pétrolières et gazières?

[*Traduction*]

Maggie Chi: Monsieur le Président, comme l'a déclaré le premier ministre, le plan A consiste à bâtir un Canada fort, et c'est exactement ce que nous faisons en investissant dans le secteur des métiers spécialisés, dans le Bureau des grands projets et dans tout ce qui contribuera à la prospérité du pays. Nous en voyons déjà les résultats. Le Bureau des grands projets traite actuellement plus de 20 projets, et les ministres maintiennent sans équivoque que nous agirons toujours en partenariat avec les provinces, les territoires et les communautés autochtones. Nous veillerons également à ce que la population soit dûment consultée pour ce genre de projets. Nous sommes impatients de collaborer avec tous les partis à ce genre de dossiers.

● (1235)

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du budget de 2026 et de ses implications pour les familles canadiennes qui ont du mal à joindre les deux bouts.

Des factures d'épicerie et de chauffage à la hausse des paiements hypothécaires et des dépenses quotidiennes, les familles ressentent la pression, et après 11 ans de gouvernement libéral, beaucoup perdent l'espoir que la situation s'améliore. Pendant ce temps, le budget libéral actuel condamne les Canadiens à des années de déficits et à des intérêts de plus en plus élevés, sans proposer de véritable plan pour réduire les coûts pour les Canadiens. Le gouvernement a baptisé ce budget « Maîtres chez nous », mais compte tenu du montant de la dette que ce gouvernement libéral est en train de contracter, un titre plus approprié serait « Endettés chez nous ».

Le budget de 2026 entraînerait une augmentation de la dette de 765 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Il s'agit de 44 000 $ pour chaque foyer au Canada. Le gouvernement prévoit également 151 milliards de dollars de nouvelles dépenses, alors que les Canadiens ont encore du mal à subvenir à leurs besoins essentiels. Les projections du gouvernement montrent que, pour les seules années 2026 et 2027, les intérêts sur la dette fédérale devraient s'élever à 60,2 milliards de dollars, ce qui signifie qu'une famille de quatre personnes paiera 6 000 $ rien qu'en intérêts sur la dette. D'ici 2030-2031, ce chiffre grimpera à 85,5 milliards de dollars, soit près de 18 milliards de dollars de plus que ce que le gouvernement fédéral versera aux provinces et aux territoires pour les soins de santé. Le pire, c'est que ces paiements ne servent pas à rembourser le capital. Ils ne font que couvrir le coût du service de la dette.

Or, chaque dollar consacré au service de la dette ne peut être utilisé pour réduire les impôts ou améliorer les services dont dépendent les Canadiens. Pourtant, malgré tous ces emprunts publics, les libéraux n'ont aucun plan pour équilibrer leur budget global au cours des cinq prochaines années.

Je veux parler de l'importance d'une gestion financière responsable, une notion que je comprends bien puisque je suis issue du milieu des affaires. Qu'il s'agisse d'acheter de l'équipement, de prendre de l'expansion ou de faire de nouveaux investissements, chaque dépense doit être comptabilisée, et chaque décision financière a des conséquences et doit s'accompagner d'un plan responsable pour financer cette dépense. Le même principe s'applique au gouvernement fédéral. Le premier ministre peut qualifier les dépenses d'« investissements en capital », mais cela ne change rien aux obligations financières qui en découlent. Une telle requalification ne constitue pas un plan financier solide.

Les Canadiens subissent déjà les conséquences des dépenses effrénées et de l'échec économique des libéraux. Selon le rapport « Bilan-Faim 2026 » de Banques alimentaires Canada, les banques alimentaires ont enregistré 2,35 millions de visites en un seul mois. Cela représente une hausse de 117 % depuis 2019, dont près de 776 000 enfants. Près d'un client sur cinq des banques alimentaires a déclaré que son emploi constituait sa principale source de revenus. Ce sont des Canadiens qui travaillent, mais qui n'ont toujours pas les moyens de se nourrir. Banques alimentaires Canada signale également que, depuis 2021, le prix des aliments a augmenté de 30 % et le coût du logement, de 28 %.

Après 11 ans de gouvernement libéral, les Canadiens travaillent fort et se tournent encore vers les banques alimentaires parce qu'ils n'ont pas les moyens de nourrir leur famille.

À ce sujet, je tiens à saluer les vaillants bénévoles et les organismes de toutes les collectivités que je sers et qui travaillent sans relâche pour aider les familles dans le besoin. L'Armée du Salut se prépare à lancer sa campagne annuelle des marmites de Noël, ce qui veut dire que des bénévoles de Terre-Neuve-et-Labrador recueilleront une fois de plus des fonds pour fournir de la nourriture et du soutien aux familles en difficulté financière. Leur générosité reflète la force de nos collectivités, mais les organismes de bienfaisance ne devraient pas avoir à porter le fardeau des terribles décisions financières des libéraux.

À Terre-Neuve-et-Labrador, où l'inflation a atteint 4,9 % en octobre, bien au-dessus du taux national de 3,1 %, les coûts de transport alourdissent la facture. Pour des collectivités comme Anchor Point, St. George's ou Doyles, le carburant n'est pas un luxe, mais une nécessité. Les pêcheurs dépendent du diésel pour faire fonctionner leurs navires, les camionneurs en ont besoin pour livrer l'épicerie et les fournitures, et les agriculteurs, les travailleurs de la construction et les entreprises de notre belle province dépendent tous de carburants abordables. Quand le coût du diésel augmente, ces dépenses se répercutent sur la chaîne d'approvisionnement, ce qui rend l'épicerie, les matériaux de construction et d'autres produits de première nécessité plus chers.

C'est pourquoi nous avons présenté à la Chambre le plan d'urgence des conservateurs pour alléger le prix du carburant, qui comprend des mesures visant à réduire le coût du diésel et à renforcer l'approvisionnement national en carburant au Canada. Le plan des conservateurs prolongerait l'exemption de la taxe d'accise fédérale sur le carburant au moins jusqu'à la fête du Canada 2027 et supprimerait la TPS sur les ventes de diésel. Nous éliminerions également de façon permanente la taxe fédérale sur le carbone pour les industries et le Règlement sur les combustibles propres, qui ajoutent des coûts à la production de diésel, et pourtant les libéraux ont voté contre notre plan.

● (1240)

Le logement aussi pose tout un problème, surtout pour les jeunes Canadiens. D'après un sondage d'Habitat pour l'humanité, plus de la moitié des Canadiens qui ne sont pas propriétaires de leur logis estiment qu'ils n'accéderont jamais à la propriété. C'est la proportion la plus élevée parmi les 22 pays visés par le sondage. La Société canadienne d'hypothèques et de logement projette que les mises en chantier résidentielles passeront de 247 000 en 2026 à 216 000 à peine en 2028. Alors même qu'il faut davantage de logements au Canada, on s'attend donc à ce que la construction aille dans le sens contraire. Les libéraux doivent faire baisser les coûts de transport et les dépenses de l'État pour faire baisser le prix des matériaux de construction et de tout le reste, de manière à ramener les frais de construction à un niveau raisonnable et à rendre le rêve d'accéder à la propriété de nouveau réalisable.

À Terre-Neuve-et-Labrador, nous observons un exode des jeunes, qui sont à la recherche de meilleures perspectives, et maintenant aussi une hausse du coût du logement, alors que la province affiche un taux d'accession à la propriété parmi les plus élevés au pays. Nous ne devons pas laisser les choses se détériorer davantage. Les jeunes Téneliens devraient avoir la possibilité de trouver des emplois bien payés, de s'acheter un logement sans se ruiner et d'élever une famille là où ils ont grandi.

Pour faire baisser le coût de la vie, il faut aussi stimuler l'économie et attirer des investissements privés qui créent des emplois payants. Le Canada a la chance d'avoir une abondance de richesses naturelles, sauf que l'incertitude qu'engendrent la réglementation et les retards indus limite depuis des années leur potentiel de développement. Les conservateurs appellent le gouvernement à approuver les 500 projets en attente d'un permis fédéral, à abroger les lois issues des projets de loi C-69 et C-48 ainsi qu'à fixer un échéancier précis et prévisible pour les approbations.

Le mois dernier, les députés libéraux ont voté contre le projet de loi C-264, qui aurait révoqué l'interdiction des pétroliers sur la côte Ouest. Strathcona Resources a proposé d'exporter jusqu'à 250 000 barils de pétrole brut canadien par jour via Prince Rupert, en utilisant l'infrastructure ferroviaire existante et un nouveau terminal d'exportation maritime. L'entreprise affirme qu'elle pourrait atteindre les marchés internationaux en moins de deux ans sans subvention du gouvernement, ce qui aiderait le Canada à diversifier ses exportations énergétiques, à réduire sa dépendance envers les États-Unis et à attirer des investissements privés.

Au lieu de cela, l'interdiction des pétroliers demeure en place, ce qui limite les possibilités d'acheminer le pétrole canadien vers de nouveaux marchés. Les libéraux disent vouloir faire du Canada une superpuissance énergétique, mais ils maintiennent les obstacles qui empêchent les ressources énergétiques canadiennes d'atteindre ces marchés.

À Terre-Neuve-et-Labrador, nous connaissons l'importance des industries primaires. Nos ressources pétrolières et gazières extracôtières, nos mines et nos minéraux critiques créent de formidables possibilités d'investissement et de croissance économique, mais ces possibilités ne profiteront à nos collectivités que si les projets peuvent être approuvés et réalisés. Le Canada a besoin d'un système de réglementation qui prévoit des échéanciers clairs et qui permet aux projets d'aller de l'avant tout en respectant les exigences en matière d'environnement et de consultation.

Quand le Canada permet aux entreprises d'investir et de prendre de l'expansion, il crée des emplois et consolide son économie sans demander aux contribuables d'assumer le coût de nouvelles dépenses inconsidérées du gouvernement.

Je voudrais revenir sur la hausse des coûts du diésel. Celle-ci exerce une pression énorme sur les entreprises de Terre-Neuve-et-Labrador. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a indiqué que 87 % des propriétaires de petites entreprises, tous secteurs et toutes régions confondus, se disent « très préoccupés » par la hausse des coûts énergétiques, et que 96 % des entreprises de Terre-Neuve-et-Labrador sont préoccupées par ces coûts. Le propriétaire d'une entreprise de transport routier m'a confié que sa facture hebdomadaire de carburant était passée d'environ 85 000 $ à pas moins de 155 000 $. Parallèlement, le coût des pièces et des réparations des camions a augmenté de 30 % à 40 %. L'entreprise achemine chaque semaine environ 20 remorques d'aliments vers Terre-Neuve, notamment des fruits et légumes et de la viande. Le propriétaire m'a dit ceci: « L'exploitation est devenue inabordable et on a l'impression qu'un effondrement est imminent. »

Un pêcheur m'a également confié qu'il dépensait auparavant 25 000 $ par an en diésel, et que ce coût a aujourd'hui doublé. Lors d'une sortie de pêche, il a gagné 5 200 $, mais le diésel lui a coûté 6 400 $. Il a dépensé plus en carburant qu'il n'a gagné lors de cette sortie. Il dit qu'il se demande combien de temps encore les exploitants vont pouvoir supporter ce coût élevé du diésel. Ce sont ces personnes qui font vivre les régions côtières et l'économie locale, mais la hausse des coûts du carburant rend leur survie difficile.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la fédération de motoneige de Terre-Neuve-et-Labrador, les membres du comité de direction ont indiqué que leur principale dépense était le carburant pour l'équipement nécessaire à l'entretien des sentiers de motoneige et des cabanes chauffées. Les ressources qu'ils doivent consacrer au carburant ne peuvent pas servir à améliorer le réseau de sentiers ou à poursuivre leurs efforts admirables pour préserver le mode de vie rural de nos collectivités.

Enfin, les Canadiens méritent de conserver une plus grande partie du salaire qu'ils ont durement gagné plutôt que de devoir financer la dette croissante du gouvernement. Ils devraient pouvoir exploiter une entreprise, gagner leur vie et assumer leurs dépenses quotidiennes sans s'inquiéter des factures à venir. C'est ce que ce budget aurait dû offrir. Or, on demande plutôt aux Canadiens de payer davantage alors que leur situation financière continue de se détériorer.

● (1245)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, en définitive, les fondements de ce budget favoriseront, encourageront et généreront une véritable croissance économique ainsi qu'un soutien concret pour les Canadiens. C'est un budget qui répond aux besoins de toutes les régions du pays, dans un large éventail de domaines.

La députée a parlé du prix de l'essence. La première initiative du premier ministre a été d'éliminer la taxe sur le carbone, ce qui représente un allégement substantiel pour les consommateurs d'essence. Puis il y a eu la suspension de la taxe d'accise, une autre mesure qui a permis de réduire le fardeau fiscal des consommateurs d'essence.

Il me semble que le gouvernement apporte des solutions au large éventail de problèmes auxquels les Canadiens sont confrontés tout en continuant à bâtir une économie plus forte qui fonctionne pour tous les Canadiens.

La députée a-t-elle quoi que ce soit de positif à dire au sujet du budget?

Carol Anstey: Monsieur le Président, je suis ravie de savoir que les libéraux admettent enfin que les taxes sur l'essence et les autres carburants augmentent le coût de la vie pour tout le monde et contribuent aux problèmes d'abordabilité qui affligent les Canadiens. Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout? Pourquoi ne pas supprimer la taxe sur le carbone pour les industries? Pourquoi ne pas éliminer le Règlement sur les combustibles propres? Pourquoi ne pas mettre en place plus d'allégements permanents plutôt que des demi-mesures qui donnent des demi-résultats?

À un moment où les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts, vous ne faites pas tout ce que vous pouvez pour les aider. Je continuerai à défendre les Canadiens qui ressentent les effets de ces politiques nuisibles et irresponsables et à raconter leurs histoires.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle à la députée qu'elle doit adresser ses observations à la présidence et non directement aux autres députés.

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, on sait que le Québec a connu un afflux extraordinaire de demandeurs d'asile depuis plusieurs années. Cela a entraîné des coûts évalués à 733 millions de dollars. Le gouvernement du Canada a déjà envoyé en guise de compensation environ 40 millions de dollars. Le gouvernement du Québec demandait que les compensations soient versées en entier, soit à la hauteur d'environ 700 millions de dollars. Il n'y a rien dans le budget.

Qu'est-ce que ma collègue en pense?

[*Traduction*]

Carol Anstey: Monsieur le Président, je dirais qu'il y a beaucoup de choses qui ne sont pas abordées dans ce budget. Il ne répond certainement pas aux pressions et aux répercussions que ressentent les Canadiens ordinaires. Il ne les aide pas à faire face à la crise de l'abordabilité dans laquelle ils sont plongés en ce moment. Je suis certaine que le député en entend aussi parler. Il y a beaucoup de lacunes. C'est exactement ce dont j'ai parlé dans mon discours et ce que je continuerai de plaider à l'avenir.

Burton Bailey (Red Deer, PCC): Monsieur le Président, le coût de la vie est ce qui préoccupe le plus les Canadiens, et de nombreuses familles ont du mal à joindre les deux bouts. La dette et l'inflation libérales viendront alourdir de 44 000 $ le fardeau de la dette que porte déjà chaque famille. Pourquoi le gouvernement accélère-t-il l'octroi de la résidence permanente à des centaines de milliers de personnes alors que les jeunes Canadiens et les familles n'ont toujours pas les moyens de se loger dans les villes où la plupart de ces nouveaux arrivants s'installent?

Carol Anstey: Monsieur le Président, les pressions sont nombreuses. Je pense notamment au système de santé, dont j'entends certainement souvent parler dans ma circonscription. Il n'y a tout simplement pas la capacité nécessaire pour absorber une telle croissance. C'est irresponsable et imprudent. Dans les collectivités que je représente, de nombreuses personnes sont toujours à la recherche d'un fournisseur de soins de santé primaires après près de deux ans d'attente. Nous ne faisons donc qu'accentuer la pression qui pèse déjà sur ces systèmes, ce qui ne fera qu'aggraver les difficultés auxquelles les Canadiens sont confrontés. Notre système ne peut tout simplement pas soutenir un tel niveau de pression.

● (1250)

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais demander à ma collègue ce qu'elle en pense. Le budget actuel consacré au paiement des intérêts de la dette s'élève à 60 milliards de dollars, alors que les transferts en santé s'élèvent à 57 milliards de dollars. Elle vient de parler de difficultés rencontrées dans sa circonscription. Elle voudra peut-être nous en dire un peu plus à ce sujet, à la lumière de ces chiffres.

Carol Anstey: Monsieur le Président, cette situation nous amène directement à la question des dépenses du gouvernement et de ce que cela coûtera aux Canadiens en ce qui concerne des aspects qui ont un impact sur leur vie quotidienne, comme l'accès aux soins de santé primaires, qui pourrait être élargi si davantage de ressources étaient disponibles. C'est un point très important, et c'est la raison pour laquelle les conservateurs ne cessent de le soulever.

[*Français*]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, j'ai eu la chance de regarder en profondeur le budget et j'ai l'intention aujourd'hui de montrer à quel point ce budget, que les libéraux prétendent vert, n'a rien de vert.

Essentiellement, on nous parle d'électrification des transports. Nous sommes évidemment en faveur de ça. On nous parle d'électrification en général, et nous sommes en faveur de ça. Cependant, dans les faits, les fameux 50 milliards de dollars que le gouvernement dit mettre dans l'électrification, c'est 2,4 milliards de dollars d'ici 2030. Quand on regarde de plus près, on voit que ces 2,4 milliards de dollars vont servir entre autres à produire davantage de gaz au Canada, et davantage d'électricité avec ce gaz. Le gouvernement l'a dit lui-même. Les mégas centres de données qu'on voit apparaître de plus en plus sont notamment une occasion pour le gouvernement de vendre plus de gaz. En fait, il s'agit d'une occasion pour les entreprises, puisque ce sont des entreprises privées qui vont engranger ces revenus.

Le gouvernement allonge des milliards de dollars en subventions pour ces entreprises. La fameuse électricité peut donc être de l'électricité très brune. Il y aura aussi de l'argent pour aider les entreprises produisant de l'électricité avec du gaz à capter et à séquestrer leur énergie. Ce n'est pas tout. Le gouvernement mettra également près de 6 milliards de dollars pour développer des piles à combustible. C'est quoi, des piles à combustible? C'est entre autres l'idée de produire de l'électricité avec du gaz et de mettre ça ensuite dans des batteries, dans du stockage. Encore une fois, le gouvernement subventionne directement le gaz et subventionne directement une électricité qui n'a rien de propre alors que, au Québec, nous avons développé notre électricité renouvelable au fil des années sans aucune cenne du fédéral au préalable, je le rappelle.

Lorsqu'on regarde le fameux argent qu'on investit pour l'électricité, on voit que c'est aussi de l'argent pour le nucléaire. On parle quand même, dans le budget, de 3 milliards de dollars pour faciliter l'exportation du nucléaire dans le monde, le nucléaire dont la production a évidemment été financée largement par des fonds publics et qui, je le rappelle, cause des problèmes notamment avec les déchets. En effet, le gouvernement a choisi de mettre ces déchets sur le bord de la rivière des Outaouais, même si plus de 100 villes au Québec et la Première Nation de Kebaowek s'opposent à ce projet qui pose des risques majeurs de déversement possible dans la rivière des Outaouais, laquelle approvisionne essentiellement près de 3 millions de Québécois, entre autres dans la région de Montréal.

Le gouvernement parle d'électrification, mais il faut savoir qu'il met dans son budget quelque 22 millions de dollars pour affaiblir le Règlement sur l'électricité propre. Il a donc non seulement investi de l'argent et du temps au préalable pour développer une réglementation pour verdir l'électricité au pays, mais il en remet pour affaiblir sa propre réglementation afin de permettre de produire l'électricité davantage avec du gaz et de moins contraindre les entreprises. Pire que ça, le gouvernement va même leur permettre de compenser leurs émissions. On ne sait pas trop comment, mais le gouvernement va changer le règlement pour leur permettre de diminuer les efforts qu'elles ont à faire.

Le gouvernement va évidemment nous dire qu'on a des thermopompes. C'est une bonne chose, les thermopompes, mais relativisons les choses. Tout d'abord, il s'agit d'un programme fédéral où l'argent est donné par le fédéral alors qu'Hydro-Québec a déjà des programmes. Hydro-Québec devrait plutôt recevoir cet argent pour décider quelle est la bonne manière, selon elle, de gérer et d'améliorer l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments et la performance de l'électrification. Ce n'est pas au fédéral de venir dire qu'il va mettre en place un programme par-dessus celui d'Hydro-Québec, que les gens vont avoir deux programmes et qu'il met 2 milliards de dollars là-dedans.

Ces 2 milliards de dollars, mettons-les en perspective. C'est de l'argent qui est effectivement bienvenu et qui devrait aller au Québec, mais, en comparaison, c'est 43 milliards de dollars que le gouvernement va mettre dans un pipeline à partir de l'argent des Canadiens, des Canadiennes, des Québécois et des Québécoises. Mettre en perspective ces 2 milliards de dollars par rapport à 43 milliards de dollars, je pense que ça relativise l'importance du pétrole et du gaz comparativement à la lutte contre les changements climatiques pour ce gouvernement.

Le gouvernement va nous dire aussi, évidemment, qu'il met de l'argent pour l'électrification des transports. Oui, l'électrification des transports est la meilleure manière économique et environnementale de se débarrasser du pétrole, entre autres au Québec, où on importe pour près de 13 milliards de dollars de pétrole qu'on envoie à l'extérieur, en bonne partie à l'Alberta.

● (1255)

Toutefois, regardons ce qu'il propose sur le plan de l'électrification des transports: environ 587 millions de dollars pour des bornes. De ces bornes, 16 % vont aller au Québec. Le Québec va juste avoir 16 % de ces bornes, alors qu'il s'y est vendu à peu près 50 % des véhicules électriques au Canada. Pourquoi? C'est parce que, nous, au Québec, nous avons déjà fait l'effort d'électrifier nos transports. Nous avons déjà mis des bornes un peu partout sur le territoire. Il faut continuer à le faire, mais le gouvernement ne reconnaît pas nos efforts antérieurs.

Il dit vouloir électrifier les transports, mais, dans les faits, outre les bornes, ce n'est pas ce que fait le gouvernement. Il a récemment aboli le mandat sur les véhicules zéro émission. Ce mandat forçait les manufacturiers à produire et à vendre davantage de véhicules électriques. Ça permettait à la population d'avoir accès à plus de véhicules, à des véhicules moins chers, à des véhicules plus petits, entre autres, qui consomment moins d'électricité et qui coûtent moins cher. Là, il a décidé d'enlever complètement ce mandat zéro émission. Il va installer des bornes, mais les gens ont de la misère à avoir des véhicules et des véhicules qui ne coûtent pas cher. Pourquoi est-ce ainsi? C'est parce que les manufacturiers canadiens sont à peu près les pires dans le monde en matière d'électrification. Sur le plan de la production de véhicules électriques, ils sont tellement en retard par rapport à l'Europe et à la Chine qu'ils mettent des barrières et bloquent l'électrification. Les manufacturiers ont demandé au gouvernement d'enlever ça, parce que ça les empêchait de se développer. Évidemment, ce sont les pires, ou presque, de la planète.

Le parc de véhicules au Canada est le pire de la planète sur le plan de la grosseur et de l'efficacité. Pour changer ça, il faut forcer les manufacturiers, mais le gouvernement fait exactement le contraire. D'un côté, il dit qu'il veut électrifier les transports, mais, de l'autre, il supprime son mandat zéro émission.

Il y a pire. Il y avait également une réglementation sur les normes d'émissions de gaz à effet de serre des véhicules légers qui forçait les manufacturiers à avoir des véhicules plus écoénergétiques. Qu'a fait le gouvernement? Il a dit qu'il allait geler ces normes. Ça veut dire que les manufacturiers canadiens et leur lobby ont encore réussi à faire plier le gouvernement, qui va n'exiger aucun effort supplémentaire des manufacturiers jusqu'en 2030. Jusqu'en 2030, ceux-ci n'auront aucunement à resserrer l'efficacité énergétique de leurs véhicules. Ça veut dire que ça va coûter plus cher, encore une fois, aux contribuables, aux Québécois et aux Québécoises, qui vont être pris à aller à la pompe avec des véhicules qui consomment plus d'essence. Ils n'auront pas d'autre choix, parce que le gouvernement a reculé au sujet des véhicules électriques.

Pire encore: le gouvernement fait barrière à l'entrée de véhicules électriques européens au Canada et au Québec. En Europe, il y a de petits véhicules électriques qui ne coûtent pas cher, mais le gouvernement les bloque pour des raisons de sécurité, entre autres, alors que ces véhicules peuvent rouler en Europe et au Mexique, entre autres. Pourquoi n'a-t-on pas accès à ces véhicules? Le gouvernement devrait répondre à cela, mais, évidemment, il n'y a pas un mot là-dessus dans son budget.

J'ai parlé des 43 milliards de dollars d'argent public, voire plus, pour un pipeline. On utilise de l'argent public, parce que les entreprises, les pauvres petites pétrolières, ne veulent pas investir là-dedans. Qui sont les principaux propriétaires des entreprises qui exploitent du pétrole et gaz au Canada? En majorité, ce sont des Américains. Ce sont donc des actionnaires américains qui vont profiter d'une subvention. On parle d'un investissement de 43 milliards de dollars d'argent public, au bas mot.

Le gouvernement a décidé, dans son budget, de confirmer qu'il allait affaiblir la taxe sur le carbone industriel. La tarification carbone, qui équivalait à 0,25 $ par baril de pétrole, c'était déjà trop pour les entreprises. C'est ça, son budget vert. C'est une mégadéduction pour des projets de gaz naturel liquéfié. Ce sera encore une fois une accélération de la production et de l'exportation de gaz.

Là-dedans, il n'y a pas d'argent pour l'adaptation, par exemple. On subit le coût des changements climatiques, mais il n'y a pas d'argent pour aider les provinces ou les villes. Il n'y a pas plus d'argent dans le transport collectif. D'ailleurs, le gouvernement a fait une coupe de 5 milliards de dollars dans le dernier budget. Par contre, il investit pour explorer le pétrole et le gaz en Arctique. Il profite de la fonte de la banquise et des changements climatiques pour dire qu'on va aller en chercher davantage, des énergies fossiles. C'est indécent.

En terminant, j'aimerais dire que le commissaire à l'environnement et au développement durable a été très clair: le Canada n'atteindra pas les objectifs de l'Accord de Paris. Le gouvernement prétend que son budget va l'aider, mais il n'en est rien. Il a été décrié sur la scène internationale par deux anciens ministres, qui ont accusé le gouvernement de dire le contraire de la vérité.

● (1300)

Je le dis très clairement: il est évident que ce gouvernement est en train de faire de l'écoblanchiment au moyen de ce budget, comme il le fait depuis qu'il est au pouvoir.

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue le député de Repentigny a mentionné notre mesure de subventions pour les voitures électriques ou les bornes de recharge pour les voitures électriques.

Mon collègue peut-il me dire si les citoyens de la circonscription de Repentigny seraient en faveur ou contre des bornes de recharge supplémentaires pour les voitures électriques?

Patrick Bonin: Monsieur le Président, c'est évident que, à Repentigny et partout au Québec, on est en faveur de l'électrification des transports.

Le problème, c'est qu'au-delà des bornes qu'on a déjà beaucoup déployées au Québec, on n'aura pas cette juste part de l'implantation de nouvelles bornes au Québec. D'après ce que contient le budget, seulement 16 % des bornes vont être installées au Québec, alors que 40 % le seront en Ontario, et près de 30 %, en Colombie-Britannique. De plus, les bornes ne sont pas le seul problème. L'accès aux véhicules en est un aussi. Le gouvernement a décidé de plier devant le lobby des manufacturiers automobiles en Ontario, qui a dit qu'il ne veut pas de réglementation pour augmenter le nombre de véhicules électriques. Maintenant, on doit chercher ces véhicules. Il y en a moins et il y a moins de petits véhicules.

Voilà l'électrification des transports. Ça a deux vitesses, au gouvernement fédéral. Celui-ci parle beaucoup, mais, dans les faits, c'est le contraire qui se fait sur le terrain.

[*Traduction*]

Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, les intérêts de la dette sont très préoccupants. Le Bureau de la directrice parlementaire du budget a abordé ce sujet, mettant en garde les parlementaires contre la bombe de la dette.

Le député peut-il nous en dire plus sur l'importance de prêter attention à la dette pour laquelle les Canadiens devront payer à un moment donné?

[*Français*]

Patrick Bonin: Monsieur le Président, l'ampleur du déficit est évidemment inquiétante.

Ce sont des choix gouvernementaux. Maintenant, on nous fait croire que l'argent investi dans des actifs, par exemple, ne va pas sur le déficit, alors que toutes les règles comptables disent le contraire.

Évidemment, c'est une question de choix budgétaires. Ce gouvernement a décidé de garder en place des subventions à coup de milliards pour favoriser l'expansion pétrolière et gazière au pays, notamment à l'aide d'un pipeline qui coûtera 43 milliards de dollars. Cet argent pourrait plutôt justement servir à augmenter les services et à combler les compressions budgétaires faites par le fédéral en santé s'élevant à près de 14 milliards de dollars. C'est donc un montant de 14 milliards de dollars de plus que ça va coûter aux Québécois et aux Québécoises parce que le fédéral a décidé, encore une fois, de faire des compressions budgétaires en santé.

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Monsieur le Président, on peut vraiment apprécier la qualité du discours de mon collègue le député de Repentigny, qui, on le sait, a des grandes connaissances en matière de changements climatiques. Il revient tout juste de la Turquie, où se tenait la COP31.

Le budget en est un anti-environnemental, et le Canada n'a pas fait très bonne figure, en Turquie.

Pourrait-il nous expliquer pourquoi?

Patrick Bonin: Monsieur le Président, il est très clair que la ministre de l'Environnement met des lunettes roses quand elle parle de la lutte contre les changements climatiques en disant que son gouvernement est un acteur, et même un chef de file, à l'échelle mondiale.

Dans les faits, à la Conférence des Nations unies de laquelle je reviens, le Canada a encore une fois remporté un prix fossile. Un prix fossile, c'est un prix citron remis au pays qui nuit le plus à la lutte contre les changements climatiques dans le monde. Le premier ministre lui-même a été reconnu comme étant la deuxième personne au monde qui nuit le plus à la lutte contre les changements climatiques par le magazine *Newsweek*. De plus, notre gouvernement s'est retrouvé à la Conférence des Nations unies pour essayer de vendre plus de gaz à l'Europe. En effet, la ministre de l'Environnement est allée à la Conférence des Nations unies pour vendre du gaz.

C'est ça, le bilan de ce gouvernement, qui a appuyé à fond sur la pédale pour développer l'industrie pétrolière et gazière, la financer et accélérer ses projets. Ça se retrouve sur le plan international, et le monde commence à comprendre que ce gouvernement a abandonné la lutte aux changements climatiques.

● (1305)

L'hon. Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Sarnia—Lambton—Bkejwanong.

J'ai l'honneur de me lever à la Chambre pour débattre de notre budget de 2026, « Maîtres chez nous ». Il s'agit d'un plan ambitieux à la hauteur du moment.

[*Traduction*]

Le monde a assurément changé, et les Canadiens le savent. Ils voient la guerre à la frontière de l'Europe, qui en est à sa cinquième année, la guerre commerciale avec les États-Unis, la course à la technologie, les conflits au Moyen-Orient et l'incertitude croissante dans le monde entier. Malgré tout, ils ont encore un loyer ou une hypothèque à payer, de la nourriture à acheter et, bien sûr, une famille à faire vivre.

Je pense à toutes les familles qui vivent dans Côte-des-Neiges, le Mile End, le Plateau et Outremont, et qui m'ont envoyé ici pour les représenter. C'est pourquoi, dans mon discours d'aujourd'hui, je tiens à donner des exemples clairs de la façon dont le budget de 2026 permettra d'améliorer concrètement la situation sur le terrain, dans ma circonscription et dans toutes les circonscriptions du pays.

Le logement est un bon point de départ. C'est l'élément le plus fondamental. Notre dernier budget prévoit 45 milliards de dollars pour le logement et la lutte contre l'itinérance, ce qui comprend 13 milliards de dollars expressément pour les logements hors marché. Nous savons que c'est là où les besoins sont les plus criants.

[*Français*]

À Outremont, le projet Hutchison de l'UTILE montre ce qu'on peut accomplir en construisant des logements destinés aux étudiants à proximité de l'Université de Montréal. Je pense à Brique par brique, un OBNL en matière de logement abordable, qui existe maintenant depuis à peu près dix ans et qui a aussi des projets en devenir à Outremont.

Derrière tous ces projets, il y a des gens qui travaillent pour que nos quartiers restent accessibles et abordables. Les investissements supplémentaires dans Maisons Canada aideront des organismes partout au pays à faire avancer leurs projets. Chaque projet, évidemment, doit être évalué individuellement, mais je sais que, chez nous, les idées et le talent ne manquent pas. Surtout, il y a une réelle volonté de faire partie de la solution.

Il y a quelques jours à peine, j'ai rencontré des architectes et des entrepreneurs qui ont fondé bénévolement un organisme sans but lucratif appelé « COMMUN ». Leur ambition est de contribuer à leur communauté en construisant des logements intergénérationnels hors marché. Il y aura maintenant davantage de financement public pour concrétiser cette volonté d'entraide.

Sur Le Plateau-Mont-Royal, il y a Plein Milieu, qui prend le temps de créer des liens de confiance avec les personnes en situation d'itinérance et de les accompagner vers une situation beaucoup plus stable. Notre plan pour mettre fin à l'itinérance au cours de la prochaine décennie prévoit plus de 6,5 milliards de dollars pour renouveler la stratégie « Vers un chez-soi » et le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans. En collaboration avec le Québec et les partenaires locaux, ces investissements pourraient soutenir davantage le travail que font des organismes comme Plein Milieu.

Le nouveau fonds de soutien intégré, doté de 5 milliards de dollars, permettrait aussi de réunir logements, soins de santé et services sociaux. Je pense au Chaînon et aux femmes qui s'y tournent pour trouver un lieu sûr et un soutien. Un projet admissible qui combine hébergement et accompagnement pourrait bénéficier de ce fonds. Le budget propose également 8 millions de dollars supplémentaires pour le Programme de promotion de la femme. Pour un organisme comme le Chaînon, cela pourrait soutenir des projets visant à éliminer les obstacles auxquels se heurtent les femmes en situation de vulnérabilité. Ces organismes connaissent leur communauté. Ils savent ce dont les gens ont besoin. C'est pourquoi nous apportons notre contribution en tant que gouvernement fédéral pour les appuyer partout au pays.

C'est tout aussi vrai lorsqu'il s'agit de mettre la nourriture sur la table. À Côte-des-Neiges, MultiCaf sert plus de 300 repas chaque midi. Au Centre de services communautaires du Monastère, dans Le Plateau-Mont-Royal, Resto Plateau accueille de plus en plus de personnes et cherche à agrandir ses espaces. Nous avons de la chance de pouvoir compter sur ces organismes. Ils font un travail absolument extraordinaire pour que nos voisins aient accès à des repas nutritifs et abordables. Cependant, pour répondre à la demande, il faut de l'équipement, il faut de l'espace et des cuisines adaptées.

Notre budget propose 124 millions de dollars sur trois ans pour renouveler le Fonds des infrastructures alimentaires locales, qui soutient à la fois l'achat de nourriture et les infrastructures alimentaires communautaires. Pour des organismes comme MultiCaf et Resto Plateau, cela pourrait permettre d'améliorer les installations de réfrigération, de moderniser les cuisines ou d'augmenter la capacité d'entreposage. Ce sont des améliorations très concrètes pour les aider à rejoindre davantage de personnes.

● (1310)

En parallèle, nous aidons directement les familles à payer leur épicerie. C'est pourquoi le budget propose un supplément à l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels pour plus de 12 millions de Canadiens vulnérables. Une famille de quatre personnes pourrait recevoir jusqu'à 680 $ de plus, portant le soutien maximal à près de 2 600 $, cette année. Notre objectif est simple: aider les gens à payer l'essentiel et soutenir les organismes vers lesquels ils se tournent lorsqu'ils ont besoin d'un coup de main.

Il faut aussi en faire davantage pour les personnes qui prennent soin d'un proche. Le Centre de bénévolat SARPAD, dans Outremont et Côte-des-Neiges, connaît très bien cette réalité. Les Accordailles la connaît aussi très bien étant donné son travail auprès des aînés du Plateau-Mont-Royal pour les accompagner et pour briser l'isolement. En rendant le Crédit canadien pour aidants naturels entièrement remboursable, nous permettons aux proches aidants de recevoir jusqu'à 1 260 $ par an, même si leur revenu est trop faible pour payer de l'impôt. Pour une personne accompagnée par le SARPAD, cela pourrait aider à couvrir des dépenses qui s'accumulent. C'est aussi une façon de reconnaître un travail absolument essentiel qui passe trop souvent inaperçu.

Nos commerces de proximité font eux aussi vivre nos quartiers et ils subissent aussi des pressions. Pensons au Duc de Lorraine, dans Côte-des-Neiges, ou à la boulangerie Guillaume, sur le boulevard Saint-Laurent. S'ils décident de moderniser leurs équipements de cuisine, la Mégadéduction à la productivité pourrait leur permettre de déduire immédiatement le coût de leurs achats admissibles plutôt que de le répartir sur plusieurs années. Cela va faciliter la décision d'investir, et cet investissement se fait ici, dans un commerce qui sert notre communauté.

Pour une jeune entreprise technologique, le défi peut être de faire passer une invention du laboratoire au marché. C'est le cas d'une entreprise comme AYE3D, sur la rue Saint-Viateur dans le Mile End, qui a développé FRE3DOM, un écran permettant de voir des images en trois dimensions sans lunettes spéciales. Le budget de notre gouvernement inclut 930 millions de dollars pour élargir les incitatifs fiscaux du programme RS&DE à des dépenses de commercialisation. Une entreprise pourrait ainsi bénéficier d'un soutien pour certaines dépenses admissibles liées à la mise en marché de ses produits. Nous voulons que les découvertes faites à Montréal et partout au Canada deviennent des produits vendus dans le monde entier.

Notre milieu culturel mérite lui aussi les moyens de grandir ici, chez nous.

[*Traduction*]

Quiconque a déjà fait l'expérience de POP Montréal sait ce qu'un festival peut apporter à un quartier: de la musique, des découvertes et un prétexte pour se rassembler. Le budget prévoit 15 millions de dollars supplémentaires pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts afin d'appuyer la programmation de festivals et d'événements musicaux comme ceux qu'organise POP Montréal chaque année. Nous savons que les petits festivals font partie intégrante de l'identité montréalaise. Nous voulons qu'ils continuent d'animer nos quartiers et leur donner les moyens de le faire.

[*Français*]

Nous prévoyons aussi 20 millions de dollars supplémentaires pour les maisons d'édition par l'entremise du Fonds du livre du Canada. Pour un éditeur de chez nous, comme La Pastèque, dans le Mile End, ce soutien pourrait l'aider à rejoindre davantage de lecteurs chez nous et à l'étranger. L'une des mesures les plus prometteuses du budget est le nouveau Crédit canadien pour la création que nous proposons de mettre en place. Cette mesure novatrice permettra aux artistes de conserver une plus grande part de leurs revenus. Tant de musiciens, d'écrivains et d'artistes habitent nos quartiers. Nous voulons leur donner davantage de moyens pour vivre de leur travail. Après tout, ils font de Montréal ce qu'elle est.

[*Traduction*]

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le budget, mais comme le temps me manque, je conclurai en disant que le budget de 2026 contient les mesures dont nous avons besoin pour agir là où nous le pouvons et pour bâtir le pays. J'ai hâte d'en discuter et d'en débattre à la Chambre avec mes collègues.

● (1315)

[*Français*]

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, la députée dit beaucoup de belles choses sur le budget libéral, mais le fait d'ajouter 765 milliards de dollars à la dette et qu'on paie maintenant plus d'intérêts sur la dette que ce qu'on dépense sur des transferts en santé signifie-t-il quelque chose?

Le fait de ne plus avoir de contrôle du tout sur les dépenses ne signifie-t-il donc rien?

L'hon. Rachel Bendayan: Monsieur le Président, j'apprécie la question de mon collègue, cependant, j'aimerais y apporter quelques corrections quand même.

On parle ici de frais d'intérêt qui sont à un creux historique ici, au Canada. On ne dépense pas énormément de frais d'intérêt, en ce moment, en comparaison avec d'autres gouvernements, y compris les gouvernements conservateurs. Je pense que mon collègue sera d'accord avec moi.

On a aussi la plus basse dette nette parmi les pays du G7 et une situation fiscale quand même très saine. Je pense que c'est le moment d'utiliser le pouvoir d'achat du gouvernement et son pouvoir de dépenser pour stimuler l'économie et continuer de soutenir les Canadiens.

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Monsieur le Président, ma collègue a mentionné de bonnes mesures du budget, mais, en tant que députée du Québec, elle n'a pas du tout parlé de l'intention persistante du gouvernement de couper 14 milliards de dollars en santé, au Québec et dans les provinces, au cours des cinq prochaines années, et ce, malgré la demande unanime des premiers ministres de toutes les provinces d'augmenter ses transferts en santé.

Comme elle le sait, le système de santé au Québec craque de partout. Comment peut-elle expliquer la position de son parti qui veut réduire les transferts en santé?

L'hon. Rachel Bendayan: Monsieur le Président, on est en train d'investir en santé. On n'a jamais vu un gouvernement fédéral investir dans la santé mentale. On voit, dans le budget, des investissements historiques en santé mentale. Je pense que c'est plus de 4 milliards de dollars. Il y a aussi des fonds pour lutter contre les dépendances. Il y a également un nouveau programme visant à aider les provinces et les territoires pour ce qui est des infrastructures pour la santé. On sait que nos hôpitaux et nos cliniques ont besoin d'amour. Nous sommes là pour soutenir les provinces et les territoires. Nous sommes là aussi pour aider les Canadiens en matière de soins de santé, dans notre champ de compétence.

Nous allons continuer de le faire.

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier ma collègue d'Outremont de son excellent discours. Je sais qu'il y a un grand nombre d'artistes à Outremont. Je pense spécifiquement au Mile End. Il y a eu des groupes incroyables comme Arcade Fire et plusieurs autres.

Je serais curieux de connaître l'effet du crédit canadien pour la création sur les citoyens et citoyennes d'Outremont.

L'hon. Rachel Bendayan: Monsieur le Président, en effet, Arcade Fire vient du Mile End, mais on y trouve aussi énormément de petits artistes et de musiciens qu'on ne connaît pas encore et qu'on aimerait connaître davantage. C'est novateur.

Pour la première fois, le gouvernement fédéral met en place un nouveau crédit pour les artistes qui va permettre à ceux-ci de garder plus d'argent dans leurs proches, de vivre de leur métier et de continuer à créer, parce que nous voulons que nos artistes continuent de rayonner à Montréal et partout au pays.

[*Traduction*]

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral a convaincu les Canadiens que l'ampleur de l'aide gouvernementale distribuée est en soi une mesure de réussite. Voici ma question pour le secrétaire parlementaire: la véritable réussite ne devrait-elle pas plutôt se mesurer au nombre de Canadiens qui parviennent à se passer de l'aide gouvernementale?

L'hon. Rachel Bendayan: Monsieur le Président, ce sont les Canadiens qui, au bout du compte, jugeront de la réussite du gouvernement. Plusieurs élections partielles s'en viennent. Attendons de voir le verdict des Canadiens.

Nous continuerons d'être là pour les Canadiens les plus vulnérables. Et non, je ne me lancerai pas dans un débat d'idées sur la question de savoir si nous devrions ou non soutenir les Canadiens vulnérables. De ce côté-ci de la Chambre, nous continuerons d'être présents pour les Canadiens dans le besoin.

● (1320)

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravie de prendre la parole au sujet du budget de 2026.

La première chose dont je voudrais parler concerne l'introduction du document budgétaire. Je suis toujours très intéressée par les indicateurs financiers et par les résultats du Canada à cet égard. Je suis vraiment enchantée de constater que, quel que soit l'indicateur dont nous souhaitions parler, nous surpassons les pays du G7. Qu'il s'agisse de la croissance, des investissements étrangers, de la hausse des salaires, de la diversification des échanges commerciaux, du déficit par rapport au PIB ou de la dette par rapport au PIB, nous faisons preuve d'une incroyable résilience financière à tous ces égards. C'est une preuve supplémentaire que le plan du gouvernement qui, au milieu des turbulences qui secouent le monde, vise à bâtir un Canada fort et à nous concentrer sur ce qui est de notre ressort porte ses fruits. Le budget de 2026 s'inscrit dans cette voie, et il comporte de nombreux éléments formidables.

Je commencerai par parler des mesures liées au coût de la vie, car nous savons que les Canadiens connaissent des difficultés, qu'il y a une crise du coût de la vie et que le gouvernement doit leur venir en aide. Le budget prévoit 22 milliards de dollars de mesures liées au coût de la vie, dont un des volets les plus importants concerne le logement abordable. C'est la priorité absolue dans ma circonscription, Sarnia—Lambton—Bkejwanong. Ces deux dernières semaines, j'ai été très heureuse de pouvoir faire des annonces à ce sujet. Au 471, avenue Kathleen, un ensemble de 50 logements très abordables va voir le jour. Des fonds ont également été annoncés pour Petrolia afin de mettre en place les infrastructures nécessaires à la création de logements abordables.

Je pense que c'est une priorité pour les Canadiens et je me réjouis que le gouvernement continue d'accélérer le rythme de construction des logements abordables dont les Canadiens ont besoin. Le marché en ressent les effets. On sait que les taux hypothécaires ont baissé de 20 % et que les loyers ont diminué de 9 %, ce qui permet aux Canadiens d'économiser 2 000 $ par année. C'est considérable.

Le gouvernement a pris des mesures pour réduire la taxe sur les carburants jusqu'à l'année prochaine. Le coût du carburant et du panier d'épicerie est au cœur des préoccupations des Canadiens. C'est pourquoi le gouvernement a également annoncé dans le budget qu'il augmenterait de 50 % l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Cette mesure concrète aide vraiment les familles. Il s'agit de 2 570 $ pour une famille de quatre personnes. Ce sont là des mesures appréciables.

Je me suis également réjouie que le gouvernement ait prolongé les ententes sur la garde d'enfants conclues avec les provinces. Des services de garde abordables constituent l'un des facteurs clés permettant aux gens d'aller travailler. Je sais que les garderies à 10 $ par jour ne sont pas disponibles partout. Il en faut plus, et je me réjouis que les personnes qui en bénéficient économisent 11 255 $ par an. Encore une fois, c'est une somme très importante.

Le budget reconnaît que les proches aidants jouent un rôle de plus en plus important, qu'il s'agisse de la garde d'enfants ou de la prise en charge des aînés. Je me réjouis que le crédit pour les proches aidants soit désormais entièrement remboursable. Cela montre bien que nous sommes conscients qu'il faudra renforcer les prestations destinées aux personnes qui doivent s'occuper de membres de leur famille et qui ne peuvent par conséquent pas travailler. Des modifications ont été apportées à l'assurance-emploi pour aider les personnes sans emploi. Encore une fois, le gouvernement reconnaît la nécessité de venir en aide aux Canadiens.

Je suis particulièrement encouragée par le plan du gouvernement visant à mettre fin à l'itinérance dans une période de 10 ans non seulement en fournissant des logements abordables, mais aussi en offrant les services de soutien nécessaires, notamment en santé mentale et en traitement des dépendances, afin d'aider les personnes concernées à reprendre leur vie en main. Je pense que c'est un objectif ambitieux, mais je suis très heureuse de le voir. J'ai siégé au conseil d'administration d'un refuge pour sans-abri à Sarnia, alors je peux affirmer que cette initiative du gouvernement serait bien accueillie. Je sais que des collectivités partout au pays sont aux prises avec des problèmes d'itinérance, et il existe de nombreuses solutions. J'ai d'ailleurs visité des projets réalisés par Indwell dans différentes villes, et des projets semblables seront réalisés dans ma circonscription. Cet organisme offre des services et un soutien complets dont les gens ont besoin. Ce sont des solutions comme celle-là dont nous avons besoin pour aider les Canadiens.

En outre, le budget propose des mesures pour aider les petites entreprises. La mégadéduction à la productivité équivaudrait essentiellement à un taux d'imposition effectif de 6 % pour les investissements dans les entreprises. Alors que de nombreuses entreprises traversent une période difficile, d'autres cherchent à croître. Cette mesure serait un incitatif majeur pour elles.

● (1325)

Je sais que le gouvernement a mis en place des mesures de soutien globales pour faire face aux répercussions de la guerre tarifaire. L'initiative rapide de réponse tarifaire a connu beaucoup de succès, tout comme les prêts de la Banque de développement du Canada. Le gouvernement soutient l'industrie sidérurgique, l'industrie automobile et l'industrie forestière. Nous devons traverser la tempête, et je pense que le gouvernement a montré qu'il le comprend et qu'il est là pour les Canadiens.

Ensuite, il y a la compétitivité du Canada et la recherche d'investissements pour réaliser les projets d'intérêt national. J'ai été très impressionnée que le premier ministre ait réussi, en une seule journée, à convaincre un si grand nombre d'investisseurs de s'engager à investir 500 milliards de dollars dans les 27 projets d'intérêt national. C'est un rayonnement mondial extrêmement impressionnant. En ce qui concerne les projets d'intérêt national, je pense qu'ils englobent tous les éléments qu'il faut. Nous savons que nous aurons besoin d'une hausse de la demande en électricité. Nous avons donc une Stratégie nationale d'électrification et des projets comme Churchill Falls, la centrale nucléaire de Darlington et le projet de transmission en Colombie-Britannique. Tous ces projets permettront de fournir l'énergie abordable dont les Canadiens ont besoin.

Il y a aussi la stratégie sur les minéraux critiques. Il s'agit d'une véritable occasion pour le Canada. Nous sommes très riches en minéraux critiques. La création de mines et la transformation de toutes ces choses créeront de très bons emplois, et le monde veut ce que le Canada a à offrir. C'est pourquoi nous renforçons nos relations avec nos partenaires européens et que nous signons des accords commerciaux partout dans le monde. Je suis favorable aux accords commerciaux. Je pense que nous devons diversifier nos échanges commerciaux et que nous possédons beaucoup de ressources.

En tant que députée de de Sarnia—Lambton—Bkejwanong, je m'en voudrais de ne pas parler du pétrole et du gaz. Nous sommes au cœur de l'industrie pétrochimique, alors je suis très heureuse que le gouvernement continue de soutenir des initiatives comme des projets de gaz naturel liquéfié et de pipeline, ainsi que tous ces projets que nous réclamons depuis des années.

J'aime également le rythme rapide de l'approche « un projet, une décision, un an ». La bureaucratie nous a paralysés et nous a empêchés de construire quoi que ce soit dans ce pays pendant des années. Nous devons la rationaliser, et je suis vraiment ravie de voir que c'est ce que nous faisons.

En ce qui concerne un Canada fort et uni, les Canadiens se sont mobilisés pour s'opposer à la guerre commerciale injustifiée et illégale menée par les États-Unis. De plus, nous avons pu constater la fierté nationale lors du tournoi de la FIFA et, bien sûr, tout le monde soutient les magnifiques événements liés au patrimoine et aux festivals. Je suis heureuse de constater que le gouvernement prévoit des célébrations pour le 160^{e} anniversaire du Canada ainsi qu'un financement pour des activités spéciales.

Dans ma circonscription se tient le Championnat international de labour, qui aura lieu du 21 au 25 septembre 2027. Si certains députés n'ont jamais assisté à un tel événement, je peux vous assurer que c'est un spectacle à ne manquer sous aucun prétexte. J'ai hâte d'accueillir de nombreux députés dans la circonscription de Sarnia-Lambton à cette occasion.

L'un des défis auxquels sont confrontées les régions rurales concerne le journalisme local et le soutien qui lui est apporté. J'ai été très heureuse de constater que le budget de 2026 en tenait compte et prévoyait d'apporter une aide à cet égard. De plus, j'ai été ravie que l'agrandissement de la bibliothèque de Bright's Grove soit expressément mentionné. C'est une cause que je défends depuis un certain temps déjà. Il s'agit d'un projet formidable, et je suis heureuse de le voir figurer dans le budget.

J'aimerais parler un peu des mesures d'efficacité fiscale. Comme je suis ingénieure, l'efficacité, c'est mon dada. Parmi certaines des mesures du budget de 2026 que je trouve utiles, il y a les montants fixes pour certaines déductions et certains crédits d'impôt, ce qui accélérera le traitement des demandes, et la production automatisée des déclarations de revenus. J'accueille de nombreuses personnes à mon bureau qui ne reçoivent pas de prestations gouvernementales parce qu'elles n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Cette mesure leur permettra de recevoir ces prestations.

Je tiens à dire que c'est le premier budget en 11 ans que j'appuierai.

Roman Baber (North York, PCC): Monsieur le Président, dans un article paru le 4 août 2026 dans le *Sarnia Observer*, on peut lire ceci: « Pour la députée de Sarnia-Lambton [...], la décision de traverser le parquet pour rejoindre les rangs des libéraux porte ses fruits pour ce qui est des investissements dans la région. »

Voilà ma question pour la députée: sachant que, le mois dernier, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario a annoncé un financement supplémentaire de 4 millions de dollars pour les entreprises de Sarnia, la députée a-t-elle eu des discussions avec le premier ministre ou avec son Cabinet au sujet d'investissements à Sarnia avant le 8 avril 2026, jour de son changement d'allégeance, oui ou non?

● (1330)

Marilyn Gladu: Monsieur le Président, je défends les intérêts de Sarnia—Lambton depuis que j'ai été élue il y a 11 ans. Je continue à faire ce que j'ai toujours fait, et je suis très heureuse de constater que les projets extrêmement importants pour la circonscription bénéficient du soutien nécessaire.

[*Français*]

Claude DeBellefeuille (Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, BQ): Monsieur le Président, je félicite ma collègue, pour qui j'ai une grande estime. Elle a présidé le caucus transpartisan des frontières quand elle était députée du Parti conservateur.

Je me demande si elle a travaillé fort pour qu'on retrouve, dans le budget, du soutien pour les entreprises qui se trouvent dans l'embarras et en grandes difficultés financières. Ce sont des entreprises qui gèrent à la fois la vente sur les frontières de matériel canadien et américain qui sont en grande difficulté. Elle connaît leur réalité.

A-t-elle pu avoir une certaine influence puisque, maintenant, elle est assise à la table des décisions?

Marilyn Gladu: Monsieur le Président, absolument, ma voix est entendue par le gouvernement. J'ai parlé des enjeux de la frontière, des droits de douane, de la situation rurale et de toutes ces choses.

Je suis très fière de voir, dans le budget de 2026, une chose comme l'immigration, ce qui est une priorité des régions rurales, et des mesures pour le journalisme local et la connectivité, qui sont aussi importantes.

C'est très bon.

[*Traduction*]

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue a clairement souligné divers enjeux qui permettront de faire progresser différentes régions du Canada, notamment la région de Sarnia, qu'elle représente et dont elle parle constamment.

Y a-t-il des secteurs précis de la région de Sarnia qui, selon elle, permettront d'améliorer le sort des gens qu'elle représente?

Marilyn Gladu: Monsieur le Président, je ne sais pas si les gens l'ont remarqué, mais le budget prévoit la consolidation de la Société des ponts. Un montant de 192 millions de dollars y est alloué pour la modernisation du pont. En ce qui concerne l'amélioration de la circulation, Sarnia—Lambton—Bkejwanong a le pont Blue Water, qui enregistre le plus fort trafic économique au pays. La modernisation et l'amélioration de l'efficacité sont toujours une bonne chose.

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, la députée a évoqué certains problèmes liés à la crise du coût de la vie. J'ai ici quelques citations qu'elle a partagées avec les Canadiens avant de changer de camp. Carney était…

Le vice-président adjoint (John Nater): Nous n'utilisons pas le nom des députés.

Ned Kuruc: Monsieur le Président, je pensais pouvoir le faire dans une citation, mais ce n'est pas le cas.

Elle a déclaré que le premier ministre avait contribué à l'inflation catastrophique et elle a attribué la note « D » à son budget de 2025. Elle a également affirmé qu'il créait davantage de bureaucratie tout en nuisant à la prospérité. Elle s'est montrée très critique à l'égard de l'aide internationale et du fait qu'on ne donnait pas la priorité aux Canadiens.

On prévoit pourtant une aide internationale importante dans le budget. Par exemple, on a annoncé hier que le Canada réserve 500 millions de dollars pour la forêt tropicale brésilienne. Appuie-t-elle cette mesure?

Marilyn Gladu: Monsieur le Président, tout ce que je peux dire, c'est que toutes mes interventions des 10 dernières années sont du domaine public. Lorsque j'ai traversé le parquet, dès que j'ai commencé à échanger avec le premier ministre, je lui ai dit que, depuis 10 ans, j'avais fait des déclarations affreuses à son sujet et à propos de son gouvernement et que je ne pouvais pas vraiment changer les choses. Il a été très aimable. Il m'a dit que le passé n'a pas d'importance, que nous nous trouvons à un moment critique pour le pays, que nous avons besoin de gens qui possèdent une expérience globale, que je suis une parlementaire aguerrie, que je suis une ingénieure et que je dois contribuer à bâtir un Canada fort. C'est ce que je fais.

Doug Shipley (Barrie—Springwater—Oro-Medonte, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au nom des formidables habitants de Barrie—Springwater—Oro-Medonte pour parler du budget fédéral.

Comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre depuis les élections municipales en Ontario, j'aimerais prendre un moment pour saluer toutes les personnes qui se sont présentées en Ontario, en particulier dans Barrie—Springwater—Oro-Medonte. Je tiens à féliciter les maires, les maires adjoints et les conseillers municipaux nouvellement élus ou réélus. Je leur souhaite la meilleure des chances au cours de leur mandat à venir et j'ai hâte d'examiner les possibilités de collaboration pour mieux servir nos concitoyens. Je tiens également à remercier les conseillers municipaux qui n'ont pas cherché à se faire réélire pour leur service et leur dévouement envers notre collectivité.

J'aimerais également parler d'un incident tragique qui s'est produit dans ma collectivité la semaine dernière. Le dimanche 8 novembre, notre collectivité a subi une perte majeure lorsqu'un incendie a causé des dommages importants à la Joyce Kope House, le refuge d'urgence et la maison de transition pour femmes du centre-ville de Barrie. À la suite d'un soutien incroyable de notre collectivité, l'organisme suspend la réception de dons de vêtements, mais est toujours ardemment à la recherche d'aliments non périssables et de produits d'hygiène personnelle. Les dons peuvent être déposés à la chambre de commerce de Barrie, sur la promenade Commerce Park, et au Barrie Native Friendship Centre, sur la rue Bayfield, du lundi au vendredi, de 9 heures à midi, et de 13 heures à 15 heures. Je remercie tous les résidants qui, en ces temps difficiles, ont apporté leur contribution et ont fait preuve de compassion envers certains des membres les plus vulnérables de notre collectivité.

Je vais maintenant parler des détails du budget fédéral de 2026 et de ses répercussions sur ma collectivité. Les habitants de ma collectivité et les Canadiens d'un océan à l'autre ont du mal à joindre les deux bouts. Ils ont du mal à payer leur loyer, leur hypothèque et leur épicerie, et sont aux prises avec le mépris des lois qui continue de régner dans nos rues.

Le premier ministre avait promis de dépenser moins et de réduire le ratio dette-PIB. Or, le déficit prévu pour cette année dépasse les 62 milliards de dollars, et, d'après les estimations présentées dans le budget, le gouvernement libéral ajoutera un montant record de 765 milliards de dollars à la dette au cours des cinq prochaines années, soit 44 000 $ par ménage canadien. Le poste budgétaire qui augmente le plus rapidement est celui des intérêts sur la dette. En termes simples, une famille de quatre personnes paiera près de 6 000 $ cette année uniquement pour les intérêts sur la dette fédérale. Près de 6 000 $ par ménage seront consacrés uniquement au paiement des intérêts sur les sommes empruntées par le gouvernement libéral.

C'est de l'argent qui aurait pu être consacré à la défense, aux transferts en santé, à la Sécurité de la vieillesse et à d'autres programmes sociaux, mais qui a été gaspillé en paiements d'intérêts. D'ici 2031, ce montant grimpera à 8 181 $ par famille, puisque le gouvernement fédéral consacrera alors 17 milliards de dollars de plus au paiement des intérêts sur la dette qu'aux transferts en santé versés aux provinces et aux territoires. Ces déficits insoutenables font grimper les coûts et affaiblissent l'économie, et ce sont les familles canadiennes qui en font les frais.

Je vais maintenant parler de problèmes qui ont une incidence directe sur ma circonscription.

Quelques jours après la publication du budget du gouvernement libéral, Statistique Canada a fait état d'une perte de plus de 50 000 emplois dans le secteur privé en octobre. Le taux d'emploi a baissé pour le troisième mois consécutif, à 60,5 %, tandis que le chômage a augmenté pour le deuxième mois d'affilée, atteignant 6,7 %. Il devient également de plus en plus difficile de trouver du travail au Canada. Seuls 18,9 % des chômeurs canadiens ont trouvé un emploi en octobre, un chiffre bien inférieur à la moyenne de 24,6 % enregistrée entre 2017 et 2019. Près d'un chômeur canadien sur quatre est à la recherche d'un emploi depuis 27 semaines ou plus, contre 17,2 % avant la pandémie.

Cette crise touche de manière disproportionnée les jeunes de ma circonscription et de tout le Canada, le chômage chez les jeunes ayant bondi de près d'un point de pourcentage pour atteindre 13,7 %. Un nouveau rapport de l'Institut C.D. Howe révèle qu'au début de l'année 2026, 30 % des diplômés universitaires sans emploi âgés de 20 à 24 ans étaient à la recherche d'un emploi depuis six mois ou plus. Il s'agit d'un niveau record.

Je discute régulièrement avec des jeunes qui ont envoyé des centaines de demandes d'emploi et qui n'obtiennent aucune réponse. Il s'agit de jeunes de ma collectivité qui sont titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial, ou qui poursuivent actuellement leurs études, et qui sont totalement incapables de trouver un emploi. Même les emplois dans le secteur de la restauration, traditionnellement considérés comme des tremplins au début d'un parcours professionnel, se font rares pour nos jeunes. Les jeunes Canadiens ont désespérément besoin d'emplois. Ils vivent plus longtemps chez leurs parents, et beaucoup renoncent au rêve d'acheter une maison et de fonder une famille.

● (1335)

Dans ce contexte, il est difficile de comprendre pourquoi le gouvernement libéral a choisi de porter l'immigration permanente à son niveau le plus élevé jamais atteint, soit environ 35 % de plus que le record précédent établi en 2024. Ces augmentations insoutenables des niveaux d'immigration feront en sorte qu'il sera plus difficile pour les Canadiens, en particulier les jeunes, de trouver un emploi. Ces augmentations feront payer les locataires plus cher. Elles enverront plus de Canadiens aux banques alimentaires. Elles allongeront les délais d'attente dans les hôpitaux et réduiront la croissance des salaires.

Le gouvernement libéral a également fait de nombreuses promesses au sujet de l'abordabilité des aliments. Le premier ministre a même déclaré que les Canadiens devraient le juger en fonction du coût du panier d'épicerie. Pourtant, partout où les Canadiens vont, du supermarché au restaurant, le prix des aliments a augmenté plus de deux fois plus vite que tous les autres produits. Le recours aux banques alimentaires atteint des sommets: quelque 2,35 millions de Canadiens s'y rendent chaque mois, ce qui représente une hausse de 117 % depuis 2019. En août, la banque alimentaire de Barrie a enregistré 7 683 visites, soit une augmentation de 2 % par rapport à la même période l'année dernière. Ces visites comprenaient 2 583 enfants et 395 aînés, et 280 personnes se sont tournées vers les banques alimentaires pour la toute première fois.

Barrie Christmas Cheer, un organisme qui fournit de la nourriture et des jouets aux personnes dans le besoin pendant les Fêtes, a lancé sa campagne de dons deux mois plus tôt que prévu cette année afin de commencer à recueillir des fonds après avoir dû fermer les inscriptions plus tôt que prévu l'année dernière en raison de la demande écrasante.

Les personnes qui ont un emploi à temps plein, les aînés et les jeunes ne devraient pas avoir à dépendre des banques alimentaires pour joindre les deux bouts.

Des résidants de ma circonscription sont également aux prises avec le coût élevé des loyers. À Barrie, le loyer médian pour un logement d'une chambre à coucher a atteint 1 980 $ en septembre, soit une hausse de 13 % par rapport à la même période l'année dernière. Les logements de deux chambres à coucher ont également vu leur prix augmenter, avec un loyer médian de 2 130 $ et une hausse annuelle de 6,5 %. Une récente enquête menée par Rentals.ca a révélé que 68 % des personnes interrogées avaient des difficultés à trouver un logement à louer correspondant à la fois à leurs besoins et à leur budget, tandis que près de 30 % de ces personnes ne se sentaient pas confiantes quant à leur capacité à trouver un logement abordable au cours des trois prochains mois.

La situation n'est guère meilleure pour ceux qui souhaitent devenir propriétaires. Plus de la moitié des Canadiens qui ne sont pas propriétaires d'une habitation pensent maintenant qu'ils n'en posséderont jamais. Avec un taux de 56 %, le Canada affiche la proportion la plus élevée parmi les 22 pays étudiés par Habitat pour l'humanité.

Dernièrement, un agent immobilier de mon coin m'a fait part de ses observations sur les mesures prévues dans le budget des libéraux, dont le prolongement de l'interdiction d'achat de propriétés résidentielles par des étrangers jusqu'en 2029 et la création d'une exemption pour les nouveaux logements. Selon lui, au lieu d'obliger les promoteurs immobiliers à baisser leur prix à un niveau où les salariés de la région peuvent se permettre d'acheter, la politique tire d'affaire ces promoteurs en leur offrant des capitaux étrangers. Ainsi on créerait des prix plancher artificiels inférieurs aux prix réels ou, pire encore, on les gonflerait encore plus. J'ai l'impression qu'Ottawa choisit de protéger le bilan financier des promoteurs au lieu de laisser le marché s'adapter naturellement aux salaires réels au Canada.

Enfin, j'aimerais discuter un peu de l'anarchie qui sévit dans nos rues en raison des mesures laxistes en matière de criminalité des libéraux et qui nuit beaucoup aux gens de ma circonscription et d'ailleurs au Canada. Le chaos règne dans nos espaces publics. Partout au Canada, il y a des gens qui consomment de la drogue au vu et au su de tous dans les transports en commun et dans les bibliothèques publiques. Il y a du trafic de drogue partout au centre-ville. Les enfants ne peuvent plus jouer dans leur quartier parce que les parcs et les cours d'école sont envahis par les accessoires utilisés pour la consommation de drogue. Il ne s'agit pas d'un problème mineur que l'on peut balayer du revers de la main.

Cette année, dans ma région, le maire de Barrie, Alex Nuttall, a proposé une motion sur l'adoption d'une approche du type « tolérance zéro » dans l'application des lois relatives à la drogue, y compris par rapport aux magasins qui vendent des champignons illicites. La Ville avait déjà déclaré l'état d'urgence relativement aux campements qui envahissaient les espaces publics et qui représentaient un danger pour la population, les premiers répondants et les gens qui y habitaient. Assez, c'est assez.

Le gouvernement fédéral dispose d'outils afin de rétablir l'ordre et la sécurité au pays. Hélas, les libéraux rejettent systématiquement les propositions constructives des conservateurs pour restaurer la sécurité publique. Voici quelques-uns des projets de loi d'initiative parlementaire de la présente législature qui n'ont pas eu l'aval des libéraux: le projet de loi C-242, le projet de loi C-243, le projet de loi C-220, le projet de loi C-232 et le projet de loi C-246.

Je termine en disant que le budget inquiète vivement les conservateurs. Nous savons que les dépenses sans fin du gouvernement libéral vont faire grimper le taux d'inflation et les taux d'intérêt dès maintenant, et le fardeau fiscal par la suite. Notre parti est le seul à lutter pour l'élimination du gaspillage afin que les Canadiens aient les moyens de faire le plein, de s'alimenter et de se loger. Ce qu'il faut retenir, c'est que les Canadiens sont préoccupés par le coût de la vie, le prix du panier d'épicerie, leurs versements hypothécaires, leurs entreprises et leurs emplois. Ils ont respecté leur part du marché. Ils travaillent à la sueur de leur front, ils se conforment aux règles et ils adorent leur pays. En retour, la vie ne devrait pas leur coûter les yeux de la tête.

Les conservateurs ont une vision optimiste de l'avenir, un avenir où les Canadiens sont récompensés pour leur travail, où ils peuvent démarrer une entreprise, construire une maison, exploiter des ressources et fabriquer des biens. Nous continuerons de proposer des mesures concrètes pour réduire le coût de la vie et rétablir l'abordabilité.

Nous demandons au premier ministre de collaborer avec nous afin d'offrir un avenir meilleur, plus prometteur et plus abordable à tous les Canadiens.

● (1340)

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, avec le budget de 2026, le gouvernement entreprend la plus ambitieuse simplification du régime fiscal depuis une génération.

Le Parti conservateur du Canada appuiera-t-il la simplification du régime fiscal?

● (1345)

Doug Shipley: Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour parler de la famille de Liam Keane, d'Oro-Medonte. Liam, qui sert au sein des Forces armées canadiennes, a été grièvement blessé lors de la tragédie survenue à la Base des Forces canadiennes Wainwright. Je n'avais pas encore eu l'occasion de prendre la parole pour reconnaître la souffrance que cette épreuve cause à sa famille. Liam est actuellement hospitalisé à Edmonton, où il est soigné pour des blessures graves. Mes pensées vont à sa famille. Je me suis entretenu avec ses proches à plusieurs reprises et je suis reconnaissant du soutien que les Forces armées canadiennes leur apportent. Je remercie Liam de son service et je lui souhaite un prompt rétablissement. Je sais toutefois que la route sera encore longue.

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, on sait que le déficit est énorme. La dette seulement va devenir plus importante que les transferts en santé l'an prochain. Le gouvernement n'a pas voulu s'engager à les augmenter. Normalement, il devrait baisser l'indexation des transferts en santé en 2028.

Pendant ce temps, le gouvernement libéral continue allégrement de subventionner les compagnies pétrolières qui n'ont pas besoin de subventions. Elles font déjà beaucoup de profit.

Mon collègue serait-il d'accord, d'une part, pour qu'on cesse de subventionner les compagnies pétrolières et, d'autre part, qu'on affecte l'argent ainsi économisé dans les transferts en santé?

[*Traduction*]

Doug Shipley: Monsieur le Président, parlons des transferts aux provinces. Pas plus tard que la semaine dernière, vendredi matin, j'ai eu l'occasion de me rendre au centre de santé régional Royal Victoria à l'occasion du petit-déjeuner des élus organisé chaque année par cet établissement. L'information que j'y ai recueillie m'a, en toute franchise, quelque peu attristé et alarmé. Notre hôpital local, qui accomplit un travail remarquable et dispose d'un personnel formidable, a enregistré un déficit de 7 millions de dollars l'année dernière. Il a reçu l'aide du gouvernement provincial pour y faire face, mais il ne sait pas où il va trouver l'argent cette année. Il a commencé à devoir procéder à des coupes budgétaires, ce qui est regrettable, mais ses représentants ont indiqué qu'avec la croissance exponentielle que connaît notre région, il est difficile de gérer l'hôpital et de conserver son personnel. Il y a de nombreuses années, j'ai participé au recrutement de médecins, et je sais que ce n'est pas facile. Une fois qu'un médecin s'est installé dans une région, nous voulons le garder. À l'heure actuelle, nous sommes contraints d'en perdre certains en raison des coupes budgétaires, ce qui porte toujours préjudice à la population de notre région.

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, les libéraux parlent beaucoup d'investissements générationnels. Toutefois, ce que les jeunes, en particulier, me disent, c'est qu'ils sont très inquiets de savoir où va tout l'argent qu'ils dépensent, car ils n'en voient pas les retombées concrètes. Leurs logements ne sont pas moins chers, leur essence n'est pas moins chère, leur épicerie n'est pas moins chère et les grands projets ne sont pas près de chez eux. Ils ne voient aucun résultat concret ou tangible découlant de toutes ces dépenses rapides et radicales effectuées en leur nom et de la dette qu'ils devront assumer.

Je me demande si mon collègue pourrait nous éclairer à ce sujet. Il sait peut-être où les libéraux dépensent tout cet argent. Pense-t-il vraiment que cela aidera les jeunes Canadiens à améliorer leur sort?

Doug Shipley: Monsieur le Président, j'aimerais parler des jeunes. Il s'adonne que j'ai deux fils, deux jeunes hommes âgés de 21 et 25 ans. L'un d'eux est sur le point de terminer ses études universitaires, tandis que l'autre est diplômé depuis une couple d'années. Je suis très, très conscient de ce qu'ils vivent, et je parle à leurs amis tous les jours. Au fur et à mesure qu'ils entament leur vie d'adultes autonomes, ils remarquent à quel point ces coûts ont une incidence sur eux.

Je parlais récemment à l'un des amis de mon fils, qui commence maintenant à aller à l'épicerie, et il était absolument consterné par le prix du bœuf. La protéine est en train de devenir un luxe. Beaucoup d'entre eux commencent eux aussi à recevoir des chèques de paie, et ils se rendent compte qu'une grande partie de leur salaire va directement en impôts. Alors qu'ils viennent tout juste de sortir de l'université, mes fils et leurs amis commencent maintenant à voir les vraies difficultés, alors je suis heureux que mon collègue ait porté cela à notre attention. Je pourrais en parler, car c'est difficile à voir. Pour ce groupe d'âge, l'idée d'acheter une maison est un concept de plus en plus abstrait. Une première maison à Barrie coûte maintenant environ 700 000 $ ou 800 000 $, ce qui est tout simplement hors de portée.

● (1350)

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet du budget qui a été déposé à la Chambre il y a deux semaines.

Nous avons ici un budget qui recourt à ce que les libéraux aiment utiliser: la comptabilité créative. Ils divisent le budget en trois enveloppes distinctes. Il y a le budget de fonctionnement, le budget d'immobilisations et les sociétés d'État, mais si l'on additionne le tout, cela représente une nouvelle dette de 765 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Je le répète: une nouvelle dette de 765 milliards de dollars pèsera sur les contribuables canadiens, ce qui représente 44 000 $ par ménage canadien, et cela ne concerne que la nouvelle dette contractée au cours des cinq prochaines années.

Les frais d'intérêt sur toute cette dette, qui s'élèvent désormais à plus de 1,5 billion de dollars et qui continuent d'augmenter, constituent le poste budgétaire qui connaît la croissance la plus rapide de tout le budget fédéral. Il augmente plus rapidement que les transferts en santé. En effet, cette année, il s'élève à 17 milliards de dollars de plus que les transferts en santé. C'est plus que ce que nous dépensons pour la défense nationale. C'est plus que ce que nous dépensons en transferts aux personnes âgées et aux familles. À eux seuls, les intérêts coûtent aux Canadiens 6 000 $ par année pour une famille de quatre personnes. Cette année, ces 6 000 $ d'impôts couvriront uniquement le service de la dette nationale. Il faut que cela cesse, car ce montant ne cesse d'augmenter. D'ici la fin de cette prévision budgétaire, qui s'étend jusqu'en 2030-2031, les intérêts sur la dette s'élèveront à plus de 8 100 $ par famille.

En tant que conservateurs, nous demandons au gouvernement de réduire les dépenses inutiles et de tenir les promesses électorales que le premier ministre a faites il y a un peu plus d'un an, qui visaient à réduire la dette par rapport au PIB. Les libéraux ont recours à une comptabilité créative pour trafiquer les chiffres sur le PIB. Ils ont appliqué l'argent dans le Régime de pensions du Canada à la réduction de la dette nationale. Ce n'est pas ainsi que les choses fonctionnent, car les 866 milliards de dollars de la caisse du Régime de pensions du Canada appartiennent aux Canadiens et servent à protéger leur retraite. Il s'agit de cotisations versées par les Canadiens et les employeurs, et non de fonds publics, et le gouvernement ne devrait jamais les utiliser dans sa comptabilité.

Comme je l'ai dit, le gouvernement utilise toutes sortes de manigances. Il utilise trois cartes de crédit différentes: le budget de fonctionnement, le budget d'immobilisations et, maintenant, le budget de plus en plus important accordé aux sociétés d'État, y compris la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense, dont nous débattons en comité en ce moment. Toutes ces sociétés d'État sont un moyen de cacher davantage de dettes que le gouvernement continue d'accumuler. L'ancien directeur parlementaire du budget, d'anciens gouverneurs de la Banque du Canada et d'éminents économistes de tout le pays ont tous qualifié cette approche de mauvaise pratique comptable. C'est ce que le premier ministre et le ministre des Finances font avec l'argent des contribuables.

Il y a toutefois un chapitre que j'ai lu très attentivement, c'est-à-dire le chapitre 5 qui est consacré à la défense nationale. Je dois dire que les libéraux, depuis un certain temps déjà, ont recours à une comptabilité créative et à de nombreux artifices en matière de dépenses liées à la défense, une pratique qu'ils ont désormais appliquée à la gestion globale des comptes de notre pays et au fonctionnement du gouvernement du Canada. Cependant, nous savons que les dépenses prévues dans ce budget ne créeraient aucun nouveau débouché. Tout ce qui y figure a déjà été annoncé, encore et encore. Très peu de contrats ont été signés pour l'achat du matériel que les libéraux prétendent vouloir acquérir.

Pour illustrer ce qu'ils ont fait en matière de comptabilité créative, prenons l'exemple de la Garde côtière canadienne, qui relevait auparavant du ministère des Pêches et des Océans, car elle ne joue aucun rôle en matière de défense. Hier encore, le sous-commissaire de la Garde côtière a témoigné devant le comité de la défense. Il a affirmé que son organisation n'avait pas pour mission, au sein de la Défense nationale, de veiller à la défense de notre pays.

Quand les libéraux ont commencé à recourir à la comptabilité créative, ils ont prélevé environ 47 millions de dollars en 2017-2018, qui étaient destinés notamment à la sécurité frontalière, et ils ont commencé à les transférer vers la Garde côtière canadienne, puis à les en retirer. Ils ont porté ce montant à 759 millions de dollars. Or, dans ce budget, les dépenses liées à la Garde côtière canadienne s'élèvent à 2,4 milliards de dollars et elles sont toutes classées au titre de la défense nationale. Il s'agit de brise-glaces, de navires de recherche et de navires scientifiques, qui n'ont absolument rien à voir avec la défense proprement dite. Si l'on examine l'ensemble de cette comptabilité créative, on constate qu'il n'y a absolument rien là-dedans qui renforce nos capacités en matière de défense, c'est-à-dire notre puissance de frappe, en cas de conflit militaire.

● (1355)

Comme si ce n'était pas suffisant, le gouvernement a également transféré la flotte aérienne de Transports Canada. Les services aériens de ce ministère servent à surveiller les activités de pêche illégales ainsi que les migrations illégales dans les Grands Lacs et le long de nos côtes. En réalité, ils n'offrent aucune capacité défensive. Pourtant, leurs coûts sont désormais comptabilisés afin de porter les dépenses de défense à 2 % du PIB, comme l'exige l'OTAN.

L'OTAN a effectivement élargi les catégories de dépenses pouvant être prises en compte dans le calcul des dépenses de défense. C'est pourquoi des postes comme les pensions civiles, les pensions des anciens combattants, la Garde côtière et Transports Canada sont désormais inclus dans ce calcul. Quand on lit le budget, on constate que les seules nouvelles dépenses prévues au chapitre 5 concernent l'Agence des services frontaliers du Canada, la GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité. Il ne s'agit pas d'organismes de défense, mais leurs dépenses sont désormais prises en compte dans le calcul des dépenses de défense. Je présume qu'elles finiront bientôt par être pleinement assimilées aux dépenses de défense nationale, même si elles ne permettent pas de renforcer réellement les capacités de défense du pays.

Nous avons droit à de la comptabilité créative, à davantage d'argent pour les consultants et à un alourdissement de la bureaucratie ministérielle, notamment avec la création de l'Agence de l'investissement pour la défense, une nouvelle structure bureaucratique chargée d'effectuer un travail que l'on faisait déjà. On constate également un manque de volonté politique lorsqu'il s'agit d'investir réellement dans l'équipement dont les militaires ont besoin pour défendre le Canada et travailler aux côtés de nos alliés.

Pour comble de malheur, non seulement le budget ne prévoit aucun nouvel investissement, hormis quelques tours de passe-passe comptables et encore plus de poudre aux yeux, il représente en fait une réduction budgétaire de 10 %. Cette année, le portefeuille des Forces armées canadiennes est directement touché, avec une réduction de 2,9 milliards de dollars des dépenses de fonctionnement. Même Justin Trudeau n'en a pas fait autant. Il a réduit les dépenses de défense de 2,7 % sur 3 ans, soit environ 900 millions de dollars par année, alors que, sous la direction du premier ministre actuel, les libéraux réduisent ces dépenses de 2,9 %, une réduction qui cible particulièrement notre Force de réserve.

Les réservistes ont été informés avant le jour du Souvenir qu'aucun congé rémunéré ne leur serait accordé pour participer aux cérémonies et que celles et ceux qui devaient se rendre en région allaient devoir le faire à leurs frais. Les unités de réserve annulent des entraînements. Les réservistes de classe B, des réservistes à temps plein qui travaillent dans nos manèges militaires et aux côtés de nos militaires sur différentes bases, sont mis à pied.

Il y a présentement des membres de la Première réserve qui doivent demander des prestations d'assurance-emploi. Encore une fois, c'est ridicule. Les libéraux affirment vouloir améliorer la rétention et le recrutement, mais qui voudrait s'engager sachant qu'il risque d'être mis à pied s'il devient réserviste? Cela n'a aucun sens. Cela sape le moral des troupes et ébranle la confiance du public envers les Forces armées canadiennes.

Les manèges militaires ont informé leurs membres qu'il n'y aurait plus de nouveaux entraînements d'ici la fin de l'exercice financier, soit le 31 mars. On leur a également annoncé qu'il y aurait moins de défilés et moins d'appels. Si une unité de réserve décide d'entreprendre un entraînement supplémentaire, on nous a dit qu'elle devrait réduire ses effectifs de 20 %. Les libéraux vont en fait réduire le nouveau budget qui leur a été demandé, et qui n'avait pas encore été alloué ni réduit de 10 %. Ils vont le réduire de 27 %. Comment le pays peut-il maintenir sa préparation opérationnelle quand les libéraux agissent de la sorte?

Il n'y a pas que les réservistes qui sont touchés. Je viens de voir un message sur Reddit concernant les cadets. Partout dans le pays, les cadets de l'armée, de l'air et de la marine ont été informés que toutes leurs activités étaient suspendues jusqu'à la fin de l'année et qu'ils ne devaient s'attendre à aucune formation d'ici le 31 mars. Ils ne recevront pas de nouveaux uniformes. Ils ne pourront pas recruter de nouveaux membres, car leurs budgets sont gelés. Ils ne pourront rien faire.

En conclusion, les libéraux multiplient les compressions, réduisent les capacités des forces armées et sapent le moral des troupes. Plus les libéraux s'en prennent aux forces armées, moins le Canada est en sécurité.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

● (1400)

[*Traduction*]

LA FORMATION QUI SAUVE DES VIES

Doug Eyolfson (Winnipeg-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, en juillet 2022, alors que je courais dans le parc Stanley, à Vancouver, je me suis effondré après avoir subi un arrêt cardiaque. Une infirmière en visite de Yellowknife a immédiatement entrepris des manœuvres de réanimation cardiorespiratoire. Trois autres passants se sont ensuite joints à elle et se sont relayés pendant plus de 20 minutes, jusqu'à ce qu'on trouve un défibrillateur externe automatisé, ou DEA. On a dû m'administrer une décharge électrique à deux reprises avant que je sois transporté d'urgence à l'hôpital, d'où j'ai obtenu mon congé une semaine plus tard. Si je suis ici aujourd'hui, c'est parce que ces personnes savaient quoi faire. Je leur dois une seconde chance. Leur intervention témoigne de la valeur inestimable de la formation en réanimation cardiorespiratoire et de l'accès aux DEA.

Vendredi, en compagnie de mes collègues Ned Kuruc et Marie-Hélène Gaudreau, j'aurai le privilège de parrainer sur la Colline du Parlement une formation en réanimation cardiorespiratoire et en utilisation des défibrillateurs externes automatisés, offerte par la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC. J'encourage tous les députés et les membres de leur personnel à y participer. Lorsqu'une personne subit un arrêt cardiaque, il n'y a pas une seconde à perdre. Savoir quoi faire permet de sauver des vies.

Le Président: Je rappelle aux députés qu'ils ne doivent pas désigner leurs collègues par leur nom à la Chambre.

Le député de London—Fanshawe a la parole.

* * *

LA SÉCURITÉ DANS LES AÉROPORTS

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Monsieur le Président, imaginons qu'une personne part en vacances avec la famille et qu'elle se fait arrêter à l'étranger pour trafic de drogue parce que quelqu'un a changé l'étiquette de sa valise. C'est une enquête de l'émission *W5* de CTV qui a mis en lumière cette réalité troublante. Des Canadiens innocents sont emprisonnés, et leur vie est chamboulée parce que des criminels ont exploité un point faible du système de bagages de l'aéroport.

Cette réalité me touche de près. De nombreux voyageurs de London transitent par l'aéroport Pearson de Toronto pour se rendre à des destinations partout dans le monde et ils font confiance à l'aéroport qui se retrouve au cœur de ces stratagèmes criminels mis en lumière par l'enquête de *W5*. Le gouvernement libéral a annoncé des changements aux mesures de sécurité, mais les annonces ne suffisent pas à elles seules à rétablir la confiance ébranlée par les révélations de *W5*. Les Canadiens méritent de vraies mesures de protection, pas que des promesses.

À titre de membre du comité des transports, je crois que le Parlement devrait se pencher sur les défaillances de ce système, entendre les personnes lésées et rétablir la confiance envers notre système de transport. Les Canadiens méritent de voyager sans craindre que leurs prochaines vacances leur coûtent leur liberté.

* * *

LA RECONNAISSANCE DU LEADERSHIP CIVIQUE

Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour saluer Lillian Vineberg, Barbara Seal, Abe Gonshor et David Sternthal, quatre leaders extraordinaires. Ils sont les premiers récipiendaires de l'Ordre de Hampstead, la plus haute distinction civique accordée par la Ville.

Ce sont des amis chers et des mentors avec qui j'ai eu le privilège de siéger pendant sept ans au conseil municipal de Hampstead, quand j'étais dans la vingtaine. Chacun d'entre eux a influencé ma conception du service public. Mme Vineberg m'a appris à toujours faire mes devoirs et à exprimer mon désaccord sans être désagréable. Mme Seal faisait preuve de chaleur et de compassion envers tous les résidents. M. Gonshor m'a appris à me réjouir de chaque instant et à faire preuve d'humour même dans les débats les plus difficiles. M. Sternthal m'a appris à poser des questions directes tout en restant respectueux et à négocier efficacement.

Leur exemple continue de me guider chaque jour à la Chambre et à l'extérieur de celle-ci. Au nom des habitants de Mont-Royal, je les remercie de faire de Hampstead et du Canada un endroit où il fait bon vivre.

* * *

LA FOIRE MANITOBA AG DAYS

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, la foire Manitoba Ag Days fête ses 50 ans. Du 19 au 21 janvier 2027, nous accueillerons des agriculteurs de tout le Canada et d'ailleurs au centre Keystone, à Brandon. Le thème est 50 ans d'innovation et de tradition.

Depuis cinq décennies, la foire Manitoba Ag Days réunit des agriculteurs, des innovateurs du secteur agricole, des fabricants d'équipement, des experts de l'industrie et des entreprises de tout le Canada et d'ailleurs. Depuis 2013, le fonds philanthropique de la foire Manitoba Ag Days a investi plus de 600 000 $ dans la formation dans le secteur agricole, dans des bourses et dans des subventions communautaires. Pour souligner le 50e anniversaire, le fonds accordera une somme record de 131 000 $ en subventions et en bourses, l'investissement le plus élevé qu'il ait jamais réalisé dans l'avenir de l'agriculture canadienne.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour féliciter la foire Manitoba Ag Days à l'occasion de cet anniversaire remarquable, et j'invite tous les Canadiens à Brandon en janvier pour célébrer le 50e anniversaire de la foire Manitoba Ag Days.

* * *

● (1405)

LE PROGRAMME DES CADETS DU CANADA

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, pour des milliers de jeunes Canadiens, le Programme des cadets représente une occasion d'améliorer leur confiance en soi, de découvrir leurs talents, d'apprendre la discipline et le leadership et de nouer des amitiés pour la vie. Un jeune timide apprend à s'affirmer. Un enfant qui peine à s'intégrer trouve sa place.

Le Programme des cadets est l'un des meilleurs programmes pour la jeunesse, c'est un atout incroyable pour nos collectivités et c'est une voie d'accès précieuse à nos forces armées. Or, à l'heure actuelle, ces jeunes Canadiens craignent que leurs programmes — comme la fanfare, l'équipe de manœuvres militaires, la garde de drapeau, la photographie et l'album de fin d'année — ne disparaissent. En effet, le premier ministre prévoit des compressions d'un demi-milliard de dollars dans les dépenses de la Défense nationale, ce qui menace leurs programmes, tout en réservant un demi-milliard de dollars pour la forêt tropicale brésilienne.

Le premier ministre accordera-t-il la priorité aux jeunes Canadiens, protégera-t-il les programmes qui forment nos futurs leaders et réaffectera-t-il les fonds prévus pour la forêt tropicale brésilienne, afin d'offrir des possibilités aux jeunes Canadiens ici, au pays?

* * *

[*Français*]

LA JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

L'hon. Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Monsieur le Président, le 14 novembre, c'était la Journée mondiale du diabète. Chaque année, je me lève à la Chambre pour souligner cette journée et pour célébrer mon fils Charles, qui est diabétique de type 1 depuis maintenant neuf ans et dont la résilience me rend très fière.

Je suis aussi fière de la contribution du Canada à la recherche sur le diabète. Notre gouvernement finance des travaux en partenariat avec le Réseau de cellules souches et avec Percée DT1, une organisation avec laquelle j'ai le plaisir de collaborer en tant que coprésidente du caucus sur le diabète. Nos équipes de recherche font progresser la médecine régénératrice, et j'ai confiance que leurs travaux mèneront à de nouvelles avancées pour les Canadiennes et les Canadiens partout au pays.

À mon Charles et à tous ceux et celles qui vivent avec le diabète, je veux exprimer toute mon admiration pour le courage, la discipline et la persévérance dont ils font preuve chaque jour.

* * *

[*Traduction*]

LE CONSEIL DE GESTION FINANCIÈRE DES PREMIÈRES NATIONS

Wade Grant (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, je suis fier de prendre la parole à la Chambre pour saluer l'immense succès du Conseil de gestion financière des Premières Nations, aussi connu sous le nom de CGF. Afin de mener à bien des projets d'envergure et de développer leurs échanges commerciaux, les Premières Nations doivent avoir la possibilité de faire valoir leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause et, si elles le souhaitent, de devenir des partenaires économiques solides au Canada. C'est précisément dans ce sens que le CGF apporte son aide. La Nation Haisla en est un excellent exemple: elle est propriétaire du premier projet de gaz naturel liquéfié au monde à majorité autochtone, Cedar LNG, situé à 650 kilomètres au nord-ouest de ma circonscription.

Le CGF aide les nations à mettre fin à la gestion par des tiers et à acquérir la capacité de gérer elles-mêmes leurs services communautaires, à mesure qu'elles s'affranchissent de leur dépendance envers le gouvernement. Le travail mené par le CGF apporte un changement systémique et transformationnel dans les relations entre le Canada et les peuples autochtones.

Je suis ravi d'inviter les députés à se joindre à moi ce soir lors d'une réception à l'édifice Wellington, où nous pourrons en apprendre davantage sur l'excellent travail réalisé par le CGF.

* * *

[*Français*]

CATHERINE MORIN

Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, lorsque chaque seconde compte, le courage et la présence d'esprit d'une personne peuvent faire la différence entre la vie et la mort. C'est ce qu'a démontré Catherine Morin, directrice des services de sécurité incendie.

Le 9 janvier dernier, alors qu'elle se rendait au travail, elle s'est arrêtée sur les lieux d'un accident. Une femme était coincée dans son véhicule et en arrêt cardiorespiratoire. Sans hésiter, Mme Morin a entrepris les manœuvres de réanimation avec l'aide d'un autre passant. Grâce à leur intervention, la victime a repris conscience avant l'arrivée des services d'urgence.

En reconnaissance de ce geste remarquable, Mme Morin est récipiendaire du nouveau jeton « Implication » de la MRC de Bellechasse, qui souligne les actions exceptionnelles au sein des services de sécurité incendie du territoire. Félicitations à Mme Morin. Son geste a eu une réelle influence et a contribué à sauver une vie.

* * *

UN PRODUIT DU TERROIR

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Monsieur le Président, je veux vous parler du travail exceptionnel d'une entreprise de ma région: la microlaiterie Riverin du Lac.

Lors de la Royale de Toronto, reconnue comme la plus importante exposition agroalimentaire intérieure au monde, l'entreprise a remporté une première place pour l'un de ses produits, son fameux beurre à l'ail noir. Cet accomplissement remarquable témoigne du savoir-faire, de la passion et du travail rigoureux de cette entreprise de chez nous. C'est un produit 100 % régional sur la plus haute marche du podium. Wow! Cette distinction fait rayonner notre terroir bien au-delà de nos frontières et démontre une fois de plus que nos entreprises n'ont rien à envier aux autres.

Je tiens encore une fois à féliciter chaleureusement Sylvain Gauthier et Chantale Riverin, de la microlaiterie Riverin du Lac, pour ce succès exceptionnel et je leur souhaite le meilleur pour la continuité. J'invite les citoyens, à l'approche du temps des Fêtes, à encourager et à découvrir nos entreprises agroalimentaires. Félicitations à la microlaiterie Riverin du Lac.

* * *

● (1410)

[*Traduction*]

LES PARCS ET LES LOISIRS

Maggie Chi (Don Valley-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravie de prendre la parole aujourd'hui pour souhaiter la bienvenue sur la Colline du Parlement aux dirigeants des parcs et des loisirs de partout au Canada. Ils sont ici à l'occasion du Sommet « Ensemble vers l'avant », organisé par l'Association canadienne des parcs et loisirs. Je tiens à saisir cette occasion pour féliciter cet organisme d'avoir réuni les dirigeants du secteur afin de faire progresser une vision commune: un avenir où les loisirs et les parcs sont reconnus comme des infrastructures publiques fondamentales, au même titre que les routes, les écoles et les bibliothèques, accessibles et accueillants pour tous.

La fin de semaine dernière, dans ma circonscription, Don Valley-Nord, j'ai eu le plaisir de visiter le centre communautaire de Cummer Park et de rencontrer la formidable équipe des parcs et loisirs qui s'occupe de la patinoire, de la piscine et des espaces polyvalents locaux. Des installations comme celles-ci sont essentielles à la vie de bon nombre de nos collectivités. Elles aident les gens de tous âges à rester actifs et à renforcer leur sentiment d'appartenance.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour remercier ces dirigeants et leur souhaiter la bienvenue à Ottawa.

* * *

LE BUDGET

Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, après la présentation du budget, les conservateurs ont tiré la sonnette d'alarme en soulignant que la dette du Canada augmenterait de 765 milliards de dollars au cours des 5 prochaines années. Aujourd'hui, la directrice parlementaire du budget a confirmé ce que les conservateurs avaient déjà compris. Les nouveaux emprunts nets au cours des cinq prochaines années s'élèveront à 764,7 milliards de dollars, soit 92,3 milliards de dollars de plus que ce qui avait été prévu dans la mise à jour économique du printemps. Le poste qui connaît la croissance la plus rapide n'est ni les soins de santé, ni les infrastructures, ni les allégements fiscaux, ni aucune autre priorité clé. Au contraire, comme l'a confirmé la directrice parlementaire du budget, il s'agit des intérêts sur la dette, dont le coût devrait dépasser de 26 % celui du Transfert canadien en matière de santé et de 31 % celui des recettes de la TPS d'ici 2030-2031.

Le budget de 2026 s'intitule « Maîtres chez nous », mais l'avenir économique du Canada est de plus en plus incertain. Au contraire, nous sommes endettés chez nous.

* * *

LA SÉCURITÉ EN LIGNE

Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, ce matin, j'ai été l'hôte d'une séance d'information des parlementaires offerte par la Fondation Brain Canada intitulée « Le développement du cerveau dans un monde numérique ». L'activité a connu un franc succès. Je remercie tous les intervenants.

Les réseaux sociaux et l'intelligence artificielle occupent une place de plus en plus importante dans la vie des jeunes. À mesure que ces technologies évoluent, nous devons veiller à ce qu'elles soient utilisées de façon sécuritaire. La Loi sur les médias sociaux sécuritaires constitue une avancée importante en ce sens qu'elle contribue à rendre les espaces numériques plus sûrs pour tous les Canadiens. Les discussions d'aujourd'hui rappellent à quel point les technologies novatrices transforment l'ensemble des secteurs d'activité.

Hier, j'ai présenté avec fierté une motion au comité de la santé en vue d'étudier les répercussions de l'intelligence artificielle sur le système de santé. Alors que nous cherchons à tirer parti des possibilités qu'offre cette technologie, nous devons également nous pencher sur les moyens d'en assurer une utilisation sécuritaire et responsable.

Je remercie Brain Canada de son leadership dans l'avancement de la recherche sur le cerveau. En travaillant ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un avenir plus sain pour tous les Canadiens.

* * *

L'ÉCONOMIE

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, les aînés, les travailleurs et les familles de la Colombie-Britannique n'arrivent plus à suivre le rythme de la hausse du coût de la vie. Selon Statistique Canada, l'inflation demeure élevée, alors que les coûts de l'essence et de l'épicerie continuent de grimper encore plus vite. Les Canadiens paient aujourd'hui leur épicerie 31 % plus cher qu'en 2020, tandis que le coût de l'essence a augmenté de 30 % depuis 2025. Quant aux banques alimentaires, elles sont plus sollicitées que jamais.

Au lieu d'adopter le plan des conservateurs pour réduire les coûts, le budget de 2026 ajoute 765 milliards de dollars à la dette. Résultat: plus de 10 % de chaque dollar d'impôt sera consacré au service de la dette plutôt qu'aux soins de santé ou au soutien aux aînés. Nous ne pouvons pas continuer à emprunter et à dépenser sans compter. Nous pouvons rendre la vie plus abordable en réduisant les coûts créés ici, à Ottawa.

* * *

[*Français*]

L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE AGRICOLE

Stéphane Lauzon (Argenteuil—Papineau—Des Collines, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, je tiens à rendre hommage à 10 entreprises agricoles de ma circonscription, Argenteuil—Papineau—Des Collines, qui se sont distinguées lors de l'édition 2026 de l'Ordre national du mérite agricole.

Dans les Laurentides, je félicite la ferme coopérative Aux champs qui chantent et la coopérative La ferme la Roquette, toutes deux situées dans Brownsburg-Chatham.

En Outaouais, je dis bravo à la ferme Chapeau melon, à la ferme Gagnon, à la ferme porcine Lavergne, à la ferme coopérative Argricola, au verger Croque-Pomme, au verger Double attitude, à Sabrina Bouwman et au domaine des Météores. J'ajoute une mention particulière au verger Croque-Pomme, qui est récipiendaire d'une distinction en agrotourisme.

Derrière ces réussites se trouvent des femmes et des hommes passionnés qui travaillent sans relâche, innovent et contribuent à la vitalité de nos régions.

À ces 10 entreprises, j'adresse mes plus sincères félicitations. Elles font notre fierté.

* * *

● (1415)

[*Traduction*]

L'ÉCONOMIE

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, partout à Oshawa, des familles doivent faire des choix difficiles pour arriver à payer leur nourriture, à faire le plein d'essence et à garder leur logement. Alors que les Canadiens sont contraints de dépenser moins, le gouvernement a mis de côté des milliards de dollars pour payer des consultants et a promis de verser près de 600 millions de dollars dans un fonds international pour la forêt tropicale du Brésil. Les libéraux sont tellement déconnectés de la réalité qu'ils continuent de privilégier les dépenses à l'étranger alors que les familles en arrachent ici, chez nous.

Le premier ministre a promis de faire preuve de responsabilité financière, sauf que, selon les projections, son budget ajoutera la somme stupéfiante de 765 milliards de dollars à la dette au cours des cinq prochaines années, ce qui correspond à 44 000 $ pour chaque ménage canadien. Les familles ne peuvent pas se sortir de leurs difficultés financières en empruntant, alors pourquoi le gouvernement croit-il pouvoir le faire? Les Canadiens méritent un gouvernement qui respecte leur argent durement gagné, qui réduit les dépenses inutiles et qui rend la vie de nouveau abordable. Les familles d'Oshawa méritent un répit, nos personnes âgées méritent la sécurité, et nos jeunes méritent un avenir qu'ils peuvent se permettre.

* * *

LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

L'hon. Jenna Sudds (Kanata, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse aujourd'hui d'accueillir au Parlement 41 défenseurs de la jeunesse d'UNICEF Canada. Ils se joignent à nous aujourd'hui pour souligner la Journée nationale de l'enfant.

Il y a 35 ans, le Canada a adopté la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. Cet engagement demeure clair. Chaque enfant mérite d'être traité avec dignité et respect, d'être protégé et d'avoir accès à des services de santé et d'éducation. Les jeunes sont plus que les leaders de demain. Ce sont des citoyens actifs d'aujourd'hui, et il est essentiel qu'ils puissent faire entendre leur voix en ce qui concerne les décisions qui influencent leur avenir. J'invite mes collègues à se joindre à moi pour souligner la détermination, le leadership et la passion dont font preuve les jeunes partout au pays.

Je souhaite aux députés une bonne Journée nationale de l'enfant.

QUESTIONS ORALES

[*Français*]

LE LOGEMENT

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens n'arrivent pas à trouver un emploi, un logement ou un médecin. Le premier ministre est en train d'aggraver la situation avec un plan pour augmenter le seuil d'immigration permanente à un nombre record de 650 000 personnes. C'est 50 % plus élevé que le record établi sous Justin Trudeau. Ce n'est pas juste pour les nouveaux arrivants ni pour les Canadiens qui sont déjà ici.

Aujourd'hui, la directrice parlementaire du budget a révélé que le premier ministre a officiellement abandonné sa promesse de doubler la construction de logements.

Quand le premier va-t-il arrêter d'ajouter plus de personnes que de maisons?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais attirer l'attention du chef de l'opposition sur les investissements historiques que nous faisons dans le logement dans le dernier budget. C'est 44 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour augmenter massivement l'offre en logement, notamment en logement social.

Sans surprise, c'est difficile pour lui de comprendre l'importance de ce type de logement, qui vient réellement aider le monde. Il a déjà qualifié le logement abordable et le logement social de « soviétiques ». C'est complètement incompréhensible quand on connaît les défis auxquels font face les Canadiens.

[*Traduction*]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens n'arrivent pas à trouver de logement, d'emploi ou de soins de santé, et l'immigration massive prônée par les libéraux ne fait qu'aggraver la situation. Le projet du premier ministre d'accueillir un nombre record de 650 000 résidents permanents l'année prochaine, soit 50 % de plus que le précédent record établi par Trudeau, intervient alors même que la directrice parlementaire du budget révèle que le premier ministre a officiellement renoncé à sa promesse de doubler la construction de logements. Ce n'est pas juste pour les Canadiens ni pour les nouveaux arrivants.

Le premier ministre va-t-il cesser d'ajouter plus de personnes que de maisons?

● (1420)

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, le budget de 2026 est un budget sans précédent en matière de logement. Nous accordons la priorité absolue au logement abordable. Nous faisons en sorte que le marché offre les logements dont les Canadiens ont besoin dès maintenant. Nous proposons des mesures importantes, qu'il s'agisse d'un allègement de la TPS ou d'une réduction des redevances d'aménagement et des formalités administratives. Nous prenons des mesures concrètes en matière de logement, en particulier en ce qui concerne les logements sociaux et l'élimination de l'itinérance d'ici 10 ans.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, tandis que le premier ministre dépense sans compter pour ses programmes de logement qui se soldent par un échec, le nombre de logements construits ne cesse de diminuer. Aujourd'hui même, nous avons appris que la construction de logements avait baissé de 3 % par rapport à l'année dernière, et non pas doublé comme il l'avait promis.

Parallèlement, il fait grimper l'immigration à des niveaux sans précédent, atteignant les 650 000 personnes. Il est évident que cela n'est pas dans l'intérêt du Canada, mais cela sert les intérêts des gros bonnets du monde des affaires, qui pourront verser des salaires plus bas aux travailleurs à bas salaire qui arriveront dans le pays et augmenter les loyers.

Pourquoi le premier ministre fait-il passer les profits des entreprises avant les intérêts du peuple canadien?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, les critiques du député de l'opposition manquent cruellement de crédibilité dans ce dossier. Quand il était ministre du Logement, il n'a fait construire que six logements. Le député n'a pas de leçons à nous donner.

Quand on regarde les possibilités qui s'offrent actuellement au Canada, elles sont dans la construction de logements abordables. Pendant quatre décennies, nous n'avons pas construit suffisamment de logements abordables. Notre gouvernement est en train de renverser la tendance. Il se concentre sur les logements hors marché, s'attaque au problème de l'itinérance et veille à soutenir le marché et les constructeurs afin qu'ils bâtissent les logements dont les Canadiens ont besoin.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, selon le rapport accablant publié aujourd'hui par la directrice parlementaire du budget, les mises en chantier sont en baisse, les dépenses en hausse et le gouvernement prend du retard sur sa promesse de doubler la construction de logements. Il semble également avoir renoncé à son engagement initial de construire 500 000 nouveaux logements par an, alors qu'il prévoit d'accueillir un nombre record de 650 000 nouveaux résidents permanents. C'est 50 % de plus que le niveau le plus élevé atteint sous Justin Trudeau.

À qui cela profite-t-il? Aux milliardaires et aux promoteurs immobiliers proches des libéraux qui tentent de remplir des condos vacants et hors de prix. Qui en fait les frais? Les Canadiens, qui doivent payer plus cher leur loyer et leur hypothèque.

Pourquoi ne défend-il pas les intérêts des Canadiens?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, pour répondre au chef de l'opposition, ce sont les Canadiens qui profitent de nos investissements dans les infrastructures et le logement. Nous avons fait des investissements historiques dans le logement. Le ministre veille à la construction de logements partout au pays. Dans le tout dernier budget de 2026, nous consacrons 45 milliards supplémentaires à la construction de plus de logements, de plus de logements abordables, au Canada. Nous continuons à bâtir le pays parce que chaque jour est un bon jour pour se battre pour les Canadiens.

* * *

LES FINANCES

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, voyons donc! Sa défense consiste à admettre que les libéraux ont échoué. Ils ont échoué à grands frais, en dépensant 45 milliards de dollars. Nous le savions déjà. La directrice parlementaire du budget l'a dit aujourd'hui. Il y a 331 milliards de dollars en nouvelles mesures, dont 61 % sont des dépenses de fonctionnement courantes plutôt que des investissements en capital. Il y a plus de dépenses, pas plus d'investissements, et tout cela pour obtenir la pire croissance de la dernière décennie, si on exclut la période de la pandémie.

Les coûts sont en hausse, la croissance est en baisse. Comment les libéraux ont-ils pu dépenser autant pour accomplir si peu?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition ne le sait peut-être pas, mais les Canadiens comprennent la différence entre une dépense et un investissement en capital. C'est ce que nous faisons au Canada. Nous avons fait des investissements records pour construire des infrastructures, construire des logements et investir dans la productivité et l'innovation.

Les députés de l'opposition peuvent rire tant qu'ils veulent, mais les Canadiens savent que les pays compétents investissent en eux-mêmes.

De ce côté-ci de la Chambre, nous en sommes conscients. Nous faisons preuve de discipline budgétaire. Notre situation financière est solide, et nous allons bâtir l'économie la plus forte du G7.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il est vrai que les Canadiens savent faire la différence entre les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement. Le problème, c'est que ce n'est pas le cas du ministre des Finances.

[*Français*]

La directrice parlementaire du budget a calculé aujourd'hui que le premier ministre a annoncé 331 milliards de dollars de nouvelles dépenses, dont 61 % pour des opérations de fonctionnement du gouvernement, et non pas pour les investissements. Tout ça pour produire un maigre 1 % de croissance économique, la pire croissance en dehors de la COVID-19.

Comment a-t-il pu dépenser autant pour atteindre aussi peu de résultats?

● (1425)

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, les Québécois, les Québécoises, les Canadiens et les Canadiennes, partout au pays, comprennent bien ce que nous sommes en train de faire: un plan générationnel pour bâtir des infrastructures, pour bâtir des logements, pour investir dans la productivité et dans l'innovation et pour défendre notre souveraineté, notre souveraineté économique, notre souveraineté culturelle.

Les pays confiants investissent. Les gens à la maison le savent. Nous avons la capacité fiscale, nous avons la discipline et nous allons bâtir l'économie la plus forte du G7.

* * *

L'ÉCONOMIE

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le projet de loi C-39 est une dérive.

La CSN, la FTQ et tout le milieu syndical disent que c'est une attaque au droit de grève. L'Assemblée des Premières Nations et plusieurs autres représentants autochtones disent que c'est une atteinte à leurs droits. Greenpeace et tous les écologistes disent que c'est détruire l'environnement. On a reçu une centaine de témoins et le Comité législatif chargé du projet de loi C-39 étudiait leurs propositions d'amendement jusqu'à minuit, hier, et ça continue, mais les libéraux ont battu tous les amendements de fond. Ils ont même refusé 80 mémoires.

Après avoir « bulldozé » les droits des Autochtones, ceux des travailleurs et l'environnement, est-ce qu'ils sont rendus à « bulldozer » la société civile?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi C-39 vise à améliorer la possibilité pour le gouvernement, pour les grands entrepreneurs, pour les projets et, oui, pour les travailleurs, de bâtir un pays plus fort. Il n'y a pas d'atteinte au droit de grève. D'ailleurs, toute atteinte est encadrée. Il y a, oui, un meilleur processus pour que les communautés autochtones soient consultées en amont de la planification des projets et il y a zéro atteinte aux normes très élevées du Canada en matière d'environnement.

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, même les libéraux voient que le projet de loi C-39 est une dérive. On savait déjà que le député de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country était contre. On savait que les femmes membres du Parti libéral, représentées par la Commission libérale féminine nationale, étaient contre. Maintenant, c'est la députée libérale de Mississauga—Erin Mills qui parraine une pétition à la Chambre contre le projet de loi C-39. Elle est rendue à 4 300 signataires qui exigent l'annulation des mesures permettant d'éviter les évaluations environnementales et de « bulldozer » la nature.

À défaut d'écouter la société civile, est-ce que les libéraux vont écouter les libéraux?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, nous écoutons les Canadiens de partout qui nous disent qu'ils veulent voir que nous bâtissons un avenir qui est plus fort avec des normes environnementales en place. Nous les gardons en place.

En même temps, nous changeons le processus pour que nous puissions avoir des réseaux d'électricité plus forts, quelque chose qui est très important pour le Québec, par exemple, quelque chose qui va nous aider à électrifier notre économie et à devenir carboneutres.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, ce que fait le projet de loi C-39 est terrible. Les libéraux sont en train d'imposer des reculs environnementaux historiques sans accepter un seul amendement qui fasse la différence. Hier, ils ont éliminé les évaluations d'impact environnemental pour les projets de pétrole et de gaz. Une libérale, celle de Trois-Rivières, a même dit qu'elle votait pour ça avec enthousiasme.

Réalisent-ils que l'appétit pour la destruction, c'est un bon disque, mais c'est une très mauvaise politique publique?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, ce député qui prétend soutenir la réduction des gaz à effet de serre se met dans le chemin du plus gros projet qui pourrait contribuer à la réduction des gaz à effet de serre sur le territoire du Québec, soit le train à grande vitesse qui va diminuer de façon faramineuse les émissions de gaz à effet de serre du secteur aérien, du secteur routier.

Pourquoi ce député continue-t-il de s'acharner à bloquer un projet qui va réduire les gaz à effet de serre au Québec?

* * *

[*Traduction*]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, un article publié récemment raconte l'histoire de Reza Mahmoudian, un homme de 28 ans sans emploi qui a envoyé plus de 100 demandes d'emploi. Il n'a pas reçu un seul appel. Il dit vouloir mettre à profit ses compétences dans le domaine de la construction, mais il est toujours à la recherche d'un entrepreneur désireux de le former. L'économie canadienne perd des emplois, mais les lobbyistes réclament une hausse de l'immigration pour ne pas avoir à former des gens comme Reza ni leur verser un salaire au taux du marché.

Quand la ministre fixera-t-elle des seuils d'immigration dans l'intérêt de Reza plutôt que dans celui des lobbyistes d'entreprises qui ne veulent pas le former ni lui verser un salaire juste en fonction du marché?

● (1430)

Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, le Plan des niveaux d'immigration est le fruit d'une consultation menée non seulement auprès des employeurs, mais aussi auprès de dirigeants de tout le pays. Nous avons parlé aux administrations municipales, et nous poursuivons nos discussions avec les gouvernements provinciaux. Les chiffres que citent les conservateurs, comme celui cité tout à l'heure par le chef de l'opposition, sont les chiffres prévus pour 2027. Nous verrons quel sera le chiffre réel. Quoi qu'il en soit, ce qu'il faut retenir — et c'est ce qui, je le crains, fait voler en éclats l'argument des conservateurs —, c'est que 70 % des postes seront pourvus par des gens qui se trouvent déjà au Canada.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, les députés savent-ils qui le premier ministre n'a pas consulté? Il n'a pas consulté le nouvel arrivant au Canada qui sait maintenant ce que signifie travailler avec un contrat de servitude dans un café ou remettre les économies de toute une vie à un collège de complaisance tout en dormant à 10 dans un sous-sol. Sous l'actuel premier ministre, être un nouvel arrivant au Canada signifie être un outil utilisé par les lobbyistes des entreprises pour faire baisser les salaires. Nous devons prendre cette question à cœur. Nous devons nous assurer que les niveaux d'immigration servent les intérêts des travailleurs.

Quand la ministre de l'Immigration cessera-t-elle de traiter les travailleurs comme des sources de profit et réduira-t-elle les niveaux pour que les travailleurs puissent être formés et recevoir un salaire équitable?

Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, nous avons toujours une obligation envers les Canadiens et les travailleurs canadiens. C'est pourquoi le gouvernement a mis en place un programme de formation professionnelle qui permettra à 100 000 jeunes Canadiens de suivre une formation dans les métiers spécialisés au cours des cinq prochaines années. Nous devons bâtir ce pays. Nous avons besoin d'une énergie jeune et talentueuse pour y parvenir.

Les conservateurs parlent de l'immigration. Le budget prévoit une mesure ponctuelle qui offrirait, entre autres, aux résidents temporaires ou non permanents ukrainiens ou hongkongais une voie d'accès à la résidence permanente. Plusieurs députés conservateurs ont précisément réclamé publiquement ce résultat, mais, tout à coup, ils n'en veulent pas.

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement oublie que ses décisions ont un coût sur le plan humain. Prashant avait 44 ans et il était père de trois enfants de 14, 10 et 3 ans. Il s'est rendu aux urgences d'Edmonton en raison de douleurs à la poitrine qu'il a qualifiées d'une intensité de 15 sur 10. Les urgences étaient tellement surchargées qu'on lui a donné du Tylenol et qu'on lui a dit d'attendre. Huit heures plus tard, il s'est levé, il a posé la main sur sa poitrine et il est décédé. Ce n'est pas un cas isolé. Les hôpitaux n'arrivent plus à tenir le rythme, mais le premier ministre vient d'annoncer qu'il prévoyait d'accueillir 650 000 résidents permanents supplémentaires l'année prochaine. C'est de loin le chiffre le plus élevé de l'histoire du Canada.

Combien de ces nouveaux arrivants subiront le même sort que Prashant dans des services d'urgence surpeuplés?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, nous bâtissons un Canada fort et nous le faisons grâce à des talents exceptionnels qu'on trouve tant ici au Canada qu'auprès des nouveaux arrivants qui sont venus au Canada pour mettre leurs talents au service...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: La ministre peut poursuivre.

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le Président, tenir un double discours, comme nous le voyons aujourd'hui, et diaboliser l'immigration pour servir des fins politiques, ce n'est pas exactement ainsi que l'on bâtit un Canada fort. En réalité, ce que nous faisons de notre côté de la Chambre, c'est veiller à ce que les gens aient les compétences, le talent et la possibilité de participer au projet de notre vie, qui consiste à bâtir notre beau pays.

[*Français*]

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre prétend vouloir stabiliser l'immigration avec 380 000 résidents permanents en 2027. Toutefois, en réalité, l'ajout supplémentaire de 282 000 personnes par des mesures spéciales porte le bilan réel à 662 000 personnes. L'économiste Pierre Fortin qualifie cette approche de « vraiment tordue », affirmant qu'elle sème la confusion et induit la population en erreur.

Le premier ministre a-t-il dissimulé une augmentation massive de l'immigration parce qu'il savait que les Québécois s'y opposeraient?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je n'avais peut-être que 3 ans quand l'accord Canada-Québec a été signé en 1991, mais j'en connais quand même les tenants et aboutissants. Je suppose que mon collègue de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles les connaît aussi.

Le Québec a les pleins pouvoirs sur l'immigration économique. C'est à lui de fixer les seuils. Je note toutefois que cette initiative ponctuelle pouvant atteindre jusqu'à 200 000 personnes concerne largement et presque essentiellement des personnes qui sont déjà sur le territoire du Canada.

J'invite le député à faire le tour des régions du Québec, comme je l'ai fait, et à entendre les besoins criants qu'ont nos régions en matière de main-d'œuvre pour bâtir un Québec fort.

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, avec les seuils apportés en cachette dans le budget, on voit que ça ne fonctionne pas.

De plus, le Québec serait pénalisé parce que, compte tenu de l'immensité de l'immigration voulue par les libéraux, ça ne fonctionnera pas. Effectivement, la vice-première ministre du Québec a dit que cette augmentation cachée n'est ni expliquée ni justifiée.

Nous nous attendons à davantage de transparence de la part du gouvernement fédéral.

Mon collègue, qui est lieutenant du Québec, peut-il expliquer comment le Québec va s'en sortir avec une telle augmentation de l'immigration non justifiée?

● (1435)

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je répète que j'invite mon collègue à lire l'Accord Canada-Québec.

Le Québec contrôle son immigration économique. C'est le Québec qui fixe ses seuils. Ça n'y change rien. C'est au Québec de décider s'il veut puiser dans cette initiative ponctuelle pour donner la résidence permanente à des gens qui sont déjà au Canada.

Il y a une chose que je m'explique mal: comment les conservateurs peuvent-ils tenir ce discours et en même temps nous écrire pour nous demander plus de travailleurs étrangers temporaires alors que leurs propres collègues élimineraient ce programme?

C'est de 80 000 travailleurs de la construction que va avoir besoin le Québec au cours des cinq prochaines années pour bâtir le Québec.

Nous sommes conscients des besoins de main-d'œuvre, et je suis certain qu'à Québec ils les entendent aussi.

* * *

[*Traduction*]

LE BUDGET

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, la directrice parlementaire du budget a cherché les chiffres dans ce budget, et elle n'a pas réussi à les trouver: une réduction de 62 milliards de dollars sans aucun programme, des économies de 8 milliards de dollars sans aucune justification et 135 milliards de dollars classés dans la catégorie « capital », alors qu'il ne s'agit absolument pas de capital.

Les chiffres qu'elle a pu trouver sont encore plus alarmants. Le gouvernement consacrera davantage d'argent au paiement des intérêts de la dette qu'aux soins de santé pour chaque Canadien.

Au lieu de dissimuler ce que la dette coûte aux Canadiens en ce qui a trait aux prêts hypothécaires et à la hausse des prix, le ministre présentera-t-il les vrais chiffres?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le chef du Parti conservateur perd des employés à un rythme plus rapide que celui auquel il a construit des logements lorsqu'il était ministre du Logement.

Le budget de 2026 comporte deux volets. D'une part, nous allons mettre l'accent sur l'abordabilité pour les Canadiens, mettre fin à l'itinérance et verser un supplément ponctuel dans le cadre de l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels. D'autre part, oui, nous allons investir dans les Canadiens. La mégadéduction à la productivité va dynamiser les investissements en capital dans tout le pays.

Le parti d'en face n'est pas pris au sérieux. Nous sommes ici pour bâtir un Canada fort.

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, c'est la directrice parlementaire du budget, que les libéraux ont eux-mêmes recrutée, qui tire la sonnette d'alarme. Le gouvernement avait promis de doubler la construction de logements, mais les mises en chantier sont en baisse. Cette promesse a disparu du budget. Les 500 milliards de dollars dont ils se sont vantés lors de leur sommet de l'investissement ne sont liés à aucun projet concret. Ce sont les mots de la directrice parlementaire du budget, et c'est eux qui l'ont recrutée. C'est un gouvernement qui fait dans les annonces, mais pas dans les résultats.

Pourquoi faut-il que la directrice parlementaire du budget révèle aux Canadiens ce que le gouvernement refuse de leur dire?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas parce que la députée souhaite quelque chose que c'est vrai.

Examinons les facteurs économiques fondamentaux. Nous avons le meilleur ratio dette nette-PIB du G7, la position financière la plus solide du G7 et des salaires qui progressent plus vite que l'inflation. Nous nous classons au deuxième rang pour la vigueur de notre croissance économique parmi les pays du G7.

Les conservateurs ne prennent pas l'économie au sérieux. Leur chef continue de tenir des discours creux et d'organiser des conférences de presse dans des stationnements vides. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes déterminés à bâtir une économie forte et un Canada fort pour tous, d'un océan à l'autre.

* * *

[*Français*]

LA JUSTICE

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, on a des chiffres: les libéraux ont dépensé près de 3,5 millions de dollars pour contester à la Cour suprême la loi 21 du Québec. Ils ont dépensé 3,5 millions de dollars des fonds publics pour s'attaquer à la laïcité de l'État, pour s'attaquer aux droits du Québec d'utiliser la disposition de dérogation et pour s'attaquer à la souveraineté de notre Assemblée nationale.

C'est déjà une honte que le fédéral prenne ainsi la démocratie québécoise en otage, mais n'y a-t-il pas une limite à utiliser l'argent des Québécois contre les Québécois?

L'hon. Sean Fraser (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait très bien, il n'existait aucune circonstance quand la Cour suprême du Canada a considéré l'interprétation de la Constitution avec les principes essentiels sans la participation du gouvernement du Canada. Nous avons une obligation de défendre la Charte, de défendre la Constitution et de protéger le droit des Canadiens de vivre leur vie avec beaucoup de liberté partout dans notre pays.

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, protéger la Constitution et la Charte, c'est aussi protéger la disposition dérogatoire. Chaque sou des Québécois investi contre la loi 21, c'est un sou de trop. Là, on parle de 3,5 millions de dollars pour s'attaquer à la laïcité de notre État et à la disposition dérogatoire. Ce que ça prouve, c'est qu'Ottawa va mettre le paquet pour empêcher le Québec d'adopter des lois sur lesquelles il est en désaccord. Il va prendre les grands moyens contre les Québécois, à même les poches des Québécois.

Les libéraux pourraient-ils enfin comprendre que l'Assemblée nationale du Québec n'a pas à quêter des permissions pour légiférer dans ses champs de compétence?

● (1440)

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, j'invite mon collègue à lire le mémoire qui a été déposé par le procureur général et qui traite précisément de l'utilisation de la disposition dérogatoire dans le cadre constitutionnel canadien. C'est de ça qu'il est question.

Je pense qu'il y a beaucoup d'enflure verbale du côté du Bloc québécois. Il serait intéressant qu'il se penche sur le mémoire qui a été déposé, parce que cette question y est discutée. Il est tout à fait normal, comme le ministre de la Justice l'a mentionné, que le gouvernement du Canada intervienne quand des questions constitutionnelles de cette nature sont traitées par la Cour suprême.

[*Traduction*]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a annoncé qu'il poursuivait son soi-disant partenariat stratégique avec Pékin. Il cherche à troquer la dépendance aux États-Unis contre la domination chinoise. C'est son pacte faustien...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Il y a trop de bruit. Je ne sais pas d'où il venait exactement. Le député peut poursuivre.

Jacob Mantle: Puis-je reprendre depuis le début, monsieur le Président?

Le Président: Non, poursuivez.

Jacob Mantle: Monsieur le Président, voici le pacte faustien du premier ministre: une aide temporaire aujourd'hui, et la domination chinoise demain. Or, l'indépendance du Canada devrait toujours primer. Les conservateurs ne resteront pas les bras croisés pendant que les libéraux permettent à Pékin de nuire aux travailleurs canadiens au moyen d'importations abusives d'acier, d'aluminium, de véhicules électriques et plus encore.

Le premier ministre doit s'engager à ne plus ouvrir de marchés qui menacent les travailleurs canadiens et la souveraineté canadienne. Le fera-t-il?

Yasir Naqvi (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et du secrétaire d'État (Développement international), Lib.): Monsieur le Président, nous avons de bonnes nouvelles pour les agriculteurs et les pêcheurs canadiens. Grâce au travail assidu du premier ministre, le Canada a prolongé son accord commercial avec la Chine jusqu'en 2028, accord qui prévoit de nouveaux allégements tarifaires sur environ 400 millions de dollars d'exportations canadiennes, allant du porc surgelé et du flétan du Groenland à la crevette tachetée du Pacifique, en passant par la panope du Pacifique et le concombre de mer. Cela s'inscrit dans la foulée de la prolongation de deux ans des allégements tarifaires pour le tourteau de canola, les pois, le homard et le crabe annoncée plus tôt ce mois-ci. Nous allons continuer de travailler fort pour nous assurer que nos agriculteurs sont en mesure de cultiver de bons aliments et de les partager avec le reste du monde.

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, les valeurs canadiennes ne sont pas à vendre, et il n'y a pas si longtemps, le premier ministre était du même avis. Il avait affirmé que Pékin était la plus grande menace pour la sécurité du Canada. À Davos, il a dit que le Canada devait avoir des principes et défendre les valeurs fondamentales que sont le respect des droits de la personne, la primauté du droit et la démocratie. Or, Pékin ne partage aucune de ces valeurs.

Les Canadiens doivent donc se demander quel premier ministre ils doivent croire: celui qui professe sa foi en ces valeurs et son attachement à celles-ci ou celui qui, par ses actes, leur tourne le dos.

Yasir Naqvi (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et du secrétaire d'État (Développement international), Lib.): Monsieur le Président, compte tenu des efforts que nous déployons pour aider nos agriculteurs et nos pêcheurs, le premier ministre de la Saskatchewan, Scott Moe, a déclaré ce qui suit dans un message publié sur les réseaux sociaux: « Aujourd'hui, nous avons encore de bonnes nouvelles sur le plan commercial pour l'économie solide et stable de la Saskatchewan. » Leur ministre a ajouté que cela les aide beaucoup à planifier la rotation des cultures pour l'année prochaine, car c'est bénéfique pour nos agriculteurs. Nous entendons la même chose de la part du Conseil canadien du porc, qui a déclaré que l'annonce de l'allégement tarifaire sur la plupart des coupes de porc canadien congelées exportées vers la Chine est la bienvenue, car elle reflète un engagement soutenu et une forte...

Le Président: La députée de Calgary Midnapore a la parole.

Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre est actuellement à Pékin, où il se vante de son partenariat stratégique avec le Parti communiste chinois, un partenariat qui permet à 50 000...

Le Président: Je tiens simplement à rappeler à la députée que nous ne pouvons pas faire allusion à l'absence d'un député à la Chambre.

Je comprends ce que la députée essayait de dire, et elle peut poursuivre.

Stephanie Kusie: Monsieur le Président, le premier ministre est actuellement à Pékin, où il se vante de son partenariat stratégique...

Le Président: La députée a une autre chance, une autre tentative. Il n'est pas nécessaire de discuter des allées et venues du premier ministre.

La députée a la parole.

Stephanie Kusie: Monsieur le Président, le premier ministre se vante de son partenariat stratégique avec le Parti communiste chinois, un partenariat qui permet à 50 000 véhicules électriques de circuler dans nos rues et qui met en péril les emplois du secteur automobile ainsi que la sécurité nationale. Aujourd'hui, nous apprenons qu'il a encore davantage affaibli le secteur canadien de l'acier et de l'aluminium en réduisant les droits de douane sur ces produits chinois. Les travailleurs canadiens du secteur automobile craignent que des véhicules électriques fabriqués à l'étranger les mettent au chômage.

Comment les libéraux peuvent-ils poursuivre leur plan qui inondera notre marché de véhicules chinois et qui placera encore plus de travailleurs et leur famille dans une situation précaire?

● (1445)

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, la visite du premier ministre a donné des résultats concrets pour les agriculteurs, les pêcheurs de fruits de mer et les exportateurs canadiens. La Chine est la deuxième économie en importance dans le monde, et j'ai beaucoup de mal à prendre la parole ici pour dénigrer les producteurs de canola, les pêcheurs et les producteurs de bœuf. Ceux-ci nous disent clairement que la prolongation de deux ans est une très bonne entente. Nous allons continuer à ouvrir des marchés dans le monde entier pour les agriculteurs, les pêcheurs de fruits de mer et les producteurs de bœuf.

Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, en janvier, le premier ministre a parlé des valeurs et de la force des puissances moyennes à Davos. Les droits et libertés de la personne sont au cœur de ces valeurs. Du régime de Pékin au Qatar, en passant par la Turquie et les Émirats arabes unis, le premier ministre a délibérément choisi d'approfondir ses relations avec des pays qui ne partagent pas nos valeurs ni nos libertés fondamentales. Le commerce international est important, mais les valeurs et la souveraineté canadiennes le sont tout autant.

Le premier ministre dira-t-il aux Canadiens qu'il ne fera pas de compromis sur les droits de la personne et la souveraineté canadienne en échange d'une relation stratégique avec Pékin?

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, nous concluons des accords commerciaux partout dans le monde dans l'intérêt de tous les Canadiens. Nous faisons tout notre possible. Le premier ministre montre la voie. Nous reconnaissons toutes les industries et tous les secteurs. Ils nous appuient. Nous ne nous rangeons pas derrière eux, ils se tiennent à nos côtés. Ils nous appuient à chaque étape. J'ai passé une semaine à Pékin et à Shanghai, et je peux dire à la Chambre que les représentants des industries et les intervenants qui ont participé à cette mission commerciale étaient très reconnaissants de tout ce que nous faisons de ce côté-ci de la Chambre.

[*Français*]

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, à Davos, le premier ministre libéral a fait des grands discours sur la démocratie et les droits de la personne, mais, en Chine, on dirait que ces grands principes sont restés dans ses valises. Il ouvre le marché à 50 000 véhicules chinois, pendant que les travailleurs de l'automobile ont tous peur de perdre leur gagne-pain. C'est bien beau de vouloir faire plaisir à Pékin, mais les familles de Windsor, de Brampton, d'Oshawa, des sous-traitants québécois ont besoin de travailler.

Pourquoi les emplois des travailleurs canadiens passent-ils après les nouvelles amitiés du grand voyageur avec Pékin?

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, en effet, on est en train de négocier un accord avec la Chine pour l'importation de 50 000 voitures chinoises. Je répète: 50 000 voitures chinoises.

Est-ce que c'est ça qui va déranger l'industrie canadienne? Franchement. Ce que nous avons mis comme condition aussi, c'est que, s'il y a de l'investissement direct chinois ici, il doit répondre à quatre conditions fondamentales: que ce soit à majorité canadienne, qu'on respecte les chaînes d'approvisionnement locales et que les travailleurs soient traités correctement.

C'est ça, notre position.

* * *

[*Traduction*]

L'ÉCONOMIE

Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.): Monsieur le Président, lorsque je parle de l'abordabilité avec mes électeurs, on me parle de l'épicerie, d'énergie et du logement. Plus tôt cette année, des millions de familles canadiennes ont reçu l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels afin de les aider à payer leurs dépenses quotidiennes. L'interdiction imposée aux acheteurs étrangers a également contribué à protéger l'offre de logements au Canada.

Le ministre du Logement peut-il parler à la Chambre du renouvellement proposé dans le budget de 2026 de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels et de l'interdiction imposée aux acheteurs étrangers?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de nous avoir fait part du point de vue de ses électeurs de Carleton, qu'il représente si bien. Nous savons que l'abordabilité est au cœur des préoccupations des Canadiens. C'est pourquoi nous voulons augmenter l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels en 2027, ce qui aidera directement 12 millions de Canadiens.

L'interdiction imposée aux acheteurs étrangers est un outil important dans notre ensemble de mesures destinées à améliorer l'abordabilité du logement. Nous proposons de prolonger l'interdiction de deux ans afin de protéger le parc immobilier du Canada pour les Canadiens. Nous avons hâte d'aider les Canadiens à…

Le Président: Le député de Brampton-Ouest a la parole.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Amarjeet Gill (Brampton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a qualifié la vente de Stellantis de « trahison ». Pourtant, ses propres fonctionnaires ont déclaré que, lors de réunions, les libéraux avaient donné à Stellantis des centaines de millions de dollars de fonds publics, sans exiger de garanties d'emploi ni de reddition de comptes. L'usine de Brampton a été construite par des travailleurs canadiens. Aujourd'hui, des milliers de travailleurs de Brampton sont sans salaire, et les familles paient le prix de cet échec libéral.

Le premier ministre expliquera-t-il pourquoi les contribuables canadiens ont payé des millions de dollars, alors que l'entreprise a quitté le navire et que des milliers de travailleurs canadiens ont perdu leur emploi?

● (1450)

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je suis content de voir que nos amis de l'autre côté ont toujours autant d'énergie pour parler de Stellantis. Nous sommes en pourparlers avec l'entreprise depuis plus d'un an...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Le député peut poursuivre, à moins qu'il ne soit de nouveau interrompu par beaucoup de bruit, auquel cas il devra peut-être recommencer depuis le début.

Carlos Leitão: Monsieur le Président, nous continuerons de travailler avec ceux qui travaillent avec nous. Quant à ceux qui refusent de le faire, ils ne pourront compter sur notre collaboration. Nous travaillerons avec ceux qui croient au Canada et qui y investissent. En cas contraire, nous récupérerons les fonds que nous avons versés.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, ils ont assurément travaillé. Ils ont travaillé en coulisse pour rédiger un communiqué de presse annonçant la vente de l'usine Stellantis. Hier soir, j'ai appris non seulement cela, mais aussi qu'ils ont travaillé pour choisir la date de publication du communiqué. Pendant ce temps, le premier ministre a fait semblant d'être outré et a qualifié la vente de « trahison ». La véritable trahison consistait à prétendre être contre la vente tout en travaillant activement et secrètement, en coulisse, pour la faciliter.

J'aimerais donner au premier ministre l'occasion de présenter des excuses pour avoir délibérément faussé la perception que les Canadiens et les travailleurs de Stellantis avaient de la réalité.

Le Président: Nous devons veiller à éviter les accusations de tromperie intentionnelle, et on n'en était pas loin. À la place du député, je serais vigilant à l'avenir.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous allons poursuivre les discussions avec Stellantis. Jusqu'à présent, les réponses que nous avons obtenues ne sont pas acceptables, et nous voulons récupérer les emplois. Si nous ne récupérons pas les emplois, nous récupérerons l'argent.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, les députés remarqueront que le gouvernement n'a pas nié avoir participé à la rédaction du communiqué de presse ni au choix de sa date de publication, ce qui constitue le véritable problème ici. Cela témoigne de malhonnêteté et de tromperie. On ne peut pas prétendre s'opposer à la vente de l'usine Stellantis tout en facilitant secrètement cette vente. Or, c'est exactement ce qu'a fait le gouvernement. Il s'agit là d'un choix délibéré de sa part. Il a induit en erreur les Canadiens et les salariés de Stellantis.

La ministre responsable pourrait-elle présenter ses excuses et admettre qu'elle a délibérément induit ces travailleurs en erreur?

Le Président: Le député a glissé cette accusation à la fin de son intervention, alors qu'il savait que je ne pouvais plus lui retirer la parole. Je lui déconseille de refaire cela à l'avenir.

Une voix: Qu'ils le nient.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: N'aggravons pas la situation.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nos attentes et nos objectifs sont clairs depuis le début. Nous avons été très clairs dès le départ. Nous n'avons pas changé de position. Nous voulons récupérer les emplois. Si nous ne les récupérons pas, nous récupérerons notre argent.

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, en juin 2025, la ministre de l'Industrie a déclaré que le Canada aurait besoin de véhicules blindés supplémentaires et que cela aiderait un secteur automobile en difficulté. Par la suite, la ministre elle-même, ses collaborateurs, le Cabinet du premier ministre, ainsi que quatre députés libéraux, dont le ministre de la Défense, ont rencontré Roshel.

La ministre de l'Industrie pourrait-elle indiquer à la Chambre à quelle date elle a eu connaissance de la transaction entre Stellantis et Roshel?

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, cela fait plus d'un an que nous nous battons pour le secteur de l'automobile et pour les ouvriers de cette industrie à Brampton.

Nous leur avons clairement fait savoir qu'ils avaient pris des engagements, et que s'ils ne les respectaient pas, nous récupérerions notre argent. Ce combat se poursuit, et nous savons que si nous nous battons avec détermination, nous pouvons réussir, comme l'ont montré les résultats obtenus tout récemment avec Stelco.

● (1455)

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, lorsque la ministre a répété qu'elle allait poursuivre Stellantis en justice sans jamais le faire, elle a perdu la confiance de la Chambre. Lorsqu'elle a déclaré, notamment aux intervenants, qu'elle n'autoriserait pas l'entrée de véhicules électriques chinois au Canada avant de revenir sur sa position quelques jours plus tard, elle a perdu la confiance de ces intervenants. Aujourd'hui, la ministre a perdu la confiance des Canadiens à cause du manque de transparence dans la transaction entre Stellantis et Roshel.

Le premier ministre fait-il toujours confiance à sa ministre de l'Industrie?

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nos discussions avec Stellantis ont porté sur les engagements qu'elle a pris non seulement envers les travailleurs de l'usine de Brampton, mais aussi envers tous les députés de la Chambre. À ce jour, l'entreprise n'a toujours pas respecté ses engagements à l'égard des travailleurs de Brampton et de la collectivité. Nous continuons donc de nous battre pour eux.

Parallèlement, nous nous efforçons de défendre et de soutenir le secteur automobile à l'échelle du pays face aux droits de douane — un sujet dont on ne parle pas suffisamment de l'autre côté de la Chambre —, y compris dans la circonscription du député, où l'usine Honda a profité d'un investissement majeur de 861 millions de dollars pour préserver 4 000 emplois et produire 400 000 véhicules par année.

* * *

L'EMPLOI

Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC): Monsieur le Président, Stanpac est une entreprise exemplaire dans Niagara-Ouest, elle emploie plus de 550 personnes et apporte un soutien généreux à de nombreux organismes de bienfaisance.

Depuis l'été, les droits de douane de 50 % coûtent à l'entreprise plus de un demi-million de dollars par semaine. La situation est intenable pour cette entreprise établie depuis plus de sept décennies. En décembre, Stanpac commencera à transférer son matériel aux États-Unis, et 350 emplois sont menacés juste avant Noël.

Le premier ministre a trouvé 560 millions de dollars pour les forêts du Brésil. Va-t-il aider à sauver 350 emplois au Canada, oui ou non?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, la question de notre collègue est très importante. Il s'agit d'une situation qui préoccupe évidemment beaucoup le gouvernement.

Nous avons affirmé dès le début que le gouvernement du Canada soutiendrait les travailleurs et les entreprises canadiens confrontés aux pressions exercées par ces droits de douane injustifiés et illégaux. Nous collaborons avec toutes les provinces du pays qui souhaitent également contribuer à cet effort. Je sais que mon collègue s'inquiète pour ces emplois, et le gouvernement du Canada partage son inquiétude. Nous allons faire tout ce qui est nécessaire pour soutenir ces travailleurs et ces entreprises.

Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le coprésident de Stanpac a déclaré que « Nous sommes vraiment dans le pétrin. » Depuis le mois d'août, l'entreprise familiale a épuisé ses réserves de liquidités pour protéger ses travailleurs pendant que le gouvernement restait les bras croisés. Trois cent cinquante emplois sont maintenant en péril, d'ici Noël. On parle de vraies familles qui ont des factures à payer et des enfants à nourrir.

Ce matin, le premier ministre a donné 8 millions de dollars à la Chine et 8 millions de dollars de plus pour la culture du riz respectueuse de l'égalité des sexes. Aidera-t-il à sauver les emplois de 350 familles de Niagara, oui ou non?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement s'est rangé aux côtés des travailleurs, des entreprises et de nos partenaires provinciaux dans tout le pays afin de protéger les emplois canadiens menacés par une série de mesures tarifaires.

Nous sommes évidemment en pourparlers avec les États-Unis pour être en mesure d'alléger la pression exercée par les droits de douane. Toutefois, nous n'attendrons pas un éventuel accord avec les États-Unis pour nous tenir debout, défendre les travailleurs, faire ce qu'il faut et soutenir ces emplois. C'est exactement ce que notre gouvernement fait depuis le début.

* * *

[*Français*]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral a complètement abandonné l'industrie forestière: 320 emplois sont perdus à la Scierie Saint-Michel; 365 emplois sont en jeu à la scierie Outardes.

Pendant que nos travailleurs perdent leurs emplois, les libéraux annoncent 560 millions de dollars pour la forêt amazonienne au Brésil. Oui, mes collègues ont bien compris: on donne plus d'un demi-milliard de dollars pour l'Amazonie pendant que nos scieries ferment au Québec. Ça n'a aucun sens.

Comment les libéraux peuvent-ils être plus déconnectés de la réalité que ça?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, je vais être claire, parce que les conservateurs n'utilisent pas les faits.

Si on parle de l'avancement pour les forêts, ce n'était pas seulement pour le Brésil. C'est quelque chose qu'on fait avec la Norvège, la France, l'Allemagne, le Luxembourg. Ça va protéger 1 milliard d'hectares de forêt tropicale dans plus de 70 pays.

On le fait pour apporter de l'aide. C'est quelque chose de très important.

● (1500)

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, parlons des faits, alors.

Au cours des derniers mois, plus de 1 000 emplois ont été perdus dans le secteur forestier au Québec. Au cours des 10 dernières années, le gouvernement libéral a ajouté 86 300 employés fédéraux. Malgré ça, il dépense 19 milliards de dollars par année en services professionnels externes. Ça, ce sont des faits. Maintenant, il annonce que 560 millions de dollars seront donnés pour la forêt amazonienne du Brésil.

Ça n'a pas d'allure!

Le gouvernement libéral peut-il laisser le paresseux de l'Amazonie et s'occuper des vaillants travailleurs de l'industrie forestière du Québec?

[*Traduction*]

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, en réalité, nous sommes en train d'élaborer la première stratégie forestière nationale de l'histoire de ce pays. Il s'agit d'une stratégie qui a reçu l'aval du président québécois du Groupe de travail sur la transformation. Nous investissons 6,5 milliards de dollars dans la transformation du secteur forestier, alors qu'ils ne font que se plaindre de ce secteur et le dénigrer.

* * *

[*Français*]

LE LOGEMENT

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, dans ma circonscription, Brome—Missisquoi, comme partout au pays, trop de personnes n'ont pas accès à un logement sûr et stable. L'itinérance demeure un défi humain majeur qui touche les collectivités dans toutes les régions du Canada. Le budget de 2026 prévoit un engagement historique pour mettre le Canada sur la voie de l'élimination de l'itinérance au cours de la prochaine décennie.

Le ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec peut-il expliquer à la Chambre comment notre gouvernement compte atteindre cet objectif ambitieux?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, je veux remercier mon collègue le député de Brome—Missisquoi de sa question, mais aussi de son travail tant en matière d'environnement que de développement économique ou de justice sociale.

À ce sujet, sa question est très pertinente. Dans un pays comme le Canada, on ne peut pas détourner le regard devant l'itinérance qu'on observe dans nos villes et dans nos régions. Ce n'est pas l'affaire des autres, c'est notre affaire à tous.

Je suis fier que, dans le budget du Canada de 2026, nous ayons annoncé 44 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour du logement social, du logement de transition, du logement abordable.

Nous avons aussi annoncé — et c'est peut-être le plus important — une volonté politique claire, nette et assumée de mettre fin à l'itinérance au Canada.

* * *

[*Traduction*]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Monsieur le Président, le réseau Alto est présenté comme un projet national de transport, mais en réalité, il ne desservira que quelques grands centres urbains. Le reste de la population canadienne paiera quand même les milliards de dollars d'impôts nécessaires pour le construire et le subventionner et elle n'aura même pas une possibilité réaliste de l'utiliser. Il n'existe aucun argument économique en faveur du train à grande vitesse ou de la viabilité de ce projet.

Pourquoi les Canadiens devraient-ils financer un projet qui vise uniquement à satisfaire la vanité des libéraux, qui ne profite qu'aux bastions électoraux du Parti libéral et qui n'a aucun sens sur le plan économique?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le réseau Alto desservira 40 % de la population canadienne. Il desservira Québec, Trois-Rivières, Laval et Montréal. Il desservira Ottawa. Il desservira Peterborough et peut-être Kingston. Il desservira Toronto ainsi que Windsor.

Nous réaliserons ce projet transformateur qui servira de colonne vertébrale pour la mobilité et qui constituera l'épine dorsale de la mobilité et transformera notre façon de vivre, de travailler et de nous divertir dans ce pays. Il créera des emplois. Il contribuera à la croissance de notre PIB. Le projet Alto est la voie de l'avenir et il est électrique.

John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, les libéraux prévoient accélérer la réalisation de leur train à grande vitesse Alto, ce gâchis de plusieurs milliards de dollars, et détruire des terres agricoles de première qualité en Ontario et au Québec.

Hier, j'ai rencontré des dizaines d'agriculteurs et de propriétaires d'entreprise qui en ont assez de voir les libéraux foncer sur leurs rails sans tenir compte de leur avis. Un d'entre eux a même dit: « Je suis plus en colère contre mon propre gouvernement que contre Donald Trump. Donald Trump n'essaie pas de me prendre ma maison. » Les libéraux vont gaspiller 150 milliards de dollars pour détruire les exploitations agricoles familiales qui nous permettent de nous nourrir.

Le ministre peut-il me dire exactement combien de fermes seront détruites par Alto et quelles seront les répercussions sur la production alimentaire et le prix du panier d'épicerie?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous comptons bien traiter tous les propriétaires fonciers, y compris au sein de la communauté agricole, de manière équitable et transparente, et leur accorder une indemnisation complète et plus encore pour la perte éventuelle d'un corridor de 60 mètres pour la réalisation d'un projet linéaire traversant leur propriété.

Nous allons traiter toute la communauté agricole avec la plus grande équité et sensibilité. C'est ce à quoi s'engage le gouvernement.

● (1505)

John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, c'est ce que les agriculteurs ont reçu jusqu'à présent. Ils sont complètement ignorés par leurs propres députés libéraux, ils sont harcelés par des drones et ils vivent dans la peur de perdre leurs fermes, leurs entreprises et leurs maisons transmises de génération en génération. Hier, je leur ai demandé quelle était leur plus grande crainte à ce sujet. Leur plus grande crainte, c'est de ne pas recevoir de réponses aux questions qu'ils ont posées. En fait, Alto ne veut même pas rencontrer les agriculteurs ou les représentants locaux à moins qu'ils ne signent une entente de non-divulgation.

Si le projet d'Alto est une si bonne idée, pourquoi les libéraux bloquent-ils les études menées par le ministère de l'Agriculture et des Transports? Pourquoi tout ce secret? Il s'agit de leur propre projet. Qu'est-ce que les libéraux essaient de cacher?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, nous traiterons avec beaucoup de sensibilité les agriculteurs et le milieu agricole. Tout propriétaire d'une terre située dans un corridor linéaire de 60 mètres de large sera indemnisé à une valeur supérieure à la valeur marchande. Nous traiterons les choses de manière très équitable.

Lorsque nous aurons terminé ce projet, tout le pays bénéficiera d'un réseau ferroviaire transformationnel, électrique et à grande vitesse qui stimulera notre économie, créera des emplois et améliorera la vie des Canadiens.

* * *

LE BUDGET

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Monsieur le Président, au cours des derniers mois, des familles de Sackville—Bedford—Preston et d'ailleurs en Nouvelle-Écosse m'ont parlé des répercussions que les événements à l'étranger ont sur le coût de la vie dans notre province. Dans un monde marqué par l'incertitude, les Néo-Écossais savent que leur gouvernement prend les mesures qui s'imposent et qu'il les soutient en leur offrant des mesures ciblées à la pompe, à l'épicerie et dans leur quotidien.

La secrétaire d'État à l'Enfance et à la Jeunesse peut-elle expliquer comment le budget de 2026 soutient les familles de toute la Nouvelle-Écosse?

L'hon. Anna Gainey (secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de Sackville—Bedford—Preston de défendre avec autant d'ardeur les intérêts de ses concitoyens.

Notre plan donne aux Canadiens un coup de pouce immédiat et du soutien pour l'avenir. Les familles de la Nouvelle-Écosse bénéficieront d'une allocation majorée pour l'épicerie et les besoins essentiels ainsi que du renouvellement du laissez-passer Un Canada Fort. Nous allons investir dans le logement et dans un programme national de remise pour les thermopompes, pour ne citer que quelques exemples. Voilà des mesures concrètes et ciblées pour les Néo-Écossais.

Le gouvernement sera toujours là pour appuyer les familles du Canada Atlantique et de partout ailleurs au pays.

* * *

[*Français*]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, il est temps de mettre les freins au projet de train à grande vitesse Alto. L'étude menée par Vision Transport, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles, nous apprend que le train à grande fréquence coûterait une fraction du prix du train à grande vitesse. Le projet proposé par l'Union des producteurs agricoles ajouterait seulement 42 minutes entre Montréal et Toronto, mais coûterait quatre fois moins cher. Les dirigeants d'Alto ont balayé du revers de la main et avec arrogance les conclusions de cette étude.

Quand le gouvernement libéral va-t-il écouter nos agriculteurs et considérer des solutions plus rationnelles pour le transport de demain?

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous comptons continuer à écouter avec attention le monde agricole, y compris l'Union des producteurs agricoles, au Québec. Nous allons le faire avec une grande sensibilité. Lorsqu'un corridor de 60 mètres sera choisi, les gens touchés seront dédommagés à la pleine valeur et plus de leur propriété.

Pour ce qui est de l'étude, nous estimons que celle-ci est erronée. En effet, les coûts seraient presque aussi élevés que ceux pour un train à grande vitesse, mais ne procurent en rien les bénéfices et l'apport économique d'un train à grande vitesse. Nous allons donc rester avec le projet Alto.

* * *

[*Traduction*]

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, la proposition de Québecor d'acheter Telus soulève de graves préoccupations quant à la concurrence, à l'abordabilité et à l'avenir des infrastructures de télécommunications du Canada. Cette acquisition renforcerait encore davantage la concentration du pouvoir sur le marché, ce qui se traduirait pour les Canadiens par une réduction des choix, une augmentation des factures de téléphone et des pertes d'emplois. Les Canadiens ont besoin de plus de concurrence, de prix plus bas et d'une meilleure protection de l'intérêt public, et non d'une consolidation accrue des entreprises qui mettrait en péril l'abordabilité et nos infrastructures numériques.

Le gouvernement va-t-il défendre les intérêts des Canadiens et empêcher cette acquisition dès aujourd'hui?

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, il semblerait qu'il y ait une proposition visant à acheter une entreprise. Aucun accord n'a été présenté pour l'instant. Si, effectivement, il s'agit d'une proposition sérieuse et que ce projet doit être examiné, il existe une procédure réglementaire. Nous respecterons cette procédure à la lettre. Si la transaction sert l'intérêt national, le projet sera mené à bien. La procédure réglementaire est indépendante et sera respectée.

* * *

● (1510)

LE LOGEMENT

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, en 2017, les libéraux ont promis de réduire l'itinérance chronique de 50 %. En 2020, ils ont promis de l'éliminer complètement. Aujourd'hui, en 2026, les libéraux disent qu'ils mettront fin à l'itinérance dans 10 ans. Lorsque le ministre du Logement était maire de Vancouver, il a fait la même promesse. Or, l'itinérance a plutôt gagné du terrain sous sa gouverne.

Le rapport de la directrice parlementaire du budget publié aujourd'hui confirme que le gouvernement n'est même pas en voie de respecter son engagement de doubler les mises en chantier. Avec un tel bilan, comment peut-on croire qu'il tiendra sa promesse de mettre fin à l'itinérance?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de l'intérêt qu'elle porte à la question de l'itinérance. À mon avis, tous les députés de la Chambre ont un rôle à jouer pour obtenir des résultats.

Le budget prévoit des investissements sans précédent pour lutter contre l'itinérance, notamment par la construction de logements supervisés et de logements de transition. Avec un investissement de 15 milliards de dollars, il s'agit d'une initiative d'une ampleur jamais vue au pays. Nous ne pourrons y arriver qu'en travaillant main dans la main avec les provinces, les villes, les collectivités locales, les partenaires autochtones et les constructeurs.

L'appui unanime de la Chambre à ce budget, qui consacre des ressources sans précédent à la résolution de ce problème, nous permettrait de...

Le Président: Voilà qui met fin à la période des questions pour aujourd'hui.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[*Traduction*]

LOI SUR LES MESURES DE SAUVEGARDE À L'ÉGARD DE L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 16 novembre, de la motion portant que le projet de loi C-41, Loi modifiant le Code criminel et la Loi modifiant le Code criminel (aide médicale à mourir) et apportant des modifications connexes à d'autres lois, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le Président: Comme il est 15 h 11, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-41.

Convoquez les députés.

Avant que le greffier n'annonce le résultat du vote:

● (1540)

Andrew Lawton: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer que le député de Beaches—East York n'était pas à sa place lorsque la motion a été mise aux voix, mais il a tout de même voté.

Tanveer Shahnawaz: Monsieur le Président, je comprends la préoccupation du député, mais je suis allé aux toilettes, puis je suis revenu pour voter.

Le Président: Je sais que le député vient d'être élu, mais les députés doivent rester à leur place pendant toute la durée du vote, à moins, bien sûr, qu'ils votent par voie électronique.

Tanveer Shahnawaz: Monsieur le Président, j'étais ici au début du vote.

Le Président: Le député doit rester à sa place pendant toute la durée du vote. Malheureusement, son vote ne sera pas pris en compte.

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le vote de ce tout nouveau député soit pris en compte.

Le Président: Les députés sont-ils d'accord pour que le vote de ce député soit pris en compte?

Des voix: D'accord.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

Ordres émanant du gouvernement

(Vote nº 193)

POUR

Députés

Acan
Albas
Alty
Arnold
Baber
Baker
Barsalou-Duval
Beaulieu
Begum
Bendayan
Bittle
Blanchette-Joncas
Borrelli
Brunelle-Duceppe
Carr
Chagger
Champoux
Chartrand
Chenette
Chong
Clark
Cormier
Dabrusin
Danko
Davies (Niagara South)
Deltell
DeRidder
Deschênes-Thériault
Dhaliwal
Diab
Duclos
Dzerowicz
Ehsassi
Epp
Fancy
Fergus
Fonseca
Fortin
Fraser
Fuhr
Gainey
Gasparro
Gazan
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Gobeil
Gould
Grant
Groleau
Gull-Masty
Hanley
Harrison
Hirtle
Hogan
Hussen
Idlout
Jeneroux
Joseph
Kelloway
Khalid
Koutrakis
Kwan
Lambropoulos
Lantsman
Lapointe (Sudbury)
Lattanzio
Lavack
LeBlanc
Leitão
Lightbound
Long
Ma
Al Soud
Ali
Anandasangaree
Auguste
Bains
Bardeesy
Battiste
Beech
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Berthold
Blanchet
Bonin
Brière
Caley
Casey
Champagne
Chang
Chatel
Chi
Church
Connors
Coteau
Dandurand
Davidson
DeBellefeuille
d'Entremont
Deschênes
Desrochers
Dhillon
Dowdall
Duguid
Earle
El-Khoury
Eyolfson
Fanjoy
Fisher
Fortier
Fragiskatos
Fry
Gaheer
Garon
Gaudreau
Gerretsen
Gladu
Goodridge
Gourde
Greaves
Guay
Hajdu
Hardy
Hepfner
Hodgson
Housefather
Iacono
Jaczek
Johns
Kayabaga
Kelly
Kmiec
Kram
Lake
Lamoureux
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Larouche
Lauzon
Lavoie
Lefebvre
Lemire
Lobb
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
MacDonald (Cardigan)
Malette (Bay of Quinte)
Maloney
May
McKelvie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean (Calgary Centre)
McPherson
Ménard
Michel
Miller
Morrison
Myles
Nater
Nguyen
Normandin
Oliphant
O'Rourke
Paul-Hus
Powlowski
Ramsay
Robertson
Romanado
Sahota
Sarai
Sawatzky
Schmale
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Solomon
Ste-Marie
Sudds
Thériault
Tochor
Valdez
Vandenbeld
Villeneuve
Weiler
Zahid
Zuberi– — 225
MacKinnon (Gatineau)
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
Martin
Mazier
McKenzie
McKnight
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
Melillo
Mendès
Miedema
Mingarelli
Morrissey
Naqvi
Nathan
Noormohamed
Ntumba
Olszewski
Osborne
Petitpas Taylor
Provost
Rana
Rochefort
Ruff
Saini
Sari
Schiefke
Seeback
Shahnawaz
Shipley
Sidhu (Brampton South)
Sodhi
Sousa
St-Pierre
Tesser Derksen
Thompson
Turnbull
van Koeverden
Vien
Watchorn
Yip
Zerucelli

CONTRE

Députés

Aboultaif
Anstey
Baldinelli
Barrett
Bexte
Block
Bragdon
Calkins
Chambers
Cody
Dalton
Dawson
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Genuis
Gill (Brampton West)
Gill (Windsor West)
Guglielmin
Hallan
Hoback
Jackson
Jivani
Allison
Bailey
Barlow
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Bezan
Bonk
Brassard
Caputo
Cobena
Cooper
Dancho
Diotte
Falk (Provencher)
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Abbotsford—South Langley)
Gunn
Ho
Holman
Jansen
Khanna

Décision de la présidence

Kibble	Kirkland
Konanz	Kronis
Kuruc	Kusie
Lawrence	Lawton
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lloyd
Mahal	Majumdar
Mantle	McCauley
Menegakis	Moore
Morin	Motz
Muys	Patzer
Poilievre	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Reynolds	Roberts
Rood	Ross
Rowe	Scheer
Small	Steinley
Stevenson	Strahl
Stubbs	Thomas
Tolmie	Uppal
Van Popta	Viersen
Vis	Warkentin
Waugh	Williamson
Zimmer– — 89	

PAIRÉS

Députés

Anand	Au
Blois	Carney
Duncan	Gallant
Généreux	Godin
Joly	Lalonde
McGuinty	Perron
Plamondon	Royer– — 14

Le Président: Je déclare la motion adoptée. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

(Le projet de loi est lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.)

* * *

[*Français*]

PRIVILÈGE

LA NÉCESSITÉ D'UNE RECOMMANDATION ROYALE DANS LE CAS DU PROJET DE LOI C-261 — DÉCISION DE LA PRÉSIDENCE

Le Président: J'aimerais avoir votre attention; j'ai deux décisions à vous livrer.

Dans ma déclaration du 16 avril concernant la gestion des affaires émanant des députés, j'ai affirmé que le projet de loi C-261, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse (montant de la pleine pension), semblait empiéter sur prérogative financière de la Couronne. J'ai alors invité les députés qui le souhaitaient à présenter des observations sur la nécessité que ce projet de loi soit accompagné d'une recommandation royale. Aucune observation n'a été présentée à la présidence.

Toutefois, le 3 juin 2026, la députée de Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, marraine du projet de loi, a reconnu dans son intervention initiale, lors du débat à l'étape de la deuxième lecture, que le projet de loi devait être accompagné d'une recommandation royale et elle a exhorté le gouvernement à la fournir. La députée de King—Vaughan, de même que la députée de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, ont également reconnu que le projet de loi devait être accompagné d'une recommandation royale.

● (1545)

[*Traduction*]

Chacune des députées a souligné dans ses remarques qu'il y avait des similitudes entre le projet de loi C-261 et le projet de loi C-319 de la 44e législature, lequel, selon une décision de la présidence rendue le 11 mai 2023, nécessitait une recommandation royale. Comme le projet de loi C-319, le projet de loi C-261 vise à augmenter la pleine pension de tous les retraités âgés de 65 ans et plus. Cela suppose une augmentation des dépenses publiques qui entraînerait un dépassement de ce qui est actuellement autorisé au titre de la Loi sur la sécurité de la vieillesse. Le projet de loi C-261 prévoit également une augmentation des gains exemptés aux fins du calcul du Supplément de revenu garanti, ce qui ferait augmenter le montant des prestations à payer. Cela revient à autoriser une augmentation des dépenses publiques effectuées dans le cadre du programme.

[*Français*]

Par conséquent, la présidence est d'avis que le projet de loi empiète sur la prérogative financière de la Couronne.

La Chambre pourra voter sur le projet de loi à l'étape de la deuxième lecture, mais une recommandation royale devra être obtenue avant qu'un vote final puisse avoir lieu à la Chambre en troisième lecture. Si cette recommandation n'est pas obtenue, la présidence ne mettra pas la question aux voix à l'étape de la troisième lecture et elle ordonnera que le projet de loi soit rayé du Feuilleton, à moins que le projet de loi n'ait entretemps été amendé de manière à ce que la recommandation royale ne soit plus nécessaire.

Je remercie les députés de leur attention.

[*Traduction*]

LA LIBERTÉ DE PAROLE DES DÉPUTÉS DANS LE CADRE DE LEUR TRAVAIL PARLEMENTAIRE — DÉCISION DE LA PRÉSIDENCE

Le Président: Je suis maintenant prêt à me prononcer sur la question de privilège soulevée le 20 octobre par le député de Kitchener-Sud—Hespeler concernant la liberté de parole des députés dans le cadre de leur travail parlementaire.

Lors de son intervention, le député a soutenu qu'une enquête menée par l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario à l'endroit du député de Thunder Bay—Rainy River portait atteinte à la liberté de parole des députés. Il a rapporté que, selon la presse, l'enquête avait été déclenchée à la suite d'une plainte visant l'opinion complémentaire que ce dernier a jointe au premier rapport du Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir, présenté à la Chambre le 17 juin. Il a soutenu que le député pourrait faire l'objet d'une procédure disciplinaire professionnelle liée à cette opinion complémentaire.

Il a fait valoir que l'exercice de la liberté de parole s'étendait aux opinions complémentaires annexées aux rapports des comités. Selon lui, la protection liée à cette liberté pouvait être invoquée non seulement dans le cadre de procédures engagées devant des tribunaux, mais aussi d'autres organismes extérieurs comme les ordres professionnels. Il a également affirmé que le Code des professions de la santé oblige le député à coopérer avec l'enquête, et que la possibilité de sanctions professionnelles découlant de son opinion complémentaire risquait d'exercer une pression abusive sur lui et de compromettre sa capacité à représenter librement ses électeurs.

[*Français*]

Pour sa part, en s'appuyant sur l'article 9 du Bill of Rights anglais de 1689, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a fait valoir que les opinions exprimées par les députés dans le cadre des travaux d'un comité parlementaire, y compris celles du député de Thunder Bay—Rainy River, sont protégées contre les ingérences externes par le privilège parlementaire. Il a précisé que le Président est le gardien des droits et privilèges de la Chambre et de ses députés et qu'à cet égard, il disposait du pouvoir de défendre ces droits auprès de toutes instances externes. En conséquence, tout en reconnaissant l'importance de l'enjeu, il ne considérait pas qu'il soit nécessaire d'en traiter comme d'une question de privilège, car il ne pensait pas qu'une motion de la Chambre était requise pour que la présidence puisse agir.

[*Traduction*]

Tout d'abord, il est exact d'affirmer que le privilège de la liberté de parole est fondamental pour la bonne conduite des travaux parlementaires. Ce privilège est au centre des privilèges parlementaires établis de manière absolue et protégés par la Loi constitutionnelle de 1867 et la Loi sur le Parlement du Canada. Il compte parmi les privilèges parlementaires les plus anciens et les plus fermement établis, dont les origines remontent au moins au Bill of Rights anglais de 1689.

Tel que mentionné dans *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, Quatrième édition, à la section 3.52:

> L'exercice de la liberté de parole est la pierre angulaire des droits et des privilèges parlementaires accordés aux députés. Elle est à la fois le plus incontesté et le plus fondamental des droits des députés, tant à la Chambre qu'à ses comités. On l'a décrit ainsi:
>
> […] un droit fondamental, sans lequel [les députés] ne pourraient remplir convenablement leurs fonctions. Cette liberté leur permet d'intervenir sans crainte dans les débats de la Chambre, de traiter des sujets qu'ils jugent pertinents et de dire tout ce qui, à leur avis, doit être dit pour sauvegarder l'intérêt du pays et combler les aspirations de leurs électeurs.

● (1550)

[*Français*]

Comme le prévoit l'article 9 du Bill of Rights de 1689, « l'exercice de la liberté de parole et d'intervention dans les débats et délibérations du Parlement ne peut être contesté ou mis en cause devant un tribunal quelconque ni ailleurs qu'au Parlement ». Cette protection empêche ainsi que les délibérations parlementaires soient remises en question devant un tribunal ou un autre organisme extérieur au Parlement.

La protection du privilège parlementaire ne se limite pas aux discours des députés: elle s'étend à l'ensemble des délibérations parlementaires, tant à la Chambre qu'en comité. Ainsi, tous les documents publiés sous l'autorité de la Chambre, y compris les rapports des comités et leurs annexes, sont protégés par le privilège parlementaire et les observations faites dans le contexte de ces travaux ne peuvent être utilisées dans le cadre de poursuites judiciaires contre la personne qui les a prononcées ou pour porter atteinte à sa crédibilité devant un tribunal.

Des précédents judiciaires confirment aussi que la protection du privilège parlementaire s'applique au-delà des tribunaux judiciaires et administratifs et des commissions d'enquête.

La question fondamentale que l'on demande à la présidence de trancher est donc de déterminer si une enquête d'un ordre professionnel basé sur les travaux parlementaires peut constituer une entrave à un député dans l'exercice de ses fonctions, dans le cas présent le député de Thunder Bay—Rainy River.

La présidence partage les préoccupations du député de Kitchener-Sud—Hespeler. Les députés ne devraient pas craindre des mesures disciplinaires professionnelles en raison des idées qu'ils expriment dans le cadre des délibérations parlementaires. Les députés doivent avoir la confiance absolue qu'ils bénéficient de la liberté de parole dans nos travaux, et de telles enquêtes pourraient avoir un effet dissuasif sur les membres d'ordres professionnels. Cela me paraît inacceptable.

[*Traduction*]

Cela étant dit, il n'est pas inusité que des propos tenus par des députés dans le cadre des délibérations parlementaires soient invoqués devant les tribunaux ou d'autres instances. D'ailleurs, ceux-ci reconnaissent normalement assez facilement l'existence du privilège parlementaire et aucune intervention de la Chambre n'est alors nécessaire.

À titre de gardienne des droits et privilèges de la Chambre et de ses députés, la présidence désire assurer la Chambre qu'elle prend ses responsabilités très au sérieux. Par conséquent, j'ai demandé à notre légiste et conseiller parlementaire d'écrire à l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario pour lui rappeler la protection constitutionnelle liée à l'exercice de la liberté de parole des députés. La présidence s'attend à ce que l'Ordre reconnaisse que ces privilèges et protections s'appliquent en l'espèce et agisse en conséquence, et ce sans qu'aucune action supplémentaire de la Chambre ne soit requise.

Pour ces raisons, la présidence estime qu'il serait prématuré de conclure que les démarches de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario constituent une question fondée de prime abord. Si la suite des événements devait révéler que les démarches entreprises auprès de l'Ordre des médecins et chirurgiens ont été vaines et qu'une atteinte aux privilèges du député de Thunder Bay—Rainy River et, par extension, à ceux de la Chambre risque de se matérialiser ou que la menace se précise, le Président pourrait se prononcer à nouveau sur la question.

Je remercie les députés de leur attention.

[*Français*]

Je désire informer la Chambre que, en raison du vote par appel nominal différé, la période prévue pour les ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 15 minutes.

* * *

[*Traduction*]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Winnipeg-Nord. C'est toujours un honneur de parler au nom de la population de Mississauga East—Cooksville à propos de l'avenir de notre pays et, plus important encore, de l'avenir des familles, des travailleurs, des personnes âgées, des jeunes et des propriétaires de petites entreprises établis dans notre collectivité.

Le budget

Je prends la parole aujourd'hui pour appuyer le budget de 2026, « Maîtres chez nous ». Ce budget a pour objectif de bâtir un Canada plus fort et plus indépendant, où le coût de la vie est plus abordable. Avant de discuter des milliards de dollars en investissement, de croissance économique ou de politique budgétaire, j'aimerais tout d'abord dire quelque chose de plus personnel. J'aimerais parler des gens que je représente. Pour la population de Mississauga East—Cooksville, le budget ne se résume pas à un ensemble de chiffres dont nous allons discuter; il s'agit de leur vie, de leur famille, de leur emploi et de leur avenir.

Quand j'échange avec les résidents lors d'événements communautaires, que je visite des petites entreprises, que je rencontre des aînés ou que je parle à des familles sur le pas de leur porte, on me fait souvent part des mêmes préoccupations. Les parents s'inquiètent du prix du panier d'épicerie; les aînés se demandent si leur pension suffira à couvrir leurs dépenses; les jeunes gens se demandent s'ils auront les moyens d'acheter une maison; les propriétaires de petites entreprises doivent faire face à des coûts plus élevés, à la concurrence mondiale et à l'incertitude liée aux échanges commerciaux avec les États-Unis; et les familles qui prennent soin de parents âgés ou handicapés demandent plus de soutien. Ce ne sont pas là des questions économiques abstraites. C'est la réalité quotidienne des gens qui nous ont élus pour les servir, et c'est précisément pourquoi le budget de 2026 revêt une telle importance.

J'ai immigré au Canada depuis le Portugal. Ma famille s'est installée ici parce que le Canada représentait une occasion, parce que c'était un pays où si on travaillait fort, qu'on croyait en soi et qu'on contribuait à sa collectivité, on pouvait bâtir un avenir meilleur. J'ai eu la chance de représenter le Canada comme athlète olympique et, aujourd'hui, j'ai l'extraordinaire privilège de représenter les Canadiens à la Chambre.

J'ai pu voir de mes propres yeux tout ce que ce pays permet d'accomplir. Mississauga-Est—Cooksville est le reflet de cette histoire canadienne. La circonscription accueille des familles originaires du monde entier, notamment du Portugal, de la Pologne, de l'Ukraine, des Philippines, de l'Inde, du Pakistan, des Caraïbes, de l'Afrique et de bien d'autres endroits. Il y a des gens de confessions, de cultures et de traditions différentes, mais nous partageons quelque chose de fondamental. Nous voulons que nos enfants prospèrent et que nos parents et grands-parents vivent dans la dignité. Nous voulons des quartiers sûrs, de bons emplois, du logement abordable et une économie qui récompense le travail acharné. C'est le Canada auquel je crois, et c'est le Canada que ce budget est en train de bâtir.

Le premier enjeu est celui de l'abordabilité. Je sais que les Canadiens subissent encore la pression exercée par la hausse des prix. On m'en parle lorsque je discute avec des aînés à revenu fixe, des parents qui font tout ce qu'ils peuvent pour subvenir aux besoins de leurs enfants, des travailleurs qui reçoivent un chèque de paie, mais qui ont tout de même du mal à boucler leur budget à la fin du mois. On ne peut pas dire à ces familles que la croissance économique seule va régler leurs problèmes demain. Il faut examiner ce qui se passe aujourd'hui.

C'est pourquoi le budget de 2026 prévoit un autre supplément ponctuel de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Cette mesure augmentera de 50 % la prestation versée pour 2026, et le paiement sera effectué au début de 2027. Plus de 12 millions de Canadiens devraient en bénéficier. Ce paiement offrira à de nombreuses familles une aide considérable pour payer leur épicerie, leur nourriture et d'autres biens essentiels.

Nous savons que le versement d'une prestation ne suffira pas à régler le problème d'inflation alimentaire. Nous devons également nous attaquer au coût sous-jacent des aliments. C'est pourquoi le gouvernement a lancé la Stratégie nationale de sécurité alimentaire, qui prévoit des investissements dans la production, la transformation et la concurrence dans le secteur alimentaire canadien. Nous avons besoin de produire et de transformer plus d'aliments ici même, au Canada. Nous devons renforcer les chaînes d'approvisionnement et la concurrence pour que les familles canadiennes aient plus de choix à l'épicerie.

Le budget prévoit aussi un soutien accru pour les travailleurs à faible revenu grâce à l'Allocation aux travailleurs pour bâtir le Canada. Nous voulons nous assurer que les gens qui se lèvent tous les matins, qui travaillent fort et qui contribuent à notre économie peuvent conserver une plus grande part de leur revenu. Le travail devrait être une source de dignité, ouvrir des possibilités et permettre aux gens de vivre décemment. Ce principe doit rester au cœur de notre politique économique.

● (1555)

L'un des plus grands défis auxquels sont confrontés les gens dans nos collectivités est celui du logement. Dans Mississauga-Est—Cooksville, de nombreux jeunes qui ont grandi dans nos quartiers souhaitent rester près de leur famille. Ils veulent commencer leur carrière, se marier, élever leurs enfants et construire leur vie dans la région qu'ils connaissent et qu'ils aiment, mais ils sont trop nombreux à avoir le sentiment que l'accès à la propriété leur échappe. Parallèlement, les locataires s'inquiètent de l'abordabilité des loyers, et certains des habitants les plus vulnérables de notre région sont confrontés à la précarité du logement et à l'itinérance.

Le budget de 2026 prévoit environ 44,7 milliards de dollars sur 11 ans pour soutenir les mesures relatives au logement et à la lutte contre l'itinérance. Notre objectif est d'augmenter considérablement la construction de logements hors marché et de mettre le Canada sur la voie de l'élimination de l'itinérance au cours de la prochaine décennie.

Le logement, c'est bien plus que simplement offrir un toit à quelqu'un. Je me suis particulièrement intéressé au modèle de la Dunn House, à Toronto, qui montre l'importance de relier les logements supervisés aux services de santé et aux services communautaires. Ce modèle reconnaît un aspect très important, soit que les personnes en situation d'itinérance ont souvent besoin de bien plus qu'un simple logement. Elles peuvent avoir besoin de services de santé mentale, de traitements contre la toxicomanie, de soins de santé primaires et d'un soutien communautaire continu.

Je crois que nous devrions examiner comment ce genre de modèle d'intégration peut être étendu à Mississauga, en collaboration avec les organismes de santé locaux, comme Trillium Health Partners. La force du Canada ne devrait pas se mesurer exclusivement selon le nombre de logements que nous construisons — et oui, nous en construisons —, mais également selon le nombre de personnes que nous aidons à retrouver la stabilité, la sécurité et l'espoir.

Pour les jeunes familles qui cherchent à acheter une première maison, le gouvernement appuie des mesures visant à réduire la TPS sur les maisons neuves admissibles. Il collabore également avec les provinces et les municipalités pour réduire les coûts inutiles et accélérer la construction. Le Canada doit diversifier son parc immobilier en construisant des logements locatifs abordables, des logements supervisés, des résidences pour aînés et des maisons que les jeunes familles ont réellement les moyens d'acheter.

L'un des plus grands privilèges que j'ai en représentant Mississauga-Est—Cooksville, c'est de passer du temps avec des aînés. De nombreux immigrants arrivés au Canada il y a des décennies ont travaillé dans le secteur de la construction et dans des usines, ont lancé des entreprises, ont fondé des familles et ont contribué à bâtir les collectivités que nous connaissons aujourd'hui. Ils ont contribué à la prospérité du Canada. Ils méritent d'être en sécurité et de vivre dignement pendant leur retraite.

De nombreux Canadiens prennent soin, dans l'ombre, de leurs parents âgés, d'un conjoint atteint d'une maladie grave ou d'un membre de la famille handicapé. Ces aidants font souvent d'énormes sacrifices personnels et financiers. C'est pourquoi, dans le cadre du budget de 2026, les aidants admissibles pourraient recevoir jusqu'à 1 260 $ par année. Cela représente près de 600 000 aidants, dont 180 000 prodiguaient ces soins sans recevoir la moindre aide avant ce budget. Ce sera donc une aide précieuse pour eux. Voilà le genre de mesure concrète qui peut réellement changer des vies.

J'aimerais revenir à mon point de départ, soit les familles de Mississauga-Est—Cooksville, les aînés qui ont contribué à bâtir notre pays, les travailleurs qui se dévouent chaque jour pour notre pays et pour nourrir leur famille, les parents qui souhaitent offrir un avenir meilleur à leurs enfants, les propriétaires de petites entreprises qui prennent des risques, créent des emplois et contribuent à nos collectivités et les jeunes qui souhaitent avoir accès aux mêmes possibilités que les générations précédentes.

Quand ma famille est arrivée ici, elle croyait en la promesse du Canada: en travaillant d'arrache-pied, en faisant preuve de détermination et en saisissant les occasions qui s'offraient à nous, il était toujours possible de bâtir un avenir meilleur. Je crois toujours en cette promesse, mais pour la réaliser, il faut agir, et c'est ce que prévoit le budget de 2026. Il faut construire plus de logements, créer de meilleurs emplois et soutenir les aînés. Notre responsabilité à tous ici à la Chambre, quelle que soit notre allégeance politique, consiste à laisser le Canada plus fort, plus prospère et plus uni que nous l'avons trouvé. C'est l'avenir que je souhaite pour mes enfants et pour toutes les familles canadiennes. Voilà pourquoi je suis si fier d'appuyer le budget de 2026.

● (1600)

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, j'ai écouté avec attention le discours de mon collègue.

Il a terminé en disant qu'on faisait ça pour l'avenir de nos enfants et qu'on avait des responsabilités. Je suis assez d'accord avec lui.

Est-ce qu'il conçoit que nous ayons des craintes très importantes, au Bloc québécois, lorsqu'il est question de subventionner avec de l'argent public une des industries qui contribuent le plus au changement climatique négativement, c'est-à-dire l'industrie du pétrole et du gaz?

En considérant l'avenir de nos enfants et les responsabilités que nous avons, je pose une question simple à mon collègue: est-il normal de prendre de l'argent public, des taxes et des impôts des Québécois et des Québécoises, des Canadiens et des Canadiennes, et de le mettre dans une industrie qui va déranger le climat, ce qui sera nocif pour l'avenir de nos enfants?

[*Traduction*]

Peter Fonseca: Madame la Présidente, je remercie le député de me donner l'occasion de parler des jeunes et de notre vision pour le Canada. Cette même promesse de pouvoir réussir ici, dans ce pays, a été faite à mes parents.

Le député a parlé de quelques-uns des différents secteurs au pays. Nous avons besoin que les entreprises réussissent, et c'est pourquoi nous avons mis en place la mégadéduction. Il s'agit d'une déduction à la productivité qui vise à rendre les entreprises plus efficaces et plus vertes. Elles pourront investir dans du matériel, dans la fabrication de pointe et dans toutes ces possibilités afin de créer des emplois, le tout de manière durable et respectueuse de l'environnement.

● (1605)

Vince Gasparro (secrétaire parlementaire de la secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux d'être ici et j'ai surtout été ravi d'écouter le député. Nous nous connaissons depuis longtemps. Il a longuement parlé des gens de sa circonscription, mais aussi de sa famille, et il existe un lien avec ma circonscription, Eglinton—Lawrence. Sa mère y habite.

Il a parlé des aidants naturels et du crédit canadien pour aidant naturel. Le député aimerait peut-être expliquer comment ce crédit d'impôt pourrait aider sa mère et des personnes qui se trouvent dans la même situation, tant dans sa circonscription que dans la mienne, Eglinton—Lawrence, ainsi que les aidants naturels de tout le pays.

Peter Fonseca: Madame la Présidente, ma mère reçoit les bulletins d'information du député presque tous les mois. Ce qu'elle aime, ce sont les mots croisés. Je lui demande toujours certaines des réponses pour l'aider. Elle adore ces mots croisés.

Partout au pays, les aidants naturels sont des héros méconnus. Nous les connaissons. Ce sont des membres de nos familles. Il y en a dans les quartiers. Ils effectuent des travaux pour les aînés qui ont besoin de ce soutien supplémentaire. Dans l'ensemble, la plupart d'entre eux font tout cela gratuitement. Ils n'en tirent aucun avantage. Ils ne reçoivent aucun soutien. Grâce au budget, 600 000 aidants naturels partout au pays, dont 180 000 qui n'ont jamais reçu d'aide financière pour couvrir leurs dépenses, recevront jusqu'à 1 260 $ pour les aider à fournir ces soins indispensables au sein de nos collectivités. Je sais que notre pays ne serait pas aussi fort sans leur soutien.

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, je viens de lire un grand titre de CTV News. Selon ce grand titre, le gouvernement dépensera 331,6 milliards de dollars de plus dans ce budget. Je me souviens aussi que, lors de la présentation du budget, il devait y avoir des économies de 60 milliards de dollars. Je me demande simplement comment on peut dépenser 331,6 milliards de dollars de plus tout en économisant 60 milliards de dollars. Le député pourrait-il résoudre cette quadrature du cercle pour moi?

Peter Fonseca: Madame la Présidente, je remercie le député de me donner l'occasion d'évoquer l'importance capitale que revêt la responsabilité financière pour le gouvernement actuel. C'est d'ailleurs pourquoi il a adopté une approche qui lui permettra, d'ici 2027-2028, d'équilibrer les coûts de fonctionnement de l'État de sorte que les recettes suffisent à les couvrir.

Je tiens également à dire au député que nous investissons au Canada. Nous avons foi en notre pays. C'est pourquoi nous investissons dans le logement, les infrastructures, l'énergie et les infrastructures publiques, des investissements qui contribuent à rendre notre pays meilleur. C'est aussi ce que demandent les familles, les entreprises et les travailleurs. C'est ce qui permettra de bâtir un Canada fort.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis très heureux de prendre la parole au sujet du budget. Je tiens à faire le lien entre les dernières élections fédérales et la situation actuelle. Le budget vise selon moi à trouver des moyens de renforcer notre économie et de bâtir une société meilleure, plus saine et plus forte. Pratiquement dès le premier jour qui a suivi les dernières élections fédérales, l'orientation que le Canada devait prendre a suscité beaucoup d'inquiétudes, compte tenu des droits de douane et des politiques commerciales du président Trump. Pendant la campagne électorale, nous avons parlé de la nécessité de bâtir une économie canadienne unifiée.

Peu après les élections, nous avons présenté un projet de loi visant précisément à unifier l'économie canadienne. En travaillant avec différents intervenants, en particulier nos leaders, les dirigeants autochtones, les provinces et les territoires, nous avons montré comment, en travaillant ensemble, nous pouvons réellement bâtir une économie canadienne unifiée. Le gouvernement fédéral a présenté un projet de loi, et nous avons fait notre part du point de vue fédéral, dans l'attente de l'élimination d'un nombre de plus en plus élevé d'obstacles grâce à un leadership provincial fort. Nous savons qu'en fin de compte, c'est ce que les Canadiens veulent.

Peu après, nous avons commencé à parler abondamment des grands projets, pratiquement d'un océan à l'autre. Nous pouvons parler du projet de gaz naturel liquéfié en Colombie-Britannique, du protocole d'entente et des discussions sur les pipelines avec l'Alberta, des mines de cuivre en Saskatchewan, de l'exploitation minière au Manitoba et des possibilités pour le port de Churchill, un sujet dont le premier ministre de cette province et le gouvernement fédéral parlent beaucoup ces temps-ci. Nous pouvons parler de l'énergie nucléaire en Ontario, du port de Montréal ou des nombreux projets énergétiques qu'on envisage dans le Canada atlantique, sans oublier les investissements miniers et militaires qui sont faits dans le Nord. Grâce à tous ces grands projets, qui totalisent près d'un demi-billion de dollars et qui sont mis en œuvre dans toutes les régions du pays, nous constatons déjà les retombées positives.

Le premier ministre dirige un certain nombre de ministres qui ont beaucoup voyagé, et c'est une bonne chose. Nous avons conclu quelques dizaines d'accords commerciaux et d'accords de sécurité au cours des 18 derniers mois, ce qui est extraordinaire. Nous avons adopté des projets de loi sur des accords commerciaux avec l'Irlande du Nord, l'Angleterre, l'Indonésie.

Je suis très fier de la rapidité avec laquelle le gouvernement a conclu un accord commercial avec les Philippines. En fait, je crois que ce n'est que le 3 juillet dernier qu'il y a eu une discussion — à laquelle je suis reconnaissant d'avoir participé — entre le président Marcos et le premier ministre du Canada à Vancouver au sujet de leur volonté de conclure un accord commercial. Au cours des derniers jours, nous avons conclu cet accord commercial.

Plus tard cette année, nous espérons conclure un autre accord commercial, cette fois avec l'Inde. Tous ces accords revêtent une importance capitale. C'est par leur entremise que nous élargissons nos débouchés commerciaux au-delà de l'accord entre le Canada et les États-Unis. L'idée n'est pas de diminuer la valeur de notre relation commerciale avec les États-Unis, mais plutôt de renforcer notre souveraineté et de veiller à ce que nous ayons plus de débouchés découlant de relations commerciales avec d'autres pays que les États-Unis. Nous avons constaté des progrès remarquables à cet égard.

● (1610)

Le premier ministre a beaucoup parlé d'investissements, non seulement d'investissements publics des différents ordres de gouvernement, mais aussi d'investissements privés. Il suffit de penser à ce qui s'est passé en septembre, lorsque le premier ministre a accueilli le monde entier pour discuter des possibilités d'investissement au Canada. La réponse a été tout simplement sans précédent en termes de montants annoncés. Nous parlons ici d'un demi-billion de dollars. Des entreprises et des investisseurs issus de nombreux secteurs envisagent maintenant le Canada comme destination d'investissement. C'est du jamais vu, sans parler des milliards de dollars qui avaient déjà été annoncés et engagés avant cet événement. Il faut tenir compte de tout ce contexte pour examiner le budget dans son ensemble.

Cela m'amène à parler de la mégadéduction à la productivité du Canada. C'est un aspect important du budget. Elle s'inscrit dans la continuité de tout ce dont j'ai déjà parlé dans mes observations. Elle vise à bâtir une économie canadienne plus forte et plus saine qui fonctionne pour tous les Canadiens. Cette déduction permettra aux entreprises, petites, moyennes et grandes, d'amortir les dépenses d'immobilisations et d'autres types d'équipement. Au bout du compte, elle augmentera la productivité et créera des emplois.

J'ai eu l'occasion de m'exprimer à ce sujet et de donner des détails vendredi dernier, lorsque je me suis rendu à l'usine de fabrication de camions de pompiers Fort Garry, implantée à Winnipeg depuis plus de 100 ans, soit depuis 1919. Les meilleurs camions de pompiers au monde sont fabriqués dans le Nord-Ouest de Winnipeg. Qu'elle soit utilisée par des entreprises bien établies comme Fort Garry ou par les nouvelles entreprises qui fleurissent partout au pays, cette déduction permettra aux entreprises de déduire certains coûts qui favoriseront l'expansion de la production. Il ne s'agit donc pas seulement d'une question de modernisation, mais aussi d'expansion. Il est donc question d'emplois. Chaque initiative que j'ai mentionnée jusqu'à présent contribue à une économie plus forte et plus saine, ainsi qu'à la création d'emplois.

Par ailleurs, comme il en a été question plus tôt aujourd'hui, il y a le problème de l'itinérance. Le lendemain de la présentation du budget à la Chambre des communes, le premier ministre était à Winnipeg pour en discuter. Le gouvernement a annoncé un engagement de plusieurs milliards de dollars sur plusieurs années. Ce qui était particulièrement impressionnant, c'est qu'au moment de l'annonce, le premier ministre se trouvait aux côtés du premier ministre du Manitoba et du maire de Winnipeg, montrant ainsi la volonté de tous les ordres de gouvernement, y compris les dirigeants autochtones, de s'attaquer à ce problème. Le lendemain même du dépôt du budget, le gouvernement a lancé un message fort en privilégiant la collaboration, car aucun ordre de gouvernement ne peut régler ce problème à lui seul. La collaboration est essentielle.

Grâce au leadership solide du premier ministre et à la collaboration des partenaires disposés à agir, comme le Manitoba, Winnipeg et les collectivités autochtones, nous parvenons à changer les choses. Je suis très fier que Winnipeg soit à l'avant-garde de la lutte contre l'itinérance. Je le souligne à mes collègues, car ce problème va bien au-delà du simple fait de ne pas avoir un toit au-dessus de sa tête. Il touche aussi la santé mentale, les dépendances et bien d'autres enjeux.

● (1615)

Burton Bailey (Red Deer, PCC): Madame la Présidente, ce budget libéral coûteux alourdit la dette nationale de 765 milliards de dollars. Si les Canadiens pensaient que Justin Trudeau savait dépenser sans compter, le premier ministre actuel remporte toutefois la palme. Les intérêts sur la dette constituent le poste budgétaire qui connaît la croissance la plus rapide; ils dépassent même les soins de santé.

Pourquoi le gouvernement libéral accélère-t-il l'octroi du statut de résident à des centaines de milliers de personnes pendant que les jeunes Canadiens et les familles n'ont toujours pas les moyens d'acheter une maison dans les villes où s'installent la plupart de ces nouveaux arrivants?

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je trouve assez déplaisante la manière dont le Parti conservateur du Canada traite la question de l'immigration. Je tiens à dénoncer les affirmations trompeuses du chef conservateur et d'autres députés conservateurs, qui tentent de donner la fausse impression que le gouvernement fera venir plus de 600 000 immigrants au Canada. C'est tout simplement faux. Ils devraient prendre conscience du tort que causent de telles déclarations. Je leur recommanderais de décrire la situation avec plus d'honnêteté. S'ils le faisaient, le racisme et tant d'autres problèmes ne seraient pas aussi exacerbés dans certaines régions du pays. Après tout, les immigrants ont bâti notre pays aux côtés des Canadiens.

● (1620)

Roman Baber: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je crois qu'il est contraire au Règlement d'accuser d'autres députés de malhonnêteté. Je demande gentiment au député, et je le dis en tant qu'immigrant au Canada, qui a parlé de racisme, de bien vouloir retirer l'allégation de malhonnêteté.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, pour ceux qui auraient pu se sentir offensés, je retire la remarque.

[*Français*]

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, une des choses qui distinguent le Canada des États-Unis, c'est sa loi sur l'assurance-maladie. Or, depuis que le premier ministre est en poste, la santé n'est pas une priorité, alors que c'est la priorité absolue des Québécois.

Mon collègue parlait de l'itinérance. C'est un phénomène qui est complexe et qui implique plusieurs types d'interventions de la part des services sociaux et des services de santé. Or, comment se fait-il qu'on enlève d'une main ce qu'on donne de l'autre? Présentement, les transferts en santé vont être ramenés à 3 % d'indexation, alors que les coûts de système sont de 5 % à 6 % par année. Comment se fait-il qu'en sortie de pandémie, on ait mis seulement 46 milliards de dollars en argent frais sur 10 ans?

Là, mon collègue va me sortir des grands chiffres, mais c'est toujours bien 21 ¢ par dollar que ce gouvernement donne en santé. Comment veut-on qu'on puisse renverser la chaîne de prévention du curatif au préventif? Ça prend des gens en santé mentale, ça prend des gens qui vont être capables de prévisibilité dans le système de santé.

Comment se fait-il que ce gouvernement-là n'injecte pas des fonds structurants? Il injecte juste des fonds à la pièce, de façon ponctuelle.

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je crois que la bonne nouvelle, c'est que le gouvernement fédéral continue de soutenir les transferts en santé, qui sont absolument nécessaires. Cette formule de financement est bien établie depuis de nombreuses années.

Je tiens toutefois à rectifier les propos tenus par le député lorsqu'il tente de donner l'impression que l'actuel premier ministre et le gouvernement n'appuient pas le système de santé. J'ai parlé de sa visite à Winnipeg le lendemain du dépôt du budget. Un engagement d'un peu moins de 200 millions de dollars avait été pris. Le premier ministre de la province a pris la parole pour dire à quel point ces 200 millions de dollars étaient formidables, car ils contribueraient à la création d'un type d'hôpital spécialisé dans le traitement des dépendances et bien plus encore. De plus, nous investirons littéralement des milliards de dollars au cours des prochaines années dans les infrastructures. J'espère que les services d'urgence de l'hôpital Seven Oaks en bénéficieront grandement. Je crois que oui. Un montant de 1,75 million de dollars y sera consacré. Nous n'avons pas du tout renoncé aux soins de santé.

L'hon. Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Madame la Présidente, il y a deux semaines, je me suis rendue à Estrie Aide, dans ma circonscription, à l'occasion de la campagne « Des bas orphelins ». J'ai vu des gens choisir des tuques, des mitaines, des bottes, des vêtements chauds et des bas, évidemment, pour se préparer à l'hiver. Il est difficile d'accepter que dans un pays comme le Canada, des gens dormiront dehors cet hiver.

J'aimerais que mon collègue m'explique comment les mesures annoncées dans le budget permettront de veiller à ce que Stéphane, par exemple, puisse se loger.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je comprends que la députée se soucie de sa collectivité. De nombreuses prestations sont offertes dans ces cas, par exemple l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui vise à mettre de l'argent dans les poches des Canadiens et dont nous continuons d'augmenter le montant.

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Kildonan—St. Paul.

Les députés passent beaucoup de temps sur la route. Il leur arrive parfois d'avoir un moment de libre ici ou là, à l'aéroport, dans un Uber ou pendant le repas. Dans ces moments-là, comme la plupart des gens normaux, je me surprends à parcourir Instagram sans réfléchir, car les députés sont des gens normaux eux aussi. Dans mon fil d'actualité, un certain Dave Ramsey revient sans cesse.

Les députés ont peut-être entendu parler de lui ou l'ont peut-être déjà vu. C'est un animateur de radio qui donne des conseils financiers à des auditeurs au hasard qui l'appellent pendant son émission. En général, les appels se déroulent comme suit: l'auditeur explique qu'il vit d'un chèque de paie à l'autre et qu'il a un tas de dettes, et qu'il vient de recevoir un gros héritage de la part d'un oncle riche décédé. Dave hoche la tête, car il se doute de la suite. Puis, l'auditeur annonce qu'il envisage d'acheter une Ferrari.

C'est le genre d'histoire qui est divertissante, parce qu'on voit sur le visage de Dave à quel point il trouve absurde qu'une personne veuille dilapider son héritage en s'achetant une voiture de luxe alors qu'elle devrait manifestement s'en servir pour rembourser ses dettes. Je pense que je devrais appeler à son émission la prochaine fois pour lui parler d'un endroit appelé le Canada, où une succession de budgets libéraux fait exactement la même chose: au lieu de s'attaquer à la dette, on dépense sans compter comme si l'on venait d'hériter d'une fortune.

Le gouvernement vient justement de faire cela. Ce printemps, il s'est retrouvé avec 158 milliards de dollars de plus que prévu. Cet argent lui est tombé du ciel grâce à un riche oncle nommé « hausse des prix du pétrole et de l'inflation ». Or, dans le budget déposé à la Chambre il y a moins de deux semaines, les libéraux nous ont annoncé qu'ils comptaient dépenser 96 % de cette manne. Autrement dit, 96 ¢ de chaque dollar serviront à acheter une Ferrari rouge flambant neuve, avec toutes les options, plutôt qu'à faire ce que Dave nous conseillerait de faire, soit rembourser une partie de la dette. S'ils avaient mis cet argent de côté, les déficits des cinq prochaines années auraient été réduits de près de moitié, passant d'environ 289 milliards de dollars à quelque 137 milliards de dollars. Ces chiffres donnent le vertige. Pourtant, les déficits n'ont été réduits que de 7 milliards de dollars.

Je vais expliquer à la Chambre pourquoi c'est important. Le premier ministre aime se présenter comme un gestionnaire prudent des finances publiques. Je crois que c'est pour cette raison que les Canadiens l'ont élu. Il a déjà dirigé des banques centrales. C'est un homme de chiffres, mais les chiffres du budget racontent une tout autre histoire. Ce budget n'est pas empreint de conservatisme budgétaire, malgré ce qu'il veut vous faire croire. Il s'agit de son deuxième budget, et il ne peut plus invoquer sa situation minoritaire au Parlement comme excuse. Il a la majorité. Il a les mains libres, et il peut en profiter pour emprunter et dépenser davantage, ce qu'il a fait, d'ailleurs. Tous ceux qui suivent la situation depuis Bay Street et qui pensaient peut-être qu'il était un conservateur sur le plan budgétaire, et qu'il était peut-être un gestionnaire prudent des finances publiques, voient clair dans son jeu. Cette année, le déficit s'élève à 62,3 milliards de dollars, sans aucune indication d'un retour à l'équilibre, même dans un plan, ni l'année prochaine, ni même d'ici la fin de la décennie.

Or, même ce chiffre donne une image trop favorable de la situation. De plus en plus de dépenses sont transférées hors des comptes principaux, vers des sociétés d'État et des fonds. Cela comprend un fonds d'investissement souverain de 25 milliards de dollars entièrement financé par des emprunts. C'est comme si une famille affirmait à sa banque que son budget est équilibré, tout en en entamant des travaux de rénovation secrets dont elle finance les coûts avec une carte de crédit émise par une autre banque. Voilà ce qui se passe au Canada, et c'est pourquoi Ottawa empruntera 765 milliards de dollars d'argent frais au cours des cinq prochaines années. C'est ce qu'a affirmé la directrice parlementaire du budget aujourd'hui. La dette nette passera de 1,45 billion de dollars cette année à 1,92 billion de dollars d'ici 2031.

C'est important parce que la dette n'est pas gratuite. Tant que nous ne la remboursons pas, nous payons des intérêts. L'année dernière, ces intérêts s'élevaient à 53,5 milliards de dollars et, d'ici 2031, ils s'élèveront à 85,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 60 %. Pour donner une idée concrète de ce que cela représente, d'ici la fin du plan budgétaire, Ottawa dépensera plus de 5 000 $ par année en intérêts pour chaque ménage au Canada, et ce total passera à 8 000 $ par année d'ici 2031. C'est l'équivalent de quelques mois de loyer. C'est une nouvelle chaudière. C'est une année entière de cotisations à un régime enregistré d'épargne-études pour une famille.

● (1625)

Cet argent aurait pu servir à financer des hôpitaux, des écoles ou de l'équipement pour les forces armées, mais ce n'est pas le cas. Il ne sert qu'à payer des intérêts. C'est le poste budgétaire qui connaît la croissance la plus rapide. Autrement dit, cet argent est versé aux détenteurs d'obligations sans rien apporter de concret aux Canadiens.

Voici un fait que tous les Canadiens devraient garder à l'esprit lorsqu'ils examinent ce budget. Ottawa consacrera davantage d'argent au paiement des intérêts sur la dette qu'il n'en versera aux provinces au titre du Transfert canadien en matière de santé. Autrement dit, une famille canadienne assume une part des intérêts sur la dette qui dépasse ce que le gouvernement dépense au total pour fournir des soins de santé à l'ensemble des Canadiens.

Aujourd'hui, environ 10 ¢ de chaque dollar de recettes fédérales sont consacrés aux intérêts. D'ici 2031, la date dont je parle depuis tout à l'heure, cette proportion atteindra près de 14 ¢. Les intérêts sur la dette constituent le poste budgétaire qui croît le plus rapidement. Ils augmentent plus vite que les dépenses en santé, plus vite que les transferts aux provinces et plus vite que tout autre programme du gouvernement. Il ne s'agit ni des soins de santé, ni des aînés, ni de la défense. Ces chiffres ne viennent pas de moi. C'est ce que je veux que tout le monde sache. Ces chiffres sont tirés directement du budget libéral qui a été présenté à la Chambre.

Les gens se souviendront sans doute du nom David Dodge. Je suis certaine que le premier ministre s'en souvient. Il s'agit d'un ancien gouverneur de la Banque du Canada, tout comme le premier ministre. Il nous avait avertis qu'une fois que le service de la dette — c'est-à-dire l'argent que nous consacrons au remboursement de la dette — dépasse 10 ¢ par dollar, la dette devient insoutenable et les emprunts deviennent trop coûteux. Le premier ministre nous pousse maintenant vers 14 ¢ par dollar. C'est 40 % de plus que la limite recommandée par son prédécesseur à la Banque.

Nous savons que le budget est un énoncé de priorités. Nous comprenons cela. Cependant, ce budget ne semble pas accorder la priorité aux Canadiens. Il montre aux Canadiens ce à quoi le gouvernement canadien accorde de l'importance lorsque les choix deviennent difficiles. Les priorités du gouvernement se dégagent plutôt clairement de ce budget: davantage de dépenses, davantage d'emprunts et davantage de dettes pour les Canadiens. Or, les priorités des Canadiens sont tout autres. Les factures d'épicerie sont plus élevées. Les loyers continuent d'augmenter dans la plupart des villes du pays. Les familles doivent renégocier leur prêt hypothécaire et verser des paiements plus élevés, tandis que les taux d'intérêt ne cessent de grimper.

Chaque jour, les Canadiens font exactement ce que le gouvernement refuse de faire. Ils font des choix difficiles et vivent selon leurs moyens. Tout ce que nous demandons, c'est que le gouvernement fasse la même chose. Lorsque les familles ont déjà du mal à joindre les deux bouts, la dernière chose dont elles ont besoin, c'est d'un gouvernement qui emprunte des milliards de dollars de plus, ce qui exerce une pression accrue sur les prix, sur les taux d'intérêt et, finalement, sur le renouvellement des hypothèques. La principale réponse du gouvernement en matière d'abordabilité se résume à un modeste remboursement pour l'épicerie. C'est une goutte d'eau dans l'océan face à un salaire qui, depuis longtemps déjà, ne suffit plus à couvrir les besoins essentiels.

La situation se résume ainsi: si les Canadiens essaient de joindre les deux bouts dans ce pays, s'ils essaient de faire le plein pour se rendre au travail, s'ils essaient d'économiser un peu pour améliorer leur sort ou pour prendre de petites vacances une fois par an ou tous les deux ans, ce budget n'est pas pour eux. Il est pour le gouvernement. Il n'y a rien dans ce budget pour les Canadiens.

L'argent des contribuables canadiens sert à payer des intérêts plutôt que les services sur lesquels ils comptent. Cela ne signifie peut-être rien pour eux aujourd'hui, mais cela aura certainement une importance pour eux demain, après-demain et pour toute une génération à venir, lorsque nos petits-enfants et nos enfants paieront le prix de ces décisions sur lesquelles ils n'ont pas eu leur mot à dire.

J'ai commencé en mentionnant Dave Ramsey, le gars dont j'avais fait défiler les vidéos, et je terminerai par lui. Quand un appelant pose une question au sujet de la Ferrari, Dave ne rit pas longtemps. Il sait que la voiture perd de la valeur dès qu'elle quitte le stationnement du concessionnaire. Alors que la dette et les intérêts continuent d'augmenter, son conseil ne change jamais. Il dit d'utiliser la manne pour se désendetter et mettre de l'ordre dans ses affaires au cas où un imprévu surviendrait.

Ce n'est pas une idéologie. C'est la chose responsable à faire pour les gouvernements. Les familles canadiennes le font chaque jour dans leur cuisine. Le gouvernement a reçu un héritage. Il a eu une manne et il a dépensé tout le gâteau. Si le premier ministre téléphonait à cette émission, Dave lui dirait exactement la même chose: N'achetez pas la voiture. Remboursez la dette. Faites-le pour les générations futures.

Pour ces raisons, je voterai contre ce budget, et j'espère que les députés d'en face feront de même.

● (1630)

Vince Gasparro (secrétaire parlementaire de la secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement ma collègue. Elle sait que j'ai beaucoup de respect pour elle.

Le budget et le gouvernement mettent beaucoup l'accent sur les investissements, notamment les investissements dans les infrastructures et dans les actifs productifs qui créent des emplois bien rémunérés à long terme. À Churchill Falls, par exemple, 23 000 emplois sont créés grâce à un financement de 10 milliards de dollars du gouvernement du Canada dans le plus grand projet d'énergie renouvelable jamais réalisé en Amérique du Nord.

Ma collègue est-elle d'accord pour dire qu'il y a une différence fondamentale entre dépenser et investir?

● (1635)

Melissa Lantsman: Madame la Présidente, bien sûr que nous sommes d'accord. Tous les Canadiens sont d'accord. Le problème, c'est que le gouvernement ne comprend pas la différence. Pas plus tard qu'aujourd'hui, la directrice parlementaire du budget, que le gouvernement a lui-même nommée, a mentionné une somme de 135 milliards de dollars que le gouvernement présente comme des investissements en capital, mais qui en fait n'en sont pas. Le gouvernement manipule les chiffres. J'invite donc mon collègue à, au moins, présenter des chiffres exacts que la directrice parlementaire du budget pourra confirmer.

[*Français*]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, j'ai adoré la dernière réponse de ma collègue. Elle a absolument raison. Il y a une différence importante entre ce que les libéraux croient être des investissements et ce que sont en réalité les dépenses. Elle a entièrement raison et, d'ailleurs, ses dires sont soutenus par la directrice parlementaire du budget. Encore une fois, cette réponse était donc exacte et parfaite.

Il y a une autre chose sur laquelle je pense qu'on va s'entendre, ma collègue et moi, parce que son chef en a parlé à maintes reprises. Il appelle ça du favoritisme d'État. Des subventions sont donc données à des industries qui n'ont pas besoin d'argent. Je parle ici de l'industrie gazière et pétrolière. Je parle de l'industrie qui fait des profits records, qui est un des seuls secteurs économiques qui n'est pas assujetti à des droits de douane, qui appartient à 60 % aux Américains et dont les produits sont vendus à 90 % aux Américains. Pourtant, c'est le secteur économique le plus soutenu avec l'argent public des Canadiens, des Canadiennes, des Québécois et des Québécoises par ce gouvernement.

Ma collègue ne croit-elle pas qu'on devrait éliminer ces subventions et remettre ça aux Québécois, aux Québécoises, aux Canadiens et aux Canadiennes?

Le budget

[*Traduction*]

Melissa Lantsman: Madame la Présidente, je trouve formidable que le Bloc québécois reconnaisse enfin qu'il faut mettre fin aux subventions aux entreprises du pays, mais il y a un problème plus grave. En effet, lorsque le gouvernement détient tout l'argent, que les capitaux privés ne sont pas mis à profit ici et que les entreprises ne perçoivent pas un climat propice à l'investissement, le gouvernement se retrouve avec tout l'argent. Le problème, c'est que les industries comptent sur ces subventions avant même que le gouvernement ne les critique ou ne les dénonce. Le leader du gouvernement à la Chambre des communes a déclaré que le sommet de l'investissement avait mené à des engagements de 500 milliards de dollars. Aujourd'hui, selon la directrice parlementaire du budget et le budget libéral lui-même, aucun montant n'est affecté à un projet précis. Le problème, c'est qu'il faut pouvoir rattacher ces investissements à des projets ou à des postes budgétaires, mais rien de tout cela n'a été clairement établi. Ce n'est que de la poudre aux yeux, et les Canadiens finiront bientôt par s'en rendre compte.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je me demande si la députée peut étayer ses dires. En ce qui concerne les finances, le Canada a en fait le ratio dette nette-PIB le plus bas de tous les pays du G7. Il est également l'un des deux seuls pays du G7 à avoir une cote de crédit AAA. Alors que la députée tente de faire croire qu'il n'y a plus de capacité financière, la réalité est que, parmi les pays du G7, le Canada s'en tire relativement bien.

Melissa Lantsman: Madame la Présidente, le député d'en face ne laisse certainement pas entendre que les pensions des travailleurs canadiens lui appartiennent et qu'il peut les utiliser pour rembourser cette dette, car c'est exactement ce que dit cette équation. Le Régime de pensions du Canada appartient aux travailleurs canadiens et non au ministre des Finances, et s'il n'était pas pris en compte dans l'équation, la situation serait très différente.

[*Français*]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable députée de Winnipeg-Centre, Le travail; l'honorable député de Kamloops—Shuswap—Central Rockies, L'économie; l'honorable député de Yellowhead, Parcs Canada.

[*Traduction*]

Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, il y a deux semaines, le gouvernement libéral fédéral a déposé un budget fédéral de 600 milliards de dollars. En fait, il s'agit du plus gros budget de l'histoire du Canada. C'est une somme d'argent extraordinaire. Il est difficile de même appréhender l'ampleur de 600 milliards de dollars. Il s'agit également d'une dette extraordinaire pour cette année et les années à venir.

En tant que porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, j'ai examiné la question sous l'angle des soins de santé. Tout le monde sait que notre système de santé est confronté à des problèmes importants. En fait, la qualité des soins se détériore considérablement pour de nombreux Canadiens. J'avais donc hâte de voir le budget et ce niveau de dépenses sans précédent. Je pensais qu'il y aurait des engagements à collaborer avec les provinces pour moderniser notre système de santé et une reconnaissance des difficultés auxquelles les Canadiens sont confrontés: le risque de mourir en attente de soins, le fait de voir leur bien-être gravement compromis pendant cette attente, et le manque d'accès aux lits d'hôpital, aux médecins et aux établissements de soins de longue durée. Nous pourrions parler pendant des heures de tous les problèmes du système de santé, mais aucun d'entre eux n'a été reconnu, et ils ne sont certainement pas une priorité pour le gouvernement fédéral.

Ma collègue de Thornhill l'a bien expliqué: le document du budget illustre les valeurs et priorités de tout gouvernement en tout temps. Je peux donc dire sans me tromper que, d'après ma lecture du budget, donner aux Canadiens un bon accès à des soins de santé efficaces, excellents et rapides n'est aucunement une priorité. La collaboration avec les provinces, les autorités sanitaires ou avec les établissements d'enseignement n'est pas non plus une priorité en matière de santé pour le gouvernement libéral. Je suis particulièrement déçue de le constater.

Or, les libéraux font beaucoup de promesses. Ils promettent qu'il y aura des emplois, des investissements et des débouchés pour la génération actuelle et celles à venir et que ce budget représente la solution aux problèmes des droits de douane auxquels nous sommes confrontés et à l'évolution du climat géopolitique que nous observons sur la scène internationale. J'ai l'impression d'avoir déjà entendu une bonne partie de ces promesses.

En 2015, le Canada comptait l'une des classes moyennes les plus riches du monde. Les choses se passaient bien pour nous. Le gouvernement libéral, Justin Trudeau à sa tête, a ensuite pris le pouvoir et il a accumulé un demi-billion de dollars de dettes, ce qui est plus que tous les autres gouvernements antérieurs réunis.

Les libéraux ont doublé la dette nationale pendant cette période. Dans chacun de leurs budgets, ils ont promis que cela favoriserait la prospérité. Parmi leurs slogans de campagne, il y a eu, je crois, « un vrai changement pour la classe moyenne ». Or, 10 ans après qu'ils ont hérité de la classe moyenne la plus riche au monde, on constate que les libéraux ont fait tout l'inverse de ce qu'ils promettaient pendant cette décennie. Le prix d'une maison moyenne et le prix d'un loyer moyen ont doublé au cours des 10 années de règne de Justin Trudeau. Plus de 2 millions de personnes ont maintenant recours aux banques alimentaires. Malgré tout ce que les libéraux disent avoir investi dans l'économie canadienne, la productivité stagne depuis 10 ans, ce qui a des conséquences bien réelles sur la qualité de vie des gens ordinaires. Cette qualité de vie devrait décliner dans les années à venir.

Je crois que nous avons déjà entendu cette histoire, mais je tiens à leur souhaiter la meilleure des chances. J'espère qu'ils réussiront et que leurs promesses ainsi que les engagements pris dans ce budget porteront leurs fruits.

Encore une fois, les défis auxquels nous sommes confrontés dans le domaine des soins de santé ne sont nullement reconnus dans ce budget, et encore moins abordés. Nous consacrons beaucoup d'argent aux soins de santé. Le Canada y consacre environ 433 milliards de dollars par année. Cela représente autour de 10 000 $ pour chaque homme, femme et enfant au Canada. Selon l'OCDE, un groupe de réflexion international qui compare des pays semblables sur le plan économique dans les domaines des soins de santé et de l'éducation, le Canada se classe au 13^{e} rang des pays développés pour ce qui est des dépenses par habitant.

Puisque nous nous classons au 13e rang pour ce qui est des dépenses, à hauteur de 10 000 $ par personne par année, je pense qu'il y a lieu de se demander ce que les Canadiens obtiennent en retour. Si nous regardons les pays de l'OCDE, nous nous classons plutôt bas aux principaux indicateurs en matière de soins de santé.

Par exemple, en ce qui concerne les appareils d'imagerie par résonance magnétique, les tomodensitomètres et les appareils de tomographie par émission de positrons, les principaux outils de diagnostic au pays, nous nous classons au 28e rang sur 31 pays de l'OCDE. Nous disposons de 26 scanneurs d'imagerie diagnostique par million de personnes, alors que la moyenne est de 51 scanneurs par million. Nous avons à peine la moitié de la moyenne des pays développés pour ces appareils d'imagerie diagnostique. S'il faut un an à quelqu'un pour passer un examen d'imagerie par résonance magnétique, c'est pour cette raison.

Nous nous classons au 31e rang sur 37 pour le nombre de médecins praticiens par millier d'habitants. Pour ce qui est du nombre de lits d'hôpitaux par millier d'habitants, nous sommes au 29e rang sur 38. Voilà pourquoi nous avons la médecine de couloir, par exemple. Voilà pourquoi les gens ne peuvent pas trouver d'omnipraticiens. Voilà pourquoi des gens doivent patienter pendant six mois pour obtenir un renvoi vers un spécialiste. Nous n'avons ni les médecins, ni les lits, ni les appareils d'imagerie par résonance magnétique et de tomodensitométrie, et cela a des répercussions bien réelles.

Disons que quelqu'un soupçonne un problème. La personne s'est peut-être trouvé une bosse. Quelque chose ne tourne pas rond. Son médecin la renvoie à un spécialiste, qui détermine quel est le problème et qui propose un plan de traitement, puis elle subit ensuite une chirurgie.

● (1640)

En moyenne, plus de 30 semaines s'écoulent entre le premier renvoi et la chirurgie ou le traitement. Il s'écoule donc 7 mois entre le moment où quelqu'un se rend compte qu'il y a un problème et le moment où on le règle. C'est une moyenne, alors il y a des gens qui doivent attendre beaucoup plus longtemps. Les choses vont d'ailleurs tellement mal que, selon les estimations de SecondStreet.org, à peu près 23 000 personnes qui figuraient sur une liste d'attente sont mortes l'an dernier. Depuis 2018, on parle d'un total cumulatif de 133 000 personnes.

On ne sait pas pourquoi elles sont mortes. Ça n'a peut-être rien à voir avec l'attente. Elles sont peut-être juste mortes. Ce sont des choses qui arrivent. Néanmoins, je ne pense pas me tromper quand je dis que nous avons tous eu connaissance d'histoires qui sont survenues dans notre entourage ou dans notre circonscription, sans parler de ce que rapportent les médias ou des données qui circulent, et que dans bien des cas, la personne en cause aurait éventuellement survécu si elle avait obtenu rapidement et facilement des soins médicaux de première qualité.

L'enjeu est de taille au Canada. Quelque 40 % de la population, soit deux Canadiens sur cinq, souffriront d'un cancer au cours de leur vie. Imaginons donc que sur 20 d'entre nous à la Chambre, huit l'auront. Ça pourrait être moi, que Dieu m'en préserve. De plus, tout le monde connaît quelqu'un qui en a souffert. C'est l'une des principales causes de décès au Canada. Par exemple, une femme sur huit développera un cancer du sein. Je ne connais personne qui n'a pas été touché d'une quelconque façon par cette maladie.

Quand on parle aux plus grands spécialistes du cancer du sein au Canada, on apprend que la norme pour obtenir une première mammographie est de sept semaines. Les députés veulent-ils savoir combien d'administrations canadiennes respectent cette norme pour le principal cancer chez les femmes? Il n'y en a aucune. Aucune province, aucun territoire et aucune autorité sanitaire au Canada ne respectent cette norme en ce qui concerne la première mammographie visant à diagnostiquer un cancer du sein, alors qu'il s'agit du cancer le plus répandu chez les femmes.

J'ai récemment rencontré une jeune femme qui s'appelle Crystal. Elle a deux jeunes filles. Elle a attendu si longtemps pour recevoir un traitement que son cancer du sein est passé du stade 2 au stade 3. Comme beaucoup de gens le savent, si une personne dépasse le stade 2 du cancer du sein, c'est un véritable combat. C'est le combat de sa vie. Crystal est maintenant en rémission, Dieu merci, mais elle prendra des médicaments à 4 000 $ par semaine pendant un certain temps, et son espérance de vie devrait être plus courte en raison de la gravité de son cancer.

Crystal a mis sur pied un groupe de défense appelé Too Young to Wait, afin de sonner l'alarme et de plaider pour que les jeunes femmes se fassent dépister. Tout ça est très bien, mais nous devons avoir accès à des mammographies, aux techniciens qui effectuent ces mammographies, aux radiologistes qui les lisent et aux omnipraticiens qui nous prescrivent ces tests. Nous avons besoin de lits d'hôpitaux lorsque nous sommes malades. Nous avons besoin de salles de traitement. Nous avons besoin d'interventions chirurgicales. Le système ne nous fournit rien de tout ça, même si dans bien des cas, le Canada dépense plus que des pays comparables.

Il n'y a pas que le cancer. Il y a aussi les urgences. Les députés ont peut-être vu la manchette particulièrement troublante dont j'ai parlé il y a quelques semaines. Une jeune femme est décédée à la suite d'une fracture de la cheville. L'intervention chirurgicale dont elle avait besoin après son accident a été retardée. Un caillot sanguin s'est formé et elle en est morte. L'an dernier, tout juste avant Noël, un père de trois enfants s'est présenté à l'urgence en raison de fortes douleurs thoraciques. Après avoir attendu huit heures, il est décédé avant même d'avoir pu recevoir des soins. Un urgentologue cité par Toronto CityNews tire aujourd'hui la sonnette d'alarme. Selon lui, l'achalandage est « insensé, hors de contrôle, explosif, jamais vu auparavant, [et] sans précédent ». Cela se passe dans la plus grande ville du pays. Cet urgentologue travaille dans trois hôpitaux.

Il est temps de tirer la sonnette d'alarme. Le système de santé est en crise, et la situation ne fera qu'empirer si des changements radicaux ne sont pas apportés. Le gouvernement fédéral, les libéraux, s'est engagé à accueillir 380 000 nouveaux résidents permanents chaque année, ce qui correspond à la population d'une petite ville. À ma connaissance, aucune consultation n'a été menée auprès des autorités sanitaires provinciales pour déterminer si nous sommes en mesure de faire face à un tel afflux de population.

De plus, la plus grande cohorte démographique de l'histoire, celle des baby-boomers, arrive à un âge où elle a besoin du système de santé. Cela signifie que la population canadienne est quelque peu déséquilibrée. Quand la Loi canadienne sur la santé est entrée en vigueur, dans les années 1980, un système de santé moderne pour l'époque a été mis en place, et on comptait sept travailleurs pour chaque retraité. Aujourd'hui, on compte trois travailleurs pour chaque retraité. Les Canadiens comptent parmi les plus taxés au monde, et les dépenses de santé sont parmi les plus élevées. L'argent est-il la seule solution pour régler ce problème? Peut-être avons-nous besoin de plus de fonds. Cela fait sans doute partie de la solution, mais je ne pense pas que ce soit suffisant.

Ce que je sais, c'est que rien n'est proposé dans ce budget, qui est pourtant le plus gros de l'histoire. Le budget ne contient aucune nouvelle initiative pour le système de santé ni aucun engagement à le moderniser. Il ne dit pas que nous travaillerons avec les provinces pour aller au fond des choses et régler le problème, ou que nous comparerons notre système de santé universel avec celui d'autres pays pour cerner nos lacunes. Le gouvernement n'a pas pour priorité d'aider les provinces à faire en sorte que des Canadiens ne meurent pas aux urgences ou en attendant des soins chirurgicaux. Les libéraux ne prennent pas le dossier au sérieux, ce qui est pour moi l'aspect le plus décevant de ce budget. C'est principalement pour cette raison que je voterai contre.

● (1645)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, si c'est la raison pour laquelle la députée vote contre le budget, elle doit revoir sa position. Je n'arrive pas à croire à quel point la députée se trompe.

Nous pouvons parler des services d'urgence. L'Hôpital général Victoria, au Manitoba, est en train de se doter d'une nouvelle salle d'urgence. Il en est question aujourd'hui dans le discours du Trône du NPD au Manitoba. Il y aura davantage de soins d'urgence au Manitoba. CancerCare Manitoba reçoit une injection de capitaux pour ses nouvelles installations. Je ne sais pas d'où la députée tire ses chiffres sur les mammographies dont elle a parlé. Ils sont complètement insensés.

Il y aurait une augmentation globale de 5 % des transferts en santé, plus 5 milliards de dollars sur trois ans pour les investissements en capital d'Ottawa. La députée doit lire la section du budget sur les soins de santé, voir ce que le gouvernement du Canada prévoit faire, puis peut-être reconsidérer son vote sur le budget.

● (1650)

Raquel Dancho: Madame la Présidente, je recommande au député de rencontrer des représentants de Cancer du sein Canada, le principal groupe de défense des droits au pays dans la lutte contre le cancer du sein, qui est le cancer le plus fréquent chez les femmes. Des témoins ont déclaré devant le Comité permanent de la santé qu'aucune région du pays ne respectait le délai de sept semaines — qui reste, soit dit en passant, un délai très long — pour un premier diagnostic. Comme j'ai une expérience personnelle en la matière, je peux confirmer que le temps d'attente pour obtenir ce premier examen est lamentable au Manitoba. Au cours des derniers mois, j'ai discuté avec des milliers de Canadiens et d'organismes dans le cadre de mes fonctions, et je peux affirmer avec certitude au député qu'aucune administration au Canada ne respecte les normes visant à offrir les meilleurs soins possible, qu'il s'agisse des normes canadiennes ou des normes étrangères.

Ce que dit le secrétaire parlementaire est tout à fait inexact, si l'on en croit les experts dont le travail consiste à militer pour sauver des vies au Canada. Je l'invite donc à s'informer sur le service d'urgence du Centre des sciences de la santé de Winnipeg et sur les hommes des Premières Nations qui sont décédés en attendant des soins. Je pourrais parler toute la journée des lacunes présentes au Manitoba et dans toutes les provinces canadiennes. Il affirme que le budget permettrait de résoudre ces problèmes, mais c'est tout à fait faux.

[*Français*]

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, la santé n'est pas une priorité de ce premier ministre. Il n'a même pas daigné faire des lettres de mandat à sa ministre de la Santé. Je n'ai jamais vu ça, alors que je suis ici depuis 11 ans.

Pire encore, pour soigner les gens, pour qu'il y ait une médecine, ça implique qu'il y ait des diagnostics. Il n'y a pas de médecine sans diagnostic. Pour avoir des diagnostics, il faut des machines. Ça prend donc de l'argent. Pour passer des soins curatifs aux soins préventifs, il faut faire des dépistages précoces.

Présentement, le gouvernement donne d'une main et reprend de l'autre. On donne encore des subventions aux pétrolières, qui n'ont pas besoin d'argent, mais en même temps on coupe de 6 à 3 % les transferts en santé. Ce sont des milliards de dollars que le gouvernement va prendre aux provinces qui s'occupent des gens et qui doivent s'occuper des soins dans des contextes où les défis sont incroyables, notamment par rapport à l'itinérance.

On se vante donc de consacrer à l'itinérance de l'argent pendant 10 ans, mais on diminue aussi la capacité des provinces à prendre soin de leur monde.

Qu'en pense ma collègue?

[*Traduction*]

Raquel Dancho: Madame la Présidente, je remercie le député d'avoir soulevé la question de l'imagerie diagnostique. Les conservateurs ont piloté une étude au Comité permanent de la santé, dont je suis vice-présidente, pour étudier les très graves problèmes que nous avons en ce qui concerne les délais d'attente pour obtenir un diagnostic. Le député soulève d'excellents points.

Pour mettre les choses en contexte, la Pennsylvanie, aux États-Unis, possède plus d'appareils d'imagerie par résonance magnétique que tout le Canada. De plus, au Canada, l'appareil d'imagerie par résonance magnétique moyen est complètement désuet. Ces machines doivent être remplacées tous les 10 ans, mais la plupart sont beaucoup plus vieilles. Nous faisons face à des problèmes très graves, et ces machines coûtent très cher. Dans les années 1950 et 1960, lorsque nous avons conçu le système de santé avant d'élaborer la Loi canadienne sur la santé dans les années 1980, l'espérance de vie était plus courte et les progrès de la médecine n'avaient pas encore permis d'introduire les IRM. Elles ne se sont répandues qu'au début des années 2000.

Il faut moderniser les fondements ayant contribué à forger une partie de l'identité nationale du système de santé canadien afin de relever les défis d'aujourd'hui et d'offrir des soins de santé de pointe et avancés sur le plan scientifique, ce dont les Canadiens ne bénéficient actuellement pas de façon efficace. Nous devons nous pencher sur cet enjeu, mais malheureusement, ce budget ne fait rien de tel.

Vince Gasparro (secrétaire parlementaire de la secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Burnaby Central.

C'est un grand honneur de prendre la parole à la Chambre pour appuyer le deuxième budget du gouvernement actuel. Ce budget arrive à un moment critique. Notre pays est confronté à quatre grandes crises.

La première crise est la guerre commerciale avec les États-Unis et l'incertitude qui en découle pour les travailleurs et les entreprises canadiennes. Cette incertitude freine la croissance économique et, par conséquent, la création d'emplois également. La deuxième est l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie, qui perturbe les chaînes d'approvisionnement et qui a entraîné une hausse du prix des matières premières à l'échelle mondiale. La troisième est le conflit au Moyen-Orient ainsi que la fermeture ou la restriction de la circulation des pétroliers dans le détroit d'Ormuz, qui a eu des répercussions sur les marchés mondiaux de l'énergie en faisant grimper les prix et en mettant à rude épreuve les chaînes d'approvisionnement. La quatrième est la hausse des taux de rendement des obligations à long terme, qui a entraîné une augmentation des coûts d'emprunt pour les consommateurs, c'est-à-dire pratiquement toute personne cherchant à obtenir un prêt hypothécaire ou un prêt pour l'achat d'une voiture. Elle a également exercé une pression sur les bilans des gouvernements et des entreprises, et elle a évidemment eu des répercussions sur les budgets des ménages.

Toutes ces difficultés contribuent à la hausse de l'inflation et aux problèmes liés au coût de la vie. Le budget de 2026 propose une feuille de route à court, moyen et long terme.

À court terme, nous devons veiller à protéger les Canadiens contre ces pressions économiques immédiates en leur apportant un soutien grâce à des mesures importantes en matière d'abordabilité. Je n'en citerai que quelques-unes. La première est l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, ainsi que notre complément de 50 %, qui viendrait en aide à 12 millions de Canadiens. Une famille moyenne de quatre personnes recevrait jusqu'à 2 570 $ par an. Pour mettre cela en perspective, 35 524 personnes de ma circonscription, Eglinton—Lawrence, dépendent de cette allocation.

La deuxième mesure est l'Allocation aux travailleurs pour bâtir le Canada. Il s'agirait d'un important soutien au revenu qui aiderait à réorienter les travailleurs touchés par l'incertitude commerciale dont j'ai parlé plus tôt. Elle permettrait à une personne de recevoir jusqu'à près de 1 900 $ et à une famille de quatre personnes de toucher jusqu'à 3 200 $. La troisième mesure d'abordabilité concerne le coût du carburant et la suppression temporaire de la taxe d'accise fédérale sur les carburants, ce qui a contribué à alléger la pression à la pompe en faisant baisser les prix de l'essence et du diésel.

À moyen terme, il s'agit de diversifier nos relations commerciales et de renforcer l'économie canadienne. Comme je l'ai déjà mentionné, la guerre commerciale avec les États-Unis a mis en évidence l'importance de diversifier les relations commerciales du Canada. L'objectif est de permettre aux entreprises d'accéder plus facilement aux marchés mondiaux et de créer des emplois bien rémunérés ici, au Canada. Nous prévoyons de doubler les exportations vers les pays autres que les États-Unis d'ici 2035 et nous sommes en avance sur l'échéancier à cet égard. Le budget de 2026 consacrerait 6,6 milliards de dollars à la diversification des échanges commerciaux et aux stratégies d'infrastructure, afin de soutenir l'industrie et la population pendant que notre économie s'adapte à un nouvel ordre mondial, un ordre que le Canada contribue à façonner.

Cela signifie également que nous continuerons à approfondir nos relations avec des partenaires commerciaux fiables partout dans le monde. En tant que pays commerçant, nous croyons au libre-échange et à la coopération internationale. Cette conviction repose sur l'idée que l'ouverture des marchés crée des débouchés pour les entreprises et les travailleurs canadiens, que des relations commerciales fiables contribuent à renforcer notre sécurité économique nationale, et que les entreprises canadiennes qui prennent de l'expansion et qui sont concurrentielles à l'échelle mondiale, qui accèdent à de nouveaux marchés et qui construisent des chaînes d'approvisionnement avec des partenaires de confiance créent des emplois bien rémunérés ici, chez nous.

● (1655)

Pour réaliser cette transition, nous devrons attirer des capitaux afin que le Canada continue d'être concurrentiel, en attirant des investissements étrangers directs, par exemple. Le Sommet sur les investissements du premier ministre a attiré près de 500 milliards de dollars en nouveaux investissements. C'est absolument essentiel si nous voulons améliorer notre productivité.

La mégadéduction pour la productivité encourage les investissements dans les machines et le matériel, et dans la technologie en général. Cette déduction abaissera le taux effectif marginal d'imposition à 6,4 %, ce qui en fera le taux le plus attrayant du G7. Cette réduction d'impôt de 36 milliards de dollars est la plus grosse réduction de l'impôt des sociétés depuis des décennies, et elle n'est surpassée que par celle de mon ancien patron, le premier ministre Paul Martin, qui était alors ministre des Finances, et qui a instauré la plus grosse réduction d'impôt de l'histoire du Canada, ce qui a mené à l'une des plus longues périodes de croissance économique de l'histoire de notre pays. Ce budget est un retour au libéralisme des années 1990 sous Jean Chrétien et Paul Martin.

À long terme, nous bâtissons un Canada plus résilient et plus productif. Nous investissons dans de grands projets. J'ai donné un exemple plus tôt, quand j'ai parlé du financement par le gouvernement du Canada du projet Churchill Falls, le plus important investissement dans les énergies renouvelables de l'histoire de l'Amérique du Nord. Il créera 23 000 emplois et produira suffisamment d'énergie propre pour alimenter et chauffer toutes les maisons combinées de Vancouver, Toronto et Montréal. Ce n'est là qu'un exemple des infrastructures que nous essayons de construire dans notre grand pays.

Ces investissements contribueront également à renforcer la sécurité énergétique. Plus de 50 milliards de dollars sont alloués dans le cadre de la Stratégie nationale sur l'électricité et 6,5 milliards de dollars dans le cadre de la Stratégie du Canada en matière d'énergie nucléaire, et des investissements continus sont consacrés aux minéraux critiques et aux infrastructures énergétiques nationales. En matière de logement, 44,7 milliards de dollars sont prévus pour aider à construire les logements dont les Canadiens ont besoin, l'objectif étant de mettre définitivement fin à l'itinérance d'ici 10 ans.

Le budget a pour objectif de rendre l'économie plus productive et plus diversifiée, de réduire sa vulnérabilité aux chocs extérieurs et d'offrir davantage de débouchés aux travailleurs et aux entreprises d'ici. Il s'agit également d'un budget responsable sur le plan financier. Les rendements des obligations d'État canadiennes à 10 ans restent parmi les plus bas du G7. Depuis la fin de l'année 2025, le Canada a enregistré la plus faible hausse des rendements des obligations d'État à 10 ans parmi les pays du G7. Nous sommes en bonne voie pour équilibrer le budget de fonctionnement un an plus tôt que prévu. Nous maintenons la discipline financière, offrant ainsi aux Canadiens la flexibilité dont ils ont tant besoin.

Pour conclure, le contexte économique mondial a évolué, et le Canada évolue avec lui. Même si nous ne pouvons pas contrôler toutes les crises internationales, nous pouvons contrôler notre niveau de préparation pour y faire face. Nous pouvons apporter un soutien aux Canadiens à court terme, rendre notre économie plus productive à moyen terme et développer nos infrastructures à long terme.

Notre pays doit retrouver son autonomie. Le budget de 2026 constitue la feuille de route qui nous permettra d'atteindre cet objectif.

● (1700)

Burton Bailey (Red Deer, PCC): Madame la Présidente, le recours aux banques alimentaires a doublé depuis 2019, c'est-à-dire qu'on y compte plus de 2,1 millions de visites par mois, les taxes augmentent, 71 % de la population est locataire et 31 % de celle-ci est composée de nouveaux arrivants. Alors que les salaires stagnent et que les coûts du logement, du panier d'épicerie et des produits de première nécessité augmentent toujours davantage, comment le gouvernement libéral peut-il justifier d'exercer une pression supplémentaire sur un marché du logement et de l'emploi déjà saturé en faisant grimper le coût de la vie et en faisant croire aux Canadiens que tout ira bien?

Vince Gasparro: Madame la Présidente, il est intéressant de constater que le député ait choisi d'évoquer les baisses de taxes et d'impôts. Le gouvernement actuel a réduit les impôts de 22 millions de Canadiens. Le gouvernement actuel propose de mettre en œuvre les plus importantes baisses d'impôts sur les sociétés de l'histoire du Canada, ce qui contribuerait à stimuler la croissance et à créer des emplois dans les secteurs dont nous avons besoin. Il est un peu étonnant d'entendre des députés du Parti conservateur s'opposer à ce programme de croissance qui allégerait le fardeau fiscal des Canadiens, ainsi que celui des entreprises pour lesquelles ils travaillent et dont ils sont propriétaires.

[*Français*]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Madame la Présidente, si ce budget voulait vraiment se préoccuper de gens qui en ont véritablement besoin depuis longtemps et qui vivent l'inflation et l'augmentation du panier d'épicerie, il s'occuperait des aînés. C'était une demande du Bloc québécois.

Ma collègue de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a déposé le projet de loi C-261. On revient à la charge pour augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse des 65 à 74 ans. Dans ce budget, on ne trouve pas cette mesure, qui était pourtant de demande du Bloc québécois.

Comment mon collègue peut-il accepter de laisser tomber les aînés?

● (1705)

[*Traduction*]

Vince Gasparro: Madame la Présidente, ma collègue et moi avons travaillé ensemble sur certains projets liés à l'Intentional Community Consortium, alors je tiens à l'en remercier.

En ce qui concerne la lutte contre l'inflation et l'aide aux personnes les plus vulnérables, notre budget prévoit des mesures destinées à y contribuer, comme la bonification de l'allocation pour l'épicerie et l'octroi d'un soutien supplémentaire pour les proches aidants. Le budget prévoit un soutien important pour ceux qui ont le plus besoin d'aide.

Je suis fier de m'exprimer et de voter en faveur de ce budget, non seulement pour mes concitoyens, mais aussi pour ceux de la députée.

Pauline Rochefort (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Madame la Présidente, le discours de mon collègue est axé sur l'économie, et c'est assurément le thème central de notre budget. L'économie est abordée sous trois angles: la croissance économique, l'abordabilité et la souveraineté. Je me demande si mon collègue pourrait s'exprimer au sujet de ce dernier aspect, la souveraineté, qui revêt une importance capitale.

Vince Gasparro: Madame la Présidente, tout ce qui est dans le budget vise à renforcer la souveraineté du Canada, ce qui passe par des infrastructures résilientes adaptées aux réalités du XXI^{e} siècle, et par une main-d'œuvre dotée des compétences nécessaires pour occuper les emplois qui seront pertinents au XXI^{e} siècle. Le fait est que, et j'ai passé un peu de temps à en parler, nous devons continuer à diversifier nos relations commerciales afin que les entreprises et les travailleurs canadiens puissent profiter de débouchés ailleurs qu'aux États-Unis.

[*Français*]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Madame la Présidente, dans son discours, mon collègue a parlé notamment de l'importance d'investir dans nos infrastructures.

Si nous voulons construire, il nous faut de la main-d'œuvre. C'est pour ça qu'on a consacré 6 milliards de dollars à une Équipe Canada forte, notamment pour former et recruter davantage de travailleurs spécialisés dans les métiers Sceau rouge. La prime à la réussite de 5 000 $ est d'ailleurs déjà accessible.

Pourquoi ces mesures sont-elles si importantes en ce moment?

[*Traduction*]

Vince Gasparro: Madame la Présidente, en réalité, quand le gouvernement parle de bâtir un Canada fort, il parle avant tout des gens. Ce sont les gens qui font la force de notre pays. Nous veillons à ce que les travailleurs soient bien formés et à ce qu'ils aient des occasions de travailler partout au pays. Nous veillons à ce qu'ils soient bien formés et à ce qu'ils aient accès aux ressources dont ils ont besoin…

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Nous devons en rester là.

Nous reprenons le débat. Le député de Burnaby Central a la parole.

Wade Chang (Burnaby Central, Lib.): Madame la Présidente, mes parents se sont installés au Canada pour offrir un avenir meilleur à leurs enfants. Ils ont travaillé d'arrache-pied et ils ont fait des sacrifices. Ils ont souvent fait passer les besoins de leur famille avant les leurs. Ils croyaient au Canada. Ils croyaient que si leur enfant travaillait dur, qu'il obtenait une bonne éducation et qu'il tirait le meilleur parti des occasions qui s'offraient à lui, il pourrait bâtir une vie meilleure ici, au Canada. Leur enfant, c'était moi.

Quand j'échange avec les habitants de Burnaby Central, je me rends compte que de nombreuses familles nourrissent elles aussi le même espoir que mes parents — celui d'avoir une chance équitable de se bâtir une belle vie ici, au Canada. Je rencontre des parents qui travaillent de longues heures, mais qui s'inquiètent quand même du montant de leurs factures d'épicerie et de leur loyer. Je rencontre des personnes âgées qui ont passé leur vie à contribuer à l'économie, mais qui doivent maintenant faire attention à chaque dollar qu'ils dépensent. Je rencontre également de nouveaux arrivants qui sont pleins d'espoirs, qui sont prêts à travailler, à apporter leur contribution et à s'installer ici. Les gens veulent un emploi décent, un logement abordable et un avenir meilleur pour leurs enfants.

Le Canada est confronté à de véritables défis. Le coût de la vie demeure élevé. Les entreprises font face à l'incertitude et les nouvelles technologies transforment la façon dont nous travaillons. Nous ne pouvons pas ignorer ces défis. Nous devons y répondre. C'est ce que fait le budget de 2026: il apporte aujourd'hui un soutien aux Canadiens tout en investissant dans les emplois, les entreprises et les industries qui contribueront à bâtir une économie plus forte pour demain.

Commençons par l'abordabilité. C'est probablement le problème dont j'entends parler tous les jours dans Burnaby Central. Je me réjouis de l'aide supplémentaire fournie par l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Au début de l'année prochaine, une famille admissible de quatre personnes recevra une aide supplémentaire pouvant atteindre 679 $, tandis que les Canadiens célibataires admissibles recevront jusqu'à 339 $. Nous savons qu'un seul paiement ne réglera pas les problèmes liés au coût de la vie auxquels sont confrontées de nombreuses familles canadiennes. Cependant, quand l'épicerie coûte cher et chaque dollar compte, cette aide supplémentaire est importante.

Le cancer bouleverse à jamais la vie d'une famille. Je le sais, car j'ai perdu ma mère des suites d'un cancer du col de l'utérus. J'ai été témoin de la souffrance et de l'incertitude qu'une maladie grave peut engendrer, non seulement pour le patient, mais aussi pour toute sa famille. Cette expérience m'a profondément marqué. C'est pourquoi je me réjouis de l'investissement de 1,2 milliard de dollars consacré à la santé mentale, à la lutte contre les dépendances et aux soins à domicile et en milieu communautaire. Je me réjouis également de la suppression de la TPS et de la TVH sur les services de massothérapie admissibles et sur certains appareils utilisés dans le traitement du cancer. Le budget prévoit également plus de 18 millions de dollars sur six ans pour les priorités autochtones, notamment les soins de santé et le soutien aux familles.

En rendant le Crédit canadien pour proche aidant entièrement remboursable, nous apportons un soutien concret à ceux et celles qui prennent soin de leurs proches. Lorsqu'une personne se bat pour sa vie, sa famille se bat à ses côtés.

Je me réjouis tout particulièrement que le budget engage le Canada sur la voie de l'élimination de l'itinérance d'ici 10 ans. Il s'agit d'un objectif ambitieux qui nécessitera une véritable coopération entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, les villes, les partenaires autochtones et les organisations communautaires. Chacun mérite un endroit sûr où dormir et un lieu sûr qu'il puisse considérer comme son chez-soi.

Il est important de rendre la vie plus abordable, mais nous devons également veiller à ce que les Canadiens aient de bons emplois et des possibilités de réussite.

Je suis particulièrement fier du rôle que joue Burnaby Central dans la construction du futur marché du travail canadien. Au cœur de Burnaby Central se trouve le BCIT, une pierre angulaire du système canadien d'éducation technique. Chaque jour, des étudiants y sont formés pour devenir infirmiers, ingénieurs, professionnels de la santé, soudeurs, techniciens et travailleurs spécialisés. Ce sont ces personnes qui construiront nos maisons, entretiendront nos infrastructures et maintiendront la vigueur de notre économie. C'est pourquoi je me réjouis de la mégadéduction à la productivité prévue dans le budget.

Cette mesure permettrait aux entreprises de déduire la totalité du coût de la plupart de leurs nouveaux investissements en capital. Concrètement, cela signifie que les entreprises seront davantage incitées à investir dans du nouveau matériel et à embaucher plus de Canadiens. Cela contribuerait à réduire le taux effectif marginal d'imposition sur les nouveaux investissements des entreprises, le faisant passer de 13 % à 6 %. Il s'agit là d'une mesure importante pour renforcer la compétitivité des entreprises canadiennes.

Les progrès économiques doivent également aller de pair avec la protection de l'environnement. En Colombie-Britannique, les forêts, les montagnes et les rivières font partie intégrante de notre identité. Elles sont également une source d'emplois et soutiennent les entreprises locales, les communautés autochtones et des industries entières.

● (1710)

Je me réjouis des investissements dans la conservation des océans, la protection marine et le rétablissement du saumon sauvage du Pacifique. Nous avons la responsabilité de protéger ces ressources, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour les générations futures.

Il y a un autre élément qui rend le Canada si spécial et dont je veux parler, à savoir notre engagement envers l'égalité et l'inclusion. En tant que député ouvertement gai d'origine asiatique, je sais à quel point il est important de vivre dans un pays où les gens peuvent être eux-mêmes sans crainte. Burnaby Central est l'une des circonscriptions les plus diversifiées au Canada. Des gens d'origines, de cultures et de milieux différents vivent à Burnaby.

Je me réjouis du renouvellement des investissements dans l'égalité des genres, la prévention de la violence fondée sur le sexe et le soutien aux communautés 2ELGBTQI+. Ces investissements sont importants. Ils soutiennent les organismes qui font un travail important sur le terrain pour protéger les femmes et les filles et pour veiller à ce que les personnes issues de communautés marginalisées ne soient pas laissées pour compte. L'inclusion ne doit pas être qu'un principe dont on parle. Elle doit se traduire concrètement dans la façon dont les gens sont traités et dans le soutien qu'ils reçoivent.

Cela m'amène à parler de l'immigration. L'immigration a contribué à bâtir le Canada que nous connaissons aujourd'hui. Je vois cette contribution à Burnaby tous les jours. Dans nos hôpitaux, les nouveaux arrivants travaillent comme médecins, infirmiers et professionnels de la santé. Dans nos collectivités, ils démarrent des entreprises, créent des emplois et contribuent à notre économie. Bon nombre de ces personnes sont venues au Canada habitées du même espoir que mes parents. C'est pourquoi je me réjouis de la nouvelle mesure limitée dans le temps du gouvernement visant à aider jusqu'à 200 000 résidents temporaires déjà au Canada à faire la transition vers la résidence permanente.

Je suis très reconnaissant de l'engagement à traiter les demandes restantes dans le cadre de la voie d'accès à la résidence permanente pour les résidents de Hong Kong d'ici la fin de 2027. Ce projet est particulièrement important pour Burnaby Central. J'ai parlé à de nombreux parents hongkongais de Burnaby Central et de partout au Canada qui attendent une décision depuis des années. Ils ont trouvé un emploi. Leurs enfants fréquentent des écoles canadiennes. Ils font désormais partie de la mosaïque canadienne, mais, pour bon nombre d'entre eux, l'incertitude quant à leur statut d'immigrant fait en sorte qu'il leur est difficile de planifier leur avenir. Je sais à quel point cet engagement est important pour ces familles. J'attends avec impatience sa mise en œuvre en 2027. Au nom de ces familles, je remercie le gouvernement de cette mesure.

Je tiens également à saluer les premiers intervenants et les familles qui les soutiennent. Chaque jour, les policiers, les pompiers, les ambulanciers et les autres premiers intervenants mettent leur vie en danger pour assurer la sécurité du Canada. Parfois, ils doivent faire le sacrifice ultime. Quand cela se produit, leur famille doit faire face à une perte qu'aucun soutien financier ne pourra jamais remplacer. Je me réjouis de l'engagement pris dans le budget d'augmenter le montant versé dans le cadre du Programme de subvention commémoratif pour les premiers répondants, d'indexer ce montant sur l'inflation et d'offrir un plus grand soutien aux familles qui ont perdu un être cher dans l'exercice de ses fonctions. J'ai personnellement parrainé une pétition qui demandait l'augmentation du financement de ce programme, et je suis heureux de voir l'engagement pris dans le budget de 2026. Ces familles méritent notre reconnaissance et un soutien concret. Je remercie le gouvernement d'avoir pris cette mesure importante.

Je reviens à mon point de départ. Mes parents sont venus au Canada en espérant que leur enfant aurait les possibilités qu'ils n'ont jamais eues. Je pense souvent à eux et aux gens que je représente. Il y a l'étudiant de l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique qui travaille pour avoir une meilleure carrière. Il y a les personnes âgées qui veulent profiter de leur retraite sans se soucier de leur prochaine facture. Il y a les environnementalistes qui veulent protéger la biodiversité et préserver la planète pour les générations futures. Il y a les nouveaux arrivants qui ont travaillé d'arrache-pied pour s'établir au Canada. C'est ce que le Canada a donné à ma famille et c'est ce que nous devons continuer d'offrir à chaque génération.

Le budget de 2026 représente un pas important dans cette direction. Il apporte un soutien aux Canadiens qui en ont besoin aujourd'hui, crée des possibilités pour demain et fait des investissements pour bâtir le pays dans lequel nous voulons vivre. Je souhaite que les prochaines générations qui grandiront dans Burnaby Central et partout au Canada aient les mêmes possibilités et la même confiance en ce pays que celles dont mes parents ont bénéficié lorsqu'ils ont choisi de s'installer au Canada. C'est pourquoi je suis fier d'appuyer le budget de 2026.

● (1715)

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Madame la Présidente, je trouve assez curieux que, dans le budget présenté par le gouvernement dont fait partie le député, figure une phrase disant: « Le secteur automobile canadien se raffermit [...] »

Sous le gouvernement libéral, le secteur automobile canadien est passé d'une production de 2 millions de véhicules par an à 1,2 million de véhicules par an. Le pays a désormais perdu deux de ses usines de production automobile en Ontario: l'usine Stellantis de Brampton et celle de BrightDrop.

Le député peut-il expliquer aujourd'hui ce que le gouvernement entend au juste par « le secteur automobile canadien se raffermit »?

Wade Chang: Madame la Présidente, je pense que le budget vise à répondre aux problèmes auxquels les Canadiens sont confrontés aujourd'hui tout en préparant le pays pour l'avenir. Nous apportons un soutien aux familles, investissons dans le logement abordable, aidons les entreprises à se développer et créons des emplois de qualité ainsi que des possibilités pour les Canadiens. Bien sûr, aucun budget ne peut résoudre tous les problèmes du jour au lendemain...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Pouvons-nous laisser le député répondre à la question? Aucune autre question ne sera accordée à ce côté.

Le député de Burnaby Central a la parole.

Wade Chang: Madame la Présidente, il est évident qu'aucun budget ne résoudra tous les problèmes du jour au lendemain. Ce qui est important maintenant, c'est de s'assurer que cet engagement améliore concrètement la vie des gens. Au bout du compte, nous voulons que les Canadiens aient une chance équitable de se construire une bonne vie et, à mon avis, le budget de 2026 constitue un pas important dans cette direction.

● (1720)

[*Français*]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, mon collègue n'a pas beaucoup parlé dans son long discours de la définition de ce qu'est un investissement pour le ministre.

Il camoufle ses déficits en mettant des dépenses fiscales et en mettant toutes sortes de choses. Il appelle ça des investissements, mais on sait que l'ARC n'accepterait pas la définition. Dans le secteur privé, ce serait presque un crime. Un CPA se ferait radier de son ordre professionnel s'il utilisait la même définition. Les libéraux ont mis comme investissement des espions du SCRS. Ils disent que c'est pour mieux protéger la population contre le terrorisme et les menaces changeantes.

Alors, j'aimerais savoir, au bilan, où ils vont mettre les espions et sur combien d'années ils vont les amortir.

[*Traduction*]

Wade Chang: Madame la Présidente, je crois qu'il faut envisager les dépenses du gouvernement sous un autre angle. Il y a une différence entre dépenser pour le fonctionnement du gouvernement et investir dans l'avenir du Canada.

[*Français*]

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue a parlé de la Mégadéduction à la productivité. Dans ma circonscription, on a beaucoup de petites et moyennes entreprises.

Mon collègue peut-il m'expliquer comment on peut aussi aider, avec cette déduction, les petites et moyennes entreprises?

[*Traduction*]

Wade Chang: Madame la Présidente, la circonscription de Burnaby Central abrite des entreprises comme Svante Technologies, qui protègent l'environnement en mettant au point des technologies de capture du carbone. Cette mesure sera particulièrement avantageuse, je crois, pour cette entreprise, car elle ramènera son taux d'imposition de 13 % à 6 %.

[*Français*]

Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, le gouvernement a décidé de faire de très gros investissements, notamment en ramenant à la vie les *Minutes du patrimoine* qui avaient fini en scandale à l'époque du scandale des commandites.

Je voulais savoir si mon collègue était excité de pouvoir à nouveau apprendre son histoire dans des capsules de 30 secondes à la télévision payées par les contribuables, alors qu'on n'a pas toujours pas rétabli les redevances pour les GAFAM et la taxe sur le numérique. Je me demande si ça l'excite de pouvoir dire que nous pourrons apprendre notre histoire à la télévision aux frais des contribuables.

[*Traduction*]

Wade Chang: Madame la Présidente, je ne sais vraiment pas quoi répondre à la question du député.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Madame la Présidente, j'ai posé une question au député parce que le budget du gouvernement libéral, daté du 5 novembre 2026, indique à la page 70 que « le secteur automobile canadien se raffermit également ». C'est incroyable. Qui a écrit ce document? Y a-t-il quelqu'un en face qui a pris le temps de lire ce budget?

Le secteur automobile canadien n'est pas en train de se raffermir, à moins que les libéraux ignorent ce que signifie le verbe « raffermir ». Peut-être qu'ils voulaient dire « se ramollir »? Dans ce cas, l'affirmation est exacte. Dans le budget, les libéraux essaient de faire croire aux Canadiens que le secteur canadien de l'automobile a le vent dans les voiles. Je ne sais même pas comment qualifier cette affirmation. J'appellerais ça de la manipulation, sauf que ça donnerait une mauvaise réputation à la manipulation.

Le secteur canadien de l'automobile ne se raffermit pas du tout sous le gouvernement libéral. En 2015, le secteur canadien de l'automobile produisait plus de 2 millions de véhicules par an. Les députés peuvent-ils deviner combien de véhicules il produit aujourd'hui, après 11 ans d'un gouvernement libéral totalement incompétent? Il produit 1,2 million de véhicules par an. Cela représente une baisse de 46 %. Les députés peuvent deviner comment ces libéraux qualifient cette situation. Ils disent que le secteur « se raffermit », mais c'est plutôt le contraire qui se produit, et ce n'est pas du tout ce que nous voulons. C'est typique des libéraux: trouver la vérité et dire la vérité sur différents enjeux, c'est quelque chose d'extrêmement difficile à faire pour les députés d'en face.

Le budget

Parlons de ce qui s'est passé vers le 25 novembre, lorsque les libéraux ont publié ce document qu'ils appellent un budget. Il y avait alors un protocole d'entente pour vendre l'usine d'assemblage de Brampton. Au moment où ils ont rédigé ce document, l'usine BrightDrop avait cessé de produire des véhicules. Nous avons huit usines d'assemblage automobile en Ontario. Deux d'entre elles ont fermé sous les libéraux, mais ils ont écrit dans ce budget que le secteur automobile avait le vent en poupe; j'imagine donc que cela signifie que le secteur automobile a le vent en poupe. C'est embarrassant de lire ça dans ce document. Ce n'est pas embarrassant pour moi. C'est embarrassant pour les libéraux qui osent publier de telles inepties.

Parlons de Stellantis, car il y a un scandale qui se prépare. Selon ce qu'on sait jusqu'à présent au sujet de Stellantis, c'est que la ministre de l'Industrie a déclaré il y a 10 mois que les libéraux feraient tout en leur pouvoir pour que l'entreprise annule les licenciements et qu'ils allaient intenter des poursuites. Dix mois se sont écoulés depuis. Est-ce qu'ils ont intenté des poursuites? Non, pas du tout. Il y a ensuite eu un protocole d'entente pour la vente de l'usine à Roshel. À ce moment-là, est-ce qu'ils ont intenté des poursuites? Ils avaient dit qu'ils protégeraient les emplois. Ils avaient dit qu'ils intenteraient des poursuites et qu'ils demanderaient une injonction pour empêcher la vente de l'usine d'assemblage automobile de Brampton puisque, d'après le contrat, l'entreprise était tenue de continuer à l'exploiter. Est-ce qu'ils ont intenté des poursuites? Non. Pourquoi n'ont-ils pas intenté de poursuites? Il y a de plus en plus de lanceurs d'alerte qui me rapportent que ce sont les libéraux qui, en coulisse, ont orchestré la vente de l'usine d'assemblage de Stellantis à Brampton.

C'est déjà assez grave que ce soit ce qui se passe en coulisse. Ce qui est encore pire, c'est la fausse indignation que le premier ministre a tenté d'exprimer en qualifiant cette affaire de scandale et de trahison. Ou bien le premier ministre ne sait pas ce que font ses propres fonctionnaires quand ils rencontrent des représentants de Stellantis et de Roshel et contribuent à la rédaction du communiqué de presse annonçant la vente, ou bien la ministre de l'Industrie ne savait pas ce que faisait son personnel, car il semble qu'il était aussi impliqué. Ou bien les libéraux ne savent pas ce qui se passe, ce qui témoignerait d'une incompétence majeure, ou bien ils étaient effectivement au courant, comme je le crois, de sorte que leurs déclarations sur la trahison sont bidon. Ils prétendent se soucier de la vente de l'usine. Ce genre de comportement est malhonnête et vise à berner les travailleurs de Stellantis.

● (1725)

Au lieu d'imprimer un budget qui dit que le secteur de l'automobile se raffermit, je pense que les libéraux devraient simplement présenter des excuses pour avoir décimé le secteur de l'automobile au Canada et pour avoir laissé entendre aux Canadiens qu'ils allaient faire tout en leur pouvoir pour empêcher cette vente.

Si les libéraux avaient voulu agir, ils l'auraient fait. Le fait qu'ils n'ont rien fait nous en dit long sur leurs fausses protestations, alors qu'ils clamaient qu'ils allaient sauver ces emplois. Ce que je peux dire, c'est que nous n'avons pas fini d'examiner cette question. Nous savons qu'il y a anguille sous roche. Ce sera comme le scandale UNIS. Ce sera comme le scandale de la caisse noire environnementale. Nous allons continuer de nous battre. Les libéraux devraient présenter des excuses pour ce qu'ils ont fait au secteur de l'automobile.

Le budget

● (1730)

[*Français*]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Comme il est 17 h 30, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer du sous-amendement dont la Chambre est maintenant saisie.

Le vote porte sur le sous-amendement.

Si un député participant en personne désire que le sous-amendement soit adopté ou adopté avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Jean-Denis Garon: Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

[*Traduction*]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Convoquez les députés.

Après l'appel de la sonnerie:

● (1805)

[*Français*]

Le Président: Le vote porte sur le sous-amendement suivant.

Puis-je me dispenser d'en faire la lecture?

Des voix: Non.

[*La présidence donne lecture du sous-amendement.*]

● (1815)

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n^{o} 194)

POUR

Députés

Barsalou-Duval	Beaulieu
Blanchet	Blanchette-Joncas
Bonin	Brunelle-Duceppe
Champoux	DeBellefeuille
Deschênes	Fortin
Garon	Gaudreau
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)	Larouche
Lemire	May
Normandin	Simard
Ste-Marie	Thériault– — 20

CONTRE

Députés

Aboultaif	Acan
Aitchison	Al Soud
Albas	Ali
Allison	Alty
Anandasangaree	Anderson
Anstey	Arnold
Auguste	Baber
Bailey	Bains
Baker	Baldinelli
Bardeesy	Barlow
Barrett	Battiste
Beech	Begum
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)	Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Bendayan	Berthold
Bexte	Bezan
Bittle	Block
Bonk	Borrelli
Bragdon	Brassard
Brière	Caley
Calkins	Caputo
Carr	Casey
Chagger	Champagne
Chang	Chartrand
Chatel	Chenette
Chi	Chong
Church	Clark
Cobena	Cody
Connors	Cooper
Cormier	Coteau
Dabrusin	Dalton
Dancho	Dandurand
Danko	Davidson
Davies (Niagara South)	Dawson
Deltell	d'Entremont
DeRidder	Deschênes-Thériault
Desrochers	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Diotte	Dowdall
Duclos	Duguid
Dzerowicz	Earle
Ehsassi	El-Khoury
Eyolfson	Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Falk (Provencher)	Fancy
Fanjoy	Fergus
Fisher	Fonseca
Fortier	Fragiskatos
Fraser	Fry
Fuhr	Gaheer
Gainey	Gasparro
Gazan	Genuis
Gerretsen	Gill (Calgary Skyview)
Gill (Brampton West)	Gill (Calgary McKnight)
Gill (Windsor West)	Gill (Abbotsford—South Langley)
Gladu	Gobeil
Goodridge	Gould
Gourde	Grant
Greaves	Groleau
Guay	Guglielmin
Gull-Masty	Gunn
Hajdu	Hallan
Hanley	Hardy
Harrison	Hepfner
Hirtle	Ho
Hoback	Hodgson
Hogan	Holman
Housefather	Hussen
Iacono	Idlout
Jackson	Jaczek
Jansen	Jeneroux
Jivani	Johns
Joseph	Kayabaga
Kelloway	Kelly
Khalid	Khanna
Kirkland	Klassen
Kmiec	Konanz
Koutrakis	Kram
Kramp-Neuman	Kronis
Kuruc	Kusie
Kwan	Lake
Lambropoulos	Lamoureux
Lantsman	Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lapointe (Sudbury)	Lattanzio

Lauzon	Lavack
Lavoie	Lawrence
Lawton	LeBlanc
Lefebvre	Leitão
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lightbound
Lloyd	Lobb
Long	Louis (Kitchener—Conestoga)
Ma	MacDonald (Malpeque)
MacDonald (Cardigan)	MacKinnon (Gatineau)
Mahal	Majumdar
Malette (Bay of Quinte)	Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
Maloney	Mantle
Martin	McCauley
McKelvie	McKenzie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McKnight
McLean (Calgary Centre)	McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
McPherson	Melillo
Ménard	Mendès
Menegakis	Michel
Miedema	Miller
Mingarelli	Moore
Morin	Morrison
Morrissey	Motz
Muys	Myles
Naqvi	Nater
Nathan	Nguyen
Noormohamed	Ntumba
Oliphant	Olszewski
O'Rourke	Patzer
Paul-Hus	Petitpas Taylor
Poilievre	Powlowski
Provost	Ramsay
Rana	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Reynolds	Richards
Roberts	Robertson
Rochefort	Romanado
Rood	Ross
Rowe	Ruff
Sahota	Saini
Sarai	Sari
Sawatzky	Scheer
Schiefke	Schmale
Seeback	Sgro
Shahnawaz	Sheehan
Shipley	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Small
Sodhi	Solomon
Sousa	Steinley
Stevenson	St-Pierre
Strahl	Strauss
Stubbs	Sudds
Tesser Derksen	Thomas
Thompson	Tochor
Tolmie	Turnbull
Uppal	Valdez
van Koeverden	Van Popta
Vandenbeld	Vien
Villeneuve	Vis
Warkentin	Watchorn
Waugh	Weiler
Williamson	Yip
Zahid	Zerucelli
Zimmer	Zuberi– — 294

PAIRÉS

Députés

Anand	Au
Blois	Carney
Duncan	Gallant
Généreux	Godin
Joly	Lalonde
McGuinty	Perron
Plamondon	Royer– — 14

Affaires émanant des députés

Le Président: Je déclare le sous-amendement rejeté.

* * *

[*Traduction*]

MESSAGE DU SÉNAT

Le Président: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi S-234, Loi concernant un cadre national sur les troubles du spectre de l'alcoolisation foetale, qu'il la prie d'approuver.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

● (1820)

[*Français*]

LOI SUR LA REPRÉSENTATION JUSTE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 4 juin, de la motion portant que le projet de loi C-259, Loi modifiant le Code canadien du travail (représentation juste), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je veux prendre le temps de souligner le travail de ma collègue et amie la députée d'Edmonton Strathcona. Je reconnais d'ailleurs, derrière ce projet de loi, sa volonté d'améliorer les choses pour les gens que nous représentons, et je l'en remercie.

C'est donc sur le projet de loi C-259, Loi qui modifie le Code canadien du travail pour une représentation juste, que je m'exprime ce soir. Notre position a déjà été expliquée par ma collègue et amie du Bloc québécois la députée de Shefford. Je pense que c'est clair: le Bloc québécois va appuyer le principe du projet de loi. C'est un document qui vient renforcer la protection des travailleurs et travailleuses sous compétence fédérale contre toute forme de syndicat de compagnie contrôlé ou dominé par l'employeur.

On n'est pas sans savoir que l'un des chevaux de bataille du Bloc québécois a toujours été la protection des droits des travailleurs et des travailleuses. Ce soir, nous débattons d'un principe fondamental de notre société: le droit des travailleurs et des travailleuses de s'organiser librement.

En date d'aujourd'hui, nous nous retrouvons devant des tentatives répétées de contourner ce droit, qui nous semble pourtant acquis. Ces tentatives ne proviennent pas uniquement des employeurs, mais aussi du gouvernement fédéral lui-même.

Avant de poursuivre, je me dois de faire une parenthèse sur le fameux projet de loi C-39. Le projet de loi C-39, c'est une abomination. À lui seul, il représente un recul brutal en matière d'environnement, de droits des travailleurs et de démocratie.

Je vois qu'il n'y a pas grand monde qui écoute de l'autre côté.

Il affaiblit directement les droits des travailleurs et limite le droit de grève. Ce n'est pas compliqué: ce document représente un des pires reculs de l'histoire sur les droits des travailleurs, et les libéraux s'en félicitent. C'est du jamais-vu.

Le projet de loi dont nous débattons ce soir suggère très heureusement l'inverse. Il porte essentiellement sur la question des syndicats de compagnie. Pour le dire simplement, il s'agit d'un syndicat dominé, contrôlé ou influencé par l'employeur, qui, plutôt que de défendre les intérêts des travailleurs, devient en quelque sorte un prolongement de la direction. Historiquement, cette pratique a notamment servi à contourner le véritable droit d'association des travailleurs. L'employeur mettait en place un syndicat de façade, négociait avec cette organisation et pouvait ensuite prétendre respecter les droits syndicaux. Derrière cette apparence, les travailleurs étaient privés de l'essentiel, soit leur autonomie syndicale et leur véritable pouvoir de négociation.

Il est essentiel de rappeler que plusieurs des protections qu'on considère aujourd'hui comme acquises sont le fruit des luttes syndicales. Je le sais, car mon père était un syndicaliste, et, à une époque, j'ai été un syndicaliste. La possibilité de prendre des vacances rémunérées, de bénéficier de congés parentaux, de cotiser à un régime de retraite, de travailler dans un environnement sécuritaire ou de recevoir une rémunération juste, ces droits ont tous été gagnés au fil du temps par des travailleurs qui se sont rassemblés et qui ont fait front commun.

Cette contribution est loin d'appartenir au passé. Encore aujourd'hui, les syndicats agissent en contrepoids dans le monde du travail. Ils donnent aux employés les moyens de défendre leurs intérêts, de négocier des conditions plus équitables et de faire valoir leurs droits. La présence syndicale est également associée à de meilleurs salaires, à une réduction des disparités entre les hommes et les femmes ainsi qu'à une meilleure prévention des accidents et des risques professionnels.

Même si le Code canadien du travail interdit déjà aux employeurs de dominer ou d'interférer dans la formation ou l'administration d'un syndicat, les dispositions actuelles sont générales et reposent beaucoup plus sur l'interprétation de la jurisprudence.

Le projet de loi C-259 s'inscrit donc dans la continuité de ce cadre, en venant préciser la notion de domination ou d'influence patronale et en arrimant clairement les conséquences d'une telle stratégie. Ce n'est pas tout. Le projet de loi vient également renforcer les mécanismes d'application de la loi. Il prévoit des amendes substantielles, introduit la possibilité d'imposer des sanctions administratives pécuniaires et élargit les pouvoirs du Conseil canadien des relations industrielles.

Ce sont des mesures importantes, parce qu'une interdiction n'a de réelle portée que si elle est accompagnée de conséquences concrètes en cas de non-respect. L'objectif est donc de décourager les employeurs qui pourraient être tentés d'influencer ou de contrôler indirectement les organisations syndicales au détriment de la liberté et de l'indépendance des travailleuses et des travailleurs.

Lorsqu'on aborde une question comme celle-là, il est difficile pour moi de ne pas faire le lien avec ma circonscription, Lac-Saint-Jean, et avec les gens qui y travaillent et qui font vivre notre région.

● (1825)

Je pense à ces milliers de travailleuses et de travailleurs qui, jour après jour, contribuent à faire tourner notre économie, que ce soit dans le secteur industriel, forestier ou manufacturier, dans les services ou dans les entreprises de chez nous. Pour eux, comme pour l'ensemble des travailleurs du Québec et du Canada, il est essentiel de pouvoir compter sur une représentation syndicale qui leur appartient réellement, qui défend leurs intérêts et qui agit en toute indépendance.

Le Québec a une longue tradition en matière de droits syndicaux et de protection des travailleuses et des travailleurs. Cette tradition ne date pas d'hier. Bien avant que le gouvernement fédéral ne modernise son propre régime de relations de travail, le Québec avait déjà entrepris de structurer et de reconnaître juridiquement l'action syndicale.

Un moment déterminant de cette histoire survient en 1944, avec l'adoption de la Loi sur les relations ouvrières. Cette loi ouvre la voie à un encadrement plus formel des relations entre employeurs et syndicats. Elle sera suivie, 20 ans plus tard, par l'adoption du Code du travail en 1964. Cette évolution est le résultat de décennies de mobilisation du mouvement ouvrier québécois. Des syndicats catholiques aux grandes centrales syndicales d'aujourd'hui, les travailleurs se sont battus pour obtenir une reconnaissance de leurs droits et l'établissement d'un rapport de force plus équilibré avec leurs employeurs.

Le Québec a ainsi développé une approche selon laquelle la liberté syndicale ne doit pas simplement être reconnue sur papier. Elle doit être protégée par des règles et des mécanismes qui permettent aux travailleurs de s'organiser, de négocier collectivement et de défendre leurs intérêts. C'est d'ailleurs un élément qui contribue à expliquer pourquoi le Québec se distingue encore aujourd'hui par un taux de présence syndicale parmi les plus élevés en Amérique du Nord. Cette réalité témoigne d'une tradition de concertation et d'une reconnaissance du rôle que jouent les syndicats dans notre société.

C'est donc pour toutes ces raisons, ainsi que par amour de tous ces travailleurs et de toutes ces travailleuses qui se lèvent chaque matin et font du Québec ce qu'il est aujourd'hui, que le Bloc québécois est favorable au principe du projet de loi déposé par ma collègue d'Edmonton Strathcona.

Je conclus en racontant une anecdote. J'ai participé à un documentaire, sans une cenne. En 2004, nous étions partis en Colombie, moi et une gang de *chums*. Nous n'avions pas une cenne et nous n'avions pas de permis non plus pour filmer là-bas. Nous étions allés rencontrer des syndicats de travailleuses dans les serres de fleurs dans la vallée de Bogota. Ces syndicats se battaient contre des syndicats patronaux. Je l'ai vu de mes yeux. Ça existe ailleurs dans le monde.

En 2004, en Colombie, le droit syndical n'était pas exactement Byzance, comme on dit par chez nous. Je l'ai vu de mes yeux, ce que ça veut dire. Ça veut dire des cotisations syndicales plus importantes pour le syndicat qui n'appartient pas au patron, mais aussi des avantages jusque dans la cantine de l'usine ou des serres de fleurs pour les travailleuses faisant partie du syndicat qui appartient au patron. Ça a déjà existé. Nous l'avons vu, ce que ça a donné. Nous ne voulons pas ça ici ni au Québec ni au Canada.

[*Traduction*]

Dominique O'Rourke (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours un privilège de prendre la parole et de représenter les merveilleux habitants de Guelph. Je tiens à remercier la députée d'Edmonton Strathcona d'avoir présenté ce projet de loi et de défendre sans relâche les intérêts des travailleurs. Le gouvernement reconnaît l'esprit et l'intention du projet de loi C-259. Les travailleurs ont droit à des syndicats qui les représentent réellement et qui agissent dans leur intérêt. L'équité pour les travailleurs canadiens a été et sera toujours une priorité absolue pour le gouvernement. J'ai rencontré aujourd'hui des membres du Congrès du travail du Canada. Nous avons discuté du projet de loi et convenu de l'importance de réaffirmer notre engagement à protéger les droits des travailleurs et à préserver l'intégrité du processus de négociation collective. C'est pourquoi je suis heureuse de prendre la parole pour appuyer ce projet de loi.

Le Canada est plongé dans une guerre commerciale illégale et injustifiée. Cette attaque vise à la fois notre économie et notre souveraineté. Cependant, les Canadiens gardent la tête haute, tout comme le gouvernement. Nous avons tous entendu le premier ministre dire que nous nous concentrons sur ce que nous pouvons contrôler. La solution consiste à investir dans nos propres capacités, à bâtir rapidement, à bâtir grand et à bâtir un Canada fort. Nous ne pouvons pas bâtir une économie forte sans respecter les travailleurs qui font rouler cette économie jour après jour. Quand nous parlons de bâtir un Canada fort, nous savons que ce sont nos gens qui feront le travail, les travailleurs canadiens. Pas plus tard que ce matin, j'ai eu une excellente conversation avec un de nos métallurgistes.

Cette confiance en nos gens, en nos travailleurs, est une des raisons pour lesquelles nous investissons 6 milliards de dollars dans les métiers désignés Sceau rouge dans le cadre de notre initiative Équipe Canada fort. Nous travaillons avec les syndicats pour veiller à ce que la formation d'apprentissage soit suivie du début à la fin, y compris en offrant une prime à la réussite. Nous savons que les travailleurs sont le fondement de la force économique du Canada, et ils s'attendent à ce que nous les soutenions. Nous les soutenons. Ce qui s'est passé à Stelco la semaine dernière en est certainement la preuve.

Notre travail est de veiller à ce que le cadre de relations de travail du Canada continue de protéger les travailleurs sous réglementation fédérale et de favoriser la création d'emplois bien rémunérés assortis de conventions collectives solides. Plus d'un million de travailleurs et plus de 22 000 employeurs assurent chaque jour le bon fonctionnement des ports, des chemins de fer, des compagnies aériennes et des télécommunications au pays. Les relations de travail dans ces secteurs déterminent les salaires, la productivité et la stabilité économique non seulement pour ces personnes, mais aussi pour la société dans son ensemble. Quand ces milieux de travail sont constructifs, sains et plus stables, les chaînes d'approvisionnement sont plus fiables et l'économie du pays est plus forte. C'est tout à l'avantage du Canada.

La négociation collective ne fonctionne que si les travailleurs font confiance à leur syndicat et que les employeurs font confiance au processus, et ces deux éléments dépendent de l'indépendance syndicale. Un syndicat dominé ou influencé par un employeur sape cet équilibre. Il affaiblit la voix des travailleurs à la table des négociations et érode la confiance dans l'ensemble du système. C'est pourquoi la protection de la crédibilité, de l'indépendance et du fonctionnement démocratique des syndicats n'est pas une question secondaire. Il s'agit d'un principe de longue date inscrit dans le Code canadien du travail. Le Code reflète déjà cela. La partie I interdit toute ingérence de l'employeur dans les activités d'administration et de représentation des syndicats. Le Conseil canadien des relations industrielles a interprété ces protections de manière large dans des décisions antérieures.

Le projet de loi C-259 soulève une question légitime: ces outils existants sont-ils suffisants pour garantir que les travailleurs sont représentés par des organisations véritablement indépendantes et responsables devant leurs membres, et non devant l'employeur? Cette question mérite d'être examinée attentivement avec les travailleurs, les employeurs et les parlementaires à la Chambre.

Je tiens également à souligner notre approche plus large visant à soutenir les lieux de travail sous réglementation fédérale et le processus de négociation collective protégé par la loi. Le cadre fédéral des relations de travail fonctionne bien. Le Service fédéral de médiation et de conciliation aide les parties à conclure ensemble de nouvelles conventions collectives qui fonctionnent pour les deux parties. C'est pourquoi 95 % des négociations collectives se règlent à la table des négociations. Cela débouche sur des conventions plus solides, de meilleurs lieux de travail et de meilleures collectivités, mais nous sommes toujours à l'affût de moyens de renforcer la confiance dans le système, de renforcer les relations patronales-syndicales et de fournir aux parties les outils dont elles ont besoin pour résoudre les problèmes avant qu'ils ne s'enkystent.

C'est pourquoi, cette année, nous avons consulté les syndicats, les employeurs, les représentants patronaux, les partenaires autochtones et les organisations syndicales afin de déterminer si le cadre fédéral des relations de travail répondait toujours à leurs besoins. Nous avons entendu toute une gamme de points de vue de la part de toutes les parties, mais un élément a été clairement souligné par tous: les meilleures conventions collectives sont le fruit de négociations menées de bonne foi entre les employeurs et les syndicats eux-mêmes à la table des négociations. Ces commentaires ont servi de base au projet de loi C-39, Loi visant à bâtir un Canada fort. L'objectif central de ces réformes est très simple: aider les travailleurs et les employeurs à négocier de bons accords durables et renforcer la négociation collective, car celle-ci n'est pas un obstacle à la croissance économique, mais bien son fondement.

● (1830)

Le projet de loi C-39 propose plusieurs mesures concrètes à cette fin. Premièrement, il favoriserait des échanges plus précoces dans les situations de négociation à haut risque, afin que les problèmes puissent être résolus avant que les positions ne se figent. Deuxièmement, il contribuerait à rétablir les relations entre les employeurs et les syndicats à la suite d'un conflit particulièrement difficile, grâce à des services de rétablissement des relations après un conflit de travail offerts par le Service fédéral de médiation et de conciliation. Troisièmement, il apporterait un soutien supplémentaire aux négociations de la première convention collective. Les travailleurs qui ont récemment choisi d'être représentés par un syndicat méritent d'avoir une chance équitable de conclure une première convention. En vertu du projet de loi C-39, ils bénéficieraient d'une aide plus précoce et auraient accès à l'arbitrage exécutoire si les négociations restaient infructueuses au bout de neuf mois.

Quatrièmement, le projet de loi accorderait davantage de temps aux parties pour régler leurs différends en prolongeant la période de conciliation et en créant des occasions supplémentaires de parvenir à une entente négociée. Cinquièmement, il jetterait les bases d'un arbitrage accéléré des griefs dans certains secteurs. Il jetterait également les bases d'un régime de sanctions administratives pécuniaires afin de lutter contre la négociation de mauvaise foi, y compris les plaintes vexatoires, futiles ou entachées de mauvaise foi. Nous investirions également dans les capacités du Service fédéral de médiation et de conciliation et du Conseil canadien des relations industrielles afin que ce dernier puisse faire face à l'augmentation du nombre de dossiers et éliminer les arriérés, et que les plaintes soient traitées de manière rapide et efficace, ce qui est dans l'intérêt des travailleurs.

Chacune de ces mesures poursuit le même objectif: aider les parties à parvenir elles-mêmes à des ententes à la table de négociation, renforcer la négociation de bonne foi et favoriser des relations patronales-syndicales fructueuses à long terme.

Si je mentionne le projet de loi C-39, c'est parce que le projet de loi C-259 poursuit le même objectif: des relations de négociation saines et de bonne foi, fondées sur la confiance et la légitimité. Le projet de loi C-39 porte principalement sur le processus de négociation. Le projet de loi C-259 porte quant à lui sur les personnes qui représentent les travailleurs à la table de négociation. Ces deux aspects sont importants, car un processus solide ne sert à rien si les travailleurs ne peuvent pas faire confiance à ceux qui parlent en leur nom. La négociation collective fonctionne mieux lorsque les travailleurs ont l'assurance que leur syndicat défend leurs intérêts en toute indépendance, et lorsque les employeurs ont confiance en un processus équitable et équilibré.

Le gouvernement reste fermement déterminé à protéger les droits des travailleurs à une représentation équitable, à soutenir des négociations collectives constructives et à préserver la confiance du public envers les institutions canadiennes qui régissent les relations de travail. C'est précisément pour cette raison que nous avons présenté le projet de loi C-39. Les mesures qu'il prévoit visent à renforcer le processus de négociation collective en offrant aux parties de meilleurs outils pour régler les différends plus rapidement, pour établir des relations patronales-syndicales plus solides et pour conclure des ententes durables grâce à la négociation.

Nous avons hâte de continuer à collaborer avec la députée d'Edmonton Strathcona, avec les membres du comité et avec les intervenants de tous les horizons à mesure que ces discussions avanceront. Je tiens une fois de plus à remercier la députée d'avoir présenté ce projet de loi et de s'être faite la porte-parole des travailleurs canadiens.

● (1835)

Colin Reynolds (Elmwood—Transcona, PCC): Monsieur le Président, c'est un grand honneur d'intervenir à la Chambre au nom des gens d'Elmwood—Transcona à propos du projet de loi C-259, qui vise à modifier le Code canadien du travail en ce qui a trait à l'influence des employeurs et à leur emprise sur les syndicats.

Avant d'être élu député, j'ai passé 20 ans à travailler comme électricien en construction. Je côtoyais les gens de métier, hommes et femmes, qui contribuent à bâtir et à entretenir nos milieux de vie. La dernière fois que j'ai grimpé sur une échelle, c'était à peine quelques jours avant mon élection. Puisque j'ai la chance d'avoir la parole, j'en profite pour annoncer fièrement que je poursuis mon mandat de vice-président de la section locale 2085 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité. Lorsque j'interviendrai à la Chambre, je serai donc en mesure de donner le point de vue de quelqu'un a de l'expérience comme travailleur de la construction.

Pendant des dizaines d'années, j'ai côtoyé des Canadiens qui ont besoin d'être bien représentés et de se faire entendre. Le projet de loi C-259 vise essentiellement à modifier le Code canadien du travail pour régler les situations où un employeur exerce une emprise sur un syndicat ou porte atteinte à son indépendance. Les travailleurs devraient être libres de se syndiquer et de choisir leurs propres représentants indépendants, ceux qui défendront de bonne foi leurs intérêts sans que l'employeur ne s'en mêle ni ne cherche à exercer un contrôle. Un syndicat, ça sert à représenter ses membres. La responsabilité d'un syndicat, c'est censé être les travailleurs, pas l'employeur. Qu'un employeur ait un syndicat sous son emprise risque de nuire...

Le vice-président: Le député de Winnipeg-Centre-Sud invoque le Règlement.

* * *

RAPPEL AU RÈGLEMENT

CORRECTION DU COMPTE RENDU OFFICIEL

Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je m'excuse sincèrement envers mon collègue de Winnipeg, qui commençait à être sur son erre d'aller.

Au cours du vote précédent, j'ai essayé durant à peu près 25 minutes d'ouvrir une session. J'étais dans mon bureau de l'édifice de la Confédération, mais je n'ai jamais réussi.

Ce n'est pas mon habitude, mais je demande le consentement unanime pour faire inscrire que j'ai voté pour.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: La parole est au député d'Elmwood—Transcona.

Colin Reynolds: Monsieur le Président...

Ben Carr: Vous avez inscrit que j'ai voté contre?

Le vice-président: Ce sera consigné comme un vote contre?

Ben Carr: Ce sera un vote contre, en effet.

Le vice-président: Bon, d'accord.

La parole est au député d'Elmwood—Transcona.

* * *

LOI SUR LA REPRÉSENTATION JUSTE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-259, Loi modifiant le Code canadien du travail (représentation juste), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Colin Reynolds (Elmwood—Transcona, PCC): Puis-je reprendre du début, monsieur le Président?

Des voix: Oh, oh!

Colin Reynolds: Monsieur le Président, les travailleurs devraient avoir la liberté de s'organiser et de choisir leurs propres représentants indépendants, qui défendent véritablement leurs intérêts sans ingérence ni contrôle de la part de leurs employeurs. La raison d'être d'un syndicat est de représenter ses membres. La responsabilité d'un syndicat est à l'endroit des travailleurs, et non de l'employeur. Le fait qu'un employeur exerce un contrôle sur un syndicat peut nuire à l'objectif même de la négociation collective, qui ne peut fonctionner correctement que lorsque les travailleurs ont la certitude que leurs représentants défendront leurs intérêts. Les travailleurs doivent avoir confiance dans l'organisation qui les représente, être assurés qu'elle est indépendante de l'employeur et que leurs intérêts passent en premier.

Lutter contre l'ingérence des employeurs est une priorité pour la protection des travailleurs, mais nous devons être en mesure d'examiner si l'approche législative proposée dans le projet de loi est la bonne pour atteindre cet objectif. Nous devrions examiner non seulement ce que le projet de loi vise à réaliser, mais aussi comment ses dispositions fonctionneraient et quelles conséquences potentielles elles pourraient avoir pour les travailleurs, les employeurs et même le système canadien des relations de travail. Les mesures législatives doivent être claires et s'appuyer sur des données probantes. Nous devons nous assurer que ces modifications apporteraient une véritable solution au problème sans en créer d'autres ailleurs.

Je reconnais l'importance du grand principe qui sous-tend ce projet de loi. Le Parti conservateur et moi-même sommes en faveur de la reddition de comptes, de la transparence et du droit des travailleurs canadiens à une représentation indépendante. Par ailleurs, bien que nous appuyions ces principes, certaines dispositions du projet de loi doivent être examinées plus en profondeur.

Les travailleurs méritent d'être représentés de manière indépendante par le syndicat qu'ils ont choisi pour défendre leurs priorités et leurs intérêts, sans que l'employeur exerce un contrôle sur ce syndicat et sur la prise de décisions. Le projet de loi C-259 propose, entre autres, de modifier la formulation du paragraphe 25(1) du Code canadien du travail, qui parle d'un syndicat qui est assujetti à une telle domination par l'employeur. Le projet de loi explique qu'il faut laisser tomber la précision « au point que » pour simplement parler d'un syndicat qui est « dominé ».

La domination d'un syndicat par l'employeur est inacceptable à tous les degrés, et ce changement clair renforcerait la protection des travailleurs dans tout le pays. Les travailleurs canadiens ne devraient jamais avoir à se demander si l'organisation qui les représente agit de façon indépendante ou sous l'influence de l'employeur. Le changement de formulation renforcerait l'idée que la domination de l'employeur est inacceptable.

Le projet de loi C-259 mentionne la mise en œuvre d'exigences en matière de gouvernance pour les syndicats. Il vise à mettre en place des exigences pour que les syndicats soient dirigés par des membres élus, afin que les travailleurs soient bien représentés. La reddition de comptes au sein des syndicats est une préoccupation légitime, mais tous les syndicats ne fonctionnent pas selon le même modèle de gouvernance. Il existe différentes structures organisationnelles. Certains syndicats fonctionnent directement par l'intermédiaire de représentants locaux, tandis que d'autres sont dotés de mécanismes de gouvernance qui comprennent des dirigeants élus au niveau national ou régional et des représentants locaux nommés.

Le projet de loi vise à garantir que le Conseil canadien des relations industrielles veille à ce que les syndicats soient dirigés par des membres élus par les employés. Il faut bien comprendre comment une telle exigence s'appliquerait aux différents syndicats afin de s'assurer que le projet de loi n'entraîne pas de conséquences inutiles. Les syndicats devraient être en mesure de gérer leurs propres affaires internes et de mettre en place des structures de gouvernance adaptées à leurs besoins, à leurs intérêts et aux priorités de leurs membres. Un modèle unique de gouvernance ne devrait pas être imposé à toutes les organisations, car il ne fonctionnerait peut-être pas pour tous les syndicats.

Par ailleurs, le projet de loi C-259 suggère également d'élargir certaines définitions du Code canadien du travail. Il vise précisément à élargir la définition actuelle de la domination par l'employeur en y ajoutant la participation, l'intervention et l'octroi d'une « aide financière ou autre ». L'objectif de ces modifications est de garantir que les employeurs ne trouvent pas de nouveaux moyens d'exercer un contrôle sur un syndicat ou d'affaiblir son indépendance.

Cela dit, nous devons nous demander comment ces définitions imprécises pourraient être interprétées et quelles conséquences imprévues pourraient en découler. Il existe une différence importante entre une ingérence inappropriée de l'employeur et des échanges légitimes entre l'employeur et le syndicat. Les relations de travail reposent sur la communication et la collaboration entre les parties. Celles-ci doivent pouvoir soulever des préoccupations et chercher ensemble des solutions, sans que ces échanges soient considérés comme une forme d'ingérence.

Des définitions trop larges peuvent créer de l'incertitude pour les employeurs et les syndicats. Les organisations pourraient hésiter à engager des échanges pourtant légitimes par crainte qu'ils soient interprétés comme une pratique interdite. Lorsqu'on modifie une définition, l'objectif devrait être de la clarifier, non de la rendre plus ambiguë. Nous avons besoin de définitions claires qui permettent de distinguer l'emprise de l'employeur des formes légitimes d'échanges. Nous avons également besoin de critères d'application transparents afin que les employeurs et les syndicats sachent ce qui est interdit et ce qui ne l'est pas.

● (1840)

Finalement, il y a le seuil de 25 % proposé dans le projet de loi C-259 pour procéder à une enquête sur un syndicat. La mise en place d'un tel seuil vise à permettre aux travailleurs d'exprimer plus facilement leurs préoccupations relatives à l'influence de l'employeur et à l'indépendance du syndicat. Par contre, il pourrait causer d'autres problèmes. Le seuil proposé dans ce projet de loi soulève des préoccupations quant aux circonstances permettant de présenter une demande, à la fréquence à laquelle il serait possible de présenter une demande et aux mesures de protection mises en place pour éviter toute multiplication des demandes.

Ce seuil pourrait donner lieu à une multiplication des contestations des accréditations syndicales, ce qui risquerait de perturber les négociations collectives déjà établies. Il est possible qu'on ait recours à ce processus d'une manière qui ne reflète aucune préoccupation réelle sur la mainmise des employeurs. C'est pourquoi, en l'absence de mesures de protection, il pourrait y avoir des demandes répétées, ce qui pourrait engendrer de l'instabilité dans le milieu de travail.

L'accréditation syndicale représente la relation entre les travailleurs et leur syndicat. Les travailleurs devraient avoir la possibilité de faire valoir leurs préoccupations légitimes, mais cela ne devrait pas compromettre la stabilité de la relation. De plus, un syndicat représentant un petit groupe d'employés ne fonctionne pas comme un syndicat qui représente des milliers de travailleurs répartis dans plusieurs lieux de travail. Les conséquences concrètes de l'instauration d'un seuil fixe varieront selon la taille et la situation de l'organisation en question.

Les travailleurs méritent de pouvoir lutter contre les manœuvres d'ingérence de l'employeur et avoir confiance en leur syndicat. Il est important de mettre en place des mesures de protection pour éviter les demandes répétées. Le Conseil canadien des relations industrielles doit prendre des précautions lorsqu'il évalue ces demandes.

Les travailleurs devraient avoir la liberté de s'organiser et de choisir leurs représentants pour défendre leurs intérêts, et ce, sans que les employeurs soient en position de contrôle. En même temps, il faut respecter l'autonomie syndicale et se tenir loin des procédures qui pourraient déstabiliser inutilement les relations de travail.

Le projet de loi C-259 soulève d'importantes questions sur l'indépendance des syndicats et la priorité accordée à la protection des travailleurs canadiens. Nous devrions travailler à l'élaboration d'une loi qui protège les travailleurs contre la domination de l'employeur et préserve l'autonomie des organisations qui sont censées les représenter.

Les travailleurs canadiens méritent de pouvoir choisir leurs représentants tout en ayant l'assurance que leurs syndicats agissent dans leur intérêt et que les employeurs ne peuvent pas s'ingérer. Il est important de lutter contre la domination des employeurs, et il faut mettre en œuvre de véritables mesures de protection de l'indépendance des syndicats. Cela dit, les mesures qui seront mises en place devront être mûrement réfléchies; elles ne doivent pas créer des barrières inutiles ni nuire à l'autonomie syndicale.

Protéger les travailleurs canadiens et leur garantir une voix authentique en milieu de travail doit demeurer une priorité. Il faut s'assurer que les changements prévus dans le projet de loi C-259 renforcent la représentation des travailleurs sans compromettre la stabilité des systèmes de relations de travail. Nous devons veiller à ce que les lois que nous mettons en œuvre fonctionnent réellement pour les travailleurs canadiens. Ces derniers méritent de pouvoir choisir leur représentant sans ingérence ni pression de la part de leur employeur.

● (1845)

Le vice-président: La députée d'Edmonton Strathcona a le droit de réplique.

Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon bon ami le député de Lac-Saint-Jean, la députée de Guelph et le député d'Elmwood—Transcona de leurs observations d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, j'ai le grand privilège de prendre la parole à la Chambre grâce au travail extraordinaire du mouvement syndical canadien. Bien que mon nom figure sur le projet de loi, celui-ci appartient aux travailleurs qui l'ont inspiré, qui ont contribué à son élaboration et qui se sont battus sans relâche pour qu'il soit présenté.

Je tiens à remercier le Congrès du travail du Canada, les Syndicats des métiers de la construction du Canada, les Building Trades of Alberta, les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, le Syndicat des Métallos, les opérateurs-ingénieurs, la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, l'Union internationale des journaliers d'Amérique du Nord, les tôliers — en particulier la section locale 47 —, l'Edmonton District Labour Council, l'Alberta Federation of Labour et tant d'autres organisations qui ont manifesté leur appui à ce projet de loi.

Je tiens également à prendre un moment pour remercier les extraordinaires dirigeants syndicaux qui ont si généreusement donné de leur temps, de leur expertise et même de leur amitié. Je tiens à remercier en particulier Bea Bruske, Marty Warren, Sean Strickland, Terry Parker, Rob Calver, Mike Reinhart, Scott Crichton, Gil McGowan et mon ami Tyler Bedford, des opérateurs-ingénieurs.

Je tiens à prendre un moment pour exprimer toute ma sympathie à Tyler et à son fils, Callen, en cette période particulièrement éprouvante pour leur famille.

Surtout, je tiens à remercier les travailleurs. Je tiens à remercier tous les travailleurs qui ont écrit une lettre, qui ont appelé leur député, qui ont parlé à leurs collègues, qui ont assisté à une réunion ou qui sont venus à Ottawa pour se battre pour ce projet de loi.

Les travailleurs ne l'ont pas fait pour eux-mêmes, mais pour des travailleurs qu'ils ne rencontreront peut-être jamais, pour la prochaine génération d'apprentis, pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail et pour les gens qui méritent la protection d'un syndicat fort et indépendant, mais qui n'en bénéficient pas encore. Voilà ce qu'est la solidarité, et c'est une chose magnifique.

Pratiquement tous les progrès réalisés au bénéfice des travailleurs canadiens découlent de leur capacité à s'organiser. Ils ont fait front commun et revendiqué de meilleures conditions. Je suis extrêmement fière que les néo-démocrates soient depuis longtemps aux côtés des travailleurs dans ces luttes. Aujourd'hui, tous les députés ont l'occasion de faire partie de cette histoire.

Je demande à mes collègues de voter pour le projet de loi. Renvoyons-le au comité. Donnons aux travailleurs la possibilité de se faire entendre. Travaillons ensemble pour que le projet de loi soit le plus solide possible.

Je remercie le mouvement syndical canadien de m'avoir fait confiance pour mener cette lutte au Parlement. Je le remercie de sa détermination, de sa générosité et de son engagement indéfectible les uns envers les autres. Il n'y a pas de plus grand honneur pour un néo-démocrate que d'être solidaires des travailleurs. Je serai toujours de leur côté. Je me battrai toujours à leurs côtés. Je n'oublierai jamais que, lorsque nous sommes solidaires, nous pouvons accomplir tant de choses en solidarité.

● (1850)

[*Français*]

Le vice-président: Le vote porte sur la motion.

[*Traduction*]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Une voix: Monsieur le Président, je demande que la motion soit adoptée avec dissidence.

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée avec dissidence. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[*Traduction*]

LE TRAVAIL

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, l'après-midi avant que les libéraux rejettent mon projet de loi C-247 visant à défendre le droit de grève et à abroger l'article 107, soit leur mesure anti-grève, j'ai demandé au ministre des Transports si les libéraux allaient enfin défendre les travailleurs et mettre fin aux attaques inconstitutionnelles contre leurs droits. Le ministre des Transports a répondu en disant tout haut ce qu'il pensait tout bas, à savoir que par l'entremise du projet de loi C-39 des libéraux, « nous voulons que ces grèves deviennent très rares ». Les libéraux ne veulent pas procéder de façon appropriée. Ils veulent arriver à leurs fins en violant le droit de grève.

La vérité, c'est qu'en précipitant l'adoption du projet de loi C-39, le gouvernement continue de s'attaquer aux droits des travailleurs et des Autochtones ainsi qu'au droit à un environnement propre et sûr. Le projet de loi étend encore davantage les pouvoirs inconstitutionnels du gouvernement prévus à l'article 107, lequel a d'ailleurs été invoqué à neuf reprises en seulement trois ans dans le but de porter atteinte au droit de grève des travailleurs. Ce droit est protégé par la Charte des droits et libertés et par le droit international. Il s'agit d'une méthode éprouvée par les travailleurs pour obtenir un salaire décent lorsque les grands patrons ne négocient pas de bonne foi.

N'oublions pas que les libéraux ont aidé et soutenu des dirigeants d'entreprise, comme ceux d'Air Canada, en forçant des travailleurs à retourner au travail à peine 12 heures après le début de la grève.

En fait, j'ai rencontré aujourd'hui des représentants du Congrès du travail du Canada, dont la priorité absolue est de protéger le droit de grève contre les attaques constantes des libéraux. Les représentants affirment clairement qu'ils ne laisseront pas ces attaques contre les travailleurs se poursuivre. Si nous voulons que les travailleurs puissent travailler, nous devons donc défendre leur droit de grève. Ne nous méprenons pas, les dirigeants syndicaux comme Marty Warren ont clairement fait savoir qu'ils ne resteraient pas les bras croisés alors que le gouvernement menace leurs droits garantis par la Charte.

En parallèle, le gouvernement a complètement trahi les travailleurs en donnant son feu vert à la désindustrialisation du Canada menée par Trump, via la vente de l'usine Stellantis de Brampton, tout en faisant croire à tort à la population qu'il s'opposait à cette transaction. Alors que le chef du NPD, Avi Lewis, s'est joint hier aux travailleurs d'Unifor à Brampton pour soutenir leur appel à annuler la vente, le gouvernement libéral continue de rester les bras croisés pendant que le gagne-pain des travailleurs est menacé. C'est un autre exemple de sa véritable allégeance envers ses amis du monde des affaires et de la classe des milliardaires.

Le gouvernement a encore le temps de faire marche arrière et de mettre fin aux attaques contre les travailleurs, notamment en retirant les restrictions inconstitutionnelles au droit de grève prévues dans le projet de loi C-39, qui fait l'objet d'une étude et d'une adoption accélérée en comité en ce moment même.

● (1855)

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, nous ne pouvons pas bâtir un Canada fort sans les travailleurs qui en assurent le bon fonctionnement. Ils méritent un salaire équitable, des lieux de travail sûrs et des droits sur lesquels ils peuvent compter. Je tiens à remercier la députée de Winnipeg-Centre de sa question et de son engagement envers les travailleurs canadiens.

Le gouvernement protégera toujours les travailleurs et leurs droits. Le projet de loi C-39, la Loi visant à bâtir un Canada fort, préserve leur droit à la négociation collective et leur droit constitutionnel d'exercer des moyens de pression. Il ne supprime pas le droit de grève. Les travailleurs des secteurs sous réglementation fédérale sont l'épine dorsale de notre économie. En ces temps difficiles, des protections solides et de bonnes relations de travail sont absolument essentielles à la croissance du Canada.

Avant de présenter ce projet de loi, le gouvernement a mené deux séries de consultations au printemps et à l'été 2026. Nous avons recueilli les points de vue des Canadiens, des syndicats, des organisations syndicales, des employeurs, des associations patronales et des organisations autochtones nationales. Nous avons reçu plus de 100 mémoires. Nous avons également réuni des représentants des employeurs et des employés au sein d'un organisme consultatif chargé de fournir des conseils indépendants sur les questions liées au milieu de travail et aux relations de travail qui revêtent une grande importance sur le plan fédéral, national et international. Le message était clair: la négociation collective libre et équitable doit demeurer le fondement de notre système de relations de travail, car elle a fait ses preuves.

Près de 9 % des conflits du travail sont résolus sans arrêt de travail. Pour les 5 % restants, parvenir à un accord peut s'avérer plus difficile. Dans une proportion bien plus faible encore, des négociations épuisantes laissent derrière elles des relations tendues et des conséquences qui dépassent largement le cadre de la table de négociation. Les parties prenantes ont demandé un soutien plus précoce et plus adaptable pour ces cas-là. Elles ont également réclamé plus de clarté et de transparence concernant l'article 107, ainsi que des limites aux pouvoirs du ministre si cet outil devait être maintenu. C'est ce qu'apporte le projet de loi C-39. Il renforce l'article 107 du Code canadien du travail en tant que dernier recours assorti de garde-fous clairs, d'une plus grande transparence et d'une responsabilité accrue envers les syndicats, les employeurs et les Canadiens. Il reste un outil réservé au petit nombre de conflits insolubles qui risquent d'entraîner de graves conséquences au-delà des parties elles-mêmes. L'objectif est d'aider les travailleurs et les employeurs à parvenir ensemble à un accord. C'est de cette façon qu'on établit les relations de travail les plus solides.

La députée a demandé ce que cela signifiait pour les familles. Cela signifie des outils, des mesures de soutien et des processus plus solides pour aider les parties à résoudre les conflits, même complexes, à la table des négociations. Cela signifie intervenir plus tôt lorsque les négociations sont difficiles, soutenir les conventions collectives et renforcer l'obligation de négocier de bonne foi. Ces mesures aident les parties à arriver à une entente afin d'éviter les grèves ou les arrêts de travail, ainsi que les répercussions sur les Canadiens.

Ce projet de loi, combiné à des investissements et à des mesures de soutien non législatives, protège les chèques de paie des travailleurs et leur sécurité. Il accroît notre capacité à lutter contre la classification erronée et le vol de salaire afin que les travailleurs reçoivent la rémunération et la protection qui leur sont dues. Il les aide à conserver leur représentation syndicale quand les contrats changent de mains. Il renforce la prévention des accidents, notamment grâce à de nouveaux agents, pour faire respecter le Code canadien du travail. Un travailleur devrait recevoir le salaire qu'il a gagné et rentrer chez lui sain et sauf. Tous leurs droits devraient être respectés.

Nous avons également entendu le milieu des affaires du Manitoba. Bram Strain, président et chef de la direction du Business Council of Manitoba, a dit que ces mesures étaient importantes et utiles et qu'elles répondaient aux priorités soulevées par les entreprises du Manitoba.

La protection des droits des travailleurs et le soutien à la négociation de bonne foi donnent de meilleurs résultats pour les travailleurs, les entreprises et notre économie. Une main-d'œuvre plus forte rend notre économie plus forte et le Canada plus fort.

● (1900)

Leah Gazan: Ce n'est pas parce que quelqu'un dit quelque chose que c'est forcément vrai.

Tantôt, j'ai rencontré des représentants du Congrès du travail du Canada. Ils avaient une demande que le gouvernement ne peut pas satisfaire, c'est-à-dire l'abrogation de l'article 107 du Code canadien du travail. À vrai dire, ils demandent au gouvernement, en désespoir de cause, qu'il amende certaines des dispositions législatives relatives aux travailleurs qu'il cherche à faire adopter dans le projet de loi C-39, cette mesure inconstitutionnelle qui, comme toujours, porte encore plus atteinte au droit de grève.

Je suis vraiment insultée que le gouvernement ait la prétention de dire qu'il a mené des consultations. S'il y a quelque chose que je peux dire aux députés, c'est que le gouvernement consulte depuis très longtemps les Autochtones. Il parle de lassitude de la consultation. Je peux cependant dire aux députés ce qu'il faut comprendre: les libéraux mènent des consultations, puis ils font ce qu'il leur chante. Le gouvernement doit abroger l'article 107.

Leslie Church: Monsieur le Président, les travailleurs méritent des milieux de travail sûrs, équitables, stables et productifs. C'est une chose sur laquelle nous devrions tous pouvoir nous entendre. Le Code canadien du travail soutient les travailleurs et les employeurs des secteurs sous réglementation fédérale, notamment les ports, les chemins de fer, le transport aérien, maritime, les télécommunications et les banques. Notre responsabilité est de travailler avec les syndicats et les employeurs pour que le cadre continue de les soutenir et de soutenir la résilience économique du Canada.

J'ai également rencontré aujourd'hui des représentants du Congrès du travail du Canada. Le projet de loi C-39 préserverait et renforcerait les négociations collectives. C'est une discussion que nous avons eue. Il donnerait aux syndicats et aux employeurs plus de soutien pour conclure eux-mêmes des ententes à la table de négociation et en toute bonne foi. C'est ainsi que nous renforçons les relations de travail et soutenons les travailleurs, et c'est ainsi que nous allons bâtir la prospérité et la croissance à long terme pour tous les Canadiens. J'invite le député à travailler avec nous pour soutenir ce travail.

L'ÉCONOMIE

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Monsieur le Président, le 30 octobre, j'ai demandé au gouvernement libéral d'adopter le plan conservateur de réduction du coût du panier d'épicerie axé sur l'élimination de toutes les taxes fédérales sur les ventes de diésel au moins jusqu'à la fête du Canada 2027. J'ai souligné que Banques alimentaires Canada a déclaré 2,3 millions de visites dans les banques alimentaires en mars de cette année seulement, et que l'inflation libérale n'a fait qu'empirer les choses depuis la publication de ce rapport.

À Salmon Arm, où j'habite, la banque alimentaire sert maintenant 500 clients par mois. Comme il s'agit souvent de familles, de 7 à 10 % des habitants de notre petite bourgade compteraient sur les banques alimentaires pour répondre à leurs besoins alimentaires de base. D'autres petites localités, comme Golden, en Colombie-Britannique, ont vu le recours aux banques alimentaires augmenter de 500 %. De plus en plus de familles de travailleurs ont recours aux banques alimentaires parce que les salaires n'ont pas suivi la hausse de l'inflation libérale. Le gouvernement n'a pas été en mesure de freiner les dépenses et les déficits inutiles et inflationnistes.

La réponse du ministre ce jour-là, en octobre, laissait entendre que les Canadiens devraient être reconnaissants pour des programmes gouvernementaux qui leur remettent l'argent qu'ils ont déjà payé en impôt.

Le coût du carburant paralyse également les petites entreprises. La semaine dernière, j'ai parlé à un jeune couple qui dirige une petite entreprise forestière qui emploie cinq personnes. Il ne sait pas combien de temps encore il pourra continuer à payer le prix actuel du carburant. Le coût du carburant a presque triplé au cours des cinq dernières années et représente maintenant 33 000 $ par mois pour une petite entreprise de cinq employés.

Le gouvernement tire d'énormes recettes de l'augmentation du coût du carburant et des taxes, mais au lieu d'accorder une aide immédiate aux petites entreprises et aux consommateurs, les libéraux maintiennent les taxes sur les combustibles, font traiter les profits par la bureaucratie et achètent des votes en remettant des chèques à ceux-là mêmes à qui ils ont pris l'argent en premier lieu.

Depuis le 30 octobre, le gouvernement a présenté un nouveau budget qui ajouterait un déficit record de 765 milliards de dollars. Pas des millions, des milliards. Ce plan libéral obligera une famille moyenne de quatre personnes à payer près de 6 000 $ rien que cette année en intérêts sur la dette fédérale, tout en faisant grimper le coût de la nourriture, du carburant et du logement.

Le signal d'alarme le plus évident est le coût croissant du service de cette dette. Il y a quelques années à peine, les intérêts sur la dette représentaient 5 ou 6 ¢ de chaque dollar d'impôt. Aujourd'hui, il accapare 11 ¢, soit environ 60 milliards de dollars par année, et plus que ce que le gouvernement fédéral transfère aux provinces au titre des transferts en santé.

À la pompe à essence, où les taxes libérales font grimper le coût de tout, pourquoi le gouvernement ne donne-t-il pas un allégement aux Canadiens là où cela ferait la plus grande différence, en éliminant les taxes fédérales sur les ventes de diésel au moins jusqu'à la fête du Canada 2027?

● (1905)

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens travaillent fort et ce travail devrait les aider à améliorer leur sort. Ils devraient pouvoir faire leur épicerie, payer leurs factures et épargner pour leur avenir. Le gouvernement a la responsabilité de contribuer à rendre cela possible, et c'est une responsabilité que nous acceptons. Le budget 2026 est entièrement consacré à cela.

Commençons par la facture d'épicerie. L'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui a été lancée cette année, aide plus de 12 millions de Canadiens et de familles à revenu faible ou moyen. Il remplace le crédit pour la TPS et augmente le montant des prestations de 25 % pendant cinq ans, à compter de juillet 2026. Les Canadiens admissibles ont également reçu un supplément de 50 % en juin dernier.

Le budget de 2026 propose un autre supplément de 50 %, qui sera versé dans les comptes bancaires des Canadiens admissibles au début de 2027. Avec l'augmentation de 25 %, le supplément de juin 2026 et celui du début de 2027, le montant total de l'aide versée pour l'année à venir s'élèverait à environ 1 290 $ pour un Canadien célibataire sans enfant et jusqu'à 2 570 $ pour un couple avec deux enfants. Cet argent est pour les besoins essentiels. Le supplément fournirait 4,1 milliards de dollars en aide supplémentaire aux Canadiens et devrait sortir 120 000 personnes de plus de la pauvreté en 2027.

Pour les Canadiens à faible revenu, nous allons encore plus loin. L'Allocation canadienne pour les travailleurs offre un crédit d'impôt remboursable qui s'ajoute aux revenus d'environ 3 millions de travailleurs à revenu faible ou modeste. Dans le Budget de 2026, nous proposons de mettre en place l'Allocation aux travailleurs pour bâtir le Canada. Celle-ci abaisserait le seuil de revenu minimum pour les personnes admissibles et ferait passer la somme maximale versée à 1 859 $ pour les personnes seules et à 3 143 $ pour les familles. Ce sont quelque 1,9 million de travailleurs à faible revenu qui profiteraient de cette bonification, dont 180 000 nouveaux prestataires. Cette allocation permettrait à environ 240 000 Canadiens de sortir de la pauvreté.

Le député a posé une question sur les taxes sur le carburant. Le gouvernement a agi. Plus tôt cette année, nous avons suspendu temporairement la taxe d'accise fédérale sur le carburant. Le premier jour, le prix de l'essence a chuté de 11 ¢ le litre. Le soulagement à la pompe a été immédiat. Comme l'incertitude économique mondiale continuait d'exercer une pression sur le prix du carburant, nous avons prolongé cet allégement jusqu'à la fin de janvier 2027 grâce au projet de loi C-38. Tant que cette mesure sera en vigueur, les Canadiens économiseront plus de 5 $ chaque fois qu'ils font un plein de 50 litres. Cette mesure permet aussi de réduire les coûts pour les entreprises qui transportent des aliments, des matériaux de construction et d'autres produits essentiels partout au Canada.

Nous adoptons la même approche pratique en ce qui concerne les factures de chauffage. Des millions de ménages dépendent encore du mazout, du propane, du diésel et de chaudières désuètes. Nous investissons plus de 2 milliards de dollars pour rendre les maisons plus écoénergétiques, notamment grâce au Programme national de remise pour les thermopompes. À lui seul, ce programme aidera jusqu'à 820 000 ménages à installer une thermopompe. Grâce à d'autres mesures écoénergétiques, nous prévoyons atteindre jusqu'à 1 million de logements. Un investissement ponctuel de 2 milliards de dollars pour rénover 1 million de logements permettra aux Canadiens d'économiser 1 milliard de dollars chaque année.

Si nous souhaitons aider les Canadiens à améliorer leur sort, nous devons hausser le budget de leur ménage. C'est le travail que notre gouvernement fait et qu'il va continuer à faire.

Mel Arnold: Monsieur le Président, je remercie la secrétaire parlementaire de sa tentative de réponse, qui ne fait que montrer à quel point le gouvernement libéral est déconnecté de la réalité.

J'ai parlé d'une entreprise qui a du mal à survivre en raison d'une facture de diésel de 33 000 $ et qui essaie de maintenir ses activités, et du recours aux banques alimentaires qui a augmenté de 500 % depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement. Elle ne reconnaît pas que ce sont les politiques de son gouvernement, qui ont fait grimper sans cesse les déficits et la dette nationale au cours des 10 dernières années, qui mettent en péril l'avenir des prochaines générations de travailleurs, de nos enfants et de nos petits-enfants.

Pourquoi les libéraux ne prennent-ils pas des mesures immédiates, des mesures qu'ils pourraient prendre d'un simple trait de plume, au lieu d'essayer de prendre de l'argent aux citoyens pour ensuite le leur rendre?

● (1910)

Leslie Church: Monsieur le Président, je comprends très bien les préoccupations du député en matière d'abordabilité, et j'espère qu'elles l'amèneront à appuyer les mesures qui viennent en aide aux Canadiens..

Le député a parlé des petites entreprises. Nous étions dans nos circonscriptions la semaine dernière, et j'ai discuté avec des membres de ma circonscription, notamment des propriétaires de petites entreprises, au sujet de la mégadéduction à la productivité. Même pour une petite entreprise qui doit investir dans de nouvelles infrastructures, que ce soit un café qui a besoin d'une nouvelle machine à café commerciale ou un hôtel qui doit mettre à niveau certaines de ses installations, la déduction proposée dans le budget de 2026 pourrait changer la donne pour de nombreuses petites entreprises partout au pays.

Je voudrais aussi parler d'un défi que vivent beaucoup trop de Canadiens : trouver un logement à un prix qu'ils peuvent se permettre. Notre budget est axé sur la construction des logements dont le Canada a besoin et propose des mesures pour mettre fin à l'itinérance au Canada.

J'espère que ces mesures ne sont que quelques-unes de celles que le député appuiera.

Motion d'ajournement

PARCS CANADA

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, en octobre, j'ai soulevé un enjeu important pendant la période des questions: la décision du gouvernement libéral de supprimer le programme de chiens de recherche et de sauvetage dans le parc national Banff. J'ai posé une question simple: pourquoi le gouvernement supprime-t-il un programme vieux de 55 ans qui aide à sauver des vies dans nos parcs nationaux? Quelle a été la réponse du secrétaire parlementaire? Il n'a pas mentionné une seule fois le programme de chiens de sauvetage. Pas une seule fois il n'a répondu aux préoccupations concernant la sécurité des visiteurs. Il n'a pas expliqué une seule fois pourquoi Parcs Canada élimine un programme qui a fait ses preuves et qui aide, depuis plus de cinq décennies, à retrouver des personnes disparues. Les Canadiens méritent des réponses.

Jetons un coup d'œil à ce que fait réellement le programme. Le dernier chien de sauvetage, Leroy, a retrouvé 57 personnes en sept ans. Ces chiens peuvent couvrir du terrain jusqu'à 50 fois plus rapidement que les sauveteurs humains. Ce n'est pas une dépense inutile. C'est une ressource qui sauve des vies. Or, il ne s'agit pas seulement d'un chien ou d'un programme. Il s'agit de la sécurité de milliers de Canadiens et de visiteurs qui profitent de nos parcs nationaux chaque année.

J'ai lancé une pétition demandant au gouvernement de revenir sur cette décision et de protéger le programme de chiens de recherche et de sauvetage de Banff. Les Canadiens de partout au pays ont répondu à l'appel. Plus de 12 000 personnes ont signé la pétition appelant à faire la bonne chose. Ce sont des gens qui comprennent la valeur du programme et qui veulent qu'il soit protégé.

Lorsque j'ai publié ma question et les réponses du gouvernement, la vidéo a suscité des centaines de commentaires, dont ceux qui suivent. Mark a dit que cela résumait parfaitement la politique: lorsque quelqu'un soulève un enjeu important pour les Canadiens dans une question, il reçoit une non-réponse complètement inutile. William a écrit que je devrais continuer à poser la question, car les gens ont besoin d'une réponse et nous devons maintenir le programme en place. Il a dit que les parcs sont de plus en plus fréquentés et que les interventions de sauvetage se multiplient, ce qui nécessite autant de personnel et de chiens que possible. Ross s'est interrogé sur les 3 000 employés de Parcs Canada qui ont reçu des avis de cessation d'emploi. Il estime que l'imposition de droits d'entrée dans les parcs cet été aurait permis de financer de nombreux programmes et de payer les salaires de nombreux employés. La mairesse de Banff fait part de ses inquiétudes concernant l'approche du gouvernement à l'égard de nos parcs nationaux. Le fait de rétablir la gratuité de l'accès aux parcs nationaux tout en supprimant des services essentiels témoigne d'un manque total de « sensibilité », pour reprendre ses mots.

Parcs Canada fait également face à une nouvelle vague de réductions d'effectifs, qui devraient entraîner la suppression d'environ 500 postes à temps plein. Ces compressions pourraient toucher environ 17 % des gardes de parc, qui sont en première ligne. Ils protègent les visiteurs, appliquent la loi et interviennent en cas d'urgence. Parallèlement, Parcs Canada a dépensé environ 400 000 $ en services de traiteur et 2 millions de dollars en primes. En quoi est-ce logique? Comment le gouvernement peut-il justifier la réduction du personnel de première ligne et des programmes qui ont fait leurs preuves et qui sauvent des vies alors que des millions de dollars sont dépensés en primes?

Par l'entremise de son laissez-passer Un Canada fort, le gouvernement libéral offre pour une troisième fois un accès gratuit aux parcs nationaux pour tout le monde, y compris les visiteurs étrangers. Je veux que les Canadiens puissent profiter des parcs nationaux, car il s'agit des plus beaux endroits au monde, mais nous devons être honnêtes au sujet du coût. Augmenter le nombre de visiteurs tout en réduisant le nombre d'employés, de gardiens et de ressources de recherche et de sauvetage n'est pas une stratégie responsable. Dépenser de façon responsable ne signifie pas qu'il faut sabrer le nombre d'employés et de programmes assurant la sécurité des Canadiens, et le gouvernement devrait remettre de l'ordre dans ses priorités. Nous devons protéger le programme de chiens de recherche et de sauvetage du parc national Banff, ainsi que les employés de première ligne et les gardiens de Parcs Canada. Nous devons financer adéquatement les services grâce auxquels les parcs nationaux sont sécuritaires.

Le gouvernement va-t-il enfin écouter, annuler ces compressions et s'engager à protéger les personnes et les programmes grâce auxquels les parcs nationaux sont sécuritaires?

● (1915)

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, la sécurité des visiteurs demeure au cœur des activités de Parcs Canada. La société d'État possède toujours une excellente capacité à intervenir rapidement en cas d'urgence, à mener des opérations de recherche et de sauvetage ou à venir en aide aux visiteurs en détresse. Des spécialistes de la sécurité des visiteurs, des contrôleurs, des gardiens de parc et des équipes opérationnelles aident quotidiennement les gens à profiter des parcs en toute sécurité et en toute confiance.

Je tiens à dire que le parc national Banff occupe une place très spéciale dans mon cœur et, au fil des décennies, j'y suis allé à de nombreuses reprises avec ma famille. Cet été encore, nous avons fait de la randonnée dans le parc national des Lacs-Waterton, dans le sud de l'Alberta. Nous avons skié dans le parc national Jasper. L'un des moments marquants de ma vie a été de parcourir à vélo la route qui relie Jasper à Banff.

Nous tenons à ce que les prochaines générations puissent elles aussi découvrir le Canada de cette manière. C'est pourquoi le budget de 2026 prévoit 3,6 milliards de dollars sur dix ans, à compter de 2027-2028, pour préserver les infrastructures des parcs nationaux, les lieux historiques et les aires marines de conservation. Cette mesure s'ajoute aux 520 millions de dollars annoncés l'été dernier pour contribuer à la reconstruction du parc national Jasper à la suite du violent incendie de forêt survenu il y a quelques années.

Je tiens aussi à souligner le travail de nos chiens de recherche et sauvetage et de nos maîtres-chiens. Ils ont apporté un soutien précieux à des gens et à des familles dans certains de leurs moments les plus difficiles, et ils méritent notre gratitude. Je crois comprendre que lorsque Parcs Canada a pris sa décision à cet égard, il y avait un chien et un maître-chien au parc national Banff et que l'intention est de concentrer les ressources internes sur les responsabilités essentielles ainsi que sur les besoins et les risques les plus importants.

Parcs Canada continue d'investir dans le personnel qualifié, l'équipement spécialisé et les protocoles d'intervention d'urgence. Les partenariats établis avec des organisations externes et des fournisseurs spécialisés, y compris pour le dressage de chiens, se poursuivront. Ces partenariats ont déjà permis de procéder à des interventions efficaces et de répondre à des besoins spécialisés.

Je souhaite également préciser que le Programme de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd de Sécurité publique Canada continue de financer des groupes d'intervention spécialisés formés pour gérer les scénarios d'urgence de différentes façons, y compris au moyen de la recherche canine.

Le budget de 2026 investit 2,5 milliards de dollars dans la capacité et le matériel d'intervention en cas de feux de forêt. Il prévoit également 7,8 millions de dollars pour aider les Premières Nations à se protéger contre les feux de forêt et 7 millions de dollars supplémentaires pour la Stratégie de protection des Premières Nations contre les incendies.

Les Canadiens peuvent compter sur notre engagement continu à assurer la sécurité des visiteurs dans nos parcs, à intervenir efficacement en cas d'urgence et à faire en sorte qu'une toute nouvelle génération de Canadiens puisse découvrir les merveilles de la géographie du Canada d'un océan à l'autre.

William Stevenson: Monsieur le Président, à la suite de cette réponse, j'aimerais demander à nouveau à la députée si elle sait s'il y a encore des chiens et des maîtres-chiens dans les Rocheuses. Sa réponse indique qu'elle ne sait pas qu'il n'y en a plus en raison de ces compressions.

Les Canadiens veulent savoir pourquoi ce programme de recherche et de sauvetage vieux de 55 ans, qui a contribué à sauver des vies, est éliminé. Ils veulent également savoir pourquoi la ministre libérale responsable de Parcs Canada n'a toujours pas répondu à ma lettre, que j'ai envoyée il y a des semaines et qui comptait des milliers de signataires. Surtout, pourquoi n'y a-t-elle pas donné suite?

N'oublions pas que le gouvernement a offert l'entrée gratuite aux parcs nationaux pour la troisième fois, sans savoir clairement si cette mesure générait des avantages pour les collectivités situées dans les parcs et à proximité. Il est inacceptable de réduire les recettes de Parcs Canada tout en réduisant le personnel nécessaire à la gestion des parcs.

Pour une question de priorité, le gouvernement exclura-t-il le parc national Banff de son passe-droit, cessera-t-il de supprimer des emplois de première ligne à Parcs Canada et rétablira-t-il le programme de recherche et de sauvetage à Banff avant qu'une autre vie ne soit en danger?

● (1920)

Leslie Church: Monsieur le Président, je tiens simplement à assurer au député d'en face que la sécurité des visiteurs demeure au cœur du travail de Parcs Canada et au cœur de l'ambition du gouvernement de veiller à ce que nous ayons de magnifiques parcs nationaux durables partout au pays pour les générations à venir.

Chaque jour, des spécialistes de la sécurité des visiteurs, des répartiteurs, des gardiens de parc et des équipes opérationnelles aident les Canadiens et les visiteurs à profiter de nos parcs nationaux en toute sécurité et en toute confiance. Parcs Canada continue d'investir dans le personnel, l'équipement spécialisé, les protocoles d'intervention d'urgence et les partenariats avec des experts qui l'aident à être en mesure de répondre aux urgences, de mener des opérations de recherche et de sauvetage et d'aider les visiteurs en détresse. Les Canadiens peuvent compter sur cet engagement. Protéger les visiteurs et favoriser des expériences sécuritaires dans nos parcs demeurera une priorité absolue.

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, le 18 novembre, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 21.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 17 novembre 2026

AFFAIRES COURANTES

Les délégations interparlementaires
Le Président 11533

L'identité et la culture canadiennes
Myles 11533

Les comités de la Chambre

Procédure et affaires de la Chambre
Bittle 11533

Loi sur le Mois du patrimoine hellénique
Lambropoulos 11533
Projet de loi S-220. Première lecture 11533
Adoption de la motion; première lecture du projet de loi 11533

Les comités de la Chambre

Procédure et affaires de la Chambre
Bittle 11533
Motion d'adoption 11533
Adoption de la motion 11533

Instruction au Comité législatif chargé du projet de loi C-39
McPherson 11533
Motion 11533
Lamoureux 11536
Beaulieu 11536
Gladu 11536
Kwan 11537
Lamoureux 11537
Motion 11537
Adoption de la motion 11539

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances
Motion 11539
May 11539
Lamoureux 11541
Davidson 11541
Bonin 11541
Beaulieu 11542
Davidson 11542
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles) 11543
DeBellefeuille 11544
Steinley 11544
Patzer 11544
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles) 11546
DeBellefeuille 11546
Kuruc 11546
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles) 11546
Anstey 11548
Beaulieu 11548
St-Pierre 11548
Bonin 11548
Chi 11548
Dandurand 11549
Anstey 11549
Bonin 11550
Anstey 11550
Lamoureux 11552
Beaulieu 11552
Bailey 11552
Kuruc 11552
Bonin 11552
St-Pierre 11554
Aboultaif 11554
DeBellefeuille 11554
Bendayan 11555
Dalton 11556
DeBellefeuille 11556
St-Pierre 11556
Kuruc 11557
Gladu 11557
Baber 11558
DeBellefeuille 11558
Sgro 11558
Kuruc 11559
Shipley 11559
St-Pierre 11561
Beaulieu 11561
Jackson 11561
Bezan 11561

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La formation qui sauve des vies
Eyolfson 11563

La sécurité dans les aéroports
Holman 11563

La reconnaissance du leadership civique
Housefather 11563

La foire Manitoba Ag Days
Jackson 11563

Le Programme des cadets du Canada
Jansen 11564

La Journée mondiale du diabète
Brière 11564

Le Conseil de gestion financière des Premières Nations
Grant 11564

Catherine Morin
Vien 11564

Un produit du terroir
Simard 11564

Les parcs et les loisirs
Chi 11565

Le budget
Block ... 11565

La sécurité en ligne
Sidhu (Brampton-Sud) ... 11565

L'économie
Konanz ... 11565

L'Ordre national du mérite agricole
Lauzon ... 11565

L'économie
Kirkland ... 11566

La Journée nationale de l'enfant
Sudds ... 11566

QUESTIONS ORALES

Le logement
Poilievre ... 11566
Lightbound ... 11566
Poilievre ... 11566
Robertson ... 11567
Poilievre ... 11567
Robertson ... 11567
Poilievre ... 11567
Champagne ... 11567

Les finances
Poilievre ... 11567
Champagne ... 11567
Poilievre ... 11567
Champagne ... 11568

L'économie
Normandin ... 11568
MacKinnon ... 11568
Normandin ... 11568
Dabrusin ... 11568
Bonin ... 11568
MacKinnon ... 11568

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Rempel Garner ... 11568
Fragiskatos ... 11568
Rempel Garner ... 11569
Fragiskatos ... 11569
Redekopp ... 11569
Hajdu ... 11569
Paul-Hus ... 11569
Lightbound ... 11569
Paul-Hus ... 11569
Lightbound ... 11569

Le budget
Lantsman ... 11570
Long ... 11570
Lantsman ... 11570
Long ... 11570

La justice
Fortin ... 11570
Fraser ... 11570
Fortin ... 11570
Lightbound ... 11570

Le commerce international
Mantle ... 11571
Naqvi ... 11571
Mantle ... 11571
Naqvi ... 11571
Kusie ... 11571
MacDonald (Malpeque) ... 11571
Kusie ... 11571
MacDonald (Malpeque) ... 11572
Berthold ... 11572
Leitão ... 11572

L'économie
Fanjoy ... 11572
Robertson ... 11572

L'industrie automobile
Gill (Brampton-Ouest) ... 11572
Leitão ... 11572
Seeback ... 11572
Leitão ... 11573
Seeback ... 11573
Leitão ... 11573
Chambers ... 11573
Bardeesy ... 11573
Chambers ... 11573
Bardeesy ... 11573

L'emploi
Allison ... 11573
LeBlanc ... 11573
Allison ... 11573
LeBlanc ... 11574

L'industrie forestière
Groleau ... 11574
Dabrusin ... 11574
Groleau ... 11574
Hodgson ... 11574

Le logement
Villeneuve ... 11574
Lightbound ... 11574

Le transport ferroviaire
Epp ... 11574
MacKinnon ... 11575
Barlow ... 11575
MacKinnon ... 11575
Barlow ... 11575
MacKinnon ... 11575

Le budget
Clark ... 11575
Gainey ... 11575

Le transport ferroviaire
Gourde ... 11575
MacKinnon ... 11576

Les télécommunications
Kwan ... 11576
Leitão ... 11576

Le logement
Kwan ... 11576
Robertson ... 11576

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi sur les mesures de sauvegarde à l'égard de l'aide médicale à mourir
Projet de loi C-41. Deuxième lecture ... 11576
Adoption de la motion ... 11578
Deuxième lecture du projet de loi; renvoi à un comité ... 11578

Privilège

La nécessité d'une recommandation royale dans le cas du projet de loi C-261 — Décision de la présidence
Le Président ... 11578

La liberté de parole des députés dans le cadre de leur travail parlementaire — Décision de la présidence
Le Président ... 11578

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances
Motion ... 11579
Fonseca ... 11579
Brunelle-Duceppe ... 11581
Gasparro ... 11581
Steinley ... 11581
Lamoureux ... 11582
Bailey ... 11583
Thériault ... 11583
Brière ... 11583
Lantsman ... 11583
Gasparro ... 11585
Brunelle-Duceppe ... 11585
Lamoureux ... 11586
Dancho ... 11586
Lamoureux ... 11588
Thériault ... 11588
Gasparro ... 11589
Bailey ... 11590
Larouche ... 11590
Rochefort ... 11590
Deschênes-Thériault ... 11590
Chang ... 11591
Seeback ... 11592
Garon ... 11592
Villeneuve ... 11593
Seeback ... 11593
Rejet du sous-amendement ... 11595

Message du Sénat
Le Président ... 11595

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi sur la représentation juste
Projet de loi C-259. Deuxième lecture ... 11595
Brunelle-Duceppe ... 11595
O'Rourke ... 11597
Reynolds ... 11598

Rappel au Règlement

Correction du compte rendu officiel
Carr ... 11598

Loi sur la représentation juste
Reynolds ... 11598
McPherson ... 11600
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité ... 11601

MOTION D'AJOURNEMENT

Le travail
Gazan ... 11601
Church ... 11601

L'économie
Arnold ... 11602
Church ... 11603

Parcs Canada
Stevenson ... 11604
Church ... 11604

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca